Ministère de la Justice
Canada

DOCUMENTS DE TRAVAIL SUR LA PORNOGRAPHIE ET LA PROSTITUTION

Rapport # 13

L'IMPACT DE LA PORNOGRAPHIE: UNE ANALYSE DE LA RECHERCHE ET UN RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

par
H.B. McKay
et
D.J. Dolff

DIRECTION DE LA
POLITIQUE, DES PROGRAMMES
ET DE LA RECHERCHE

SECTION DE
LA RECHERCHE ET DE
LA STATISTIQUE

Canada

BIBLIOTHÈQUE JUSTICE LIBRARY
3 0163 00002736 7

HQ 117 .W8924 no.13
McKay, Hugh Bryan.
L'impact de la pornographie

DEPT. OF JUSTICE
MIN. DE LA JUSTICE
AUG 14 1989
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
CANADA

LA PORNOGRAPHIE ET SON INFLUENCE:

DIX ANS D'ÉTUDES

par
H.B. McKay
et
D.J. Dolff

1984

Le présent rapport a été rédigé à contrat pour le ministère de la Justice.

Les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs et ne traduisent pas nécessairement celles du Ministère.

TABLE DES MATIÈRES

Page

PARTIE I

INTRODUCTION 1

Objectifs du projet 1

Méthodologie: Adoption d'une définition de travail 1

Le cadre de l'étude 2

Mise en perspective de la question: Qu'est-ce que la pornographie? 4

La pornographie, une question sociale 8

Le climat du débat 13

Les types de définitions 17

Le problème du langage 24

La nouvelle génération d'écrits sur la pornographie 30

Le matériel pornographique 33

PARTIE II

ANALYSE DES ÉCRITS SUR LA PORNOGRAPHIE 40

Aperçu général 40

1. La société
Hypothèses générales 41

Le pour et le contre: opinion générale 42

La pornographie et la collectivité 46

Problèmes associés à la lutte contre la pornographie 49

Pornographie et crimes sexuels 51

2. Les participants 57

Les adultes 57

Les enfants 59

Page

3. Les consommateurs 63

Le profil du consommateur 65

Effets: conclusions générales 67

a) Adultes 67

Variables accessoires: confusionnelles ou modératrices? 73

b) Enfants 75

c) Groupes de diagnostic et de thérapie 79

Résumé 83

PARTIE III

BUTS ET LIMITES DE LA RECHERCHE 84

Introduction 84

Modes et caprices de la recherche 86

Pornographie et viol 86

Le trait d'union magique: associer sexe et agression 89

Thèmes de récents travaux de recherche en laboratoire 92

Problèmes et limites 94

Où est le mal? 95

Pornographie et recherche en laboratoire 99

Et maintenant, que faire? 102

PARTIE IV

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS 104

RÉFÉRENCES 108

ANNEXE A 111

PARTIE I

APERÇU DE LA QUESTION

INTRODUCTION

Objectifs du projet

L'objectif premier du projet était de retracer et d'analyser tous les ouvrages publiés de 1975 à 1984 dans les domaines de la sociologie, de la criminologie, de la psychologie, de la psychosociologie ou des domaines connexes traitant de l'influence du matériel pornographique. Les auteurs ont entrepris d'examiner ces ouvrages afin d'en analyser les conclusions et d'aboutir à une opinion qui fasse autorité.

Aux fins du présent projet:

a) les effets de la pornographie sont définis de façon générale; l'absence d'effets a parfois aussi été mesurée;

b) le matériel pornographique est défini en des termes généraux et peut comprendre des magazines, des enregistrements vidéo, des films, des photographies, des représentations scéniques ou théâtrales ou des textes écrits;

c) les ouvrages pertinents sur lesquels porte l'étude englobent des publications du Canada, des États-Unis et même d'autres pays, à condition de traiter de l'influence du matériel pornographique.

Méthodologie: Adoption d'une définition de travail

L'analyse préliminaire des ouvrages répertoriés nous a amenés à adopter une définition de travail de la pornographie. En bref, si le terme "pornographie" (ou ses variantes) apparaissait dans le titre ou le résumé d'un ouvrage, nous l'avons alors étudié plus à fond. Nous nous sommes servis des installations informatiques des Universités de Waterloo et de York pour repérer les résumés d'ouvrages pertinents publiés de 1975 à ce jour dans les domaines de la psychologie, de la sociologie et de la justice pénale (et notamment du droit). En outre, nous avons entrepris de rechercher manuellement les résumés d'ouvrages psychologiques de façon à vérifier les résultats obtenus d'autres sources, méthode qui s'est révélée très satisfaisante. Par mesure de précaution, afin de n'omettre aucun article d'importance, nous avons élargi notre champ de recherche pour inclure les termes "érotique", "obscène" et "sexuellement explicite", sans qu'un nombre appréciable d'ouvrages ne viennent s'ajouter à la liste déjà obtenue. Enfin, nous avons comparé nos résultats avec des bibliographies existantes, soit

publiées séparément soit présentées dans de récents articles importants sur la question. Bien que cette démarche n'ait permis de retrouver que quelques écrits additionnels, il s'agissait le plus souvent de brochures, d'opuscules, de documents de travail et d'exposés présentés à des réunions publiques ou à des conférences de spécialistes. Nous avons ainsi pu repérer plus de 500 écrits, mais n'en avons retenu que quelque 450 à la suite d'un processus préliminaire de dépouillement au terme duquel nous avons éliminé, par exemple, les dissertations publiées dans des revues spécialisées ou encore difficiles à repérer ou à obtenir dans un délai raisonnable (Voir l'Annexe A). Nous avons délibérément omis d'avancer un chiffre précis tout simplement parce que, à ce stade-ci, la quantité de renseignements fournis par le résumé de certains ouvrages ne justifierait pas, sur le plan de la rentabilité, la mise en oeuvre d'efforts permettant de retrouver et d'évaluer la source originale (par exemple, un témoignage devant un comité législatif) qui n'en répond pas moins à la définition de travail adoptée pour le terme "pornographie".

Le cadre de l'étude

La recherche de résumés n'est bien entendu qu'une étape préliminaire du processus d'examen. De façon à identifier les articles clés nécessitant un examen plus approfondi, il importe d'établir un cadre de travail qui permette de délimiter les grandes questions. Cette démarche permet en retour d'établir des catégories pouvant servir de lignes directrices à l'étude. Heureusement, le document de travail préparé par le Comité spécial d'étude de la pornographie et de la prostitution, intitulé Pornographie et prostitution: document de travail (1983), en établissait déjà. En effet, les questions que le Comité a voulu étudier semblent se diviser en trois grandes catégories dans lesquelles pourraient être utilement classés les documents sur l'influence de la pornographie, à savoir la société, les participants et les consommateurs. Il est en outre ressorti de la lecture des résumés que les documents en cause pouvaient faire l'objet d'une subdivision plus détaillée. Par conséquent, nous avons créé à l'intérieur de ces trois grandes catégories, des sous-catégories tenant compte soit du

point sur lequel portait l'article soit du groupe cible étudié. Les voici:

a) exposés de nature générale
b) adultes
c) enfants et adolescents
d) groupes régionaux, par exemple collectivités
e) familles
f) groupes spéciaux, par exemple délinquants sexuels incarcérés.

Comme on peut le voir, le classement des écrits en catégories nous a permis de déterminer ce sur quoi les études avaient surtout porté tout en nous révélant où des travaux nécessaires manquaient.

Dans ce contexte, il nous est vite apparu que de nombreux ouvrages devaient être examinés séparément d'autres publications. Plus précisément, la recherche expérimentale ou quasi-expérimentale (essentiellement des études en laboratoire menées pour la plupart avec des étudiants - sujets) semblait nécessiter une approche différente.

La méthodologie d'une expérience obéit à des règles plutôt strictes et l'expérience elle-même doit respecter un ensemble de critères visant à en établir la validité interne (c'est-à-dire, dans quelle mesure les résultats peuvent-ils être interprétés?) et externe (c'est-à-dire, dans quelle mesure peut-on les extrapoler?).

C'est pourquoi, pour cette étude, nous avons subdivisé les documents en deux autres catégories: recherche expérimentale/quasi-expérimentale et autre. Bien que cette décision n'ait pas semblé influer de façon substantielle sur nos conclusions, elle nous a donné un aperçu intéressant de l'état d'avancement de la recherche sur les effets de la pornographie.

Il importe de bien se rappeler qu'il s'agit d'un cadre de travail que nous avons adopté pour notre étude afin d'être en mesure de donner un sens quelconque à ce qui semblait être un amas chaotique de documents. Bien que ce cadre de travail ait été utile à la classification des résultats de nos recherches, nous n'y adhérons pas strictement

pour des raisons qui deviendront évidentes dans les chapitres à venir.

Avant de procéder à la description des recherches effectuées, nous croyons nécessaire de proposer diverses observations et analyses initiales indispensables à l'examen des études sur l'influence de la pornographie en ce qu'elles les mettent en perspective.

Mise en perspective de la question:
Qu'est-ce que la pornographie?

Qu'est-ce que la pornographie? Laissons de côté pour l'instant les définitions données par d'autres. On comprendra mieux au moyen d'un exemple le problème qui consiste à répondre clairement et brièvement à cette question. Nous suggérons au lecteur de se poser la question suivante avant toute tentative: "À quel moment peut-on parler de pornographie?" Imaginez, si vous voulez bien, la scène suivante:

> "Un couple marié se livre à diverses activités sexuelles mutuellement acceptées. Cela se passe dans une chambre à coucher, à l'abri de tout regard. Les deux partenaires échangent des paroles d'amour et de tendresse. Ils se disent l'un à l'autre vivre une expérience physiquement et psychologiquement satisfaisante."

À ce stade-ci au moins, il s'en trouverait très peu pour s'offenser ou pour dire que l'incident en soi est entaché de pornographie. Pour illustrer le problème qui se pose, il suffit de modifier la situation ou d'introduire quelques nouvelles variables dans le scénario.

Nous avons imaginé diverses situations qui, séparément, pourraient s'appliquer à la scène décrite ci-dessus. Les questions qu'il vous faut vous poser à mesure que vous appliquez chaque élément d'information à la scène sont les suivantes:

(i) si la scène devait se dérouler en réalité, quelle version en constituerait de la pornographie?

(ii) quel élément de chaque version fait qu'il s'agit de pornographie?

Première hypothèse: le couple a laissé un magnétoscope fonctionner pendant toute la durée de la scène. Prenez maintenant chaque élément d'information et appliquez-le à la situation et essayez de voir dans quelle mesure votre jugement pourrait s'en trouver éventuellement modifié.

a) la bande est réservée à l'usage exclusif des partenaires qui la garderont en lieu sûr et seront les seuls à la visionner.

Voici la suite de l'exercice:

(i) Après avoir lu ce qui précède, repensez à l'exemple en faisant intervenir cette nouvelle information.

(ii) Essayez de déterminer si votre perception de la scène s'en trouve modifiée de quelque façon que ce soit.

(iii) Une fois votre décision prise, oubliez ce qui précède et lisez ce qui suit en procédant de la même façon.

b) La bande ne sera pas visionnée uniquement par les partenaires, mais également par leurs enfants adolescents, car elle servira d'aide audio-visuelle dans des discussions sur l'éducation sexuelle. Elle sera toujours gardée en lieu sûr.

c) La bande n'est que l'un de nombreux autres enregistrements analogues et elle est rangée sur la même étagère que d'autres bandes sur lesquelles sont enregistrées des activités familiales de toute autre nature. Tous les membres de la famille y ont accès, y compris les mineurs.

d) La bande sera visionnée par d'autres, parents et amis, mais quels que soient leurs liens avec les partenaires, ils sont tous au courant de son contenu et sont prêts à la visionner. Il n'est cependant pas question d'échanges de bandes entre spectateurs.

e) La bande sera visionnée par d'autres membres d'un groupe qui s'échangeront du matériel de cette nature pour le visionner en privé, en séances individuelles ou de groupe.

f) La bande est destinée à être louée ou vendue.

Comme on peut le voir, il est possible de faire varier la situation de bien des façons. Nous ne gagnerions que peu de choses à y ajouter d'autres changements mineurs. Toutefois, quelques autres exemples,

dans une veine un peu différente, devraient aider à souligner les problèmes qui se posent. Retournons à notre scène et imaginons ce qui suit:

g) Le "mariage", bien que les deux partenaires s'y soient publiquement engagés, n'a pas été sanctionné par la loi.

h) L'un des partenaires a moins de 20 ans et l'autre plus de 70 ans.

i) Le "mariage" est l'union de deux homosexuels.

j) Les actes sexuels englobent diverses pratiques allant de la pénétration anale à l'utilisation de tout un assortiment d'articles vendus sous la dénomination d'"aides sexuels."

Si vous croyez que l'un ou plusieurs de ces scénarios constituent clairement de la pornographie au sens où vous l'entendez, il serait intéressant de comparer vos vues avec celles d'autres personnes. Cela vous aiderait peut-être à mieux comprendre le problème qui entoure la question.

En somme, à quel moment et dans quelles circonstances pouvons-nous parler de pornographie? L'image évoquée par le nouveau scénario ou peut-être même la description qui en est faite, constituent-elles de la pornographie?

Cet exemple a pour but de servir de brève introduction à la question la plus élémentaire de ce domaine. Puisque, malgré tous leurs efforts, d'éminents et perspicaces penseurs d'à peu près toutes les disciplines possibles ne sont pas arrivés à trouver une réponse acceptable, toute règle, ligne directrice ou définition simple, générale ou précise doit être envisagée avec prudence et faire l'objet d'un examen critique approfondi.

Il est dommage de devoir constater dès le départ que les documents examinés dans le cadre de cette étude nous aident bien peu à répondre à cette question fondamentale. En fait, ils ajoutent souvent à la confusion, sont parfois illogiques et traduisent l'état chaotique de nos connaissances. Des définitions extrémistes semblent avoir été

données de la pornographie; elles peuvent être si étroites (par exemple, définitions pratiques établies à la suite d'expériences précises) qu'elles ne sont applicables à aucune autre situation; ou encore si vastes qu'elles ne peuvent être utilisées dans la pratique. Il peut y être question de sexe sans violence, de violence sans sexe, de sexe et de violence, et une myriade de facteurs (par exemple, le contenu, le contexte, les conséquences, etc.) peuvent en interdire la catégorisation. Pourtant, comme Gray (1982) le faisait remarquer:

> "Il faut donner de la pornographie une définition pour pouvoir en étudier les effets. Ni la Commission présidentielle (américaine) ni les tribunaux américains n'en sont arrivés à une définition qui soit universellement acceptée." (p. 388)

Il peut sembler décourageant de commencer une étude en disant que la documentation qui devrait aider à cerner la question est dans un état chaotique. Bien que le sujet nous soit apparu d'une importance considérable, l'incertitude qui entoure tous les aspects des travaux sur l'influence de la pornographie est à notre avis atypique. Là où nous nous serions attendus à trouver des idées concluantes, nous avons souvent été confrontés à une stupidité criante. Peu d'efforts systématiques semblent avoir été faits pour aborder de façon intégrée l'une ou l'autre des questions entourant la pornographie. En fait, les nombreuses versions précédentes de cette étude qui ont rempli nombre de corbeilles à papier nous ont amenés à reconsidérer l'approche que nous avions adoptée pour décrire et évaluer de façon cohérente les documents existants. Nous nous sommes peu à peu rendu compte que les documents eux-mêmes, plutôt que nos efforts pour leur donner un sens, manquaient de cohérence.

Il fut quelque peu réconfortant de découvrir que nous n'étions pas les seuls à en être arrivés à cette conclusion. Une autre analyste, McCormack (1984), a exprimé à peu près les mêmes préoccupations, dans un article intitulé "Making Sense of Research on Pornography", et qualifié de "scénarios cachés" les thèmes sous-jacents qui peuvent ne

pas paraître évidents à tous ceux qui consultent les documents de recherche.

Par conséquent, nous avons émis un certain nombre d'impressions et d'hypothèses qui nous ont permis d'avoir un aperçu de la question en tant qu'étape essentielle de l'étude des documents existants. Celles-ci seront présentées dans les sous-chapitres suivants:

*La pornographie, une question sociale
*Le climat du débat
*Les types de définitions
*Le problème du langage
*La nouvelle génération d'écrits
*Le matériel pornographique

La pornographie, une question sociale

La pornographie est l'un des grands problèmes auxquels est confrontée la société, une source d'inquiétude publique et une question autour de laquelle se rallient ceux qui veulent des changements à la loi et à la politique sociale. C'est une question qui peut toucher les Canadiens en général, quelle que soit leur connaissance ou leur compréhension de la pornographie. Il est possible de s'opposer à une représentation explicite d'actes sexuels sans pour autant être considéré comme un puritain à quelque égard que ce soit. En surface du moins, il semble s'agir d'une question relativement simple et aller de soi que le "sens commun" préside au contrôle de la production, de la distribution et de la consommation du matériel pornographique au Canada. Il s'en trouverait peu, par exemple, pour s'opposer à ce qu'on condamne l'exploitation sexuelle des enfants ou la violence sadique envers des femmes pour le simple plaisir de quelques amateurs. Quel Canadien responsable serait en faveur de l'accès illimité des enfants à toutes les formes de pornographie? Qui, parmi nous, admettrait qu'une femme ou un enfant soit enlevé ou violé parce qu'il s'est produit un "déclic" chez quelque personne déséquilibrée exposée à la pornographie? Dans une société où la violence semble à tout moment s'insinuer dans notre vie de tous les jours, médias, sports ou écoles, il en faut peu pour persuader la plupart des Canadiens d'exiger que la pornographie soit

absente de nos activités sexuelles ou de nos plaisirs sensuels. La cause, à ce niveau, n'a pas besoin d'être plaidée et il est facile de comprendre pourquoi de nombreux Canadiens se demandent comment même il se fait qu'un tel débat entoure le problème. "N'en parlons plus et faisons quelque chose". C'est là que se situe le problème. Faire quoi? Au sujet de quoi? Comment? Quelles seraient les conséquences de nos actes? Cette étude ne porte que sur un tout petit aspect de cette vaste question: Qu'avons-nous appris au cours des dix dernières années sur les effets de la pornographie?

De toute évidence, la propagation de la pornographie et ses effets sont considérés comme une question sociale pressante que les hommes politiques et les législateurs semblent éprouver un urgent besoin de régler. Mais pourquoi particulièrement maintenant? La question se pose parce qu'il est toujours profitable d'envisager avec soin tout mouvement social, surtout lorsque des changements comportant des répercussions à long terme sont l'objectif envisagé. Dans la planification de tout changement, sur le plan législatif et politique par exemple, une préparation adéquate peut éviter des mesures correctives coûteuses.

Premièrement, il se pourrait que la pornographie ait pris des proportions telles que le niveau de tolérance de la société ait été dépassé, que cela soit attribuable à la diffusion accrue du matériel pornographique et qu'il se trouve plus d'amateurs étant donné sa facilité d'accès. Même si le bon sens nous faisait pencher du côté de ces hypothèses, il existe étonnamment peu de preuves pour les étayer, comme on le verra dans les pages qui suivent.

Pour bien montrer que dans ce domaine l'hypothèse la plus simple doit être mise en doute, reportons-nous à une étude par Teske et al (1980) sur une série d'enquêtes menées auprès d'un échantillon de résidents de l'État du Texas (États-Unis). Pour ce qui est de la tolérance de la société, seulement 29 % des répondants ont dit que la pornographie douce devrait être sanctionnée par la loi alors que 89 % se sont prononcés en faveur de l'adoption de lois interdisant la production de

matériel exposant des enfants nus (moins de 17 ans). C'est un État qui est en faveur de la peine de mort dans une proportion de 86 %, et 56 % des répondants le sont s'il s'agit de l'exploitation sexuelle d'enfants. Il faut donc se rendre à l'évidence: les hypothèses de base méritent d'être examinées de plus près.

Au moment où nous rédigeons cette étude, il n'existe pas au Canada de données sur le seuil de tolérance de la société en matière de pornographie. Bibby (1981) a effectué une étude des résultats d'une enquête nationale menée au Canada en 1975, laquelle peut nous être d'un certain recours. En bref, Bibby en est arrivé à la conclusion que la majorité des répondants s'opposaient à la criminalisation de la distribution de matériel pornographique aux adultes. Il importe de noter qu'au moment où cette étude a été réalisée, la pornographie mettant en cause des enfants n'était pas un sujet majeur de préoccupation et que l'introduction de nouveaux médias, comme les vidéocassettes et la télévision payante, était encore à l'étude.

Deuxièmement, la pornographie est une question à laquelle ont accordé une attention spéciale des groupes de pression représentant de nombreux intérêts politiques et sociaux différents. McCormack (1980) a très bien su décrire le climat qui régnait alors:

> "La pornographie étant d'ordre plus marginal et, donc, considérée comme moins insidieuse n'occupait pas jusqu'à tout récemment une place prioritaire dans le programme des féministes. En outre, une fois la question de la pornographie soulevée, allait se poser pour les féministes le problème de la censure. Elles avaient de bonnes raisons de vouloir qu'il en soit autrement. Par le passé, les défenseurs des libertés civiles avaient appuyé les féministes dans leur lutte pour la publication et la distribution d'information sur la contraception et sur l'éducation sexuelle. Il faudrait peut-être une fois de plus recourir à leur aide étant donné que les groupes qui sont contre l'avortement invoquent des lois interdisant l'envoi par la poste de matériel obscène afin d'empêcher que des renseignements sur la contraception soient diffusés par voie postale (Steinem, 1978.) En outre, on soupçonnait fortement des magistrats

> fédéraux ambitieux de manipuler les féministes; on se demandait si l'hystérie entourant, par exemple, la pornographie mettant en cause des enfants, n'était pas qu'un trompe-l'oeil destiné à détourner l'attention des abus divers commis par des forces de l'ordre; on se demandait surtout si cette sollicitude de la part des mâles n'était pas qu'un exemple de plus de patriarcat sans qu'il y ait vraiment transfert réel de pouvoirs aux femmes. Enfin, les femmes servaient-elles leurs intérêts à long terme en donnant à l'État des pouvoirs accrus pour obtenir des gains à court terme? "Les féministes partisans de la censure", écrit Ellen Willis (1977), "offrent à l'État une arme dont il se servira inévitablement contre nous." (p. 44-45)

En outre, la pornographie est devenue une cible à la mode parce qu'elle semblait menacer l'équilibre de la société (Bland et Wallis, 1977).

Troisièmement, en raison de son apparente simplicité et des passions qu'elle suscite, la question a mobilisé l'opinion en faisant passer des idéologies qui n'auraient autrement pas cadré avec le système de croyances de certains. Lorsque le thème sous-jacent est l'appui subséquent d'un ensemble plus vaste de croyances, la conversion à la "vraie croyance" peut dépendre de l'engagement envers une question précise (Hoffer, 1951). On s'est en effet rendu compte qu'en période de menaces perçues (p. ex., lorsque la situation économique est instable), le niveau général d'autoritarisme de la population augmente (Sales, 1974).

Pourquoi l'autoritarisme devrait-il influer sur une question sociale comme la pornographie? Fondamentalement, les personnes autoritaires se plaisent à condamner, à rejeter et à punir celles qui enfreignent les valeurs du groupe (Adorno et al, 1950). En outre, facteur souvent mal compris, les partisans de l'autoritarisme se trouvent à l'une quelconque des extrémités politiques, c'est-à-dire qu'ils peuvent être "de gauche" ou de "droite". Fait particulièrement intéressant, les deux principaux aspects du syndrome d'autoritarisme sont la révolte contre l'affichage de la sexualité et le désir de punir sévèrement

quiconque enfreint les normes sexuelles (Adorno et al, 1950). Sales (1974) a vivement appuyé ces hypothèses dans une série d'études faisant appel à des données archivistiques. À notre avis, un examen approfondi des travaux de Hoffer (1951) et d'autres analystes portant sur les mouvements en faveur de changements sociaux devrait nous aider à comprendre les préoccupations contemporaines.

Quatrièmement, McCormack (1984) a laissé entendre que lorsqu'un nouveau média entre sur le marché, le public tend à s'inquiéter des limites imposées à son accès et à son contenu. L'introduction récente de la télévision payante et des vidéocassettes, dont le marché croît rapidement, est un exemple de ce phénomène. Un certain contrôle "officiel" peut être exercé au niveau de la production et de la distribution, mais c'est en grande partie au consommateur qu'il revient d'en contrôler l'accès et l'utilisation chez lui. La tendance des gens à se fier à leur propre jugement mais à douter de celui des autres peut faire que la pornographie nous amène à nous interroger sur le nouveau média.

Enfin, il nous faut replacer dans leur perspective historique les questions soulevées dans le débat actuel sur la pornographie. Les principales études (cf. Abraham et al, 1980) ont retracé la propagation croissante de la pornographie aux États-Unis et sa transformation en question juridique. Il en ressort clairement que les questions liées à la pornographie sont loin d'être nouvelles. En fait, elles préoccupent des particuliers et des groupes depuis plusieurs décennies (cf. Abraham et al, 1980, Bordner et Herrman, 1979; Danner, 1978; Funston, 1978; Gray, 1982; Marcus, 1977; McCormack, 1980; Commission présidentielle américaine sur l'obscénité et la pornographie, 1970; Rist, 1976).

D'autres encore, comme Bordner et al (1979), se sont penchés sur le contrôle judiciaire graduel de la pornographie aux États-Unis. Ils ont fait observer que bien que la représentation explicite d'actes sexuels dans les médias publics ne soit pas un phénomène nouveau, ce

n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que des mesures judiciaires ont commencé à être prises.

L'attention s'est, jusqu'à tout récemment, centrée surtout sur l'"obscénité", particulièrement sur les efforts pour en arriver à une définition légale acceptable et fonctionnelle (cf. Bordner et Herrman, 1979) et régler les problèmes liés à sa réglementation (cf. Brown, 1977).

Le climat du débat

Au départ, notre tâche nous paraissait simple: examiner les écrits sur l'influence de la pornographie, notamment ceux publiés au cours des dix dernières années. Comme nous avions déjà l'expérience de sujets relativement sérieux (émeutes de prisonniers, automutilation et délinquance), nous nous attendions à une tâche plutôt simple. Nous avions déjà mené des recherches en laboratoire et effectué des enquêtes, avions déjà une formation théorique et pratique et avions déjà réalisé des évaluations critiques de documents.

Bref, nous n'étions pas du tout préparés pour ce qui nous attendait.

Notre réaction n'avait rien de naïf. Nous nous rendions bien compte que le débat entourant les effets de la pornographie était devenu une question prioritaire pour ceux qui préconisent des changements à la loi et à la politique sociale. Nous savions que des recherches avaient déjà été faites et que les études présentées justifiaient une réévaluation de l'influence du matériel pornographique disponible sur le marché. En somme, nous reconnaissions que l'intérêt public porté à la pornographie en faisait non plus un sujet de conversation polie, mais plutôt un sujet d'actualité.

Nous avons le sentiment que la plupart des Canadiens ignorent tout des conflits qui caractérisent le climat du débat actuel. Même ceux d'entre nous qui se souviennent des stratégies et des tactiques d'affrontement des deux dernières décennies seraient surpris des opinions, des

croyances et des attitudes rattachées à la pornographie. Le débat qui était au départ raisonné et éclairé a changé d'aspect: de nombreux participants font aujourd'hui beaucoup de bruit, se montrent inflexibles et ne démordent pas de leur position. Les tenants de positions "inacceptables" sont l'objet d'insultes personnelles, pas pour ce qu'ils sont, mais plutôt pour ce qu'ils représentent. Pour beaucoup, c'est le bien contre le mal, nous contre eux, dans un climat de lutte où l'on cherche des moyens d'exercer une influence sociale pour que des changements soient apportés à la loi et à la politique. Maintenant que nous connaissons bien le climat dans lequel s'inscrit ce débat, nous comprenons mieux l'hésitation de bon nombre à s'y engager.

Ce qu'il importe de reconnaître ici, c'est que ce climat a extrêmement compliqué la tâche de l'analyste. Les écrits doivent être examinés dans le contexte du débat. En outre, ces "écrits" doivent par définition englober tous les documents allant d'ouvrages polémiques destinés à influencer l'opinion publique à des rapports de recherches en laboratoire publiés dans des revues scientifiques. Parmi ces écrits, ceux qui posent le plus de problèmes sont ceux qui présentent un point de vue comme s'il s'agissait d'une vérité reconnue - et non pas des arguments ou des preuves logiques - et qui revêtent la forme de publications scientifiques (p. ex., renvois, bibliographie) sans en avoir la substance (examen indépendant avant la publication).

Pourquoi alors n'arrivons-nous pas à mieux comprendre les effets de la pornographie?

Le public s'inquiète sérieusement de ces effets. Il semble que le matériel pornographique soit de plus en plus omniprésent et que des mesures adéquates n'aient pas été prises pour en interdire l'accès aux mineurs.

Le commentateur politique George Will (1984) a décrit l'étalage public de matériel pornographique comme une "... lacération de la sensibilité du public". Il semble avoir en peu de mots réussi à exprimer l'inquiétude du public.

Beaucoup semblent offensés de l'étalage public de matériel pornographique et certains prédisent qu'il s'ensuivra prostitution, trafic de stupéfiants et crimes dans la rue. On a également l'impression que la pornographie est de plus en plus violente. Il est normal que l'adulte moyen craigne que la plupart de ces choses, sinon toutes, soient destructives pour l'individu, la famille et la collectivité. Selon certains critiques, en raison de sa nature et de la façon dont il décrit les rôles sexuels, le matériel pornographique peut changer les attitudes envers le sexe et les relations humaines et inévitablement causer des torts à la société. (Voir Berger, 1977). Bref, on semble s'inquiéter exagérément des effets de la pornographie étant donné que son incidence sur le comportement n'a pas encore été prouvée avec certitude (Bell, 1976; Bibby, 1981; McCormack, 1984).

Les Canadiens qui veulent en savoir plus sur la question sont convaincus que les médias savent trouver le juste milieu et leur présenter de la situation une image leur permettant de se former une opinion. À notre avis, cependant, le climat dans lequel se déroule le débat fausse l'information transmise à l'adulte canadien moyen. En effet, comment peut-on parler de juste milieu lorsque chacun adopte une position extrême? Fait encore plus troublant, comment les tenants d'opinions extrêmes peuvent-ils occuper la même position dans le temps et dans l'espace? C'est ce qui influe selon nous sur le débat. Dans son analyse de la psychologie des mouvements de masse, Eric Hoffer a décrit un phénomène analogue, quoique encore plus extrême:

> "Bien qu'ils semblent adopter des positions diamétralement opposées, tous les fanatiques se retrouvent de fait à une même extrémité de la gamme. Ce sont les fanatiques et les modérés qui sont aux antipodes et qui ne se rencontrent jamais. Tous les fanatiques, peu importe leur position, se méfient les uns des autres et sont prêts à se sauter à la gorge. Pourtant, ils sont voisins et presque frères." (Hoffer, 1951, p. 81)

Hay (1980) a attiré l'attention sur un autre problème troublant qui découle de l'intérêt porté à la question par les médias. Décrivant la situation au Royaume-Uni, il a fait ressortir que le public exerçait

des pressions sur la presse pour qu'elle signale les crimes sexuels et que celle-ci profitait de l'occasion pour présenter de la pornographie douce et ainsi faire grimper ses ventes. Autrement dit, aucun média ne semble malheureusement être en mesure de nous transmettre une information éclairée sur les effets de la pornographie.

La question n'est pas de savoir si l'on est pour ou contre la pornographie. De fait, nul ne s'est jamais vraiment proclamé, ni dans des écrits ni sur la scène publique, en faveur de la pornographie. Par contre, il est possible, et nombreux sont ceux qui le font, de s'opposer aux lois sur l'obscénité ou de prôner la décriminalisation des infractions liées à la production, à la distribution ou à la consommation de matériel pornographique.

L'examen de la position antipornographie fait ressortir une situation assez curieuse. À un extrême, certains soutiennent que la prolifération apparente du matériel pornographique est le signe avant-coureur de la déchéance morale de notre société. Ainsi, l'étalage public de la pornographie et sa prolifération auraient pour résultat la corruption de notre société. Montréal, Toronto et Vancouver sont les Sodome et Gomorrhe des temps modernes et la pornographie qui s'immisce dans les rues et les foyers de Sackville, de Ste-Agathe, de Moose Jaw et de Trail traîne dans sa suite la dépravation.

Pour les tenants de cette opinion, le seul remède est un engagement total dans le mouvement antipornographie.

Par contraste, et encore à l'extrême, d'autres soutiennent que la pornographie est le moyen utilisé par des éléments puissants de la société pour maintenir le statu quo. Ils associent l'homme à une bête à peine civilisée et misogyne, qui se complaît à produire et à distribuer du matériel pornographique à la seule fin d'exploiter, d'avilir et d'opprimer encore davantage les femmes.

La pornographie révèle la véritable nature de l'homme, qu'il s'agisse de ses caractéristiques innées ou acquises. Elle fait disparaître les

inhibitions et légitime le viol et d'autres formes de mauvais traitements physiques et psychologiques; c'est pourquoi l'homme, d'après eux, est en faveur de la pornographie.

Pour ceux-là également, le seul remède est un engagement total dans le mouvement antipornographie.

Il ne faut pas s'y méprendre. Nous ne mettons pas en doute la sincérité des défenseurs de l'une ou l'autre de ces positions. Il ne s'agit que d'exemples du type de renseignements que le public canadien reçoit sur la pornographie.

Les types de définitions

Au risque de passer pour simplistes, signalons qu'avant de procéder à toute étude il convient de s'entendre sur la définition des termes à utiliser. Par exemple, dans le domaine des sciences, les définitions sont essentielles à l'élaboration d'hypothèses sur lesquelles fonder la théorie. Pour en arriver à comprendre la "pornographie", il importe avant tout de la définir. Il faut nous entendre sur la définition des termes pour être sûrs de tous parler de la même chose. Autrement, la confusion règnera et nous risquerons d'aboutir à des conclusions erronées et à des comparaisons trompeuses.

La pornographie est un terme que connaissent la plupart des Canadiens, mais ils ne s'entendent pas sur le sens à lui donner. Ainsi, avant même de parler des torts causés ou non par la "pornographie", il est essentiel de comprendre ce que chaque auteur entend par ce terme. Autrement dit, il doit être défini. Nous insistons sur ce point parce que les auteurs que nous avons étudiés cherchent actuellement à redéfinir la pornographie et ses variantes. Au lieu de s'entendre sur ces termes, ils ne cessent de leur trouver des sens nouveaux.

De toute évidence, une telle situation pose d'énormes problèmes au lecteur moyen et d'insurmontables difficultés aux analystes des études dans le domaine. Comme l'a signalé McCormack (1984):

> "... il existe très peu d'études sur la pornographie comme telle; elle a plutôt été utilisée comme stimulus dans le cadre d'expériences." (p. 34-35)

Le fait qu'une bonne partie des écrits soient inspirés de recherches rend encore plus difficile la définition de la pornographie. Le plus souvent, par exemple, les auteurs semblent la définir en fonction de ses "effets". Il ne s'agit plus d'un rapport causal, mais bien d'une équivalence que la logique la moins rigoureuse ne saurait admettre. Autrement dit, au lieu de décrire les événements antérieurs (stimuli) qui entraînent un comportement donné (réponse), lorsqu'il semble y avoir un rapport de cause à effet, certains auteurs présentent la pornographie et tout comportement antisocial comme des conséquences équivalentes, comme le résultat de quelque autre événement antérieur (p. ex., mythe entourant le viol, culture phallocrate). Faut-il s'étonner que les gens se perdent dans ces écrits? McCormack a brièvement décrit l'une des difficultés liées au problème des définitions:

> "Pour les féministes, pornographie ne veut pas dire dissentiment; elle n'est que le prolongement de notre culture misogyne (haine de la femme) et phallocrate (suprématie du mâle). Elle peut, à cause des actes qu'elle décrit, choquer certains et par son caractère explicite, en froisser d'autres. Même en faisant un gros effort d'imagination, on ne saurait affirmer qu'elle constitue une vue radicale ou différente des rapports entre hommes et femmes ou de la nature de la sexualité de chacun. Elle idéalise la virilité (machisme) plutôt qu'elle ne la conteste." (McCormack, 1983, p. 223)

D'après une école de pensée, le terme serait impossible à définir étant donné que bien des auteurs s'entendent pour dire que "la pornographie n'a d'importance que celle qu'on lui accorde" (Trigg et Reinhart, 1979) ou qu'elle est particulièrement idiosyncratique (Abel et al, 1975). Pour certains, le terme, dans toutes ses connotations, est employé à tort et à travers par tous et chacun et finit par ne plus vouloir rien dire. Pour d'autres encore, c'est une question de jugement personnel. Cependant, comme l'a fait observer McCormack (1983):

> "Pour la nouvelle gauche, dire que la pornographie est question de goût revient à dire que le racisme l'est également." (p. 219)

La Commission présidentielle américaine (1970) a jugé le problème tellement complexe qu'elle a décidé de remplacer dans son rapport le mot "pornographie" par "matériel sexuellement explicite" (Deinstbier, 1977). En fait, toutes les définitions avancées jusqu'à maintenant, même si elles ont été le fruit d'efforts laborieux, n'ont pas résisté au passage du temps. Au Royaume-Uni, par exemple, un comité spécial chargé d'étudier l'obscénité et la censure cinématographique, (Committee on obscenity and film censorship), dont le rapport est connu sous le nom de rapport William (1978), a cherché à définir la pornographie en fonction de l'intention (p. ex., excitation sexuelle du consommateur) et du contenu (représentation explicite de matériel sexuel, p. ex., positions et activités).

Comme l'ont observé des critiques, les problèmes engendrés par cette solution, si modeste soit-elle, l'ont rendue inutilisable dans la pratique (cf. Brown, 1981).

Certains chercheurs ont essayé de mettre au point des méthodes visant à déterminer si du matériel particulier était considéré comme pornographique et si les analystes s'entendaient sur la question. Le moment venu de déterminer ce qui est considéré comme pornographique, d'autres facteurs (p. ex., professions, politiques) semblent entrer en ligne de compte. Toutes les études de ce genre en sont à peu près arrivées à la même conclusion, à savoir que la définition de la pornographie est excessivement complexe et échappe aux solutions toutes faites (cf. Houston, 1974; Houston et Houston, 1974; Houston et Ohlson, 1974 a et b).

Selon d'autres auteurs, la définition de la pornographie repose sur des hypothèses quant à son objet ou à ses conséquences, symboliques ou réels. Dans ce type de définition, la pornographie représente l'essence de la propagande anti-féministe (Brownmiller, 1975; Morgan, 1980); décrit un monde fantaisiste où les femmes se complaisent dans

des expériences dégrandantes (Gager et Schurr, 1976); a trait, non au contenu sexuel du matériel, mais plutôt à la dégradation et à la représentation déshumanisante des femmes (Longino, 1980); sert en théorie à encourager la pratique du viol (Morgan, 1978); reflète la question fondamentale de la suprématie de l'homme sur la femme et la soumission de la femme à ce pouvoir (Stock, 1984); ou est conceptualisée comme l'équivalent du viol dans une culture où les hommes sont sensés mépriser les femmes (Dworkin, 1981). En accord avec ce type de définition, Peek et Brown (1978) en sont venus à la conclusion que la pornographie symbolise d'autres orientations politiques et non pas seulement une question isolée. En outre, les critiques ont noté que peu importe son sujet ou ses conséquences, la pornographie avilit indiscutablement tant les hommes que les femmes. Par contre, il importe de remarquer que les hommes semblent avoir d'eux-mêmes une image beaucoup plus positive et que, par conséquent, ce type de représentation ne semble pas les perturber autant (McCormack, 1984).

Bien que cette observation ait une certaine valeur, il devrait être clair que les attributs physiques et le comportement des hommes dépeints dans la pornographie ne sont absolument pas "représentatifs", au vrai sens du terme, du mâle canadien "moyen".

Les affirmations faites à l'appui de ces définitions s'accompagnent souvent d'exemples sélectionnés de matériel censé <u>représenter</u> la pornographie contemporaine et avoir un rapport causal avec un comportement antisocial (cf. Gilboa, 1983; Stock, 1984). Il s'en trouverait peu pour nier que ce matériel illustre un certain type de pornographie, mais, en l'absence de données qui permettent d'affirmer qu'il soit représentatif de la pornographie en général, d'aucuns pourraient soutenir que les exemples sont très sélectifs et limités, voire extrêmes. Brown (1981) a lancé cette mise en garde:

> "La pornographie est, après tout, une forme d'expression culturelle définie et limitée ayant un effet précis. Si les féministes doivent en faire une question politique, il faudrait pouvoir établir des distinctions et l'associer aux campagnes féministes. Il est à peu près aussi utile et exact de dire de la pornographie qu'elle est une représentation explicite extrême que de dire du capitalisme qu'il est la misère extrême." (p. 5)

Il est une approche qui a suscité un intérêt considérable et qui consiste à essayer de définir en partie la pornographie dans les écrits en déterminant ce qu'elle n'est pas. À cette fin, Steinhem (1978; et également Lederer, 1980) a établi une distinction entre les termes "érotique" et "pornographique". En bref, tout le matériel sexuel n'exposant que l'exercice d'un choix et l'expression d'un plaisir mutuel, c'est-à-dire sans qu'il n'y ait de victime, est défini non pas comme pornographique mais comme "érotique". Par contre, toute description d'une forme quelconque de victimisation (p. ex., douleur, humiliation) est définie comme "pornographique".

Nous n'avons abordé ici que quelques types de définitions et, avant de passer à l'approche qui sert de fondement à la plupart des travaux basés sur la recherche, nous tenons à souligner que les problèmes de définition ont été examinés à fond par d'autres (cf. Brown, 1981; Bullough et Bullough, 1977; Check, 1978; Gray, 1982; Kline, 1981; Lederer, 1980; Malamuth et Donnerstein - 1984; Martin, 1978; McCormack, 1984; et Zillman et Bryant, 1982).

Pour résumer, voici ce que McCormack dit des définitions proposées à ce jour:

> "Les auteurs n'arrivent pas à s'entendre sur ce qu'est la pornographie comme genre distinct (le profane), ni sur la façon dont elle diffère des graffiti et d'autres formes de profane. Ils ne s'entendent pas non plus sur le sens philosophique ou social à lui donner." (1984, p. 33)

Passons maintenant à une dernière catégorie de définitions plus précises que celles avancées dans d'autres travaux. Le risque que comporte la précision tient à ce que la définition peut devenir tellement limitée qu'elle ne saurait s'appliquer à d'autres formes de pornographie.

La plupart des rapports qui décrivent des recherches menées selon des méthodes scientifiques ne posent pas de problèmes aussi épineux pour l'analyste qui en fait la critique. Par exemple, dans le cadre d'une

expérience contrôlée, lorsque le chercheur manipule des variables pour en examiner les effets sur d'autres variables, il a en main un outil pratique: la définition opérationnelle. Ainsi, les termes sont définis en toute logique par les opérations du chercheur qui les étudie. Par exemple, une étude des effets qu'a sur l'amour-propre de jeunes adultes l'exposition à la pornographie nous en dit très peu sur les "effets", "l'exposition", la "pornographie", "l'amour-propre" ou les "jeunes adultes". Ce n'est que lorsqu'on nous présente une définition précise des termes utilisés dans une étude donnée que nous sommes en mesure de vraiment comprendre la recherche. Si le chercheur définissait la "pornographie" comme un film ne présentant que des images au ralenti d'oiseaux en plein vol, notre évaluation critique n'en serait pas du tout la même que si elle était définie comme un film ne présentant que des scènes décrivant divers actes sexuels bien définis mettant en cause des groupes d'hommes et de femmes et des enfants des deux sexes âgés de sept à dix ans.

En d'autres termes, c'est la description du film ou de son contenu (c'est-à-dire les stimuli) qui représente la définition opérationnelle ou de travail de la "pornographie".

Nous nous étendons sur ce point de façon à attirer l'attention sur l'amplitude des problèmes auxquels est confronté quiconque essaie de trouver un sens aux écrits sur la pornographie.

Dans le cadre de notre analyse, nous avons constaté un fait troublant. En effet, certains théoriciens et analystes, auteurs des écrits souvent les plus soutenus, les mieux documentés et les plus convaincants sur la question, semblent en être arrivés à des conclusions disparates, sinon incompatibles.

Comment peut-on s'attendre du lecteur moyen qui se fie aux experts à ce qu'il concilie des affirmations aussi contradictoires que:

> "Aucune preuve solide sur les effets nocifs de la pornographie ne semble justifier la tendance actuelle vers la suppression des formes extrêmes de la pornographie." (Gray, 1982)

et

> "Les chercheurs ont démontré, par exemple, qu'une exposition de quelques minutes seulement à des images pornographiques violentes, comme des scènes de viol et autres formes de violence sexuelle contre les femmes, peut entraîner des attitudes et un comportement antisociaux." (Donnerstein et Linz, 1984)

Quel sens le lecteur doit-il donner à des conclusions aussi incompatibles en apparence que:

> "La recherche démontre que la pornographie violente a des effets antisociaux qui n'ont pas été observés avec l'exposition à du matériel de nature purement sexuelle." (Stock, 1984, p. 2)

et

> "Rien ne prouve systématiquement que les gens copient ce qu'ils ont vu ou lu dans du matériel pornographique. Au contraire, tout semble indiquer que les comportements sexuels une fois établis sont tout aussi difficiles à modifier que toute autre habitude sociale et que, de plus, de puissants mécanismes inhibitifs nous font nous conformer aux normes culturelles." (McCormack, 1984, p. 36)

Ces résultats ont été obtenus en dépit du fait que les auteurs aient fondé leurs arguments et leurs conclusions sur les mêmes rapports de recherche. Lorsqu'une telle situation se produit dans un domaine d'étude où il existe des définitions plus précises, l'analyste doit alors consulter le document initial qu'il évaluera personnellement.

Il faut procéder aussi de cette façon pour la bonne raison que nombre d'auteurs dans des domaines autres que les sciences sociales encouragent le lecteur à accepter leurs arguments fondés sur "les résultats qui se dégagent de recherches effectuées par des scientifiques". Les chercheurs doivent prendre au sérieux les arguments fondés sur des faits scientifiques, qu'ils aient été bien ou mal interprétés, et les contester le cas échéant.

Avant de passer à un autre point, il serait bon de rappeler qu'il faut situer la pornographie dans un contexte plus vaste.

> "Je ne pense pas que la plupart des représentations sexuelles soient mauvaises en elles-mêmes tout simplement parce qu'elles sont ridicules, qu'elles illustrent la violence ou qu'elles ne correspondent pas à la vie sexuelle "réelle" de la majorité des gens ou même parce qu'elles pourraient façonner la réalité... L'objectification, la dominance, la soumission, la concurrence, l'absence d'amour et la douleur peuvent être des composantes du sexe. Certaines personnes peuvent préférer les supprimer dans leur vie sexuelle et d'autres, prendre plaisir à les exprimer. La pornographie révèle des choix, qu'il y ait ou non exploitation, qui n'ont rien à voir avec son existence. Elle peut apprendre au consommateur ce qu'il aime, mais également ce qu'il n'aime pas." (Gray, 1982, p. 394)

Le problème du langage

> "Alors, vous devriez dire ce que vous pensez", poursuivit le Lièvre de Mars. "C'est ce que je fais", dit Alice, très vite; "Enfin... enfin, je pense ce que je dis..., c'est la même chose n'est-ce pas?"
>
> Lewis Carroll (C Dogson)
> Alice au pays des merveilles, chap. 7

Le sociologue ne devrait pas s'étonner, mais il s'en étonne inévitablement, que la recherche une fois dans l'arène publique soit souvent mal comprise, toujours simplifiée à l'extrême et, à l'occasion, déformée de façon délibérée pour faire valoir ou réfuter des arguments.

Cela illustre clairement le problème que pose l'utilisation de langages différents. Il faut se conformer à des conventions qui sont le résultat d'années de discussions sur la philosophie de la science et sur l'application de la méthode scientifique. Ainsi, ceux qui se livrent à la recherche peuvent par la même occasion se familiariser avec un nouveau langage - celui de la science. Dans un domaine où la rigueur, la précision et un choix judicieux des termes doivent dominer, le profane est souvent confronté à des circonlocutions arides, techniques ou nébuleuses alors qu'il s'attendait à des énoncés clairs

à l'appui de quelque "vérité". Les scientifiques, les décisionnaires et le public en quête d'information ont sincèrement tenté de trouver des moyens d'atténuer ce problème de langage. Au cours des dernières décennies, les scientifiques ont entrepris d'interpréter leurs recherches et d'en préciser les limites afin qu'un public plus vaste y ait accès. Il s'agit là de l'un des principaux obstacles. C'est aller à l'encontre du but recherché que d'essayer de faire valoir et de vendre un produit (la recherche) dont on ne cesserait de faire ressortir les limites. La patience et l'ingéniosité peuvent toutefois venir à bout de difficultés qui autrement risqueraient d'être insurmontables pour ceux qui voudraient en connaître davantage sur des questions importantes.

Pourquoi alors est-ce un problème majeur dans le débat sur la pornographie?

Premièrement, au fur et à mesure qu'un débat sur toute question sociale intéresse un public de plus en plus vaste, celui-ci cherche à s'informer auprès d'experts. À mesure que le débat s'échauffe, le désir d'être informé se fait plus pressant. Il est alors fait appel à des documents de recherche dont le contenu ne convient pas aux circonstances. Le chercheur est appelé à se prononcer de façon claire et définie sur des énoncés qui ne sont ni clairs ni définis: "Oui ou non, pour ou contre, dans quelle mesure?"

Étant donné qu'il est rarement possible de formuler une question d'une façon qui permette au chercheur d'y répondre sans équivoque, toutes les parties intéressées en ressentent inévitablement un sentiment de frustration. Malheureusement, comme dans le cas du débat sur la pornographie, de nombreuses conséquences néfastes s'ensuivent. Des hypothèses sont posées ou acceptées comme telles sans faire l'objet d'un examen serré. Les experts sont appelés à donner leur avis sans pour autant être tenus d'expliquer les limites de leurs recherches. Les écrits présentés par des experts dans l'arène publique sont invoqués pour étayer ou réfuter des arguments. Une telle situation ne

peut que semer la confusion et entraîner l'élaboration d'une politique sociale non éclairée et sans valeur à long terme.

Deuxièmement, à mesure que le débat devient plus passionné, les positions se polarisent et se durcissent, les participants se divisent en camps adverses, sans pour autant avoir l'information voulue ou se laisser guider par les règles qui devraient s'appliquer dans un tel cas, et le langage utilisé peut être impropre ou mal interprété. Par exemple, le scientifique peut écrire: "Les résultats ne sont pas concluants", "Les effets sont négligeables", "L'augmentation notée n'était pas significative", etc., lorsqu'il présente un rapport de recherche. En s'exprimant ainsi, il adopte un langage précis, conforme aux conventions qui régissent la méthode scientifique. Si le rapport de recherche portait sur "Les effets de la caféine sur la productivité des fonctionnaires", il est peu probable que le langage serait considéré comme particulièrement provocateur. Par contre, lorsque de tels énoncés ont été faits dans des écrits portant sur la pornographie, il est arrivé que le lecteur réagisse brutalement. Si la pornographie est susceptible de causer ou d'entraîner des torts, alors des termes comme "négligeables", "non concluants" ou "peu significatifs" perdent leur sens. Dans ces cas, le scientifique n'écrit pas que la pornographie ne cause pas, à n'en pas douter, de torts; que tel n'a jamais été ou ne sera jamais le cas; qu'il ne se présente pas de circonstances dans lesquelles elle pourrait en causer; que ce qu'il avance ne peut être mis en doute. Il ne fait qu'interpréter les preuves qu'il a devant lui.

Même dans les circonstances les plus favorables, il est difficile d'expliquer ou de respecter cette distinction. Elle demeure néanmoins essentielle compte tenu de certains des arguments qui caractérisent le débat actuel. "Nous vous disons craindre que la pornographie pousse au viol, au meurtre et à des actes répréhensibles de toutes sortes, qu'elle soit l'une des grandes causes de la dégradation, de l'exploitation et de l'oppression dans notre société et qu'elle soit même un symptôme de la déchéance morale de notre pays, et vous utilisez des termes comme "négligeables" lorsque vous parlez de ses effets!"

La réponse, aussi indigeste qu'elle soit, est "oui". Tant que les questions ne trouveront que des réponses insatisfaisantes (p. ex., "Les données dont nous disposons à ce jour ne nous permettent pas de supposer que..."), que les chercheurs ne pourront y répondre avec certitude ou qu'elles ne seront pas formulées de façon à être d'un certain secours, le problème du langage persistera.

Troisièmement, les écrits dans ce domaine tendent à être soit "mortellement ennuyeux" soit "délibérément choquants". Bien que diverses hypothèses aient été avancées pour expliquer ce curieux phénomène, elles continuent à relever de la spéculation.

La plupart des travaux des sociologues semblant tomber dans la première catégorie, il est juste de supposer que les règles qui régissent la forme et le contenu des rapports de recherche, invoqués dans les milieux professionnels, permettent d'améliorer le langage utilisé. Par contre, seule la loi dicte à l'idéologue ce qu'il doit dire ou la façon dont il doit s'exprimer. Les choses se compliquent encore lorsqu'on a affaire à un sociologue idéologue, c'est-à-dire à celui qui a une formation en sciences sociales et qui, à un moment donné, s'est "politisé" en questions sociales. Ce sont ses écrits qui sont les plus difficiles à analyser, non seulement parce qu'il n'annonce pas sa position, mais aussi parce que l'analyste doit toujours supposer que l'objectivité l'emporte lorsqu'il y va des écrits d'un sociologue. Reiss (1981), par exemple, a découvert que les idéologies, sauf celles qui s'appliquent à la science, faussent les vues du public dans le débat sur la pornographie.

Il ne faudrait pas s'y méprendre: nous ne voulons pas dire qu'on essaie de tromper délibérément ou de fausser les résultats des recherches. La tâche de l'analyste consiste à déterminer si des idées préconçues n'influent pas systématiquement sur la recherche ou le compte rendu qui en est fait. De telles idées préconçues pourraient en effet être à l'origine de conclusions erronées ou d'hypothèses qui outrepasseraient les limites à respecter pour préserver la validité interne ou externe de la recherche.

Nous pourrions être taxés de négligence si nous n'abordions pas, à cette étape-ci de notre étude, un facteur qui peut avoir des répercussions dans le domaine des sciences sociales. Il s'agit des scrupules qu'éprouve de temps à autre le monde scientifique à parler de certains sujets considérés comme "dangereux" ou "tabous", scrupules qui pourraient expliquer pourquoi les écrits sur la pornographie ne sont pas uniformes et n'entrent pas tous dans la même catégorie.

Koestler (1973), par exemple, a étudié les effets de ce type de scrupules à l'égard d'une théorie avancée dans le domaine des sciences naturelles - le lamarckisme. La perception extra-sensorielle, les états de conscience modifiés, etc., sont autant d'exemples de sujets déjà considérés comme "tabous", mais qui ont fini par acquérir une certaine respectabilité dans le monde scientifique. A un moment donné, la pornographie était considérée comme un sujet dangereux en début de carrière. Il se pourrait que l'un des effets du rapport de la Commission présidentielle américaine (1970) ait été de rendre les recherches dans ce domaine moins dangereuses et plus acceptables. Il est toutefois raisonnable de supposer que les théoriciens continuent à s'interroger quelque peu sur l'à-propos de la pornographie en tant que sujet d'étude. Certains chercheurs choisissent délibérément de se lancer dans ce domaine. Nous ne savons pas au juste ce qui influe sur leur choix, mais il ressort de discussions avec des sociologues qui ont mené ou continuent à mener des recherches dans ce domaine, qu'un des éléments en cause serait la volonté de participer fréquemment et activement à des discussions publiques plus vives que des colloques réunissant des étudiants. Comme chaque personnalité publique le sait, le caractère désordonné de tout débat entourant une question sociale chargée d'émotion ébranle sérieusement les forces du vétéran même le plus aguerri. D'autres chercheurs encore font preuve d'une prudence ou d'un zèle excessifs dans la conduite ou le compte rendu de recherches.

Si nous avions eu à étudier un sujet mieux défini, ce problème ne se serait pas posé. Cependant, si, lorsqu'il interprète des travaux de recherche pour en informer le public, le sociologue doit être très

prudent, il doit également se montrer excessivement attentif à toute réaction hâtive et à toute mauvaise interprétation de ses résultats.

Quatrièmement, l'un des grands problèmes qui se posent pour quiconque écrit quoi que ce soit dans ce domaine concerne la nature de notre langage comme tel. Nous n'avançons rien de nouveau ici; en effet, nombreux sont ceux, des freudiens aux féministes, qui ont attiré l'attention sur les préjugés sexuels et souvent même sexistes dont est imprégné notre langage (cf. Grecas et Bibby, 1976). Dans les écrits sur la pornographie, ce problème prend d'autant plus d'importance qu'il s'agit d'une question qui préoccupe véritablement de nombreux Canadiens. Ils ne veulent donc pas qu'elle soit prise à la légère. L'auteur doit par conséquent choisir la terminologie avec prudence et éviter les jeux de mots involontaires, les doubles sens et les plaisanteries de mauvais goût qui pourraient détourner l'attention des points sérieux présentés.

Ainsi, de nombreux écrits "mortellement ennuyeux" semblent souvent guindés, incohérents et maladroits, les mots et les expressions d'usage courant en étant éliminés.

Par contre, ceux qui désirent faire passer des messages puissants sont libres d'utiliser ce langage et d'attirer l'attention sur le fait qu'il est indicatif des préjugés sexistes dont sont "farcies" notre langue, nos images et notre culture. Cela ne veut pas dire pour autant que ces auteurs font preuve d'un sérieux moindre en la matière; nous ne voulons qu'essayer d'expliquer ce qui semble être un manque de représentation adéquate de la recherche dans les discussions entourant la pornographie. Le problème est d'autant plus compliqué que les recherches font ressortir des différences marquées, selon le sexe de l'auteur, dans le langage utilisé pour décrire des expériences sexuelles (Hood et Hall, 1980).

Il n'est donc pas surprenant, si nos hypothèses sont fondées, qu'on se fie abondamment aux sources secondaires, aux interprétations des travaux de recherche ou aux auteurs qui savent s'affranchir des con-

ventions régissant la méthode scientifique lorsqu'ils font oeuvre de vulgarisation. Par conséquent, ce sont souvent les écrits "mortellement ennuyeux" qui, en dépit des problèmes de langage, contiennent les renseignements les plus utiles à la prise de décisions.

Enfin, nous avons délibérément omis de parler de la confusion entourant la question de l'"obscénité", des nombreuses circonstances dans lesquelles les termes sont utilisés de façon interchangeable ou considérés comme distincts de ceux utilisés lorsqu'il est question de pornographie. Bien que nos recherches aient été orientées de façon à permettre l'identification des écrits se rapportant à l'obscénité, nous retiendrons aux fins de la présente étude notre définition de travail du terme "pornographie". Rien ne nous sert en effet à ce point d'ajouter à la confusion qui règne déjà (Voir Bosmajian, 1978; McCormack, 1983). En somme, nous n'avons abordé que quelques-unes des difficultés qui semblent découler du problème de langage. Nous le soulignons pour fournir un contexte au style de notre exposé et pour justifier partiellement notre tentative de présenter de façon cohérente ce pot-pourri de "documents".

La nouvelle génération d'écrits sur la pornographie

Avant d'entreprendre une étude exhaustive d'un ensemble de documents, il est de rigueur d'identifier et d'énumérer quelques "mots clés" qui permettront à l'analyste de repérer, de rassembler et de colliger les documents pertinents pour évaluation. En outre, le chercheur tente de repérer les travaux qui résument les connaissances acquises à ce jour (p. ex., articles, bibliographies, de façon à avoir une vue d'ensemble des questions qui composent son domaine d'étude. Dans la plupart des cas, cette pratique s'est avérée utile et instructive. Dans le cas qui nous intéresse, elle s'est avérée déroutante. Bien que nous ayons déjà énuméré quelques raisons qui expliqueraient l'état apparemment chaotique des "écrits" sur les effets de la pornographie, il convient d'en mentionner quelques autres.

Manifestement, une génération entièrement nouvelle d'écrits a vu le jour depuis la publication aux États-Unis en 1970 du rapport de la Commission présidentielle sur l'obscénité et la pornographie. Comme nous l'avons déjà dit, nous avons relevé plus de 500 titres de documents publiés depuis 1975 sur l'une ou l'autre des questions censées se rapporter à la pornographie. Comme toute nouvelle génération, la présente, bien qu'ayant conservé bon nombre des traditions de la précédente, a adopté un style nettement distinctif dans bon nombre de ses écrits et n'a pas nécessairement mis l'accent sur les mêmes problèmes.

Parmi les traditions conservées, mentionnons: l'utilisation de méthodes de recherche comme outil d'enquête; l'étude de documents publiés; l'annotation de bibliographies résumant les travaux pertinents; et la rédaction d'articles pour exposer des théories.

Les différences de style et d'objet sont souvent radicales et toujours difficiles à concilier quand il s'agit de réaliser une étude critique constructive. Par exemple, un article sur l'étude d'une idéologie représente une tâche bien différente pour l'analyste qu'un article dans lequel est prônée une idéologie particulière. Nous sommes équipés pour étudier le premier type d'article, mais pour des raisons qui devraient être évidentes, nous sommes professionnellement peu disposés à étudier le deuxième type. Certaines des différences stylistiques que nous avons trouvées affligeantes dénotent, à notre avis, l'enthousiasme de l'auteur et son engagement face à une position donnée.

Dans certains cas, des articles ont été rédigés sous couvert d'évaluation objective; des conclusions ont été tirées par inférence grossière de données qui ne les étayent ni ne les justifient absolument pas; des données, des études, voire de vastes segments de connaissances ont été mis de côté parce qu'ils ne cadraient pas avec une position donnée; ou encore les chercheurs ont, selon leur sexe, mis en doute la crédibilité ou le caractère généralisable de certains travaux de recherche.

De crainte de donner l'impression que les fanatiques abondent dans ce domaine, nous nous devons de préciser que même les chercheurs les plus

expérimentés peuvent laisser leur enthousiasme l'emporter sur leur esprit critique. Cela se produit de toute évidence dans tous les domaines et la plupart des chercheurs n'y ont pas échappé à un moment ou à un autre de leur carrière. Heureusement, leurs confrères les ramènent habituellement vite à la raison. Lorsque nous avons examiné les documents les plus récents sur la pornographie, toutefois, l'absence notable d'un processus analogue appliqué strictement, uniformément ou logiquement, nous a particulièrement inquiétés.

Une différence marquée dans l'orientation des écrits récents est le fait qu'on ait essayé d'utiliser des femmes comme sujets de recherche. De nombreux critiques ont fait ressortir que l'utilisation exclusive dans les recherche de sujets mâles ou de couples mariés pouvait en fausser les résultats et certains ont même soutenu qu'il était nécessaire d'étudier les femmes indépendamment des hommes (cf. Cantor et al, 1978; McCormack, 1978; Schmidt, 1975). Bien que certains progrès aient été réalisés en ce sens, il demeure que les recherches font appel à un nombre disproportionné d'hommes qui sont, pour la plupart, des étudiants (McCormack, 1984).

Enfin, les nouveaux écrits diffèrent des anciens sur le plan de la focalisation du fait qu'ils portent en grande partie sur les dangers potentiels de la pornographie. Plus précisément, une bonne partie de ces travaux s'inspirent d'analyses visant à prouver que l'exposition à la pornographie a un effet nocif sur le comportement masculin. Cela pourrait également expliquer en partie l'absence de recherches qui permettraient de parfaire nos connaissances sur les femmes et la pornographie. Comme Gray (1982) le faisait toutefois ressortir, les questions sont maintenant basées sur l'hypothèse selon laquelle:

> "La recherche dans le domaine de la pornographie a essentiellement pour objet de déterminer s'il y a un lien entre l'exposition à la pornographie et à des thèmes sexuellement violents et la violence sexuelle ou une plus grande tolérance de la société face à celle-ci." (p. 389)

Il est cependant nécessaire, comme l'a fait Dienstbier (1977), de faire preuve de prudence:

> "Notre évaluation des effets de l'exposition à la violence et à du matériel sexuellement explicite devrait reposer essentiellement sur les données existantes. Toutefois, si notre perception de l'humanité et des croyances n'est pas fondée sur ces données, nous avons alors le droit, voire l'obligation, de nous interroger sur la validité de ces données et l'objectivité de ceux qui les ont recueillies et interprétées, sans oublier toutefois que notre interprétation pourrait elle aussi être empreinte de préjugés. Mais peu importe la façon dont nous concilions et interprétons les données existantes, nos conclusions n'auront de sens que si nous tenons compte de la nature inhérente de l'être humain au sujet duquel nous faisons des suppositions de même que des forces puissantes de la culture humaine." (p. 186)

Le matériel pornographique

> "On s'entend pour dire que la ligne de démarcation entre la paillardise et la pornographie n'est plus aussi nette qu'elle l'était, que les restrictions (personnelles ou imposées par l'État) ne sont plus aussi opérantes qu'elles l'étaient à l'égard de la violence envers les femmes et qu'il existe un marché rentable pour un type de pornographie sado-masochiste qui a le caractère immédiat du fait inédit plutôt que du roman. La qualité, sinon la quantité, du matériel pornographique a changé." (McCormack, 1980, p. 47 et 48)

Laissons de côté pour l'instant toute définition (universellement) uniforme de la pornographie, de l'érotisme ou du contenu sexuel. Examinons plutôt dans quelle mesure les écrits existants étudient les notions selon lesquelles la pornographie occupe plus de place qu'auparavant dans les médias, et le matériel dans lequel il existe un lien entre le sexe et la violence (notamment envers les femmes et les enfants) constitue une part plus importante de la pornographie offerte sur le marché. Comme Check et Malamuth (1983) l'ont sontenu:

> "Une hypothèse importante qui sous-tend les vues féministes de la pornographie, et de ses répercussions sociales, est que les femmes y font l'objet d'énormément de violence." (p. 16)

Bien qu'on ne sache pas au juste ce que l'auteur entend par "énormément", il demeure néanmoins essentiel que toutes les hypothèses

invoquées dans la discussion de la pornographie soient examinées et étayées. C'est pourquoi une série d'approches (analyse du contenu) et de médias (matériel imprimé, photographies, illustrations, bandes dessinées) sont analysés ici.

Ces travaux doivent en outre être examinés dans le contexte des changements sociaux. L'on pourrait s'attendre, par exemple, à des changements radicaux étant donné la participation accrue des femmes à la main-d'oeuvre active et l'acceptation plus généralisée des activités sexuelles extramatrimoniales.

Annant (1976) a comparé des nouvelles contemporaines (publiées dans des magazines produits par des femmes et s'adressant à celles-ci) à des thèmes relevés en 1958. En général, bien que les caractéristiques spécifiques des protagonistes se soient modernisées (p. ex., statut, emploi, âge), l'histoire continue d'aboutir le plus souvent aux modèles traditionnels. Par contre, dans les nouvelles plus récentes, il n'était plus fait allusion aux films pornographiques et aux sex-shops. Anasagasti et al (1977) en sont arrivés à des résultats analogues après avoir analysé des romans-photos espagnols. Les termes romantiques prédominaient, les femmes étaient décrites comme provocantes et les conflits étaient résolus par le mariage. Cela, soulignent les auteurs, à une époque de participation croissante de la femme à la population active du pays.

Gair et Hurowitz (1976) ont procédé à une analyse des thèmes et du contenu de 100 articles du type "confession" et ont comparé leurs résultats à ceux d'une analyse effectuée en 1966. Ils ont noté peu de différences dans le pourcentage du contenu sexuellement explicite ou dans le sexe du narrateur. Les auteurs en sont arrivés à la conclusion que ce type de magazine continue à favoriser la morale traditionnelle, c'est-à-dire le mariage et la vie de famille plutôt que la pleine responsabilité et le choix.

Dans le cadre d'une analyse du contenu érotique de romans français décrivant la femme américaine, Huvos (1976) fait état d'un changement

négatif important après les années 60. Les femmes ont de plus en plus tendance à être décrites comme perverties, dépravées, nymphomanes et lesbiennes. L'auteur explique ce résultat par un sentiment anti-américain. Autrement dit, il ne traduit pas un changement dans les attitudes sexuelles ou le comportement des auteurs ou du public, mais bien dans l'orientation politique.

Pour ce qui est du matériel plus précisément pour "adulte", Malamuth et Spinner (1980) ont analysé la représentation de la violence sexuelle dans les illustrations et les bandes dessinées de deux magazines populaires pour hommes (Playboy et Penthouse, juin 1973 - décembre 1977). Ils en sont arrivés à la conclusion que le contenu de ce genre avait augmenté, mais n'excédait pas 10 % de toutes les bandes dessinées et 5 % des photographies ou illustrations. Cette étude est souvent citée comme preuve de la violence accrue dans la pornographie. Des critiques ont toutefois fait ressortir que cette augmentation apparente est à la fois minimale et marginale et qu'elle pouvait s'expliquer par d'autres variables (Gray, 1982; McCormack, 1984). Gray (1982), par exemple, a fait observer que selon les critères de violence sexuelle de Malamuth et de Spinner, le sadomasochisme était:

> "...une forme d'expression sexuelle entre adultes consentants, qui ne dénote pas nécessairement soit exploitation des femmes soit violence envers celles-ci..." (p. 338)

En outre, elle suggère que l'augmentation notée par Malamuth et Spinner pourrait s'expliquer simplement par des modes changeants d'expression sexuelle (Gray, 1982).

Dietz et Evans (1982) ont classifié selon leur contenu 1 760 photographies de couvertures de magazines pornographiques hétérosexuels. Par rapport à 1970, où seules des femmes étaient photographiées sur la majorité des pages couvertures, 10,7 % seulement entraient dans cette catégorie en 1981. Quant aux images n'entrant pas dans la norme, 17,2 % des pages couvertures représentaient, en 1981, des scènes d'asservissement ou de domination, 9,8 % des scènes de groupe et 4,4 % des travestis ou des transsexuels.

Palmer (1979) a découvert à la suite d'une analyse du contenu de 100 bandes dessinées pornographiques que les femmes sont décrites comme ayant à peu près les mêmes appétits sexuels que les hommes et que leurs fantaisies sexuelles sont représentées et comblées de la même façon. Bien que des comportements sexuels légalement ou moralement déviants aient été représentés, généralement parlant, la sexualité "normale" prédomine, l'accent étant mis sur un comportement adulte monogame et hétérosexuel.

Smith (1976) a étudié quelque 428 livres de poche américains destinés aux adultes et a conclu que bien que les scènes de nature sexuelle soient plus nombreuses depuis 1969, elles avaient habituellement peu de rapport avec l'intrigue.

Gerbner et Gross (1976, a et b) soutiennent qu'une analyse détaillée du contenu du message projeté par les médias est la méthode parfaite permettant d'en prédire les effets sur les attitudes et le comportement du spectateur. Cependant, il ne faut pas oublier la mise en garde formulée par McCormack à cet égard:

> "Il n'a pu être démontré si les gens, jeunes ou vieux, imitent vraiment ce qu'ils voient à la télévision; et, le cas échéant, pourquoi ils imitent certaines formes de comportement plutôt que d'autres." (1984, p. 9)

La nature complexe des effets sur la réaction du spectateur des variations, même les plus minimes, du contenu ou du contexte, est peut-être une des questions les plus compliquées qu'étudient les chercheurs; ils sont d'ailleurs loin de l'avoir bien comprise. Carducci et al (1978) ont découvert que les caractéristiques de la personne stimulus présentée dans le matériel pornographique peuvent influer sur le jugement du spectateur. Dunwoody et Pezdek (1979) en se servant du matériel pornographique le plus élémentaire (photos) ont noté des différences qu'ils ont attribuées à des micro-variables comme les vêtements et la position. Dans leurs conclusions, High et al (1979) laissent entendre que le matériel présenté sous forme d'images en noir et blanc suscite des réponses semblables à celles obtenues avec du matériel en couleur. Certains chercheurs, afin d'assurer une structure systématique

aux stimuli présentés comme matériel érotique ou pornographique dans le cadre de leurs études, ont cherché à éviter ces problèmes en produisant leur propre matériel (Malamuth et Check, 1980).

Non seulement nous ne savons pas vraiment comment les variations au niveau des stimuli influent sur les consommateurs, mais nous ne comprenons pas très bien les effets qu'a sur ces perceptions le contexte dans lequel est placé le spectateur.

Pour éviter la kyrielle des premiers écrits consacrés à ce problème (cf. Tannenbaum, 1970), contentons-nous de signaler que de nombreuses variables ont récemment été désignées comme influençant directement la réponse du spectateur aux stimuli pornographiques: nous retrouvons entre autres les instructions données avant le visionnement (cf. James et Joe, 1980); l'imposition de restrictions arbitraires en fonction de l'âge aux stimuli (Zellinger et al, 1975); la simple désignation de matériel quelconque comme étant pornographique (cf. Pincus et Waters, 1976); les variables de la personnalité du spectateur comme ses sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel (cf. Schill, 1975; 1980); l'éventail et la nature des fantasmes du spectateur (cf. Crépault et Couture; 1980); (Abramson et Mosher, 1979); le sexe du spectateur ou même l'étape du cycle menstruel (cf. Schreiner-Engel et al, 1981).

Comme l'ont signalé Able et al (1981) dans d'autres écrits, la complexité de l'interaction de variables indépendantes avec des catégories de classification (p. ex., groupes diagnostiques) complique les choses. Bref, il n'existe pas de solution simple. Pourtant, si nous ne comprenons pas la nature multidimensionnelle de l'expérience de l'exposition d'un individu à la pornographie, tout effort visant à comprendre le rapport causal sera voué à l'échec. Par exemple, puisque nous devons tenir compte de variables aussi étranges que la mesure dans laquelle la "pilule" influe sur le cycle menstruel et fait varier le niveau de l'excitation face à des stimuli pornographiques, nous devons faire preuve de beaucoup de prudence lorsque nous interprétons tout écrit visant à établir des liens complexes entre divers éléments

comme les stimuli pornographiques et le comportement violent (Abramson et al, 1976).

Il ne faut pas oublier que nous traitons actuellement des multiples variables au chapitre du contenu et du contexte qui influent sur les stimuli et la réponse du spectateur. Il est encore plus difficile de tenter d'étudier les variables qui touchent plus directement au problème des processus complexes qui entrent en ligne de compte lorsque des stimuli précis entraînent des changements de comportement. Comme le signalent Check et Malamuth (1983);

> "Plus précisément, il faut procéder à des recherches plus poussées sur les processus intermédiaires qui pourraient influer sur le rapport qui existe entre l'exposition à la pornographie et les changements de comportement." (p. 43)

Toute étude des écrits portant sur les "effets" des stimuli pornographiques doit également tenir compte de l'uniformité des conclusions présentées dans les travaux de recherche en ce qui a trait à l'aptitude du répondant à dominer volontairement son propre niveau de stimulation sexuelle. (Crépault et Couture, 1980). De plus, comme l'ont indiqué Hoon et al (1977), on ne distingue pas toujours clairement l'excitation sexuelle des autres états d'excitation (comme l'anxiété) qu'un spectateur éprouve en réponse au matériel pornographique.

Comme Schachter (1971) et d'autres chercheurs l'ont clairement démontré, un état d'excitation physiologique poussera un sujet à le classer en fonction d'une émotion quelconque: colère, joie, etc. En d'autres mots, l'excitation physique en soi est, dans l'ensemble, un état "neutre" tant qu'il n'a pas été qualifié. Les qualifications qui décrivent une "émotion" proviennent de connaissances ou de signaux que l'on retrouve dans l'environnement du participant. Bien que ce processus semble complexe à en juger par le résumé présenté dans notre étude, il est essentiel à la compréhension d'une bonne partie de ce qui se produit au cours de travaux de recherche en laboratoire sur la pornographie.

Étant donné la difficulté que nous éprouvons à identifier les variables qui influent sur notre évaluation de ce qui est pornographique, pour ne rien dire de l'aspect quantitatif, il ne faut pas s'étonner de ce que nous nous inquiétions de la tendance de nombreux chercheurs au cours des dix dernières années à se livrer à des expériences toujours plus complexes. Bien que des efforts plus systématiques soient actuellement en cours afin d'élargir notre base de connaissances (cf. Freund, 1978, sur les échelles de valeurs érotiques; Houston et Houston, 1974, dans leur travail sur l'analyse du jugement; Knipe, 1978, sur l'analyse sémantique des stimuli pornographiques; Mosher et autres sur les sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel comme variable influant sur la situation; et Storms, 1980, 1981, sur l'évaluation des processus développementaux qui permettent plus tard de juger quels stimuli sont érotiques), nous nous devons d'encourager les futurs chercheurs à étudier les variables les plus fondamentales influant sur les réponses du spectateur.

Nous sommes donc confrontés à la conclusion désespérante que ce qui est jugé pornographique est lié à un ensemble complexe de variables pour lesquelles il n'existe pas encore de cadre d'intégration théorique (Trigg et Reinhart, 1979).

PARTIE II

ANALYSE DES ÉCRITS SUR LA PORNOGRAPHIE

ANALYSE DES ÉCRITS SUR LA PORNOGRAPHIE

Aperçu général

Au cours des pages précédentes, nous avons tenté d'identifier un certain nombre de thèmes qui nous semblaient essentiels à l'élaboration d'une optique dans laquelle nous pourrions décrire et évaluer les divers écrits sur les effets de la pornographie. Les explications fournies doivent rester, pour la plupart, du domaine de la spéculation; il s'agit d'une explication partielle de la confusion actuelle qui semble caractériser un grand nombre de ces travaux.

Il nous faut maintenant présenter ces ouvrages sous une forme qui nous permettra de mieux assimiler les nouveaux arguments avancés sur la pornographie au cours de la dernière décennie. À cet effet, les écrits sur ce sujet seront répartis en trois grandes catégories selon l'aspect étudié:

1. la société
2. les participants
3. les consommateurs

Il est évident que notre méthode de travail est peu orthodoxe; en effet, nous avons fait précéder la discussion des questions qui semblent influencer le type et l'orientation des travaux dans ce domaine d'une description de ces documents. Ce n'est qu'après mûre réflexion que nous avons choisi cette méthode. Comme on le verra, cette décision a été largement influencée par les écrits étudiés et par un désir de faire connaître l'état actuel des choses dans ce domaine. Ainsi, la partie qui suit renferme une description des textes étudiés dans le cadre de notre processus d'examen. Toutefois, nous nous éloignons ici encore des méthodes établies puisque, dans une bonne partie de ce travail, nous reprendrons les termes mêmes de l'auteur. Nous ne sommes pas particulièrement satisfaits de devoir nous abstenir d'apporter des jugements critiques détaillés à cette étape du rapport; cette façon de procéder s'est simplement révélée nécessaire. Nous avons décidé de

l'adopter pour deux grandes raisons. Tout d'abord, nombre d'auteurs présentent dans leurs ouvrages une idéologie particulière, une opinion non documentée ou un mélange d'opinions et d'extraits d'autres documents simplifiés à l'extrême. L'analyste peut alors disconvenir d'une idéologie ou d'une opinion ou, faute de recherches qui lui permettraient de critiquer de façon constructive la position adoptée par l'auteur, signaler systématiquement que rien ne justifie l'interprétation avancée par ce dernier.

Ensuite, même dans les meilleures conditions, les travaux de recherche aboutissent à des résultats loin d'être parfaits. Chaque étude a ses propres limites et la comparaison de diverses analyses suscite de vives controverses dans les débats scientifiques. Comme nous l'avons indiqué plus tôt, la recherche sur la pornographie semble être hantée par une variété de facteurs qui rendent cette étude plus problématique que celle d'autres domaines. Il nous faudrait rédiger plusieurs volumes de critiques et le lecteur aurait à faire preuve d'une patience incroyable si nous tentions de disséquer les problèmes techniques que posait chaque document que nous avons étudié. Nous utiliserons à l'occasion un commentaire ou une illustration, mais les problèmes et les limites de la recherche seront étudiés dans un chapitre distinct de cette étude, suivi d'un résumé de nos conclusions.

1. La société
Hypothèses générales

Toute discussion sur la pornographie et ses effets comporte un certain nombre d'hypothèses qui appellent des éclaircissements. Les auteurs de la majorité des études sur la pornographie ayant tendance à utiliser des exemples extrêmes, nombre des considérations les plus fondamentales ne reçoivent qu'une attention minimale, sinon aucune, lors du débat sur ce que nous connaissons ou sur ce qu'il conviendrait que nous fassions. Comme nous l'avons déja signalé, il est difficile de déterminer, lorsqu'on consulte la plupart des documents récents sur la

pornographie, si ces derniers portent sur le visionnement de pornographie, l'assimilation des images projetées, ou sur l'interaction complexe de ces deux facteurs.

On oublie souvent un facteur fondamental, à savoir que la majorité du matériel pornographique (sauf le matériel "artistique") est superficiel, souvent ridicule et illustre, par rapport aux normes communes, un comportement et des attributs physiques atypiques. Que penser de l'état déplorable de la condition humaine si "monsieur tout le monde" croyait que le matériel pornographique même le plus sophistiqué représente la "réalité", selon la définition généralement acceptée de ce terme? (Brown, 1981; McCormack, 1980). Il importe peu, dans ce contexte, que la pornographie soit jugée choquante ou stimulante.

Enfin, bien que les auteurs d'études sur la pornographie l'oublient souvent, il devrait être évident que les adultes capables de fonctionner dans notre société contemporaine distinguent fort bien la réalité du fantasme. Que l'on soit tenu de le rappeler démontre bien que les modèles de comportements humains utilisés dans ce type de travail sont excessivement simplistes.

Le pour et le contre: opinion générale

La discussion sur la pornographie porte habituellement sur les avantages ou les dangers que présente ce type de matériel, à court terme pour le particulier et à long terme pour la société. Bien que la majorité des écrits traite des dangers possibles de la pornographie, certains auteurs ont signalé qu'en général, la pornographie ne nuisait pas à la société et qu'elle pouvait même lui être bénéfique.

Dans son rapport publié en 1970, la Commission présidentielle américaine annonçait, à la suite d'une étude approfondie de la question que, pour la majorité de ses membres, il était impossible de démontrer que la pornographie pouvait nuire au particulier ou à la société et que, de fait, elle pourrait même être bénéfique à titre d'outil d'enseignement. Raboch (1976) est conscient de l'attitude plus permissive

des Nord-Américains envers la pornographie; il signale, après une étude du matériel pornographique, que des renseignements exacts sur des problèmes sexuels que pourrait véhiculer ce type de matériel, permettraient d'aider la population à adopter des attitudes sexuelles saines. Gray (1982) note que la pornographie, abstraction faite des réactions négatives ou positives qu'elle peut provoquer, conserve toujours certaines valeurs puisqu'elle permet au consommateur de décider quelles sont ses formes d'activités sexuelles préférées. Check et Malamuth (1984) en se servant de la théorie de l'apprentissage social ont déduit qu'il serait possible de créer certains contenus pornographiques qui illustreraient les répercussions négatives des mauvais traitements infligés à autrui. Par exemple, on pourrait y parvenir en faisant suivre une scène de viol par les pires conséquences d'un tel acte (la castration par exemple).

English (1980) a fait ressortir l'interprétation psychanalytique selon laquelle on ne peut pas s'attendre de la pornographie qu'elle modifie la nature fondamentale de notre caractère psychique, mais qu'elle serve d'exutoire à une tendance agressive. Cette idée d'une catharsis par personne interposée, grâce à une exposition à des stimuli pornographiques, a été évaluée par McCormack (1984); cette dernière a conclu que bien que les milieux universitaires ne soient pas satisfaits de cette opinion, elle possédait un certain mérite et ne pouvait pas être complètement écartée.

Par ailleurs, selon certains critiques, on accorde à la pornographie une importance excessive compte tenu de ses répercussions réelles ou hypothétiques (cf. Berger 1977; Brown, 1981, Gray, 1982; Housknecht, 1978; McCormack, 1984).

En effet, ils signalent généralement que les études effectuées sur les effets nocifs de la pornographie n'aboutissent jamais à la moindre conclusion et qu'il serait irréaliste de s'attendre à ce qu'il en soit autrement. Pour la majorité, disent les critiques, l'exposition à la pornographie est un événement relativement rare, accidentel et sans importance si on le compare à d'autres facteurs de la vie (comme la

socialisation des rôles sexuels, la violence à la télévision, la colère chez autrui).

En somme, nul besoin d'adopter une position propornographie pour dire qu'on n'a jamais réussi à prouver de façon concluante que la pornographie est nocive tout en soutenant qu'elle peut présenter certains avantages; on peut aller plus loin et faire ressortir les répercussions des mesures visant à contrôler la distribution du matériel pornographique (cf. Berger, 1977). Nombre de critiques perspicaces et consciencieux ont tiré cette conclusion après avoir étudié les preuves existantes. Par contre, les auteurs antipornographie sont légion. Comme on l'a résumé plus haut (Voir, "Les types de définitions"), ces critiques représentent tout un éventail, apparemment disparate, de systèmes de croyances (tendances religieuses ou politiques). Il serait superflu à ce stade-ci de réitérer les arguments précis avancés par les groupes qui semblent jouer un rôle de catalyseur dans l'adoption de changements en matière de droit et de politique sociale (Voir Berger, 1977; Brown, 1981; Lederer, 1980; McCormack, 1983; 1984). Ces critiques ont récemment eu tendance à fonder leurs arguments sur un mélange d'échantillons pornographiques, de références à des conclusions tirées d'études qui semblent étayer leur position et d'expériences anecdotiques (cf. Stock, 1984).

Il est particulièrement difficile de démêler ces arguments apparemment inextricables. Certains sont simples, d'autres complexes; certains sont élégants et convaincants alors que d'autres sont simplement stupides et confus. Ce qu'il est important de noter, pour cette étude, c'est que les opinions générales exprimées ainsi que les suppositions thématiques qui les sous-tendent sont les mêmes, peu importe les "preuves" rassemblées pour les étayer. En bref, la pornographie est nocive en soi. C'est la prémisse immuable et fondamentale des défenseurs de cette position. Ils ne s'entendent pas tous sur les définitions des termes utilisés dans les prémisses ni sur les façons dont ce danger possible se manifeste. Par exemple, Stanmeyer (1979) soutient que la pornographie tend à illustrer des comportements sexuels atypiques comme acceptables et qu'il s'agit d'un aspect fondamental du

plaisir sexuel. Ainsi, même s'il ne peut être prouvé qu'il existe un rapport de cause à effet entre la pornographie et les crimes sexuels violents, la possibilité d'un danger psychologique en fait une menace mortelle pour l'avenir de notre société.

Il semble y avoir un accord plus général quant au besoin de contrôler ou d'éliminer la pornographie lorsqu'elle met en cause des jeunes ou qu'elle illustre des actes de violence. Par exemple, Vivar (1982) soutient que la pornographie violente est moralement répugnante et qu'elle a si peu de valeur sociale que la société a le droit incontestable de la rejeter. Mais, travaillant uniquement dans ce contexte, une mise en garde s'impose. Lorsque l'on cherche à déterminer si la majorité s'entend quant aux mesures à prendre pour s'attaquer à la pornographie, il faut absolument différencier les nombreuses formes de comportement qu'elle illustre. Gastil (1976), dans son étude sur la position de la "majorité morale" américaine, soutient qu'un argument convaincant en faveur de l'élimination de la pornographie se présente si la majorité d'une population quelconque se plaint que le matériel pornographique ou l'étalage public de l'obscénité lui porte préjudice. En d'autres termes, il est concevable que la position adoptée par la majorité justifie des mesures touchant toute forme de pornographie.

Que cet argument soit valable ou non, nous nous préoccupons des moyens d'arriver à un accord plus général. Si les arguments sont présentés au public uniquement accompagnés d'un type limité de matériel pornographique, le consensus ainsi obtenu est illusoire et ne reflète pas de décisions éclairées.

VandenHaag (1980) a adopté une position plutôt originale. Il fait remarquer que, la pornographie tendant à être un sujet de discorde et de polarisation de la population, son élimination serait justifiée puisqu'elle permettrait de renforcer la solidarité sociale.

L'opinion générale quant à l'influence bénéfique ou nocive de la pornographie sur la société paraît, dans l'ensemble, refléter d'autres

systèmes de croyances stables. Les croyances religieuses et politiques influent fortement sur l'attitude d'une personne face à la pornographie. Les adversaires de la pornographie avancent habituellement les mêmes thèmes, peu importe leur orientation politique ou religieuse.

Enfin, il est possible de discuter subjectivement des avantages et des inconvénients de la pornographie pour notre société tout en restant objectif quand vient le moment d'évaluer les données accumulées. Nous avons l'impression que c'est un point de vue prédominant dans les différentes disciplines qui influeront sur notre politique sociale et nos lois, et qui finalement, décideront des changements à apporter dans ces domaines. Il ne s'agit pas tant d'une politique d'attentisme que d'une acceptation claire du changement d'orientation des derniers travaux de recherche (soit la possibilité d'une augmentation de la pornographie violente et de son rapport avec sa nocivité potentielle) et de la difficulté de mettre sur pied une base de connaissances suffisante pour assurer un processus décisionnel rationnel.

La pornographie et la collectivité

Une bonne partie de la discussion sur la pornographie portant sur ses effets sur la collectivité, il semble raisonnable d'étudier les écrits existants.

Pour le Canadien moyen, l'une des questions les plus contrariantes est de décider dans quelle mesure (éventuelle) la prolifération apparente de matériel pornographique aura une incidence quelconque sur l'ensemble de la collectivité. Une fois encore, à l'exception des récits anecdotiques et des comptes rendus des médias (voir Ridington, 1983), il n'existe que très peu de données canadiennes dans ce domaine. Si on se fie à l'expérience américaine, tout semble indiquer que les recherches se sont limitées à la dégradation des quartiers concernés.

Une étude des facteurs responsables de la dégradation des quartiers de St. Paul, au Minnesota (1978), a fait ressortir que même si les débits

de boissons étaient associés de très près à cette dégradation, il n'en allait pas de même pour les entreprises de sexploitation. De plus, un effet de seuil a été observé pour les nouveaux établissements de divertissement réservés aux adultes; ainsi, au lieu d'évaluer la dégradation relative du quartier, on a calculé l'impact de chaque établissement en fonction du nombre d'établissements analogues déjà en place. Cet effet de seuil a été constaté même après analyse des influences du marché et de la police.

Shaughnessy et Trebbi (1980) ont rédigé une étude sur un quartier voisin de Times Square; ils ont cependant averti des dangers que présentaient une généralisation de données recueillies dans une ville comme New York et leur extrapolation à la situation canadienne. Une étude préliminaire avait révélé que les autorités considéraient la pornographie comme un problème grave (comparable à celui des narcotiques). Un sondage effectué auprès des résidents du quartier a cependant révélé que même s'ils reconnaissaient la pornographie comme problème, ils étaient tolérants à l'égard des établissements de divertissement pour adultes tant qu'ils ne représentaient pas une nuisance pour le quartier (selon les répondants, les prostituées et les salons de massage en étaient les aspects les plus déplaisants).

Selon les auteurs, il se peut que cette plus grande tolérance à l'égard de la pornographie résulte, dans l'esprit des répondants, des garanties qu'assure le Premier amendement de la Constitution américaine. Bien que la majorité des répondants aient exprimé des opinions conservatrices à l'égard du contenu des films pornographiques, certains étaient également d'avis que le marché du sexe s'accompagnait d'une "intrusion dans la vie privée" qui constituait une nuisance pour le quartier.

Au Canada, le Comité permanent de la justice et des questions juridiques, dans son rapport de 1978, discute des méthodes que pourrait employer une collectivité pour établir certaines normes quant à ce qu'elle est disposée à accepter en matière de pornographie. McCormack

(1983) a également entrepris une analyse approfondie des problèmes associés à la formulation de normes à cet égard.

L'établissement d'un "seuil de tolérance" est une des méthodes utilisées pour tenter d'arriver à une "norme communautaire" (cf. Stephan et McMullin, 1982; Trigg et Reinhart, 1979). D'après Bordner et Herrman (1979), bien que les membres d'une collectivité puissent aboutir à un consensus modéré sur des normes données, celles-ci varient de façon considérable d'une collectivité à l'autre. De plus, ils signalent que les preuves empiriques recueillies jusqu'à présent infirment l'existence d'une "norme nationale" à l'égard des images sexuelles projetées par les divers médias. Glassman (1978) fait remarquer que les normes communautaires sont plus strictes dans les régions moins peuplées et moins urbanisées. Enfin, Stephan et McMullin (1982) ont découvert, en étudiant des données recueillies afin d'évaluer les niveaux de tolérance à l'égard des attitudes sexuelles, que bien que le niveau de tolérance soit étroitement lié à la densité de population de la ville où vivait la personne interrogée, on pouvait noter un lien encore plus étroit avec la densité de la ville où la personne avait passé son adolescence (16 ans).

En somme, ce type de recherche laisse entendre que les attitudes sexuelles formées au début du processus de socialisation semblent être des éléments déterminants de la tolérance que démontrera un sujet envers la pornographie; cependant, ces attitudes peuvent être modifiées par le facteur "intrusion dans la vie privée" ou "nuisance" due aux activités inhérentes à l'industrie du sexe.

De plus, la mise au point, par une collectivité, d'une norme quelconque lui permettant d'exercer un contrôle sur les activités qu'elle acceptera, est une théorie intéressante mais très difficile d'application. Toutefois, et c'est très important, nous savons très peu de choses des effets de la pornographie sur les collectivités, et encore moins des variables précises qui importent à la population à ce niveau, variables qui devraient être étudiées. Il est difficile de s'expliquer l'absence de recherches sur cette question fondamentale.

Problèmes associés à la lutte contre la pornographie

Lorsqu'une société étudie les moyens de s'attaquer à la pornographie, les mots "censure" et "obscénité" reviennent continuellement. Puisque nous avons déjà traité de ce problème ici en discutant comment ces termes ne servent qu'à obscurcir encore les choses, nous n'y reviendrons pas. Cet exposé n'a pas pour but d'étudier les formes actuelles de lutte contre la pornographie ni les problèmes connexes que l'on retrouve au Canada qui ont été parfaitement résumés dans d'autres ouvrages (cf. Charbonneau, 1977; McCormack, 1980; 1983; Ridington, 1983; Troisième rapport du Comité permanent de la Chambre des communes de la justice et des questions juridiques, 1978).

Peu importe les mesures d'endiguement adoptées, la société est confrontée à un grave problème: en effet, la pornographie est une entreprise attrayante car elle se caractérise par des frais généraux minimes et d'excellentes chances de profit. Charbonneau (1977) justifie cette observation dans son analyse du rôle des entreprises malhonnêtes et du crime organisé dans le contexte canadien. Le Comité permanent de la justice et des questions juridiques dans son rapport de 1978 signalait que bien que la plus grande partie du matériel pornographique soit importée illégalement au Canada, son importation et sa distribution sont contrôlées par des réseaux du crime organisé, également très actifs dans la prostitution et les stupéfiants. Toutefois, la documentation sur l'ampleur de l'industrie pornographique au Canada demeure ténue (cf. Welsh, 1980). Il est maintenant encore plus difficile d'établir un profil de cette industrie car, aujourd'hui, certains matériels pornographiques, jadis rares, sont beaucoup plus faciles d'accès (p. ex., télévision payante ou cassettes vidéo). McCormack (1983) résume la situation de façon très réaliste quand elle dit:

> "Des études indiquent que la pornographie n'est pas une industrie se chiffrant en millions de dollars; je n'ai cependant encore rencontré personne pensant que les producteurs et les distributeurs de matériel pornographique sont motivés par un appât autre que celui du gain." (p. 214)

Des données provenant d'autres sources sont également éparpillées et il est très difficile de les comparer puisque, par exemple, des méthodes d'évaluation des bases de données et des définitions différentes ont été employées. Lederer (1980) estime que les profits annuels de cette industrie aux États-Unis s'élèvent à 4 milliards de dollars. Plus précisément, Stock (1984) a indiqué que les profits de l'industrie de la pornographie se chiffraient annuellement à 7 milliards de dollars. Heinrich (1978) évalue ce montant, pour l'État du Texas, à 41,7 millions de dollars. Dans un contexte légèrement différent, McCarthy (1980) dans son étude des ventes de magazines pornographiques, estime les ventes mensuelles à 16 millions d'exemplaires. Le rapport Williams (1978) signalait une augmentation spectaculaire des ventes de matériel pornographique en Grande-Bretagne au cours des années 70.

Somme toute, peu importe l'ampleur de l'entreprise ou les motifs de ses participants, il est raisonnable de conclure qu'il s'agit d'un marché complexe et bien implanté. Ainsi, toute mesure antipornographie devra tenir compte de la résistance de cette industrie et de l'ingéniosité qu'elle démontrera dans la mise au point de solutions de rechange en réponse à ces mesures. Aux États-Unis par exemple, les mesures visant à contrôler la distribution du matériel pornographique (et les établissements commerciaux de sexploitation) comme l'adoption d'ordonnances sur le zonage et la formation de brigades des moeurs spéciales, se sont révélées à la fois coûteuses et inefficaces (Noble, 1979; Strom, 1977). Les problèmes associés à la "zone de combat" de Boston et les brigades des moeurs spéciales des grandes régions urbaines (comme pour Times Square à New York) sont des thèmes qui reviennent fréquemment dans les documents sur l'application de la loi et des règlements.

En dépit des mesures prises pour endiguer l'étalage ou l'accessibilité de la pornographie ou les deux, le principal problème demeure leur application; la police en étant responsable, elle est maintenant confrontée à des problèmes particulièrement complexes. Heath (1978) a donné un aperçu des problèmes auxquels doivent faire face les

policiers qui cherchent à appliquer des lois sur la pornographie. La majorité de ces problèmes peuvent être classés dans un des trois groupes suivants:

1. Les pressions exercées sur la police par des groupes dont le niveau de tolérance envers la pornographie varie de façon considérable;

2. Les dangers de corruption des policiers chargés d'appliquer la loi;

3. Les risques d'empiétement sur les droits civiques.

D'après Chamblis (1978), les forces de l'ordre démontrent habituellement une certaine tolérance en matière de moeurs et ferment les yeux devant la distribution de matériel pornographique. Il laisse entendre que cette situation est due au fait que les lois et règlements ne font l'objet d'aucun consensus et que la police jouit d'un pouvoir discrétionnaire considérable à l'égard de leur application. Hewitt (1977), dans son étude des difficultés associées à la surveillance des activités pornographiques, confirme qu'il existe un danger de corruption chez les policiers; il ajoute que la majorité des mesures mises en oeuvre à ce jour aux États-Unis représente le gaspillage de millions de dollars et qu'on aurait davantage économisé avec une réglementation plus stricte du secteur production de l'industrie pornographique.

Enfin, les discussions sur l'impact de la pornographie sur la société devraient également tenir compte de ce que nous savons de la structure sur laquelle en repose la distribution et des problèmes que pose l'application des règlements existants ou proposés.

Pornographie et crimes sexuels

Une plus grande accessibilité du matériel pornographique dans une société entraîne-t-elle une augmentation correspondante des crimes sexuels? La question, posée dans ce contexte, a reçu beaucoup d'attention de la majorité des commissions d'enquête étudiant les modifications à apporter à la politique sociale et à la législation en matière de pornographie. Les recherches portant précisément sur cette

question plus générale ont, nécessairement, été axées sur les corrélations. Fondamentalement, ce type de recherche doit reformuler la question en termes de statistiques lorsqu'il devient nécessaire d'utiliser des bases de données pour appuyer les hypothèses avancées.

La façon la plus simple de décrire cette méthode de travail est: "X" fait-il varier "Y". Dans l'affirmative, dans quelle direction et dans quelle mesure? En dépit des progrès effectués récemment dans le domaine de la conception, de la méthodologie et des analyses de corrélation, bon nombre de limites fondamentales de ce type de recherche demeurent et sont acceptées par les chercheurs (cf. Blalock, 1972; Court, 1984; Pearl, Bouthilst et Lazar, 1984). Une analyse de la controverse complexe que suscite la recherche des corrélations dépasse les limites du présent document. Pour présenter certaines des affirmations de chercheurs sur la question, il est toutefois nécessaire de préciser deux grands points qui, à notre connaissance, n'ont pas été abordés dans le débat.

Premièrement, peu importe le raffinement de la technique, on ne peut déduire que si "x" fait varier "y" dans des circonstances données, il en est toujours ainsi.

Deuxièmement, puisque des erreurs ou un artéfact peuvent influencer et influencent effectivement l'étude des corrélations, le chercheur doit, à toutes les étapes de l'expérience et dans son compte rendu, se fier à la force persuasive de l'argument et des résultats obtenus. Il doit procéder de cette façon lorsqu'il formule des hypothèses, choisit des bases de données, interprète des résultats et tire des conclusions.

C'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on examine les résultats de recherches menées à ce niveau.

Dans une déclaration qui devait avoir une influence profonde sur les écrits dans ce domaine, la Commission présidentielle américaine sur l'obscénité et la pornographie concluait ainsi:

> "Ni la Commission, ni d'autres chercheurs n'ont pu prouver par leurs nombreuses observations qu'il existe un lien causal majeur entre l'exposition au matériel sexuellement explicite ou son utilisation et des phénomènes sociaux ou particuliers comme le crime, la délinquance, la déviance d'ordre sexuel ou autre ou des troubles émotifs graves." (p. 58)

De nombreux auteurs ont critiqué les conclusions de la Commission (Voir les études suivantes: Cline, 1970; 1974; 1976; Court, 1980; 1984; Cochrane, 1978; Ingstrup, 1979). La controverse a surtout entouré les limites apparentes des documents de recherche sur lesquels s'est fondée la Commission. Par exemple, Cline (1970) a déploré le fait qu'elle ait étudié peu de documents sur la pornographie violente. Nombre de ceux qui ont étudié le rapport de la Commission ont critiqué l'emploi de données corrélationnelles, plus particulièrement l'expérience danoise de libéralisation du contrôle et de la réglementation de la pornographie (cf. Court, 1980; Gonzales et Llanos, 1976; Kutchinsky, 1973).

Néanmoins, près de dix ans plus tard, soit en 1979, le Committee on Obscenity and Film Censorship du Royaume-Uni publiait un rapport (connu sous le nom de Rapport Williams) dans lequel il en arrivait à peu près aux mêmes conclusions que son homologue américain, à savoir qu'il ne pouvait être prouvé avec certitude que la pornographie ou, pour reprendre ses termes, le matériel sexuellement explicite était à l'origine de comportements sexuels antisociaux.

Ce document s'est attiré sensiblement les mêmes critiques que le rapport américain (Voir: Court, 1980; 1984; et Cochrane, 1978). Le débat est loin d'être terminé. En effet, l'analyse de données recueillies par des groupes consultatifs, d'une part, et des expériences en laboratoire, d'autre part, sont venues l'alimenter. Nous étudierons dans ce chapitre les données recueillies par ces groupes, car elles sont censées traduire des tendances plus générales.

Court (1980; 1984) s'est livré à un examen exhaustif des études sur lesquelles s'appuient les conclusions des groupes consultatifs. Cet examen, combiné aux résultats des études en laboratoire qui cherchent

à établir un lien entre l'exposition au matériel pornographique et les comportements antisociaux, l'a amené à supposer l'existence d'un "effet d'entraînement" dans la formulation des hypothèses:

> "Il reste à savoir si les effets observés en laboratoire ou signalés dans des études cliniques valent pour l'ensemble de la société. Il faut observer les tendances en fonction d'indices comportementaux de même que les changements liés aux réformes sociales (Campbell, 1969; 1979) si l'on veut étudier les effets de l'exposition à la pornographie violente dans un contexte plus global. Il est peu probable que ces effets puissent être reliés à des stimuli précis comme ils le sont dans des expériences de laboratoire. Il s'agit plutôt d'un effet d'entraînement attribuable à l'influence, sur le comportement, de l'exposition à certains types de matériel. Si les études en laboratoire permettent d'établir un lien direct entre l'exposition et le comportement, les études des tendances sociales permettent, elles, de déterminer des influences plus générales sur les mêmes sujets et les personnes avec qui ils entrent en contact." (Court, 1984, p. 4 et 5)

Aux fins d'analyse, Court a avancé un argument complexe pour justifier l'établissement de distinctions entre les catégories de crimes à caractère sexuel servant de bases de données à la vérification d'hypothèses. Par exemple:

> "Parce qu'il est à peu près impossible de prouver le lien entre une hausse ou une baisse du nombre de crimes à caractère sexuel et l'accès à la pornographie violente, il est nécessaire de tenir compte d'autres infractions comme le viol et la tentative de viol en tant que variables dépendantes alors que l'exhibitionnisme et le voyeurisme ne s'y rapportent en rien." (Court, 1984, p. 11)

Il importe de noter que l'utilisation, en sciences sociales, des termes "variables dépendantes et indépendantes" dans le contexte de la recherche corrélationnelle est fortement controversée. Contentons-nous de préciser, dans l'immédiat, qu'on attribue une valeur technique à ces termes dans le cadre d'expériences contrôlées lorsqu'il y a un lien de cause à effet, c'est-à-dire lorsqu'il peut être avancé avec un

certain degré de certitude que la variation de "x" (la variable indépendante), toutes autres choses étant égales, est à l'origine des changements observés chez "y" (la variable dépendante). Bref, le terme utilisé indique la nature du lien. Court a rassemblé les données recueillies dans divers pays pour vérifier l'hypothèse de "l'effet d'entraînement" fondée sur l'expérience danoise qui avait fait ressortir un rapport négatif entre la pornographie et les crimes à caractère sexuel, à savoir qu'une augmentation de la première variable entraînait une diminution de la deuxième.

La différence tient toutefois à ce qu'on utilise une définition plus limitée du crime sexuel pour vérifier les hypothèses; il désigne dans ce contexte le viol et la tentative de viol. Après avoir étudié des données de pays aussi divers que les États-Unis, le Royaume-Uni, la Suède, le Danemark, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et l'Afrique du Sud, d'États comme Hawaï et l'Alaska et de certaines régions de l'Australie, il conclut:

> "Diverses propositions sont avancées ici pour démontrer une influence positive ou négative ou un rapport inverse. Dans un contexte purement expérimental, ces arguments suffiraient à indiquer l'existence d'un lien causal. Toutefois, les données utilisées sont fondées sur des faits et des renseignements qui pourraient varier. Il ne fait presque aucun doute que, dans certains cas, une augmentation du nombre des viols peut être liée à une plus grande disponibilité du matériel pornographique; cependant, en raison de certains facteurs, il est impossible de préciser dans quelle mesure." (Court, 1984, p. 38)

Malgré les limites qu'il décèle sans cesse dans ses propres suppositions, analyses et conclusions, Court n'en conclut pas moins:

> "...il est plus prudent de supposer une situation multidimensionnelle dans laquelle la pornographie joue un rôle important." (Court, 1984, p. 38-39)

et ajoute:

> "...tout semble indiquer qu'il serait parfaitement justifié de restreindre la diffusion du matériel pornographique violent dans la société contemporaine." (Court, 1984, p. 41)

Bien qu'on cite souvent les écrits de Court comme prouvant qu'il existe un lien causal entre la pornographie et le viol, ses détracteurs se sont rarement vu accorder la même attention. Cochrane (1978), par exemple, a étudié en détail tous les aspects de ses écrits et conclu qu'ils laissent tellement à désirer, du point de vue théorique et pratique, qu'on ne peut s'y fier comme source de référence, ni appliquer à l'ensemble de la société les résultats obtenus. Court (1984) a réfuté toutes ces objections et le débat a repris de plus belle. Baron et Straus (1984), par exemple, ont souligné les problèmes de la recherche corrélationnelle dans une étude récente:

> "Parce qu'il a été démontré qu'il existe un lien direct entre le viol et la lecture de magazines pornographiques, faut-il en conclure que l'exposition à ce type de matériel pousse les hommes au viol? C'est une interprétation qui se tient. Cependant, il faut se rappeler que, malgré le contrôle exercé à l'égard des variables confusionnelles, les preuves avancées ne servent qu'à démontrer qu'il existe un lien étroit entre la lecture de magazines pornographiques et le viol et non pas un rapport causal. Il faut faire preuve d'autant plus de prudence que d'autres facteurs pourraient expliquer pourquoi la tendance au viol est plus prononcée dans les États où l'on vend plus de magazines pornographiques." (Voir Malamuth et Donnerstein, 1984)

Somme toute, des résultats contradictoires, des doutes quant à la validité interne et externe des études et des limites inhérentes caractérisent la recherche corrélationnelle qui cherche à établir un rapport entre la disponibilité du matériel pornographique et le nombre de crimes à caractère sexuel dont font état les statistiques. Étant donné la disparité des conclusions d'études, attribuable à l'utilisation de diverses bases de données de nombreux pays, et l'absence de données portant directement sur la situation au Canada, il faut se méfier de toute généralisation. Comme Baron et Straus (1984) ont su l'exprimer en peu de mots:

> "...comme nous l'avons fait remarquer dans la discussion des liens qui existent entre la pornographie et le viol, toutes les corrélations établies jusqu'à maintenant pourraient être fausses." (Voir Malamuth et Donnerstein, 1984)

2. Les participants

Que savons-nous des effets du matériel pornographique sur ceux qui participent à sa production, à sa distribution et à sa mise en marché? La réponse peut être surprenante, mais elle est brève: peu de choses.

L'absence de renseignements systématiquement recueillis qui nous permettraient d'établir le profil le plus élémentaire des particuliers ou des groupes qui participent à chaque étape du processus devrait sérieusement préoccuper les analystes de demain. Nous avons signalé précédemment l'absence de données du côté production de matériel pornographique et, compte tenu du peu de renseignements sur l'ampleur du réseau, on peut s'étonner que la situation se perpétue. Le rôle du crime organisé, par exemple, dans presque toutes les autres sphères des activités illégales (comme le jeu, le traffic de stupéfiants, la prostitution, etc.) a été étudié à fond. Pourtant, son rôle dans l'industrie de la pornographie n'a fait l'objet que de quelques renvois ou paragraphes dans les écrits sur le sujet. (Pour une rare exception, voir la Pennsylvania Crime Commission, 1980). Dans les rapports rédigés par les forces de l'ordre ou à leur intention, les renseignements sont presque toujours rares, souvent anecdotiques et rarement étayés de sources, peut-être pour des raisons de protection.

En l'absence de renseignements qui nous permettraient de décrire le côté commercial de la pornographie, il nous faut nous tourner vers les rares données touchant les effets de la pornographie sur les acteurs.

Les adultes

Bien qu'un certain nombre de comptes rendus personnels de nature rétrospective, anecdotique, biographique ou autobiographique aient été présentés par les médias au cours des dix dernières années, il n'est

pas certain que l'on puisse généraliser ce matériel qualitatif à d'autres participants. Nul ne doute de l'authenticité de ces rapports qui révèlent des actes inadmissibles de coercition et de violence dans l'industrie de la pornographie. Malheureusement, il n'existe pas de données recueillies de façon systématique qui seraient représentatives de l'ensemble du processus. De plus, le fait que certains pornographes aient adopté le thème de la "participation à la production" dans leur propre matériel complique les choses. En effet, certains matériels pornographiques sont présentés sous la forme d'exposés afin de contourner les restrictions imposées à leur distribution.

Bien que nous ayons tenu compte, dans le cadre de nos recherches, des écrits de nature clinique susceptibles de fournir des exemples de torts que cause la pornographie à ceux qui participent à sa production, nous n'avons pu retrouver qu'une étude qui traite spécifiquement des effets de la pornographie sur les adultes. Stoller (1979) nous présente un seul cas clinique, celui d'une femme qui avait nécessité des soins en raison de sa participation à la production de matériel de pornographie douce. Elle se décrivait comme étant un produit érotique fabriqué par une équipe de spécialistes dans le seul but de distraire un public masculin. À titre de produit, elle prétendait n'avoir aucune autre existence matérielle et se disait complètement dissociée de son propre corps.

Il est évidemment possible que d'autres rapports nous aient échappés si la participation à l'industrie de la pornographie ne représentait qu'un élément du sujet étudié. Notre objectif était d'obtenir des rapports évalués par des cliniciens ou des observateurs professionnels, mais nous n'en sommes pas moins conscients des choses affreuses que décrivent ceux qui les ont vécues ni ne contestons la véracité des articles de presse. Nous ne doutons pas de ces "réalités"; nous cherchons simplement à mieux comprendre dans quelle mesure ces faits sont représentatifs et à découvrir les variables qui pourraient nous permettre de généraliser ces cas à d'autres situations.

Les enfants

Nous avons découvert plus de données sur les effets qu'a, sur les enfants qui y participent, l'industrie de la pornographie. La majorité des renseignements disponibles sont souvent vagues et présentés sous forme d'anecdotes délibérément modifiées ou d'estimations dont la source n'est pas révélée; on procède probablement de cette façon afin de maintenir l'anonymat des jeunes. Il est encore plus difficile de déterminer quels sont vraiment les effets de la pornographie car la majorité des enfants qui ont participé à la production de matériel pornographique juvénile semblent également s'être livrés à la prostitution. La majorité des renseignements à cet égard apparaissent sous la rubrique "Exploitation sexuelle des enfants". Il est étrange de noter que ce n'est qu'à partir de 1977 que des renseignements à cet égard, principalement fournis par des commissions d'enquête d'organismes législatifs ou autres, semblent avoir été recueillis (Koestler, 1977).

Puisque, encore une fois, nous ne disposons pas de données canadiennes dans ce domaine, il nous faut nous tourner vers la situation américaine pour avoir un aperçu de l'importance de ce secteur de l'industrie de la pornographie. Denson, Gerber et Hutchinson (1978) soutiennent qu'en 1978, au moins 264 revues en vente dans les librairies pour adultes décrivaient ou présentaient des actes sexuels entre enfants ou entre enfants et adultes; il n'existe cependant pas de données sur le nombre d'abonnés ou d'acheteurs. Koestler (1977) note que ce n'est qu'à partir du milieu des années 70 que s'est manifestée une participation accrue des adolescents (habituellement des fugueurs) à l'industrie de la pornographie.

Nous pouvons cependant établir, pour les États-Unis, le profil de cette catégorie d'enfants. (McKinnon, 1979). Il s'agit, en majorité, de garçons âgés de 9 à 14 ans, fugueurs ou venant de foyers désunis; la majorité des services sociaux les qualifieraient d'enfants négligés. Koestler (1977) estime qu'il y a entre 500 000 et 1 million de fugueurs chaque année. Bien qu'il ne s'agisse que du profil de

l'enfant moyen participant à la production de matériel pornographique, Anson (1980) signale que même des enfants de trois ans ont été utilisés comme partenaires d'adultes dans des films pornographiques.

Bien que certains médias aient indiqué que des enfants même plus jeunes ont été utilisés, nous n'avons pu trouver de renseignements à cet égard; cependant, les services policiers signalent que des incidents du genre se produisent avec une régularité inquiétante. (Bahlman et Thomas, 1979).

Comment un enfant devient-il participant? Certains, il semble, sont attirés par ce que McKinnon (1979) appelle des pédoproxénètes. Il s'agit, dans l'ensemble, d'hommes de race blanche, âgés de 30 à 40 ans, mariés, qui ont de bons emplois. Ils promettent habituellement aux enfants d'être leur ami, de leur donner de l'argent ou de la drogue; à l'occasion, l'enfant est simplement kidnappé. Ritter (1979) signale que l'incapacité des adolescents à se trouver un emploi en fait des victimes idéales. Certains écrits prouvent la participation de parents à l'exploitation sexuelle de leurs propres enfants. En effet, ou bien des parents produisent le matériel pornographique auquel participent leurs enfants, ou bien leur servent d'agents travaillant à la commission. (Anson, 1979; Bahlman & Thomas, 1979; Baker, 1978; Heinrich, 1978; Report to the Illinois General Assembly, 1980; Luria, 1982; McKinnon, 1979). De plus, selon Gaiser (1979), il est difficile d'empêcher la participation d'enfants puisque les trois quarts de tous les crimes d'ordre sexuel contre des enfants sont commis par des adultes que l'enfant connaît et en qui il a confiance.

Il semble que ce secteur de la pornographie soit particulièrement attrayant en raison des profits extraordinaires de cette industrie toujours croissante, caractérisée par des frais généraux minimes (Anson 1980). Bien qu'il n'existe aucune statistique exacte à cet égard, Ritter (1979) a noté que la pornographie enfantine dans le quartier de Times Square à New York, enregistre des profits de plus de 1,5 million de dollars chaque année. Anson (1980) qui a étudié cette

question à Los Angeles, en Californie, y évalue les profits annuels à plus de 10 millions de dollars.

McKinnon (1979), se fondant sur des rapports de la brigade des moeurs de Détroit, signale que le matériel pornographique impliquant des enfants est distribué par un réseau secondaire de petits commerçants qui disposent d'une clientèle fidèle. Il est intéressant de noter qu'une étude triennale de l'exploitation sexuelle des enfants, effectuée en Illinois, a révélé que même si le crime organisé ne participait pas à la prostitution juvénile, il distribuait néanmoins du matériel pornographique impliquant des enfants (1980). Lorsqu'une loi fédérale a été présentée en 1977, afin de s'attaquer au problème, le crime organisé semble avoir rapidement abandonné.

Luria (1982) présente le cas de deux soeurs élevées dans une famille travaillant activement dans la pornographie. Les seuls effets qu'on a pu noter étaient qu'une des jeunes filles a intégré la pornographie à sa vie sexuelle pendant une certaine période contrairement à l'autre. Schottle (1980) présente le cas clinique d'une fillette de 12 ans qui, après avoir participé pendant deux ans et demi à la production de matériel pornographique, avait dû subir un traitement psychologique prolongé. Comme on peut le voir, il est impossible de formuler des conclusions en se fondant sur ces comptes rendus.

Bien qu'aux États-Unis des organismes législatifs d'États et fédéraux aient manifesté un intérêt constant à l'égard des problèmes des enfants participant à la production de matériel pornographique, les seuls témoignages recueillis sont ceux de policiers, de parents, de ministres du culte, de travailleurs sociaux, et à l'occasion, d'un participant ou d'un producteur. Quant aux experts, ils ont tendance à se concentrer sur les aspects constitutionnels et juridiques de la question.

Schultz (1980) dans une anthologie sur la violence sexuelle envers les enfants consacre un chapitre au recrutement de mineurs et à leur utilisation pour le tournage de films pornographiques. Il en parle comme

de l'industrie sexuelle juvénile et signale que tout indique que, lorsque ces enfants sont assassinés, c'est habituellement pour les empêcher de révéler des noms, etc.

Le Texas Legislative House Select Committee on Child Pornography (1978) (Comité spécial chargé d'étudier la pornographie juvénile) signale que le matériel pornographique utilisant des enfants distribué au Texas et ailleurs représente souvent ces derniers forcés à se livrer à des actes sexuels et fréquemment homosexuels.

Heinrich (1978), qui a étudié la situation au Texas, soutient que le traumatisme psychologique subi par les enfants est de nature grave dans 93 % des cas signalés. Dans cet État, où la vente directe de matériel pornographique impliquant des enfants n'est plus autorisée, sa distribution postale est très lucrative. Il est particulièrement intéressant de noter que certains soutiennent que la majorité de ce matériel est produite à l'étranger (sans nommer les pays). Ils signalent également que 80 % de la distribution est contrôlée par le crime organisé.

Enfin, la majorité des auteurs s'entendent pour dire que le principal obstacle à une prévention plus efficace de la participation des enfants est l'attitude du public qui préconise le secret (Gaiser, 1979). Comme May (1978) le signale, une réaction maladroite de la part des adultes peut nuire à l'enfant en suscitant chez lui un sentiment de honte et de culpabilité. Il en découle la crainte de rapporter de tels incidents, même lorsque le système prévu à cette fin leur promet le secret et l'anonymat.

Sans exception, les auteurs et les organismes consultatifs s'entendent avec le Comité permanent de la justice et des questions juridiques (1978) pour dire que la participation des mineurs à l'industrie de la pornographie représente une exploitation et qu'il s'agit là d'une activité répréhensible absolument inacceptable dans notre société.

À cet égard, McCormack lance également une mise en garde après avoir analysé la situation:

> "...il s'agit d'un délit criminel dans notre société en raison de notre conception de l'enfance, de notre conviction que la dépendance des enfants ne doit pas être exploitée pour le plaisir des adultes. Tant que nous conserverons ces valeurs, l'État continuera à surveiller ce qui se passe dans les chambres à coucher, les toilettes, les parcs et les automobiles du pays." (McCormack, 1983, p. 215)

3. Les consommateurs

Avant d'entamer la discussion sur les effets de la pornographie sur les consommateurs, il est raisonnable de se demander ce qu'est au juste un consommateur.

Comme nous l'avons déjà indiqué, une bonne partie des recherches effectuées en laboratoire sont de nature très complexe et tant les chercheurs que ceux qui invoquent les résultats de leurs expériences à l'appui de leurs arguments ont eu tendance à généraliser. En d'autres termes, certains auteurs considèrent que les résultats des recherches en laboratoire peuvent s'appliquer à l'ensemble des consommateurs, actuels ou éventuels, de matériel pornographique. Une question fondamentale se pose: qui sont ces consommateurs? Il serait raisonnable de supposer, par exemple, que si le matériel pornographique (peu importe le type) était plus facile d'accès, tous ne seraient pas pour autant acheteurs ou amateurs.

Dans un domaine où l'on va de surprise en surprise, on peut encore s'étonner que l'élément de base de toute étude, c'est-à-dire le consommateur, n'ait pas été défini adéquatement, voire étudié. S'agit-il par exemple de celui ou de celle qui achète du matériel pornographique? Faut-il considérer comme consommateur celui ou celle qui achète du matériel une fois ou à l'occasion, l'acheteur assidu ou encore l'amateur passionné? Le terme doit-il inclure quiconque (autre que l'acheteur) utilise ce matériel? Faut-il entendre également ceux qui y sont exposés parce qu'ils ont participé à une activité quelconque?

Dans l'affirmative, il faudrait donc englober tous ceux qui ont été exposés à du matériel pornographique en tant que spectateurs (festivals cinématographiques, cinémas locaux, visionnement de cassettes vidéo chez des amis, etc.), qui ont vu ce matériel étalé chez des commerçants vendant également d'autres articles ou même ceux qui ont participé à des expériences menées dans des collèges ou des universités. Après tout, tous ces gens ont, par définition, "consommé" du matériel pornographique. Ce qui ajoute à la stupidité et à la confusion entourant le problème que pose la définition du terme, c'est qu'il faudrait compter parmi les plus grands consommateurs les professeurs d'université et les diplômés qui participent à des expériences dans ce domaine. En outre, faute de données permettant d'établir un profil du consommateur, il nous faudrait nous fier aux expériences menées et en conclure que les étudiants qui y participent constituent le groupe le plus exposé à la pornographie.

Ce problème particulier a nui à nos efforts de classification des études sur la question, et ce pour deux grandes raisons. Premièrement, ceux qui interprètent les résultats des recherches voudraient les généraliser et faire de tous les Canadiens des consommateurs réels ou éventuels. Bien qu'en théorie chacun soit un consommateur en puissance, il est évident que tous les Canadiens ne sont pas nécessairement consommateurs. Deuxièmement, devrions-nous tenir compte de toutes les études en laboratoire dans le cadre desquelles des sujets ont été exposés à du matériel pornographique? Dans les circonstances, nous avons opté pour une solution de compromis. Nous nous appuierons sur une partie des renseignements généraux sur l'influence de la pornographie tirés de certaines de ces études et nous nous inspirerons du reste dans un chapitre subséquent. Nous procéderons ainsi parce qu'en raison des limites des études expérimentales, une critique constructive doit comporter une discussion des principales difficultés liées à cette approche.

Cela étant dit, examinons maintenant la façon dont le consommateur semble être perçu.

Le profil du consommateur

> "Si l'image qu'on donne de la femme dans le matériel pornographique est souvent dénigrante et suscite la colère, il en va fréquemment de même pour le consommateur. En effet, il est souvent représenté comme un triste personnage dont les désirs sexuels sont exploités par des femmes que la vénalité pousse à la pornographie. Cette forme d'exploitation est aussi dégradante et pour le producteur et pour le consommateur que bien d'autres pratiques commerciales lorsque l'appât du gain l'emporte sur tout le reste." (Gray, 1982, p. 394)

Gray fait de toute évidence allusion à un type de représentation régulièrement signalé dans les écrits sur la question. Le consommateur est souvent considéré comme un triste personnage, habituellement un homme, qui a besoin de la pornographie comme palliatif à quelque trouble de la personnalité ou comme substitut à un mode de vie "normal" accepté par la société. L'image de "l'inadapté" social, tout à fait marginal, qui vient à l'esprit lorsqu'on parle d'un gros consommateur est un stéréotype familier.

À la limite, il est relativement facile de s'imaginer un déséquilibré se procurant du matériel pornographique pour satisfaire quelque désir ou besoin primitif inné.

Par contre, Gray (1982) signale que d'après les écrits sur la question, le consommateur moyen est jeune, marié, a généralement un revenu moyen, est de la classe moyenne, a fait des études collégiales, est un client fidèle des mass-médias et adopte une attitude libérale face aux questions sociales et politiques.

En s'appuyant sur des données antérieures à 1975, Gray fait également observer:

> "Environ le quart de tous les hommes ont été exposés à du matériel pornographique à caractère sadomasochiste. Les hommes ont surtout recours à la pornographie comme moyen d'améliorer leurs

> relations sexuelles avec un partenaire régulier. Les jeunes consommateurs qui n'ont pas de partenaire régulier y ont recours pour se masturber..." (Gray, 1982, p. 388)

Lindquist et Cave (1979) ont étudié les clients d'une librairie pour adultes. Ils les ont comparés aux résidents de la région métropolitaine où était située la librairie afin d'établir leur profil. Ils se sont rendu compte que les acheteurs de matériel pour adultes avaient un niveau de scolarité et un revenu moyen plus élevés et qu'ils occupaient des postes plus haut placés que l'ensemble des résidents.

Klenow et Krane (1977) se sont fondés sur une enquête nationale menée aux États-Unis pour établir le profil des amateurs de films réservés aux adultes. Des répondants, 25,1 p. 100 ont dit qu'ils avaient assisté à la projection d'un film du genre au cours de l'année précédente et 21 p. 100 qu'ils avaient déjà vu un de ces films ou retourneraient en voir un autre. Ceux qui avaient assisté à plus d'un film pour adultes étaient dans l'ensemble des hommes, jeunes, célibataires, n'ayant pas terminé leurs études secondaires, ne s'identifiant vraisemblablement à aucun groupe religieux particulier et n'assistant que rarement, sinon jamais, à des services religieux. La majorité d'entre eux vivent dans des agglomérations urbaines, qu'ils soient de l'est ou de l'ouest des États-Unis. Klenow et Krane signalent également que les caractéristiques des amateurs de films pour adultes s'apparentent à celles des groupes qui s'opposent à la censure et des gros utilisateurs de matériel érotique. Lewittes et Simons (1975) ont démontré que les caractéristiques des acheteurs de matériel pornographique traduisent dans l'ensemble un comportement qui dénote la honte et la culpabilité ressentie au moment de l'achat. Lorsqu'ils ont observé à leur insu des collégiens qui achetaient des magazines pornographiques et les ont comparés aux acheteurs d'autres magazines, ils se sont rendu compte que ces étudiants demandaient plus souvent un sac pour leur achat ou se procuraient quelque chose d'autre pour sauver la face. Peu de femmes achètent du matériel pornographique, si l'on se fie aux rares données sur la question.

Selon Burt (1976) des facteurs sociaux liés au processus de socialisation et aux rôles sexuels expliquent aisément pourquoi les femmes ne semblent apparemment porter aucun intérêt à la pornographie. Malgré le peu de renseignements dont nous disposons sur le profil du consommateur, nous ne devons pas hésiter à contester sérieusement le stéréotype du "triste personnage", question qui mériterait d'être étudiée plus à fond.

Pour situer les choses dans leur contexte, nous nous permettons de paraphraser les paroles d'un lecteur d'une version antérieure de la présente étude: "Les détracteurs de la pornographie semblent être plus nombreux que ses adeptes." En effet, les seules données fiables dont nous disposions sur les consommateurs sont des chiffres qu'il est possible de mettre sous forme de tableaux (p. ex., détracteurs, chercheurs, sujets d'expériences).

Effets: conclusions générales

a) Adultes

Comme l'a souligné McCormack (1970), une bonne partie de la recherche, avant la publication du rapport de la Commission présidentielle américaine (1970), a été effectuée auprès de sujets de sexe masculin (et par des expérimentateurs du même sexe). À l'instar d'autres critiques de cette recherche antérieure, les chercheurs ont fait ressortir que les conclusions de la Commission ne se fondaient pas sur une connaissance suffisante de l'effet de la pornographie sur les femmes. À l'exception de la recherche sur les liens entre la violence pornographique et les "effets" antisociaux, qui tend à se concentrer sur les sujets de sexe masculin, ce déséquilibre a été corrigé partiellement. Il faut signaler que ces études ont presque toutes été effectuées en laboratoire avec des étudiants comme sujets. Avant de parler de ces travaux, nous donnerons un bref aperçu de la recherche visant à évaluer les effets globaux de la pornographie sur les sujets de sexe masculin.

Les quelques études, publiées au cours des dernières années et pour lesquelles on a eu recours à des sujets de sexe masculin (études qui n'étaient pas concentrées sur la violence pornographique), tendent à confirmer et à pousser plus loin les conclusions des études antérieures à 1975. Brown (1976), par exemple, a découvert que même si la plupart des hommes estimaient être modérément excités par les stimuli pornographiques, certains faisaient état de réactions négatives. Pour ce qui est de l'effet sur le comportement ultérieur (jusqu'à un jour), l'exposition à la pornographie n'avait qu'un léger effet immédiat et passager sur le comportement sexuel habituel. Miller et al (1980) constatent qu'après avoir été exposés à des stimuli pornographiques, les hommes signalaient une aversion plus grande pour le matériel lorsqu'on leur demandait d'évaluer d'abord cet aspect de leurs réactions qu'ils n'en faisaient état lorsqu'on leur demandait d'évaluer en premier leur degré d'excitation sexuelle.

Presque tous les travaux récents utilisant exclusivement des hommes cherchaient à déterminer les réactions aux stimuli pornographiques véhiculés par des thèmes homosexuels. La conclusion constante est que les hommes hétérosexuels, exposés à un comportement homosexuel mâle, ont signalé un niveau élevé d'aversion, de dépression, de culpabilité et de honte (Mosher et Abramson, 1977).

Nevid (1983) confirme ce type de découvertes en démontrant que l'aversion des hommes pour l'homosexualité, démontrée dans une étude antérieure, s'accroît davantage lorsque ceux-ci sont exposés à des stimuli homosexuels masculins. Il semble également que les sujets signalent des effets beaucoup plus négatifs lorsqu'ils sont exposés à des stimuli homosexuels explicites, masculins ou féminins. Autrement dit, il semble que les stimuli érotiques homosexuels tendent à rebuter le spectateur hétérosexuel. Par contre, Nybert et Alston (1977) constatent que lorsque des sujets de sexe masculin évaluent un comportement homosexuel entre hommes et entre femmes, ils trouvent plus érotique le comportement entre femmes. Les travaux de Mosher et O'Grady (1979) ont reproduit et poussé plus loin des recherches antérieures de Mosher sur les sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel. Ils

ont conçu un questionnaire sur la menace que représente l'homosexualité, lequel, a-t-on découvert, permettait de prédire à la fois l'attitude à l'égard des thèmes érotiques homosexuels et la réaction à ces derniers. Turnbull et Brown (1977) ont également mis au point une échelle d'aversion à l'homosexualité. Ils font remarquer qu'étant donné la corrélation probable entre les attitudes masculines et féminines, une échelle unique sert pour les deux sexes. (D'autres conclusions, utilisant à la fois des sujets de sexe masculin et des sujets de sexe féminin, tendent à confirmer les résultats de recherches antérieures selon lesquels les femmes ont tendance à évaluer la pornographie de façon plus négative que les hommes, sauf lorsqu'on demande à ces derniers d'évaluer des comportements homosexuels entre hommes).

Lorsque nous étudions le lien entre l'exposition de sujets de sexe féminin à la pornographie et l'excitation sexuelle qui en résulte, nous découvrons des contradictions intéressantes. Dans la plupart des études effectuées auprès de femmes, des différences ont été constatées entre les auto-évaluations du degré d'excitation et les mesures physiologiques (p. ex., par pléthysmographie du vagin: Geer, 1974).

Selon Osborn et Pollock (1977) l'excitation sexuelle chez certaines femmes s'accroît lorsqu'on leur présente des scènes à caractère sexuel tombant dans le réalisme érotique ou la pornographie dure. L'intensification de l'excitation s'accentue pour la pornographie dure lors d'évaluations subjectives de l'excitation mais des mesures physiologiques montrent que, dans un cas, l'excitation augmente alors que dans l'autre il n'y a aucun changement.

Griffitt et Kaiser (1978) ont confirmé des conclusions antérieures selon lesquelles les femmes effectuaient beaucoup moins de choix entraînant la projection de matériel érotique en milieu expérimental que les sujets masculins. Ils font également remarquer que les femmes évaluent de façon plus négative que les hommes leurs réactions affectives lorsqu'elles les mesurent elles-mêmes. Bien qu'il soit difficile de faire des comparaisons entre différentes études, vu le caractère relatif des valeurs, Henson et al dans une série d'études

signalent que l'excitation sexuelle augmente chez les femmes exposées à des stimuli érotiques, qu'il s'agisse de mesures subjectives ou objectives (1977; 1978; 1982).

Bref, la conclusion selon laquelle l'excitation sexuelle augmente chez les femmes lorsqu'on les expose à des stimuli pornographiques, que celle-ci soit mesurée de façon subjective ou physiologique, semble être assez bien établie dans les écrits (p. ex., Schreiner - Engel et al, 1981). Autrement dit, même si les femmes ont tendance à signaler des effets plus négatifs ou à préférer d'autres types de stimuli lorsqu'on leur en donne le choix, il n'en reste pas moins que l'exposition à du matériel pornographique les excite. Les écarts dans les réponses sont plus apparents selon les techniques de mesure utilisées.

Lorsque l'on compare la réaction des femmes et des hommes aux stimuli pornographiques, on remarque certaines différences et analogies intéressantes. Jones & Joe (1980) ont montré des différences entre sexes dans l'évaluation des stimuli pornographiques. Par exemple, bien que les hommes aient tendance à évaluer la pornographie de façon plus favorable que les femmes, ceux-ci, après avoir été exposés aux stimuli, ont tendance à modifier leur évaluation et à préférer les stimuli non pornographiques tandis que les femmes ne changent pas d'avis. Kendrick et al (1980) ont montré que les femmes se prêtaient moins volontiers aux expériences sur les stimuli érotiques, qu'il s'agisse de pornographie douce ou dure. En outre, lorsqu'on leur donne le choix entre ces deux pornographies, il est moins probable que les femmes choisissent des films durs. Il pourrait être intéressant de reproduire ce type de recherche où l'on garantirait au sujet l'anonymat de son choix entre la pornographie dure ou douce ou entre la pornographie ou quelque autre matériel. Cette forme de confidentialité permettrait de classer la fréquence du choix par sexe sans indentifier les sujets.

D'autres différences ont été signalées par Brown (1979). Ce dernier a constaté qu'au fur et à mesure qu'augmente le niveau des stimuli pornographiques, le temps que les hommes consacrent à les regarder

augmente au début pour ensuite diminuer. Par contre, chez les femmes, le temps consacré à regarder augmente progressivement pour ensuite rester constant. Bien qu'il n'y ait aucune différence notable entre les sexes pour ce qui est de l'évaluation de la pornographie, en règle générale les femmes ont trouvé tous les thèmes, sauf les thèmes masculins, moins excitants que ne les avaient jugés leurs homologues masculins.

Stauffer et Frots (1976) ont constaté que les réactions des hommes et des femmes aux revues différaient en ce sens que les hommes attribuaient une cote plus élevée aux publications à caractère sexuel alors qu'il n'y avait aucune différence entre les sexes lorsqu'on demandait à un groupe témoin d'évaluer des revues neutres.

Veitch et Griffitt (1980) ont découvert que, bien que les deux sexes réagissent de la même manière aux stimuli érotiques, ils n'ont toutefois pas tendance à évaluer de la même façon la réaction des autres. Les hommes évaluent la réaction de l'autre, qu'il soit homme ou femme, en se fondant sur leurs propres réactions. Par contre, les femmes estiment en règle générale que les réactions des autres (surtout celles des hommes) sont plus intenses que les leurs.

Beaucoup pensent que les femmes ont tendance à réagir plus favorablement au matériel sexuellement explicite comportant des thèmes romanesques alors que les hommes préféreraient les thèmes plus lascifs et charnels.

Fisher et Byrne (1978) ont constaté que les hommes et les femmes réagissent de la même façon aux thèmes romanesques ou lubriques. Ceux-ci n'ont pas seulement confirmé ces conclusions mais ont également constaté que les deux sexes atteignaient un degré d'excitation plus élevé devant des scènes où il s'agissait d'une aventure amoureuse que devant des scènes romantiques ou charnelles. L'importance de cette conclusion pour ces chercheurs fut de découvrir que l'attitude romantique ou l'affection ne semblaient pas une condition préalable à l'excitation des femmes par des stimuli érotiques. Voilà qui met en

doute l'indifférence souvent alléguée des femmes pour le matériel érotique. (Voir également: Heiman 1977; Kebler et Schwickeratch, 1981).

La tendance générale de ce type de recherche peut être résumée en citant le travail de Schmidt (1975). Après avoir effectué cinq études avec plus de 1 000 hommes et femmes, celui-ci en est venu à la conclusion que la tendance et l'intensité des réactions aux stimuli sexuellement explicites sont pour ainsi dire les mêmes chez les deux sexes. Lorsqu'il y a des différences, elles ne représentent que de faibles écarts par rapport à la tendance générale. Schmidt fait également remarquer que l'intensité et le sens de la réaction des femmes semblent, avec le temps, converger vers ceux des hommes. Ce serait le cas pour les stimuli affectueux et non affectueux, violents et non violents (Voir également: Hatfield, 1978; Herrell, 1975; Mann et al, 1974).

Enfin, le thème fondamental étudié ici laisse supposer que l'exposition à la pornographie, qu'elle ait été considérée comme choquante ou agréable au moment où elle a eu lieu, tend à n'entraîner qu'une excitation sexuelle passagère. Très peu de preuves démontrent une influence sur le comportement sexuel habituel. McCormack (1984) en est venue à une conclusion analogue.

> "Ces conclusions sont compatibles avec notre connaissance des théories de la socialisation. Les pratiques sexuelles, comme d'autres pratiques sociales, deviennent habituelles, routinières et si fastidieuses qu'elles soient, conventionnelles. Comme d'autres habitudes sociales, nous ne modifions ni n'abandonnons cette habitude sans raison majeure ou sans perturbation grave dans notre vie." (p. 14)

C'est dans cette optique qu'il faut juger les conclusions générales concernant les effets de la pornographie sur les adultes. Avant de passer aux expériences en laboratoire axées sur l'étude du lien entre le sexe et l'agression, nous devons signaler quelques conclusions accessoires sur les adultes et tenir compte de ce que nous savons ou,

plus précisément, de ce que nous ignorons sur les effets que ce genre de matériel a sur les enfants.

Variables accessoires: confusionnelles ou modératrices

Certains chercheurs ont tenté de déterminer si la consommation d'alcool tend à libérer ou à inhiber l'impulsion sexuelle. Bridell et al (1978) ont montré que l'alcool n'influe pas énormément sur le degré d'excitation. À l'instar de la plupart des chercheurs qui ont effectué des études dans ce domaine, ils ont recouru à la méthode du placebo (c.-à-d., qu'ils ont fait croire à certains sujets qu'ils avaient consommé de l'alcool alors que ce n'était pas le cas). Ce qui est intéressant chez Briddell et al, c'est que les sujets atteignent des degrés supérieurs d'excitation sexuelle lorsqu'on les expose à des stimuli pornographiques (y compris des thèmes violents), qu'ils aient consommé de l'alcool ou un placebo. Autrement dit, les sujets atteignent des degrés plus élevés d'excitation si on les place dans des conditions associées à l'alcool. Cette conclusion a été confirmée par plusieurs chercheurs (p. ex., Lang et al, 1980; Lanske et Wilson, 1981). Pour ce qui est, par contre, des effets de la consommation d'alcool sur le degré d'excitation des femmes, les recherches aboutissent à des résultats non concordants. Subjectivement, les femmes ont tendance à signaler des degrés d'excitation sexuelle plus élevés au fur et à mesure que semble augmenter leur degré d'intoxication alors que, lorsqu'on utilise des mesures objectives, on constate le contraire (Wilson et Lawson, 1976; 1978).

Certaines études ont tenté d'établir un lien entre l'exposition au matériel érotique, l'excitation sexuelle et d'autres comportements ou attitudes.

Nous avons traité de l'unité la plus fondamentale de l'étude en laboratoire où l'expérimentateur tente de vérifier des variables étrangères ou confusionnelles qui lui permettront de déterminer de façon plus sûre que ce sont les stimuli présentés au sujet (variable indépendante) qui entraînent l'effet observé (variable dépendante). Comme

nous l'avons signalé dans un chapitre antérieur, une multitude de variables intrinsèques et extrinsèques ont été identifiées, lesquelles peuvent soit fausser la relation de cause à effet en produisant une autre source (peut-être inconnue) d'erreurs systématiques soit servir d'agent modérateur de façon systématique entre le stimulus et la réponse (cf. le matériel pornographique). Même les mesures de la variable dépendante utilisées pour vérifier les changements dans le niveau de réaction du sujet, lorsqu'on l'expose à des stimuli précis, se sont révélées peu fiables.

Barlow et al (1983) ont démontré par exemple que la menace d'un choc peut également faire augmenter le degré d'excitation sexuelle. Dans cette étude, le volume du pénis augmentait que le sujet soit exposé à un film érotique ou menacé d'un choc électrique. Seule la menace d'une décharge électrique, si le pénis n'atteignait pas la dimension voulue, faisait augmenter le degré d'excitation. Cette conclusion nous incite à nous demander dans quelle mesure les sujets ne s'auto-suggestionnent pas pour accroître leur niveau d'excitation; d'où, la question plus vaste de la fiabilité de ce genre de mesures dans les expériences en laboratoire (p. ex., Gray, 1982). Comme l'ont établi Amoroso et Brown (1973), les sujets reliés à des appareils de mesure (des pléthysmographes p. ex.) ont jugé le matériel érotique plus excitant et plus pornographique que les sujets pour lesquels aucun appareillage n'a été utilisé. Farkas et al (1979) ont constaté que le simple fait de distraire les sujets diminuait leur excitation physiologique mais n'influençait pas l'évaluation subjective de leur degré d'excitation et que le degré d'explicitation du stimuli produisait les mêmes effets.

La conclusion selon laquelle le fantasme (entre autres, p. ex., le niveau de culpabilité liée à l'acte sexuel) sert d'intermédiaire, selon des formes très complexes, entre l'exposition au stimulus et la réaction, a été confirmée par de nombreux chercheurs. En outre, Human et Hatch (1980) ont été amenés à conclure que les écarts remarqués entre les auto-évaluations et les mesures objectives atteignent une amplitude telle qu'on ne peut se fier aux auto-évaluations dans le cas

d'interactions complexes. Si l'on associe cette conclusion aux observations de Barlow et al (1983), il n'est pas déraisonnable de conclure que les deux types de mesures, à savoir l'auto-évaluation et les mesures physiologiques directes, doivent être interprétés prudemment en fonction des différences de situations. (Voir également Geer, 1974; Korff et Geer, 1983). Comme on peut le constater, cela impose de sévères limitations à l'établissement des comparaisons si essentielles à la réalisation d'une base de connaissances stable. Cela nous amène également à redemander une recherche plus systématique au niveau fondamental des expériences en laboratoire avant la formulation des paradigmes complexes nécessaires à la vérification des hypothèses.

b) Enfants

Parmi les préoccupations exprimées le plus fréquemment dans le débat sur la pornographie, se trouve la réglementation de l'accessibilité des enfants au matériel pornographique. Logiquement, les adultes devraient pouvoir décider, dans une certaine mesure, du type de matériel auquel leurs enfants seront exposés pendant leurs années d'apprentissage. À l'heure actuelle, nous possédons très peu de renseignements sur l'effet éventuel qu'a, sur les enfants de tous âges, l'exposition à du matériel sexuellement explicite.

À titre anecdotique, au cours de la préparation de ce manuscrit, nous avons procédé à une étude non scientifique et non systématique d'un certain nombre de parents ayant des enfants pré-pubères. Nous avons constaté qu'ils s'entendaient pour dire que leurs enfants soit ne s'intéressaient pas au matériel sexuellement implicite ou explicite (p. ex., télévision, revues) soit le délaissaient rapidement au profit d'autre chose.

Étant donné qu'il s'agit d'un matériel érotique sous sa forme la plus inoffensive, nous ne pouvons dire quelle serait leur réaction à des formes plus dures. Nous avons appris aussi que les enfants exposés à presque n'importe quel médium préfèrent l'action et ont tendance à montrer des symptômes d'ennui lorqu'il s'agit de scènes à caractère

sexuel ou de longues conversations. McCormack (1984) précise davantage cette observation et l'étend à la période de l'adolescence:

> "D'après des études sur les circonstances entourant l'accès à la pornographie et sa consommation, il semble que la plupart la découvre durant l'enfance, dans leur propre foyer ou par l'intermédiaire de groupes primaires. Les cours de récréation, les camps, les chambres à coucher de frères ou de soeurs plus âgés, sont des endroits où les jeunes enfants voient des revues, des images et autres publications. Mais, bien que la fille ou le garçon pré-pubère sache que la pornographie existe, il ou elle ne s'y intéresse pas en général, si ce n'est comme une chose que les jeunes aiment et collectionnent en cachette... Pour des raisons évidentes, les adolescents s'intéressent de façon plus consciente à la pornographie et sont plus incités à acquérir du matériel et à le partager avec leurs amis. Selon l'éducation sexuelle qu'ils ont reçue, il se peut qu'ils trouvent le matériel plus ou moins instructif, bien que les conversations qu'ils ont entre eux ou les récits que leur font les autres de leurs expériences constituent une meilleure source de renseignements sur "la façon de faire" et les aident à démystifier l'acte sexuel. De toute évidence, la masturbation est la manifestation sexuelle la plus commune chez les jeunes garçons exposés à la pornographie. Ce n'est que plus tard qu'ils remplaceront la photo de la "page centrale" par une véritable femme et la masturbation par des rapports sexuels. Le point qu'il faut faire ressortir ici, c'est qu'il y a évolution dans les utilisations de la pornographie, évolution qui est liée aux différentes étapes de la maturation sexuelle." (p. 15-16)

Les nombreuses recherches effectuées au cours des dix dernières années sur les effets de la télévision durant l'enfance et sur le comportement ultérieur, se sont limitées dans la plupart des cas à la violence. (Voir les études de Huesmann, Lagerspetz et Eron, 1983). La recherche systématique des dix dernières années a été déclenchée dans une large mesure par les travaux de Eron, Huesmann et leurs collègues (cf. Eron et al, 1972). Ces travaux ont suscité une révision considérable de la mentalité contemporaine face à l'incidence de

l'exposition des enfants à la violence présentée à la télévision et au comportement violent que ceux-ci adoptent plus tard. Il n'existe aucune littérature analogue sur l'exposition à du matériel sexuellement explicite. En raison peut-être des problèmes que comporterait un programme de recherche de ce genre (p. ex., l'exposition délibérée de jeunes enfants à du matériel pornographique aux fins d'expérience), notre base de connaissances actuelle peut se résumer succinctement: nous ne savons pour ainsi dire rien des habitudes des enfants en matière de pornographie ni de ses effets sur eux.

Avec l'avènement de la télévision payante et des cassettes vidéo ainsi que l'apparition de scènes plus explicites dans ce que l'on voit couramment au cinéma et à la télévision, il n'est que raisonnable de supposer que certains enfants ont maintenant accès, à tout le moins, à des formes douces de matériel sexuellement explicite. De toute évidence, voilà qui mettra à l'épreuve l'ingéniosité des prochains chercheurs qui tenteront d'obtenir les données dont nous ne disposons pas actuellement. Les expériences effectuées dans le cadre de recherches systématiques sur la violence à la télévision, peuvent servir de modèles à l'élaboration d'une base partielle de connaissances. Une autre solution a été proposée par McCormack (1984) qui fait remarquer qu'il est possible d'extrapoler à partir du domaine mieux établi de la psychologie développementale et de nos connaissances sur le processus de la socialisation. Dans cette analyse, elle fait remarquer que les torts que pourrait causer la pornographie aux adolescents dépendent surtout de facteurs tels que l'éducation sexuelle antérieure, les modèles et les comportements sexuels de leur entourage. En ce qui concerne l'exposition à la pornographie:

> "Au fur et à mesure que les enfants grandissent, leur esprit critique s'aiguise et ils sont plus conscients des différences entre fantasme et réalité, entre ce qu'ils sont et ce que projettent les téléastes. Ainsi, à long terme, au lieu de les prendre de plus en plus au sérieux, l'enfant se détache progressivement des images qu'on lui présente à la télévision. (McCormack, 1984, p. 40-41)

Toutefois, cette proposition n'est peut-être pas aussi simple qu'elle le paraît. Comme le faisait remarquer Calderone (1974), c'est dès la tendre enfance qu'un enfant développe son aptitude ultérieure à réagir à l'érotisme et à fixer son orientation sexuelle. Dès le plus jeune âge, l'enfant a des sensations, des pensées, des fantasmes et des réactions érotiques. Calderone insiste sur le fait que l'attitude des parents au sujet de l'identification de l'enfant à son sexe et de son comportement dans son rôle sont des facteurs déterminants dans le processus d'éducation sexuelle, de la naissance jusqu'à l'âge de cinq ans. Les chercheurs pourraient également s'adresser aux jeunes par le biais de questionnaires anonymes pour obtenir des renseignements que les répondants hésiteraient autrement à donner (concernant p. ex. l'alcool, les drogues, le vandalisme, les habitudes sexuelles, etc.).

Dans l'un des rares ouvrages publiés dans ce domaine, Elias (1978) rend compte d'une série d'études effectuées au Institute for Sex Research de l'Université Indiana. Il s'agissait notamment d'étudier l'incidence de la pornographie et des stimuli érotiques sur les adolescents. Les chercheurs ont découvert qu'en général ces adolescents avaient des attitudes saines envers le sexe et que, même s'ils démontraient des attitudes plus permissives à l'égard du sexe et des stimuli érotiques, leur comportement ne différait pas notablement de celui de leurs parents. Ces recherches ont également révélé une tendance similaire à celle qu'on avait décelée dans des études faites auprès d'adultes, lesquelles avaient déjà fait l'objet d'un rapport antérieur. Par exemple, la pornographie de quelque type que ce soit est habituellement mieux acceptée par les hommes que par les femmes. Les adolescents sont exposés à la pornographie beaucoup plus jeunes que les adolescentes et ont tendance à définir l'érotisme dans les mêmes termes que leurs pairs. Ce qui revêt un intérêt particulier, c'est la source de l'information sexuelle et le matériel qui s'y rapporte. Les adolescents ont déclaré que leur principale source de renseignements était les camarades de leur sexe, suivie en ordre décroissant des camarades du sexe opposé, des professeurs et enfin, bien que cela se limite aux rapports mère/fille, des parents.

Dans la mesure où les parents étaient considérés comme une source le moindrement utile, elle était très limitée quant aux types de renseignements demandés ou obtenus (p. ex., les conséquences de relations sexuelles préconjugales).

En somme, ce domaine que les chercheurs ont, pour quelque raison, malheureusement négligé continue à préoccuper sérieusement le grand public. L'importance de cette lacune a été soulignée par de nombreux analystes avant nous, mais peu de choses laissent croire que des efforts sont déployés pour corriger cette situation. En tenant compte des conclusions d'Elias (1978) sur les sources d'information sexuelle des enfants et de la remarque de McCormack (1984) au sujet de certains adolescents qui recourent à la pornographie pour se renseigner, nous concluons la présente partie par une observation de Dienstbier (1977):

> "Si, comme cela doit être finalement le cas, quelqu'un doit prendre des décisions avisées en matière de conduite sexuelle, il faut alors mettre à la disposition des adolescents le plus de renseignements possibles. L'ignorance mène difficilement à la sagesse". (p. 187)

c) Groupes de diagnostic et de thérapie

Les chercheurs s'intéressent depuis des années à l'étude des effets des stimuli explicitement sexuels sur des groupes déviants aux yeux de la médecine et de la loi (p. ex., les délinquants sexuels incarcérés).

Récemment, certains chercheurs ont tenté d'étudier chez les déviants, que l'on comparaît à un groupe témoin, les similitudes et les différences entre les degrés d'excitation à divers types de stimuli. Selon Abel (1978), les violeurs comme les autres adoptent le même comportement sexuel lorsqu'on les expose à des stimuli explicites (ex.: scène où les deux partenaires semblent éprouver du plaisir) mais des comportements différents lorsqu'on les expose à des scènes de viol; par ailleurs, les divers comportements adoptés par les violeurs sont le

reflet de leur délit. Ce qui revient à dire que la mesure physiologique, dans ce cas, a semblé constituer un outil prometteur de diagnostic différentiel, lequel est utile lorsqu'il s'agit d'établir des distinctions entre le violeur sadique ou celui plus porté à s'attaquer à des victimes très vulnérables (jeunes ou personnes âgées). Comme cette étude est souvent citée, il faut souligner que le groupe témoin "non violeurs" était constitué de personnes présentant d'autres déviations sexuelles.

Barbaree et al (1979) ont comparé les réponses à trois niveaux de stimuli d'un groupe de violeurs avec celles d'un groupe témoin d'étudiants diplômés: actes sexuels entre personnes mutuellement consentantes, viol ou agression violente à caractère non sexuel. Les scènes d'ébats amoureux entre personnes mutuellement consentantes ont suscité une excitation comparable chez les deux groupes tandis que les scènes de viol ont suscité le même degré d'excitation sexuelle chez les violeurs mais une excitation nettement moindre chez le groupe témoin. Pour ce qui est de l'agression violente à caractère non sexuel, les étudiants ont été beaucoup moins excités sexuellement et la tendance semble avoir été semblable chez les violeurs. Toutefois, ces derniers, considérés en groupe ou individuellement, n'ont pas atteint un niveau d'excitation plus élevé lors de la présentation de stimuli forcés ou violents que lors d'activités sexuelles entre adultes mutuellement consentants. Selon les auteurs, cela s'explique du fait que la violence n'a pu inhiber l'excitation sexuelle des violeurs sans que cela revienne à dire que les actes sexuels violents ont entraîné chez eux une excitation sexuelle.

Heiman et Rowland (1983) font état, dans le cas du niveau d'excitation sexuelle, de différences nettes, entre des hommes qui souffrent d'une dysfonction sexuelle et des sujets normaux faisant partie d'un groupe témoin. Des différences ont été notées, par exemple, dans la mesure où les sujets souffrant d'une dysfonction ont donné plus de réponses négatives et ont montré une plus grande variabilité dans leurs réactions que les sujets normaux du groupe témoin. Ces derniers ont

manifesté une moins grande conscience de leurs propres réactions physiques que les sujets souffrant d'un trouble fonctionnel.

Hinton et al (1980) ont étudié le lien entre l'orientation sexuelle et la réaction à des stimuli sexuels chez le délinquant sexuel, les hétérosexuels types et les agresseurs de femmes pour raisons non sexuelles. En règle générale, les délinquants sexuels ont été beaucoup plus excités que le groupe témoin par un film présentant un enlèvement et un viol.

En comparant un groupe de déviants sexuels (pour la plupart des exhibitionnistes) à un groupe témoin, Kolarski et al (1978) ont constaté que les deux groupes réagissaient positivement à un film ayant pour thème une scène de séduction par une femme. Une analyse ultérieure des données semblait indiquer que les scènes explicites où la séduction était réduite mais où l'on exposait plus clairement les parties génitales, avaient excité davantage les sujets du groupe déviant. Kollarsky et Madlafouseck (1983) ont confirmé et poussé plus loin ces conclusions dans une série d'études vérifiant l'hypothèse selon laquelle l'inadaptation des déviants réside dans un répertoire insuffisant de réactions aux pré-stimulations sexuelles.

En effectuant une étude exhaustive dans laquelle ils comparaient des déviants incarcérés à un groupe témoin, Kant et Goldstein (1978) ont fait état d'une série de conclusions intéressantes. Tant les violeurs que les pédophiles avaient vu, étant adolescents, moins de matériel pornographique que les membres du groupe témoin. Les adultes normaux ont signalé qu'adolescents ils avaient eu une plus grande expérience de la pornographie que n'importe quel membre des groupes déviants. En outre, devenus adultes, les sujets normaux ont continué à consommer plus de matériel érotique que les délinquants sexuels. Les sujets des deux groupes ont déclaré que la masturbation était, lorsqu'ils étaient adolescents, la réponse la plus habituelle aux stimuli pornographiques mais les sujets du groupe témoin normal ont signalé qu'en tant qu'adultes, l'activité hétérosexuelle était leur réponse la plus fréquente à la pornographie. On a constaté, en général, qu'il ne peut

être démontré que la pornographie entraîne quelque forme de déviation sexuelle identifiable et précise. Les auteurs font remarquer qu'une certaine exposition à la pornographie peut être salutaire et rien ne semble prouver que, lorsqu'elle s'accroît, elle entraînera un comportement déviant. Par contre, ils notent que le facteur le plus déterminant des habitudes sexuelles du moment semble résider à la fois dans les antécédents familiaux et dans la mentalité de l'époque face à la sexualité.

La recherche clinique continue à s'intéresser à la possibilité d'utiliser le lien entre l'exposition aux stimuli pornographiques et la réponse qu'elle entraîne comme technique de diagnostic différentiel pour faciliter le traitement. Un certain nombre de chercheurs ont prouvé l'utilité diagnostique de cette approche (cf. Abel, 1978; Barr et al, 1976; Smith, 1975; Wincze et al, 1976). Certains ouvrages parlent également du succès modéré de l'utilisation de stimuli pornographiques dans le cadre d'un certain type de traitement (p. ex., la sensibilisation cachée) pour des groupes de diagnostics précis. Reynolds (1980) signale la valeur thérapeutique de l'utilisation de scènes de films érotiques; Alfort et al (1980) signalent le succès de cette démarche dans le traitement de catégories précises de diagnostics (p. ex., les auteurs d'appels obscènes et les exhibitionnistes). Selon Bergman (1982), un grand nombre de personnes, qui seraient autrement candidates à un traitement thérapeutique, utilisent du matériel pornographique pour satisfaire leurs besoins et n'ont à recourir, par le fait même, à aucune thérapie. Il voit une sorte de fétichisme dans le fait de remplacer les véritables échanges entre individus vrais par du matériel pornographique. Miller (1981), dans une discussion sur le lien entre les déviants et le matériel pornographique, soutient qu'étant donné la complexité des perversions, la conclusion selon laquelle un déviant peut également consommer de la pornographie est relativement accessoire à l'étiologie et aux caractéristiques de la déviance. West (1980) confirme ce point de vue en étudiant les caractéristiques de délinquants sexuels britanniques. L'observation selon laquelle de nombreux déviants sexuels ont un casier judiciaire vierge au chapitre de la délinquance sexuelle et un

PARTIE III

BUTS ET LIMITES DE LA RECHERCHE

lourd dossier pour ce qui est des autres aspects de leur vie, laisse supposer que l'utilisation de matériel sexuellement explicite n'a qu'une influence très faible. Enfin, soulignons les renseignements obtenus à partir des études effectuées antérieurement au Danemark, qui ont démontré que le voyeurisme avait beaucoup diminué après la libéralisation des restrictions concernant la pornographie. (Kutchinsky, 1976).

Comme ce fut le cas pour la recherche antérieure, les études en laboratoire de groupes déviants comportent de nombreux problèmes. Abel et al (1975) par exemple, démontrent que les stimuli érotiques utilisés pour la recherche avec des déviants sexuels sont hautement idiosyncratiques. En outre, comme la recherche comporte des situations particulièrement complexes et variées, il faut s'interdire d'en déduire de simples relations de cause à effet. (Abel et al, 1981).

Résumé

Le thème principal de la recherche jusqu'à maintenant a été de vérifier si, comme on le prétend, la pornographie a ou n'a pas des influences néfastes sur la société dans son ensemble et sur ceux qui en sont ou qui en deviendront des consommateurs. Les tentatives visant à répondre à cette question n'apportent pas de résultats encourageants. Notre base de connaissances est tout simplement insuffisante et, à partir du peu que nous savons, les résultats généralisés à l'ensemble de la société canadienne ne sont pas convaincants et ne devraient être utilisés qu'avec beaucoup de circonspection.

BUTS ET LIMITES DE LA RECHERCHE

Introduction

> "L'objectif de la science consiste habituellement à regrouper en un système théorique unifié une grande variété de renseignements complexes, inutilisables sans systématisation; mais qui aboutit parfois à une simplification outrancière. Au stade actuel du développement de la psychologie et de certaines autres sciences sociales, les progrès découlent souvent de l'élimination ou de l'élaboration de systèmes théoriques exagérément simplifiés." (Dienstbier, 1977, p. 1987)

Comme c'est souvent le cas, le mystère est dans la manière de dire plutôt que dans la façon de faire. Cela se reflète dans les objectifs fondamentaux et les limites de la recherche en laboratoire. Le scientifique conduit une recherche en laboratoire afin d'être en mesure d'affirmer, avec une certaine probabilité, la thèse du ceteris paribus ("toutes choses étant égales par ailleurs") selon laquelle des changements apportés à une chose (l'intensité de la lumière par exemple) en entraînent d'autres ailleurs (la dilatation de la pupille par exemple). Un équilibre parfait étant irréalisable, la tâche du chercheur consiste à concevoir et à circonscrire l'étude pour que les choses soient le plus égales possible, réduisant de la sorte l'influence d'éléments externes sur les résultats. Si, pour un problème simple, un contrôle serré est exercé pour éviter les erreurs, l'expérience est d'autant plus fiable. À mesure que le degré de complexité de la conceptualisation et de l'exécution d'une étude s'accroît, la confiance réelle (par opposition à la confiance statistique) tend à diminuer. Autrement dit, plus l'expérience est complexe, plus nous devons être sceptiques et prudents au moment de son interprétation. Les méthodes de recherche n'ont vraiment rien de très mystérieux et presque toutes les critiques se basent sur le sens commun.

Cela dit, cette section du rapport traitera de l'ensemble des travaux qui, de l'avis de ceux qui ont critiqué les conclusions des divers groupes consultatifs, restent à étudier (cf. Court, 1980). Plus précisément, il s'agit de la recherche qui explore le lien existant entre l'exposition à du matériel explicitement sexuel et violent et son influence sur le comportement sexuel agressif. Nous avons tenu

compte de cette recherche dans la présente étude. En outre, des travaux publiés plus récemment tentent d'intégrer le vaste éventail de ces études (cf. Malamuth et Donnerstein, 1984; Zillman, à paraître) et/ou d'en faire la critique (cf. Gray, 1982; McCormack, 1983; 1984).

Comme nous ne nous étions pas fixés pour objectif de susciter la controverse mais plutôt de procéder à une étude indépendante et à une évaluation objective du travail accompli, nous n'aurions suscité l'intérêt que d'un groupe de lecteurs très restreint si nous avions décidé d'aborder chaque étude en particulier tout en citant la kyrielle de mises en garde du ou des auteurs dans chaque oeuvre et si nous y avions ajouté nos propres critiques. Par exemple, étant donné que, par définition, les sujets des expériences avaient "consommé" de la pornographie, ce genre de recherche aurait pu être classé dans la catégorie "Consommateurs". Nous avons résisté à cette tentation pour une raison précise, à savoir qu'une critique majeure de ce type de travail réside dans la question de sa validité externe, c'est-à-dire dans quelle mesure ses conclusions peuvent être généralisées hors laboratoire, à des groupes plus importants.

Ainsi, le reste de cet exposé se limitera à reconnaître et à résumer les thèmes généraux de la recherche et à restreindre la critique à des niveaux plus généraux d'observation et d'illustration.

Il convient d'insister ici sur le fait que les objectifs de la recherche sont modestes et ses limites considérables. Les conclusions d'une étude unique ne sont que rarement (sinon jamais) claires ou définitives. Dans le domaine des sciences sociales, les déceptions sont constantes lorsqu'on tente de reproduire des résultats identiques. Comme le faisait remarquer Sales (1974):

> "En termes de validité, la recherche la plus fertile naît d'un ensemble de mesures différentes, chacune ayant ses faiblesses idiosyncratiques, chacune tournée vers une hypothèse unique. Lorsqu'une hypothèse parvient à résister à l'épreuve

> d'une série de méthodes expérimentales complémentaires, elle devient alors plus valable que ne le sera jamais une hypothèse vérifiée dans le cadre plus restreint d'une méthode unique." (p. 45)

Modes et caprices de la recherche

La psychologie, et peut-être davantage encore cette sous-discipline qu'est la psychologie sociale, a toujours subi, dans des circonstances très précises, les caprices et les modes de ses chercheurs. Cela s'oppose à l'activité apparemment plus prosaïque qui consiste à accumuler systématiquement des connaissances sur le comportement humain dans une gamme plus vaste de situations. Bien que de nombreuses raisons aient été données pour expliquer ces caprices, l'une des plus intéressantes lorsqu'on se penche sur la production actuelle et presque frénétique d'études dans le domaine, est que l'absence presque totale d'une théorie qui permettrait d'intégrer des découvertes complexes ou de produire des hypothèses vérifiables, pousse les chercheurs à s'en tenir à des questions empiriques. Il s'agit dans la plupart des cas de questions du type: "Que se passerait-il si...?" lesquelles, lorsqu'on les vérifie en laboratoire ou qu'on effectue des études pratiques, tendent à s'accumuler et à aboutir à un véritable fouillis de "conclusions", reportant à plus tard le processus de tri et d'intégration. Comme nous l'avons déjà dit, le processus qui consiste à tenter de démêler ces études et à y trouver une signification est amorcé. Il faudra du temps et de la persévérance pour parvenir à tirer des conclusions solides ou à les avancer avec certitude. Ce qu'on peut dire, c'est qu'à l'heure actuelle, la recherche dans le domaine de la pornographie, et de la pornographie violente en particulier, est à la mode pour certains psychologues sociaux.

Pornographie et viol

L'explication la plus raisonnable du regain d'intérêt des psychologues sociaux pour les travaux de recherche sur la pornographie, a été succinctement proposée par McCormack (1984):

> La question de la pornographie tourne surtout autour du viol. Les théories au sujet du viol vont d'un état pathologique ou de "déviance" à des analyses structurelles qui considèrent le viol comme un asservissement social, une forme de coercition qui, comme l'esclavage, peut être reliée aux systèmes de production. Les féministes ont critiqué les deux extrêmes - l'approche pathologique et l'approche matérialiste marxiste. Au lieu de cela, l'accent est mis sur le viol en tant qu'infraction criminelle, mais soutenue et encouragée par divers mythes entourant les victimes: "Presque tout homme, peu importe ses antécédents, est susceptible de participer à des actes sexuels coercitifs et, à moins que ces actes ne sortent de l'ordinaire, il peut compter sur une certaine indifférence et une certaine tolérance de la part de la force publique et de l'appareil judiciaire..." "Les moyens de coercition peuvent aller de l'utilisation réelle de la force en passant par la menace d'y recourir jusqu'à l'emploi d'autres manoeuvres d'intimidation. Le viol a été redéfini comme étant un acte d'agression visant à faire souffrir la victime, plutôt qu'à lui procurer du plaisir, un moyen pour affirmer et prouver une certaine supériorité." (p. 19-20)

La redéfinition du viol comme "acte d'agression", en y ajoutant comme prémisse que la pornographie représente des actes sexuels coercitifs, et l'hypothèse que la violence est de plus en plus présente dans ce type de matériel, ont permis aux chercheurs de reformuler plusieurs des débats sur le viol sous forme de questions empiriques.

Le raisonnement est le suivant: la pornographie a été utilisée comme stimulus dans des recherches antérieures; l'agression a fait l'objet d'études poussées en laboratoire; l'agression est à la fois nocive et antisociale; par conséquent, on peut effectuer des expériences contrôlées en adoptant des définitions opérationnelles utilisant la pornographie comme stimulus et des mesures de l'agressivité comme réponse, pour établir plus directement des liens de cause à effet. En outre, si l'on peut déterminer que la pornographie est cause d'augmentation des mesures d'agressivité (ou d'attitudes ou de comportements antisociaux connexes), il est donc possible de déduire qu'elle est nocive et de généraliser cette conclusion à des personnes ou situations au-delà du laboratoire. Une petite variante de cette

curieuse forme de logique suggère que si l'on peut établir que la pornographie augmente davantage l'agressivité chez les hommes, ou que les hommes ont tendance à exercer leur agressivité sur les femmes, on peut donc déduire que la pornographie est nuisible: pour l'homme parce qu'elle lui donnera des idées fausses sur la sexualité féminine ou les renforcera, et pour la femme parce qu'elle devient, dans ce contexte, la cible de l'agression, et dans son expression extrême, la victime du viol.

Quoi que vous pensiez de ce raisonnement, il est important de remarquer qu'il n'est jamais mentionné ni signalé a priori dans aucun des rapports de recherches. Il s'agit de pure spéculation mais cette absence tient entre autres au fait qu'exposer de façon délibérée à une agression potentielle des sujets participant à une expérience sans que ceux-ci y aient consenti en toute connaissance de cause et sans leur fournir d'arguments convaincants à l'appui d'une telle recherche, pourrait constituer une sérieuse entorse à l'éthique professionnelle. Bien que des doutes aient été soulevés à ce sujet pour certains travaux, telle n'était pas notre intention en présentant ce raisonnement ici (McCormack, 1984; Sherif, 1980). En clair, nous ne voulons pas insinuer que les chercheurs s'abstiennent délibérément de révéler certaines "choses cachées", puisque nous n'avons ni les renseignements nécessaires, ni le désir de le faire. Nous avons plutôt tenté de dégager et de résumer le type de raisonnement qui semble ressortir de l'ensemble des travaux de recherche dans ce domaine.

En ce qui concerne le lien qui existe entre la pornographie et le viol, nous partageons l'opinion d'autres chercheurs qui se sont penchés sur la question (cf. Gray, 1982; McCormack, 1984). Revenons de nouveau à McCormack (1984) qui s'exprime ainsi:

> "Au point où en sont les choses à l'heure actuelle, on ne peut établir de lien systématique, direct ou indirect, entre l'utilisation de la pornographie (douce ou dure) et le viol. Les récits anecdotiques et les spéculations abondent; pour beaucoup il semble s'agir là d'un lien plausible -- "la pornographie est la théorie, le viol, la pratique" -- ce qu'il est difficile d'accepter". (p. 21)

Le trait d'union magique: associer sexe et agression

Un trait d'union est simplement un petit trait utilisé pour servir de liaison entre les éléments d'un mot composé ou les éléments d'un mot divisé pour quelque raison. Dans cette recherche, nous voyons une utilisation nouvelle du trait d'union; un intermédiaire pour l'élaboration d'une nouvelle terminologie. L'insertion d'un trait d'union entre les mots sexe et agression peut sembler de prime abord un signe de perspicacité. La simplicité et l'élégance de ce lien virtuel séduisent particulièrement du fait qu'il offre les moyens d'utiliser la vaste somme de connaissances accumulées dans ces deux domaines indépendants de l'enquête scientifique au cours de plusieurs décennies consacrées à la recherche et à l'élaboration d'une théorie. Les ouvrages sur le "sexe" et les travaux sur "l'agression", bien qu'élaborés de façon indépendante, sont, chacun, riches d'une méthode établie, de données et d'une théorie. Le trait d'union sert alors à suggérer un lien causal qui permettrait au chercheur d'englober d'une manière ou d'une autre la pornographie dans cette nouvelle formule. Par exemple, Stock (1984) pose la question sous sa forme la plus connue:

> "Si la violence représentée dans les médias suscite des comportements agressifs, par quel mystère la violence véhiculée par la pornographie n'aurait-elle pas le même effet?" (p. 13)

Bien que l'attrait initial de cet exercice de sémantique soit évident, nous l'avons également trouvé assez inquiétant. L'établissement d'une nouvelle base de connaissances (des travaux plus récents parlent de leur domaine d'enquête comme étant "l'agression sexuelle", abandonnant le trait d'union) en laissant supposer un lien causal sans démonstration claire de ses paramètres, ne peut que semer la confusion et induire en erreur. Nous ne sommes pas les premiers à poser la question suivante: "Que signifie la flèche" dans la formule S→R (sous sa forme Stimulus-Réaction) présentée par un de ses théoriciens. Lui aussi, comme bien d'autres a consacré sa vie à la recherche d'une réponse à cette question.

Ce qui pousse à rechercher le rapport entre sexe et agression, ce sont surtout les conclusions concordantes de divers comités, commissions et groupes de travail qui ont effectué des recherches indépendantes sur les répercussions de la pornographie ou de la violence. Ce qui semble en laisser beaucoup perplexes, c'est que les conclusions varient constamment d'un groupe à l'autre (cf. Stock, 1984). Cela a conduit à une controverse persistante sur l'applicabilité de la recherche sur l'agression/violence à la recherche sur la pornographie. Berkowitz (1971) a attiré l'attention sur cette contradiction apparente en citant les conclusions de deux commissions présidentielles américaines qui déposèrent un rapport à la même époque. La première, sur les causes et la prévention de la violence, concluait qu'on pouvait dire que la violence dans les médias avait un lien avec le comportement agressif observé par la suite chez les spectateurs. La seconde, sur l'obscénité et la pornographie, concluait que l'exposition à des scènes sexuellement explicites, y compris à des actes déviants, ne pouvait être considérée comme étant la cause de changements ultérieurs des comportements sexuels ou de comportements déviants.

On a proposé différentes explications à la variance apparemment contradictoire de ces conclusions. Selon Dienstbier (1977):

> "Une réponse à cette contradiction apparente entre les rapports ferait donc ressortir que la pornographie et la violence dans les médias n'encouragent pas également la déviance ou ne causent pas le même tort étant donné que la sexualité normale et l'agressivité normale sont considérées comme fort différentes du point de vue des torts causés ou de la déviance." (p. 179)

Malgré tout, le débat persiste. De nouveaux rapports sont publiés et la plupart d'entre eux suivent les mêmes lignes que les découvertes antérieures, c'est-à-dire que la violence dans les médias est considérée comme incitant au comportement agressif et que l'exposition à du matériel sexuellement explicite ne permet pas de conclure qu'il existe un lien de nature causale entre elle et les changements dans le comportement sexuel.

Pour parler net, il est vrai que certains actes sexuels sont agressifs ou que des actes d'agression sont sexuels, que ce soit sous forme de fantasmes ou dans la vie réelle. Ce qui nous préoccupe, c'est le recours à des domaines de savoir bien établis qui se sont développés chacun de leur côté et sont, à des niveaux différents d'évolution, et l'insinuation qu'un lien accepté et compris de cause à effet puisse être facilement appliqué à un domaine d'enquête différent: l'agression sexuelle. De façon un peu différente, McCormack (1978) faisait observer:

> "Si un lien pouvait être établi entre la pornographie et la violence, nous nous attendrions à des conclusions concordantes, mais c'est justement cette absence de concordance qui nous inquiète, le fait que deux littératures évoluent chacune de leur côté. Peu importe comment on en est arrivé là, ceci demeure un dilemme évident." (p. 551)

Cette approche de recherche, et la contribution que lui apporte la pornographie, pourraient éventuellement profiter énormément de ce trait d'union. Il reste encore toutefois beaucoup de chemin à parcourir avant d'établir sa base de connaissances.

Thèmes de récents travaux de recherche en laboratoire

Les affirmations que l'on retrouve presque immanquablement dans les récents travaux de recherche en laboratoire sont généralement axées sur trois thèmes principaux:

(i) L'exposition à des stimuli sexuellement explicites intenses (souvent violents) fait augmenter chez les sujets, sur des mesures expérimentales, le niveau d'"agression", de "vengeance", de "déplaisir", etc., au cours d'une expérience (cf. Check et Malamuth, 1984; Donnerstein et Berkowitz, 1981; Baron, 1979; Cantor et al, 1978; Ramirez, Bryant et Zillman, 1982; Zillman, à paraître). Ce qu'on cherche ici c'est la possibilité de réaction différentielle dans le choix fait par les sujets masculins et féminins du sexe de la cible de cet état provoqué et/ou l'intensité avec laquelle le sujet répondra au stimulus induit (par exemple, mesure de l'acceptation ou du rejet, changement d'attitude ou de comportement). Autrement dit, les hypothèses de départ veulent que les hommes provoqués rejetteront leur agressivité sur les femmes et que ce comportement sera plus probable et plus accentué en exposant le sujet à la pornographie représentant des actes nuisibles (causant du tort) aux femmes (cf. Check et Malamuth, 1984; Donnerstein, 1980; Donnerstein et Berkowitz, 1981; Donnerstein et Hallum, 1978; Ramirez, Bryant et Zillman, 1982; Sapolosky et Zillman, 1981; Zillman et Bryant, 1982). Les travaux de recherche sur cette question contiennent des incohérences diverses et parfois assez curieuses qui indiquent que l'hypothèse sous-jacente, lorsqu'elle est testée en laboratoire, est loin d'être simple quant aux effets observés. Lorsque, pour les femmes, on remarque des comportements analogues, on offre aux sujets un choix pro-social comme réponse, ou une myriade de variables semblent servir d'intermédiaires entre le stimulus et la réaction, nous sommes alors confrontés à une série complexe et multi-variée de résultats (cf. Baron, 1979; Baron et Bell, 1977; Cantor et al, 1978; Donnerstein et Barrett, 1978; Gray, 1982; Frodi, 1977; Jaffee, 1981; Jaffee et Berger, 1977; Leonard et Taylor, 1983; McCormack, 1984; White, 1979; Wolchick, 1980).

(ii) L'exposition à des stimuli faibles quoique explicites (représentant souvent un comportement sexuel agréable et auquel les deux partenaires consentent) agit dans le sens contraire du premier exemple, même si la personne a pu avoir été provoquée pendant l'expérience. L'interprétation que l'on donne le plus souvent pour expliquer ce changement est que ce matériel sexuel moins extrême, distrait, inhibe, ou est incompatible avec des réponses de nature "agressive" (cf. Baron, 1974; Baron et Bell, 1977; Check et Malamuth, 1984; Donnerstein et al, 1975; Gray, 1982; Zillman et Sapolosky, 1977).

(iii) Les augmentations du degré d'excitation en soi, attribuables à un éventail de facteurs étiologiques possibles, ont créé un lien tellement étroit entre les concepts de sexe et d'agression que ou bien la stimulation d'un type d'excitation peut influencer les deux, ou alors la personne excitée est dans un état conduisant à une confusion qui ne lui permet pas d'expliquer les raisons véritables de son excitation (cf. Baron, 1974; 1978; Check et Malamuth, 1984; Court, 1984; Donnerstein, 1980; Donnerstein et al, 1975; Gray, 1982; McCormack 1979, 1984; Zillman, 1978, 1979, 1982, 1984, à paraître). Une vaste gamme de facteurs étiologiques ont été proposés pour rendre compte, en théorie et en pratique, du lien entre le sexe et l'agression. Ils incluent aussi bien des représentations provenant d'un vaste ensemble de théories reconnues (p. ex., apprentissage et théories psychanalytiques) qu'une série d'hypothèses dérivées d'autres analyses (p. ex., les mythes entourant le viol, la colère masculine). McCormack (1984) a fourni une excellente étude d'un bon nombre des approches plus traditionnelles et a fait ressortir les contradictions apparentes de la production d'hypothèses qui pourraient être vérifiées dans le cadre de recherches étiologiques ultérieures (p. ex., les modèles de comportement versus la théorie psychanalytique). Il faut remarquer que McCormack préfère une explication basée sur le groupe de référence qui met l'accent sur le processus de socialisation et la disponibilité d'un choix d'images pendant l'apprentissage des rôles sexuels. Malamuth (1981) propose une inclination au viol, supportée par les mythes entourant cet acte dans notre culture (Voir également: Check et Malamuth, 1984; Malamuth et Check, 1984). Gray (1982) indique que

le noeud du problème réside dans le développement et les formes d'expression de la colère masculine. Enfin, mais sans nullement épuiser la gamme des possibilités, Zillman (à paraître) estime que le lien entre le sexe et l'agression est tellement enraciné dans notre développement que l'intensité de l'excitation (le potentiel excitateur) et les stimuli fournis par la pornographie violente tels le plaisir et la douleur (valence hédonique) dans une situation donnée, peuvent modeler nos attitudes et nos comportements ultérieurs face au sexe ou à l'agression.

Peu importe le cadre étiologique proposé pour expliquer les thèmes fondamentaux de ces récents travaux de recherche, il faut examiner de plus près la recherche elle-même.

Problèmes et limites

Comme pour tous les travaux de recherche utilisant des méthodes expérimentales ou quasi expérimentales, les faiblesses et les limites se répartissent en deux catégories: premièrement, dans quelle mesure les résultats peuvent-ils être interprétés (validité interne)? Deuxièmement, dans quelle mesure les résultats peuvent-ils être généralisés (validité externe)? Il ne servirait à rien d'énumérer toutes les sources susceptibles de menacer la validité de chaque étude. Nous avons trouvé que les auteurs avaient systématiquement justifié beaucoup de faiblesses éventuelles et avaient fait de nombreuses mises en garde sur les limites à observer dans chaque étude. Cette recherche continue néanmoins à être citée comme si ses faiblesses et ses limites n'étaient que secondaires par rapport aux "conclusions". Elles ne le sont pas. La complexité de cette recherche, l'utilisation de la duperie dans la méthode et/ou l'objectif, les problèmes de fiabilité des mesures, et la traduction des définitions opérationnelles en méthodes de mesure rendent tout ce domaine particulièrement difficile à interpréter et à généraliser.

La seule façon que nous ayons trouvée de vous communiquer les résultats de la plupart de ces travaux est de vous faire assister à une expérience en laboratoire et de vous décrire ce qui arrive au sujet.

Où est le mal?

Prenez par exemple le scénario suivant: choisissez de jeunes étudiants volontaires probablement assez angoissés et indécis; invitez-les à venir à votre laboratoire afin d'obtenir des crédits supplémentaires pour leur cours en "Communications" et afin d'apporter leur contribution à la Science. Lorsqu'ils se présentent, ne leur dites rien qui pourrait les renseigner sur ce qui les attend:

> "Cette étude porte sur les réactions humaines à des stimuli visuels: elle sera effectuée en deux temps"

Laissez ensuite une personne qui commande le respect fixer un appareil bizarre sur le corps des sujets; dites-leur que vous allez contrôler une activité physiologique (mais ne le faites pas vraiment); quelques instants plus tard, insultez et abaissez ces jeunes pour ne pas avoir suivi vos directives (peu importe les véritables efforts qu'ils auront déployés pour satisfaire vos exigences):

> "On dirait que vous ne suivez pas très bien mes directives. Tout ce qu'on vous demande, c'est de regarder l'écran et de vous tenir tranquilles. Vous bougez beaucoup trop. Restez tranquilles! Tout ce que je vous demande c'est de vous montrer un peu plus coopératifs. N'importe quel adulte en est capable."

Les "stimuli visuels" sont alors présentés et se composent d'une bande vidéo de quatre minutes dont les thèmes sont les suivants:

A) Le vol très ralenti d'un oiseau;
B) La vie au fond de la mer au ralenti;
C) La destruction d'une souris morte par des asticots, en accéléré.

Pendant cette scène, et pour faire bonne mesure, cherchez encore plus querelle en devenant de plus en plus désagréable (toujours sans tenir compte des véritables efforts déployés par les sujets pour respecter vos directives):

> "Écoutez, je vous ai demandé de ne pas bouger! Est-ce si difficile?"

Ensuite, déchirant un relevé (factice) des réactions des sujets, brandissez-le brusquement, en vous exclamant:

> "Vous voyez cela? Tout ça à cause de vos tortillages! Le résultat est tellement mauvais qu'il faut tout recommencer! Je vous demande maintenant un véritable effort de collaboration!

Vous recommencez, mais cette fois vous projetez toute la bande: les oiseaux, la mer et les asticots.

Après vous être comporté de façon assez déplorable et sans transition, confiez maintenant les sujets à une autre personne; amenez-les tous dans un autre laboratoire; ne donnez aucune précision qui les aiderait à comprendre ce qui se passe; fixez de nouveaux appareils bizarres sur leur corps en prétextant que vous voulez mesurer une activité physiologique quelconque; montrez-leur un film pornographique dur d'environ dix minutes; remettez-leur ensuite un questionnaire et demandez-leur de le remplir tout en cachant délibérément son véritable but; dites-leur que tout est terminé, expliquez-leur qu'il s'agissait d'une "étude véritable" importante pour la Science, et renvoyez-les à leur cours en "Communications".

Il va sans dire que nous ne pouvons faire que des suppositions, mais il n'est pas déraisonnable de s'attendre que ces jeunes étudiants manifestent un certain étonnement lorsqu'ils liront plus tard le rapport de la recherche à laquelle ils ont participé. Le premier expérimentateur n'a pas simplement été grossier, il appliquait un

"traitement de provocation" (niveau élevé). Les évaluations anonymes de la performance, de la manière d'interagir et les opinions sur la réaffectation ultérieure de cet expérimentateur, ont été considérées comme des mesures de "comportement de vengeance" (et n'étaient pas vraiment anonymes). Les évaluations de l'expérience concernant le mécontentement à l'égard du traitement et des exigences ont été considérées comme des mesures "d'expressions de contrariété". Ils liront enfin que le film de pornographie dure (comportant des scènes où un homme et une femme s'adonnaient à la fellation et au cunnilinctus, avaient des rapports sexuels dans diverses positions et enfin, une scène d'éjaculation sur le visage de la partenaire féminine) était considéré comme "érotique" et que l'étude consistait à en déterminer l'effet sur "l'agressivité".

Par cet exemple, nous ne voulons pas critiquer une expérience en particulier mais plutôt donner une perspective qui semble manquer lorsque ce genre de recherche fait l'objet de discussions dans des oeuvres sur la pornographie.

Cette étude a été publiée en 1982 dans la prestigieuse revue Journal of Personality and Social Psychology par John Ramirez, Jennings Bryant et Dolf Zillman sous le titre: "Effects of Erotica on Retaliatory Behavior as a Function of Level of Prior Provocation" (p. 971-978). C'est une revue dont les critères de publication sont extrêmement stricts, qui s'adresse à un vaste auditoire international et dont les rapports sont souvent résumés dans des ouvrages de vulgarisation. Cette étude en particulier a été souvent citée dans les ouvrages sur la pornographie. Autrement dit, elle est le reflet de quelques-unes des normes les plus élevées appliquées aux travaux de recherche sur la pornographie.

En toute justice, nous nous sommes contentés de décrire une seule condition dans une étude utilisant un design factoriel. Nous nous servons de cet exemple pour donner à nos lecteurs une idée précise du climat qui entoure les expériences c'est-à-dire, ce qui arrive vraiment au sujet. Cette technique est connue de la plupart des

psychologues sociaux (Orne, 1969). La "non-expérimentation" au cours de laquelle les procédures sont décrites aux sujets à qui l'on demande d'imaginer que l'expérience a vraiment lieu, à qui l'on peut montrer les locaux, le matériel, qui décrivent leurs impressions ou rendent même compte de variables dépendantes, n'est pas unique. La différence, toutefois, c'est que cela se fait habituellement avant l'expérience elle-même. L'intérêt porté à la phénoménologie du sujet - la façon dont il perçoit la méthode et l'objectif de n'importe quelle expérience - s'est développé au cours des dernières décennies dans le but de diminuer ou de supprimer les artéfacts susceptibles d'entraîner des conclusions erronées.

Les inquiétudes soulevées par ce type d'expérience (p. ex., le recours à la duperie, des niveaux non normatifs de conflit interpersonnel, des situations complexes comportant des niveaux très élevés d'ambiguïté et d'incertitude) ont conduit à l'élaboration d'une sous-discipline: la psychologie sociale de la recherche expérimentale (cf. Hendrick et Jones, 1972; Rosenthal et Rosnow, 1969). Il s'agit là d'un domaine avec lequel il faut absolument se familiariser un peu, non seulement pour concevoir et pour exécuter des expériences mais également pour être en mesure de faire une évaluation critique de n'importe quel rapport de recherche de ce genre. Byrne (1977) a étudié le lien entre la recherche en psychologie sociale appliquée et les problèmes soulevés par la pornographie. On s'accorde généralement pour reconnaître la pertinence des principes et des paradigmes traditionnels afin de mieux connaître l'objet d'étude, pourvu que ces derniers soient également tempérés par les mises en garde habituelles.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la question de la généralisation doit être sans cesse posée pour beaucoup des définitions opérationnelles utilisées dans ces recherches. C'est une chose que de proclamer dans des discussions publiques que la recherche a clairement démontré que la pornographie rend sexuellement blasé, incite au viol et pousse les hommes à banaliser le viol (ainsi, le professeur Donnerstein au cours de l'émission de télévision "Donahue" en 1984).

Mais c'est une chose bien différente, si des déclarations aussi catégoriques sont fondées sur des expériences effectuées avec des étudiants, dans des conditions artificielles et où les mesures de ladite "attitude" ou dudit "comportement sont tirées de questionnaires portant sur des thèmes comme l'appui accordé au mouvement de libération de la femme ou suggérant l'incarcération du coupable sur la base d'un article de presse relatant un viol (Zillman et Bryant, 1982). Enfin, il reste encore un fait plus inquiétant: la tendance de certains à vouloir extrapoler à partir d'une seule étude sans attirer l'attention sur l'absence de confirmations multiples des méthodes ou des conclusions. Comme nous l'avons signalé plus tôt, il est généralement accepté dans le domaine des sciences sociales que ce processus de confirmation entraîne souvent des résultats contradictoires ou décevants.

Un autre point doit être signalé. Tant le public que les chercheurs ont tendance à utiliser indifféremment les mots "attitude" et "comportement". Comme devraient le savoir les psychologues sociaux, étant donné qu'ils ont établi la distinction et l'ont étudiée, ces mots n'ont pas du tout le même sens. Dans bien des cas, l'attitude et le comportement ne sont pas co-reliés ou peuvent être co-reliés négativement. Autrement dit, une personne peut exprimer une attitude très négative à l'égard de quelque chose et se comporter de façon tout à fait contraire lorsqu'elle doit y faire face. Ainsi, la mesure d'une attitude ne se traduit pas nécessairement en comportement.

Pornographie et recherche en laboratoire

On peut considérer la plupart des travaux de recherche en laboratoire que nous avons examinés comme un ample témoignage de l'ingéniosité des chercheurs à bâtir des situations où leurs sujets adopteront presque tous les comportements imaginables dans les limites imposées et sous l'oeil observateur de ceux qui dirigent la recherche.

Il est important de tenir compte du fait que les sujets des expériences ont été: provoqués, insultés, mis en colère, dupés et évalués le plus souvent d'une manière qui doit leur sembler fausse, arbitraire ou saugrenue. Ils ont été: menacés, punis, choqués ou ont été très peu renseignés sur les objectifs de l'expérience. On a attaché pour ainsi dire à chaque partie de leur corps des appareils bizarres, pour mesurer, leur a-t-on dit, véritablement ou faussement, une série de fonctions corporelles comme: le rythme cardiaque, les réflexes psychogalvaniques, les contractions pelviennes ou les érections. On leur a demandé de se masturber et ils se sont exécutés. On leur a demandé de répondre à des questionnaires révélant les détails les plus intimes de leur vie, leurs activités sexuelles, leurs habitudes de masturbation et leurs fantasmes. On les a obligés, dans le cadre d'une expérience, à faire des choix entre des torts plus ou moins grands causés aux autres plutôt que de leur demander de choisir entre causer du tort et faire du bien. Ils ont souvent dû supporter des expositions massives à des diapositives, des bandes magnétoscopiques, des films, etc., représentant diverses activités curieuses qui allaient d'un vol d'oiseaux au ralenti à des orgies, en passant par des scènes de viol brutales.

Nous avons déjà souligné que les travaux les plus récents dans ce domaine ont déplacé leur centre d'intérêt pour insister davantage sur la recherche des effets néfastes de l'exposition à la pornographie. Dans le domaine des sciences sociales, il existe à l'heure actuelle énormément d'ouvrages énumérant les circonstances qui amènent les sujets d'une expérience à adopter divers comportements incroyables, qu'il s'agisse d'actes tout à fait ridicules (p. ex., tenter de faire tenir une bille sur une autre, saisir une goutte de mercure avec un bâton de sucette, trier des détritus en deux catégories: humides et secs) ou particulièrement traumatisants (p. ex., donner fictivement de puissantes décharges électriques à une autre personne qui éprouve une douleur physique intense, expérience selon toute apparence sans grande justification).

Cela dit, ajoutons que presque toute cette étude doit être considérée comme un hommage à l'amabilité, à la patience et à l'extraordinaire bonne volonté témoignées par certains à l'égard de ceux qui font des recherches au nom de la science.

Nous ferions preuve de grande négligence si nous oubliions de souligner notre étonnement devant certaines inepties de ces recherches, inepties, qui plus est, que l'on prend très au sérieux. Dans l'une des études les plus mûries, les plus minutieuses et les plus critiques (dans un domaine où ce genre de travail reste souvent exempt de toute logique) Thelma McCormack (1984), parle de ...l'"idiotie de ces recherches"..., opinion que nous partageons et à laquelle nous applaudissons.

Il nous suffit d'appliquer à la limite la logique reductio ad absurdum à une partie de cette recherche pour nous joindre à McCormack. C'est-à-dire que, malgré les plus grands efforts expérimentaux, nous n'avons connaissance d'aucun incident, qu'il s'agisse de voies de fait, de viols ou d'acte sexuels, perpétré par un sujet contre ou avec l'expérimentateur. En outre, malgré l'exposition fréquente et répétée à des doses massives de toutes sortes de produits pornographiques, les expérimentateurs et leurs assistants semblent très bien se comporter avec leurs sujets. Et pourtant, il faut se rappeler qu'ils peuvent à l'occasion sembler grossiers et agressifs. Voilà qui laisse supposer qu'il vaudrait la peine de faire une étude sur ces chercheurs. À tout le moins, cela pourrait nous permettre de mieux comprendre les qualités spéciales qui semblent les protéger contre les effets ressentis par les sujets de leurs expériences, le groupe à partir duquel ils cherchent à généraliser leurs conclusions pour expliquer le comportement d'un autre groupe.

Le fait que nous nous sentions obligés de donner à cette question cette importance absurde est significatif de "l'état de la recherche". Celle-ci apporte une apparence de crédibilité à ceux qui la citent pour appuyer leurs tentatives d'influencer les modifications à la politique et aux lois sociales. Les scientifiques sociaux qui font

de la recherche sur la pornographie devraient se sentir tout spécialement obligés de respecter les contraintes imposées par les conventions scientifiques. Autrement dit, lorsqu'un sujet vous dit, formule d'évaluation après formule d'évaluation, qu'il est dégoûté par le traitement qu'on lui inflige ou qu'il est profondément choqué par certains éléments de l'étude (p. ex., la pornographie) il ne s'agit pas simplement d'une mesure, mais d'un message qui signifie: Stop! Un temps de réflexion s'impose.

Et maintenant, que faire?

Nos recommandations aux décisionnaires et aux législateurs sont simples: si vous voulez prendre des mesures et modifier la politique et les lois sociales concernant la pornographie, faites-le. Faites-le toutefois en vous fondant sur autre chose que l'état actuel de la recherche ou les contributions des chercheurs à notre base de connaissances au cours des dix dernières années. Le lien entre recherche et politique a toujours été complexe et sujet à controverse (cf. McKay, Jayewardene et Reedie, 1979). Pour ce qui est de la pornographie, savoir si elle est potentiellement constructive ou destructive, elle reste pour ainsi dire uniquement cela, une question de "potentiel".

Nos recommandations aux chercheurs sont également simples: votre crédibilité est en jeu lorsque l'on utilise les conclusions de vos recherches et vos connaissances dans les tribunes publiques qui façonnent les changements sociaux et juridiques - faites donc attention à ce qu'on dit en votre nom - "la science".

Nous inciterions également quiconque s'engage dans le débat sur la pornographie à adopter une saine attitude de scepticisme à l'égard des arguments avancés. Il n'est pas nécessaire de défendre la pornographie pour s'engager dans une critique constructive. À ceux à qui l'on a appris à être sceptiques, les psychologues sociaux par exemple, nous demandons instamment de ne pas oublier cette qualité saine et essentielle à l'avancement de la connaissance. Ce n'est qu'à travers un processus semblable que nous parviendrons à un juste milieu et

rétablirons l'équilibre. Cet équilibre est fondamental selon nous, du fait que les modèles d'humanité qui semblent étayer quelques-unes des positions les plus extrêmes, sont sursimplifiés et donnent une image assez triste et cynique de la condition humaine, image que ne partagent pas, et nous avons toutes les raisons de le croire, la plupart des Canadiens.

Nous concluons par une mise en garde à l'intention de ceux qui essaient de se renseigner dans ce domaine:

> "Le prosélytisme est davantage la recherche passionnée d'une chose qui n'a pas encore été découverte que le désir de donner au monde quelque chose qu'il a déjà. C'est une quête dont le but est de démontrer définitivement et irréfutablement que notre absolue vérité est la seule et unique vérité. Le prosélyte fanatique renforce sa propre croyance en convertissant les autres. Les convictions dont la légitimité est le plus facilement contestée peuvent déclencher les plus fortes impulsions prosélytiques." (Hoffer, 1951, p. 102)

PARTIE IV

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS

La présentation de ce résumé sous forme d'énumération appelle des éclaircissements sur certaines hypothèses.

Premièrement, dans la rédaction de nos propres conclusions, nous avons résisté à la tendance observée dans beaucoup d'études sérieuses sur ce domaine. On sent, avons-nous découvert, une propension à faire des affirmations accompagnées de tant de réserves qu'au mieux elles peuvent être interprétées de diverses façons et qu'au pire, elles n'ont aucun sens, ni l'un ni l'autre des résultats n'ayant été prévu par l'analyste. Nous avons donc essayé d'être concis en présentant les résultats de notre étude sans pour autant sacrifier la précision.

Deuxièmement, nos conclusions découlent de l'ensemble de notre cadre d'étude; elles ne portent que sur des faits prouvés et sont axées sur les oeuvres publiées au cours des dix dernières années.

Troisièmement, lorsque nous parlons du Canadien adulte moyen, nous entendons simplement par là les hommes et les femmes qui ont atteint l'âge légal de la majorité et sont en mesure de faire une nette distinction entre fantasmes et réalité.

En ce qui concerne la Société

* Il n'existe pour l'instant aucune recherche systématique qui permette de supposer l'existence d'un lien causal entre la pornographie et la moralité de la société canadienne.

* Il n'existe aucune recherche systématique qui laisse supposer que l'augmentation de certaines formes de comportements déviants, dont rendent compte les statistiques sur la tendance du crime (p. ex., le viol), est attribuable à la pornographie. Les quelques études effectuées dans ce domaine tendent à être corrélationnelles et, à l'heure actuelle, sujettes à caution. Les études à partir de données canadiennes font défaut.

En ce qui concerne les participants

* Il n'existe pas de consensus évident quant à la manière dont la société canadienne devrait s'y prendre en matière de production, de distribution et de commercialisatoin du matériel pornographique (p. ex., décriminalisation, application plus rigoureuse des lois, adoption de nouvelles lois).

* Il existe un manque curieux de preuves sur le rôle du crime organisé dans la production, la distribution et la commercialisation du matériel pornographique au Canada.

* Nous ne disposons que de peu d'écrits sur le rôle des enfants en tant que participants à la production de matériel pornographique. Il s'agit pour la plupart d'études cliniques ou rétrospectives ne permettant pas de déterminer la part que représente, dans les problèmes ultérieurs de l'intéressé, sa participation à la réalisation de matériel pornographique comparée à d'autres facteurs (p. ex., une vie familiale instable). Par ailleurs, que des jeunes aient participé à la production de matériel pornographique, du jeune enfant à l'adolescent, est un fait nettement établi.

En ce qui concerne les consommateurs

* Rien ne prouve de façon convaincante que l'exposition à la pornographie cause du tort à l'adulte moyen.

* Rien ne prouve de façon convaincante que l'exposition à la pornographie incite l'adulte moyen à nuire à autrui.

* Rien ne permet de supposer que l'exposition à la pornographie incite l'adulte moyen à modifier ses habitudes sexuelles. Au contraire, la recherche démontre plutôt que l'exposition à la pornographie, bien qu'elle puisse à court terme entraîner des changements de comportement passagers, n'a aucun effet à long terme.

* Par contre, il est indiscutablement prouvé que le fait de regarder du matériel pornographique suscite une gamme de réactions émotives à son contenu. Ces réactions, selon les situations et le contenu du matériel, peuvent aller de la colère à l'excitation sexuelle. En règle générale, même si les hommes et les femmes réagissent aux stimuli pornographiques, ces dernières ont tendance à réagir négativement alors que les hommes semblent éprouver plus de plaisir. En outre, il y a plus de chances que les femmes, lorsqu'on leur en laisse le choix, préfèrent un stimulus non pornographique.

* Bien que le bon sens porte à croire que le matériel pornographique soit de plus en plus accessible, nous avons été surpris de ne trouver aucun renseignement sur les supports, les marchés ou les profils des consommateurs. Il n'existe pas plus de renseignements sur les caractéristiques et les profils des nouveaux consommateurs comparés aux anciens.

* Bien qu'on n'en comprenne pas encore tout à fait la contribution précise, certains indices laissent croire que l'utilisation dirigée de la pornographie peut être utile comme procédé thérapeutique dans le traitement de certaines populations cliniques (p. ex., contrevenants sexuels incarcérés).

* Pour des raisons qui sembleraient évidentes (p. ex., aucun enquêteur n'exposerait délibérément des mineurs à la pornographie), aucune preuve ne nous permet de tirer des conclusions fermes sur les effets de la pornographie chez les enfants. En l'absence de ces preuves, nous pouvons nous pencher sur les oeuvres traitant du développement des enfants et extrapoler. Tant que des efforts systématiques ne seront pas déployés pour combler cette lacune, il faudra faire preuve de bon sens pour les mineurs exposés à la pornographie.

Quelques conclusions supplémentaires

* Nous avons, fait étonnant, très peu de renseignements sur le contenu du matériel pornographique présentement sur le marché. Presque

toute la documentation est trop anecdotique et sélective, dans la plupart des cas, pour illustrer un exposé.

* Les preuves à l'appui de l'affirmation selon laquelle la proportion du contenu violent de la pornographie s'est énormément accrue ne permettent pas à notre avis de tirer pour l'instant des conclusions solides. Seules quelques études existent, la plupart consacrées à l'analyse du contenu de revues ou de brochures, et ne permettent pas de généraliser les conclusions à d'autres médias ou, à cet égard, à d'autres publications des mêmes médias.

* Nombreuses sont les explications nébuleuses concernant presque chaque aspect des travaux sur les effets de la pornographie. Cette littérature abonde en spéculations et en suppositions injustifiées (p. ex., que les attitudes et les comportements sont étroitement liés ou que les unes suscitent directement les autres). Nous pouvons seulement espérer que le débat actuel incitera davantage à la réflexion et aboutira à une meilleure compréhension de la question.

RÉFÉRENCES **

Adorno, T. W., Frenkel-Brunswick, E., Levinson, D. J. et Sanford, R. N., The Authoritarian Personality, New York: Harper, 1950.

Amoroso, D. M. et Brown, M., Problems in studying the effects of erotic material, Journal of Sex Research, 1973, 9, 3, p. 187-195.

Blalock, H. M., Causal Inferences in Nonexperimental Research, Chapel Hill, N. C.: University of North Carolina Press, 1972.

Cline, V. B., Minority Report of the U.S. Commission on Obscenity and Pornography, New York: Bantam Books, 1970.

Cline, V. B., Where do you draw the line? An exploration into media violence, pornograpy and censorship, Provo: Utah, Brigham Young University Press, 1974.

Cline, V. B., the Scientists vs. Pornography: An untold story, Intellect, février 1976.

Eron, L. D., Huesmann, L. R., Lefkowitz, M.M. et Walder, L. O., Does Television violence cause aggression? American Psychologist, 1972, 27, p. 253-263.

Hendrick, C. et Jones, R. A., The Nature and Theory of Research in Social Psychology, New York: Academic Press, 1972.

Hoffer, E., The True Believer, New York: Harper and Row, 1951.

Huesman, L. R., Lagerspetz, K. et Eron, L. D., Intervening variables in the television violence-aggression relation: Evidence from two countries, Developmental Psychology, 1983.

** Citations n'apparaissant pas à l'Annexe A

Koestler, A., L'étreinte du crapaud, Paris, Calmann - Lévy, 1972.

Orne, M., Demand characteristics and quasi-controls, dans Rosenthal & Rosnow, 1969.

McKay, H. B., Jayewardene, C. H. S. et Reedie, P., Les effets de l'incarcération de longue durée et un projet de stratégie pour les recherches futures, Solliciteur général du Canada, 1979.

Pearl, D., Bouthilet, L., et Lazar, J. (dir. de publ.), Television and Behaviour, Volume II, Technical Reviews, National Institute of Mental Health, Rockville, Maryland, 1984.

Pornographie et prostitution: document de travail, Ministère de la Justice, Canada, novembre 1983.

Rapport du Comité permanent de la justice et des questions juridiques, (troisième rapport), 27 Elisabeth II, 1978, n° 86, Chambre des communes, Ottawa.

Rosenthal, R. et Rosnow, R. L. (dir. de publ.), Artifact in Behaviour Research, New York: Academic Press, 1969.

Sales, S. M., Threat as a factor in authoritarianism: an analysis of archival data, Journal of Personality and Social Psychology, 1973, 28, 1, p. 44-57.

Schachter, S., Emotion, Obesity and Crime, New York: Academic Press, 1971.

Tannenbaum, P. H., Emotional Arousal as a Mediator of Erotic Communication Effects, Technical Report of the Commission on Obscenity and Pornography, Vol. 8, Washington, D. C.: U.S.G.P.O.

U.S. Presidential Commission Report on Obscenity and Pornography, New York: Bantam Books, 1970.

Will, G., Entrevue lors de l'émission de T.V.O. intitulée 'Realities: 1974'.

Williams, B., Report of the Committee on Obscenity and Film Censorship, London: HMSO. Cmnd 7772.

Zillman, D., Television Viewing and Arousal, Miméographie: à paraître.

ANNEXE A

BIBLIOGRAPHIE

LA PORNOGRAPHIE ET SON INFLUENCE

Abel, G. G., Blanchard, E. B., Barlow, D. H. et Mavissakalian, M., Identifying specific erotic cues in sexual deviations by audiotaped descriptions, Journal of Applied Behaviour Analysis, 1975, 8, p. 247-260.

Abel, G., Evaluation and Treating Rapists and Child Molesters: Current Status, Washington, D. C.: United States Congress House Committee on Science and Technology, 1978.

Abel, G. G., Barlow, D. H., Blanchard, E. B. et Guild, D., The components of rapists sexual arousal, Archives of General Psychiatry, 1977, 34, p. 895-903.

Abel, G. G., Blanchard, E. G. et Barlow, D. H., Measurement of sexual arousal in several paraphilias: The effects of stimulus modality, instructional set and stimulus content on the objective, Behaviour Research and Therapy, 1981, 19, p. 25-33.

Abraham, S., Hill, B., Orlopsky, S. et Sass, L. A. (dir. de publ.), Pornography, Obscenity and the Law. New York: Facts on File, Inc., 1980.

Abramson, P. R., Repczynski, C. A. et Merrill, L. R., The menstrual cycle and response to erotic literature, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1976, 44 p. 1018-1019.

Abramson, P. R., Ethical Requirements for Research on Human Sexual Behaviour: From the Perspective of Participating Subjects, The Journal of Social Issues, 1977, 33, p. 184-192.

Abramson, P. R. et Mosher, D. L., An empirical investigation of experimentally induced masturbatory fantasies, Archives of Sexual Behaviour, 1979, 8, p. 27-39.

Abramson, P. E. et al, Negative attitudes toward masturbation and pelvic vasocongestion: A thermographic analysis, Journal of Research & Personality, 1981, 15, p. 497-509.

Agrawal, K. G., Obscene in erotica: A study in affective meanings, Manas, 1977, 24, p. 51-63.

Ahmed, S. M., Graffiti of Canadian High School Students, Psychological Reports, 1981, 49, p. 559-562.

Alford, G. S., Webster, J. S. et Sanders, S. H., Covert aversion of two interrelated deviant sexual practices: Obscene phone calling and exhibitionism: A single case analysis, Behaviour Therapy, 1980, 11, p. 15-25.

Annat, V., A Woman's own world, New Society, 1976, 35, p. 12-14.

Anasagasti, E., Basurta, N., Miranda, F. et Mur, P., Preliminary notes and initial catalog for the study of the photo-novel in Spain, Cuadernos de Realidades Sociales, 1977, 13, p. 93-104.

Anson, R. S., Last Porno Show, dans Schultz, L. G. (dir. de publ.), Sexual Victimology of Youth, Springfield, Illinois: Charles C. Thomas, 1980.

Antell, M. J. et Goldberger, L., The effects of subliminally presented sexual and aggressive stimuli on literary creativity, Psychological Research Bulletin, 1978, 18.

Anthony, C., Decriminalization, document présenté au National Seminar on Criminology, Panama, 1978.

Bachy, V., "Danish 'Permissiveness' Revisited", Journal of Communication, hiver 1976, 26, p. 40-43.

Backer, D., Advice on Counselling a rape victim, Practical Psychology for Physicians, 1975, 2, p. 34-39.

Bahlman, D. W. et Thomas, H., Children and Youths as Victims of Violence (from Sixth National Conference on Juvenile Justice, 1979), Reno, Nevada: National Council of Juvenile and Family Court Judges, University of Nevada, 1979.

Baker, C. D., Comment - Preying on playgrounds: The sexploitation of Children in pornography and prostitution, Pepperdine Law Review, 1978, 5, p. 809-846.

Barbaree, H. E., Marshall, W. L. et Lanthier, R., Deviant sexual arousal in rapists, Behaviour Research and Therapy, 1979, 17, p. 215-222.

Barker, W. J. et Perlman, D., Volunteer bias and personality traits in sexual standards research, Archives of Sexual Behaviour, 1975, 4, p. 161-171.

Barlow, D. H., Sakheim, D. K. et Beck, J. G., Anxiety increases sexual arousal, Journal of Abnormal Psychology, 1983, 92, p. 49-54.

Baron, R. A. et Bell, P. A., Sexual arousal and aggression by males: Effects of type of erotic stimuli and prior provocation, Journal of Personality et Social Psychology, 1977, 35, p. 79-87.

Baron, R. A., Heightened sexual arousal and physical aggression: An extension to females, Journal of Research in Personality, 1979, 13, p. 91-102.

Barr, R. et Blaszczynski, A., Autonomic responses of transsexual and homosexual males to erotic film sequences, Archives of Sexual Behaviour, 1976, 5, p. 211-222.

Bat-Ada, J., Questions we get asked most often, WAVPM Newpage, juillet 1980, V(7).

Benjamin, J., The bonds of love: Rational violence and erotic domination, Feminist Studies, 1980, 6, p. 144-174.

Berger, F. R., Pornography, Sex and Censorship, Social Theory and Practice, 1977, 4, p. 183-209.

Bergman, J., The influence of pornography on sexual development: Three case histories, Family Therapy, 1982, p. 263-269.

Berkowitz, L., Sex and violence: We can't have it both ways, Psychology Today, décembre, 1971.

Berkowitz, L. et Edfeldt, A. W., Report from a media violence symposium in Stockholm April 25, 1974, Stockholm, Université de Stockholm, 1974.

Bibby, R. W., Crime and punishment: A national reading, Social Indicators Research, 1981, 9, p. 1-13.

Biles, D., Minor sexual offences in Australia: A reserach note, Australian and New Zealand Journal of Criminology, 1979, 12, p. 33-40.

Bland, R. et Wallis, R., Comment on Wilson and Zurcher's "Status Inconsistency and Participation in Social Movements", The Sociological Quarterly, 1977, 18, p. 426-429.

Blumstein, P. W. et Schwartz, P., Bisexuality: Some Social Psychological Issues, The Journal of Social Issues, 1977, 33, p. 30-45.

Bordner, D. C. et Herrman, M. S., Perceived Obscenity in a Southern Community, Southern Sociological Society (SSS), 1979.

Bosmajian, H. A., Obscenity, Sexism and Freedom of Speech, College English, 1978, 39, p. 812-819.

Boulding, E., Women and social violence, International Social Science Journal, 1978, 30, p. 801-815.

Boudewyns, P. A., Finger temperature response to sexual stimulation, Behaviour Therapy, 1978, 9, p. 618-621.

Boys beware beware, Glendale, California: Davis Communications Media, 1979.

Briddell, D. W., The effects of alcohol and expectancy set on male sexual arousal, Dissertation Abstracts International, 1975, 36, p. 2460-2461.

Briddell, D. W. et al, Effects of alcohol and cognitive set on sexual arousal to deviant stimuli, Journal of Abnormal Psychology, 1978, 87, p. 418-430.

Brody, S., Screen violence and films censorship - A review of research, London: Her Majesty's Stationary Office, 1977.

Brown, A. J., Changing faces of law enforcement, Texas: University of Texas, 1977.

Brown, B., Private Faces in Public Places, I&C, 1980, 7, p. 3-16.

Brown, B., A Feminist Interest in Pornography -- Some Modest Proposals, m/f, 1981, 5-6, p. 5-18.

Brown, C., Anderson, J., Burggraf, L. et Thompson, N., Community standards, conservatism, and judgments of pornography, Journal of Sex Research, 1978, 14, p. 81-95.

Brown, M., Amoroso, D. M. et Ware, E. E., Behavioural effects of viewing pornography, Journal of Social Psychology, 1976, 98, p. 235-245.

Brown, M., Viewing time of pornography, Journal of Psychology, 1979, 102, p. 83-95.

Brownmiller, S., Le viol, Paris, Stock, 1976.

Bryant, C. D. (dir. de publ.), Sexual Deviancy in Social Context, New York: Franklin Watts/New Viewpoints, 1977.

Buhrich, N., The association of erotic piercing with homosexuality, sadomasochism, bondage, fetishism, and tattoos, Archives of Sexual Behaviour, 1983, 12, p. 167-171.

Bullough, V. et Bullough, B., Sin, Sickness, and Sanity: A History of Sexual Attitudes, New York: New American Library, 1977.

Burditt, T. C. Jr., Social Abuse of Children and Adolescents, Austin, Texas: Texas Legislature House Select Committee on Child Pornography, 1978.

Burt, M. E. H., Use of pornography of women: A critical review of the literature, Case Western Reserve Journal of Sociology, 1976, 8, p. 1-16.

Burt, M. R., Cultural myths and supports for rape, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 217-240.

Busque, G., Bibliographie: Pornographie - Prov. de Québec, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1983.

Byrd, J. W., The effects of sexually explicit films on the sexual knowledge, attitudes and behaviour of college students, Dissertation Abstracts International, 1978, 38, p. 5933-5934.

Byrne, D., Social psychology and study of sexual behaviour, Personality and Social Psychology Bulletin, 1977, 3, p. 3-30.

Cacioppo, J. T. et Petty, R. E., (dir. de publ.), Social Psychophysiology: A Sourcebook, New York: Guilford Press, 1983, p. 215-240.

Calderone, M. S., Eroticism as a norm, Family Coordinator, 1974, 23, p. 337-341.

Campagna, A. F., The function of men's erotic fantasies during masturbation, Dissertation Abstracts International, 1976, 36, p. 6373.

Cantor, J. R., Zillmann, D. et Bryant, J., Enhancement of experimental sexual arousal in response to erotic stimuli through misattribution of unrelated residual excitation, Journal of Personality and Social Psychology, 1975, 32, p. 69-75.

Cantor, J. R., Zillman, D. et Day, K.D., Relationship between cardiorespiratory fitness and physiological responses to films, Perceptual and Motor Skills, 1978, 46, p. 1123-1130.

Cantor, J. R., Zillman, D. et Einsiedel, E. F., Female responses to provocation after exposure to aggressive and erotic films, Communication Research, 1978, 5, p. 395-412.

Carducci, B. J., Cozby, P. C. et Ward, C. D., Sexual arousal and interpersonal evaluations, Journal of Experimental Social Psychology, 1978, 14, p. 449-457.

Casey, C. E. et Martin, L., Pornography and obscenity, Police Yearbook, 1978, Gaithersburg, Maryland: Association internationale des chefs de police, 1978.

Caso, A. T., Free speech and self-incrimination-the constitutionality of California's new child pornography laws, Pacific Law Journal, 1979, 10, p. 119-140.

Cerny, J., Biofeedback and the voluntary control of sexual arousal in women, Behaviour Therapy, 1978, 9, p. 847-855.

Chambliss, W. J., The business of crime, Working Papers for a New Society, 1978, 6, p. 59-67.

Chapman, J. R. et Gates, M. (dir. de publ.), Victimization of Women, Beverly Hills, California: Sage Publications, Inc., 1978.

Chapman, J. R., Economics of women's victimization, dans J. R. Chapman et M. Gates (dir. de publ.) Victimization of Women, Beverly Hills, California: Sage Publications, Inc., 1978.

Chapman, J. R. et Gates, M. (dir. de publ.), Victimization of Women, Beverly Hills, California: Sage Publications, Inc., 1978.

Charbonneau, J. P., La pègre, un milieu d'affaires, Criminologie, 1977, 10, p. 29-45.

Check, J. V. P. et Malamuth, N. M., Pornography and sexual aggression: A social learning theory analysis. Éd. préalable miéographiée, 1984.

Check, J. V. P. et Malamuth, N. M., Sex role stereotyping and reactions to depictions of stranger versus acquaintance rape, Journal of Personality and Social Psychology, sous presse.

Chevernak, M. F., Selected Bibliography on Pornography and Violence. En annexe dans: Gerety T., Pornography and Violence, University of Pittsburgh Law Review, 40, 1979.

Christensen, H. T., Recent data reflecting upon the sexual revolution in America, International Sociological Association (ISA), 1978, 25, p. 10.

Clark, L., Pornography's Challenge to Liberal Ideology, Canadian Forum, 1980, 3, p. 9-12.

Clark, L. et Lewis, D., Viol et pouvoir, Laval, Qué., A. Saint-Martin, 1983.

Clayson, D. E. et Eshler, W., Evaluation of self, ideal self, and pornography in relation to handedness and sex, Journal of Psychology, 1982, 111, p. 87-90.

Cliffe, M. J., Measurement of sexual orientation by relative response rates (from sex offenders - A symposium, by John Gunn), 1978, p. 31-35.

Cline, V. B., The Scientists vs. Pornography: An untold story, Intellect, février, 1976.

Cobb, C. et Avery, B., Rape of a Normal Mind, Markham, Ontario: Paperjacks, 1977.

Cocchi, R., Passanisi, S. et Macci, R., Does chlordesmethyldiazepam have a specitif anti-erotic effect? Report on five observations, Acta Psychiatrica Belgica, 1982, 82, p. 555-564.

Cochrane, P., Sex crimes and pornography revisited, International Journal of Criminology and Penology, 1976, 6, p. 307-317.

Commission on Obscenity and Pornography, The Report of the Commission on Obscenity and Pornography, Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1970.

Committee on Obscenity and Film Censorship dans Report of the Committee on Obscenity and Film Censorship, (Chairman: B. Williams), London: Her Majesty's Stationery Office, 1979.

Court, J. H., Pornography and sex-crimes: A re-evaluation in the light of recent trends around the world, International Journal of Criminology and Penology, 1976, 5, p. 129-157.

Court, J. H., Pornography and Sex Crimes: Further evidence on an old controversy, sous presse.

Court, J. H., Pornography and the Harm Condition: A Response to the Report of Obscenity and Film Censorship, (Chairman: B. Williams), Adelaide: Flinders University, 1980.

Court, J. H., Pornography and Rape in White South Africa, De Jure, 1979, 12, 2, p. 236-241.

Crawford, D. A., Modification of deviant sexual behaviour: The need for a comprehensive approach, British Journal of Medical Psychology, 1979, 52, p. 151-156.

Crépault, C. et Couture, M., Men's erotic fantasies, Archives of Sexual Behaviour, 1980, 9, p. 565-581.

Criminal Code Revision Act of 1980: A bill to revise Title 18: House of Representatives Bill 6915, 96th Congress, 2nd Session, United States Congress House of Representatives, 1980.

Danner, D., Federal District Court Decision Making on Obscenity: The Impact of Precedent, Decisional Context Effects and Constituency Effects, Mid-South Sociological Association (MiSSA), 1978.

Decade of Organized Crime, 1980 Report. Saint Davids, Pennsylvania: Pennsylvania Crime Commission 1980.

Deegan, M. J. et Stein, M. C., Pornography as a Strip and a Frame, Sociological Symposium, 1977, 20, p. 27-44.

Dellinger, A., Mail Regulation in Jails, Chapel Hill, North Carolina: University of North Carolina Institution of Governement, 1977.

Densen-Gerber, J. et Hutchinson, S. F., Medical-Legal and Societal Problems Involving Children, Child Prostitution, Child Pornography and Drug-related Abuse - Recommended Legislation, Baltimore, Maryland: University Park Press, 1978.

Dermer, M. et Pyszczynski, T. A., Effects of erotica upon men's loving and liking responses for women they love, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 1302-1309.

Diamond, I., Pornography and repression: A reconsideration, Signs 5: p. 686-701, 1980.

Dienstbier, R. A., Sex and violence: Can research have it both ways? Journal of Communication, 1977, p. 176-188.

Diets, P. E., Social factors in rapist behaviour, dans R.T. Rada (dir. de publ.), Clinical Aspects of the Rapist.

Dietz, P. E., Pornographic Imagery and Prevalence of Paraphilia, American Journal of Psychiatry, 1982, 139, p. 1493-1495.

Donnerstein, E., Donnerstein, M. et Evans, R., Erotic stimuli and aggression: Facilitation or inhibition, Journal of Personality, 1975, 32, p. 237-244.

Donnerstein, E. et Barrett, G., Effects of erotic stimuli on male aggression towards females, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 180-188.

Donnerstein, E. et Hallman, J., Facilitating effects of erotica on aggression against women, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 1270-1277.

Donnerstein, E., Pornography and violence against women: Experimental Studies, Annals of the New York Academy of Sciences, 1980, 347, p. 277-288.

Donnerstein, E., Aggressive erotica and violence against women, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 39, p. 169-277.

Donnerstein, E. et Berkowitz, L., Victim reactions in aggressive erotic films as a factor in violence against women, Journal of Personality and Social Psychology, 1981, 41, p. 710-724.

Donnerstein, E., Aggressive pornography: Can it influence aggression against women?, dans G. Albee and J. Joffe (dir. de publ.), Primary Prevention of Psychopathology, Vol. 7, Hanover, N. H.: University of New England Press, 1983, b).

Donnerstein, E., Erotica and Human Aggression, dans R. Geen et E. Donnerstein (dir. de publ.), Aggression: Theoretical and Empirical Reviews, New York: Academic Press, 1983.

Donnerstein, E. et Malamuth, N., Pornography: Its consequences on the observer, dans L. B. Schlesinger (dir. de publ.), Sexual Dynamics of Antisocial Behaviour, Springfield, 11.: Charles C. Thomas, 1983.

Donnerstein, E. et Linz, D., Sexual Violence in the media: A warning, Psychology Today, janvier 1984.

Dunwoody, V. et Pezdek, K., Factors affecting the sexual arousal value of pictures, Journal of Sex Research, 1979, 15, p. 276-284.

Dutcher, L. W., Scarcity and erotica: An examination of commodity theory dynamics, Dissertation Abstracts International, 1976, 37, p. 3069.

Dworkin, A., Pornography: Men Possessing Women, New York: Putnam, 1981.

Elias, J. E., Adolescents and sex, The Humanist, 1978, 38, p. 29-31.

English, D., The Politics of Porn, Mother Jones, 1980, 5, p. 44-45.

Eysenck, Hans Jurgen et Nias, D. K., Sex, Violence and the Media, London, England: St. Martin's Press, 1978.

Farkas, G. M., Comments on Levin et al and Rosen and Kopel: Internal and external validity issues, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1978, 46, p. 1515-1516.

Farkas, G. M., Sine, L. F. et Evans, J. M., The effects of distraction, performance demand, stimulus explicitness and personality on objective and subjective measures of male sexual arousal, Behaviour Research and Therapy, 1979, 17, p. 25-32.

Faust, B., Women, Sex and Pornography: A Controversial Study, New York: Macmillan, 1980.

Fehr, F. S. et Schulman, M., Female self-report and autonomic responses to sexually pleasurable and sexually aversive readings, Archives of Sexual Behaviour, 1978, 7, p. 443-453.

First Amendment: Obscenity, Journal of Criminal Law and Criminology, 1977, 68, p. 613-623.

Fisher, W.A. et Byrne, D., Individual differences in affective, evaluative, and behavioural responses to erotic film, Journal of Applied Social Psychology, 1978, 8, p. 355-365.

Fisher, W. A. et Byrne, D., Sex differences in response to erotica? Love versus lust, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 117-125.

Flandrin, J. L., Repression and Change in the Sexual Life of Young People in Medieval and Early Modern Times, Journal of Family History, 1977, 2, p. 196-210.

Foddy, W. H., Obscenity Reactions: Toward a Symbolic Interactionist Explanation, Journal for the Theory of Social Behaviour, 1981, 11, p. 125-146.

Fox, R. G., Censorship policy and child pornography, Australian Law Journal, 1978, 7, p. 361-371.

Francoeur, R. T., Sex films, Society, 1977, 14, p. 33-37.

Frederick, R. E., Pennsylvania -- Governor's Convention on Criminal Justice - Police Standards Relating to Police, Courts, Corrections, Community Crime Prevention, Juvenile Justice and Decriminalization, 1975.

Freund, K., The present state of the Phallometric Test of Erotic Preference, European Journal of Behavioural Analysis and Modification, 1975, 1, p. 27-28.

Freund, K., Diagnosis and treatment of forensically significant anomalous erotic preferences, Revue canadienne de criminologie, 1976, 18, p. 181-189.

Freund, K., Psychophysiological assessment of change in erotic preferences, Behaviour Research & Therapy, 1977, 15 p. 297-301.

Freund, K., A conceptual framework for the study of anomalous erotic preferences, Journal of Sex and Marital Therapy, 1978, 4, p. 3-10.

Freund, K., Steiner, B. W. et Chan, S., Two types of cross-gender identity, Archives of Sexual Behaviour, 1982, 11, p. 49-63.

Friday, P. C. et Sonnad, S. R., Community Survey of Public Attitudes, Knowledge, and Expectations of the Kalamazoo City: Police Executive Summary, Kalamazoo City, Michigan: Western Michigan University, 1978.

Frodi, A., Sexual arousal, situational restrictiveness, and aggressive behaviour, Journal of Research in Personality, 1977, 11, p. 48-58.

Fuhr, R. A., Facilitation of sexual arousal through imagery, Dissertation Abstracts International, 1976, 37, p. 1432.

Funston, R. Y., Constitutional Counterrevolution? The Warren Court and the Burger Court: Judicial Policy Making in Modern America, New York: John Wiley and Sons, 1977.

Gabel, P. C., Noel, N. E., Keane, T. M. et Lisman, S. A., Effects of sexual versus fear arousal on alcohol consumption in college males, Behaviour Therapy and Research, 1980, 18, p. 519-526.

Gaier, E. L. et Hurowitz, L., Adolescent erotica and female self-concept development, Adolescence, 1976, 11, p. 497-508.

Garcia, L. T., Sex-Role Orientation and Stereotypes about Male-Female Sexuality, Sex-Roles, 1982, 8, p. 863-769.

Garry, A., Pornography and respect for women, Social Theory and Practice, 1978, 4, p. 395-421.

Gastil, R. D., Moral right of the majority to restrict obscenity and pornography through law, Ethics, 1976, 86, p. 231-240.

Gecas, V. et Libby, R., Sexual behaviour as symbolic interaction. Journal of Sex Research, 1976, 12, p. 33-49.

Geen, R. G. et Donnerstein, E. I. (dir. de publ.), Aggression: Theoretical and Empirical Reviews (Vol. 1), Theorical and Methodological Issues, New York: Academic Press, 1983.

Geer, J. H., Morokoff, P. et Greenwood, P., Sexual arousal in women: The development of a measurement device for vaginal blood volume, Archives of Sexual Behaviour, 1974, 3, p. 559-564.

Geer, J. H. et Fuhr, R., Cognitive factors in sexual arousal: The role of distraction, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1976, 44, p. 238-243.

Geis, G. et Geis, R., Rape in Stockholm: Is permissiveness relevant? Criminology, 1979, 17, 3, p. 311-322.

Geiser, R. L., Hidden Victims - The Sexual Abuse of Children, Boston, Massachusetts: Beacon Press, 1979.

Gibbons, F. X., Sexual standards and reactions to pornography: Enhancing behavioural consistency through self-focused attention, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 976-987.

Gibbons, F. X., et Wright, R. A., Motivational biases in causal attributions of arousal, Journal of Personality-Social Psychology, 1981, 40, p. 588-600.

Gilboa, N., When the whip comes down: 300 abusive images of women in the media, document présenté à l'Illinois Sociological Association, 1983.

Gilboa, N. The relationship between child pornography and child molestation, document présenté à l'Illinois Sociological Association, 1983.

Glassman, M. B., Community Standards of Patent Offensiveness: Public Opinion Data and Obscenity Law, The Public Opinion Quarterly, 1978, 42, p. 161-170.

Gokhale, S. D., Criminal justice system: A review, Social Defense, 1979, 14, p. 5-13.

Gonzalez, D. L. A. E., The limits of Freedom of Expression in Denmark, Revista Espanola de la Opinion Publica, 1976, 45, p. 213-224.

Granjon, M. C., Women, Language, and Writing, Raison Présente, 1976, 39, p. 25-32.

Gray, S. H., Exposure to pornography and aggression toward women: The case of the angry male, Social Problems, 1982, 29, p. 387-398.

Gray, S. H., Pornography and violence against women: Is there hard evidence on hard-core? Eastern Sociological Society (ESS), 1981, p. 0134.

Green, R., Sexual identity of 37 children raised by homosexual or transsexual parents, American Journal of Psychiatry, 1978, 135, p. 692-697.

Griffin, S., Pornography and Silence: Culture's Revenge Against Nature, London: Women's Press, 1981.

Griffith, M. et Walker, C. E., Menstrual Cycle Phases and Personality Variables as Related to Response to Erotic Stimuli, Archives of Sexual Behaviour, 1975, 4, p. 599-603.

Griffit, W., Sexual experience and sexual responsiveness: Sex differences, Archives of Sexual Behaviour, 1975, 4, p. 529-540.

Griffit, W. et Kaiser, S. L., Affect, sex guilt, gender, and the rewarding and punishing effects of erotic stimuli, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 850-858.

Grosser, P. E., O'Connor, P. R., Paterson, N. et Tracy, G. S., Louisiana Criminal Justice Survey - Final Report. Baton Rouge, Louisiana: Louisiana Commission on Law Enforcement and Administration of Criminal Justice, 1976.

Groth, A. N. et Birnbaum, H. J., Portrait of a rapist: Is he someone you know?, Pageant, 1976, 31, p. 122-130.

Guenther A., Prison Rackets, dans N. Johnston et L. D. Savite (dir. de publ.), Justice and Corrections, Somerset, New Jersey: John Wiley and Sons, Inc., Order Processing Distribution Center, 1978.

Halpern, J., Projection: A test of the psychoanalytic hypothesis, Journal of Abnormal Psychology, 1977, 86, p. 536-542.

Harris, R., Yullis, S. et Lacoste, D., Relationships among sexual arousability, imagery ability and introversion-extraversion, Journal of Sex Research, 1980, 16, p. 72-86.

Hatfield, E., Sprecher, S. et Traupmann, J., Men's and women's reaction to sexually explicit films: A serendipitous finding, Archives of Sexual Behaviour, 1978, 7, p. 583-592.

Hansknecht, M., The problem of pornography, Dissent, 1978, 25, p. 193-198.

Haward, L. R., Admissibility of psychological evidence in obscenity cases, Bulletin of the British Psychological Society, 1975, 28, p. 466-469.

Hay, A., Soothill, K. et Walby, S., Seducint the public by rape reports, New Society, 1980, 53, p. 214-215.

Heath, E. D., Police problems in enforcement of laws pertaining to obscenity and sex-related criminal offenses, Police Chief, 1978, 45, p. 52-54.

Heiman, J. R., Responses to erotica: An exploration of physiological and psychological correlates of human sexual response, Dissertation Abstracts International, 1975, 36, p. 2472.

Heiman, J. R., A psychophysiological exploration of sexual arousal patterns in females and males, Psychophysiology, 1977, 14, p. 266-274.

Heiman, R., Females sexual response patterns: Interactions of physiological, affective, and contestual cues, Archives of General Psychiatry, 1980, 37, p. 1311-1316.

Heiman, J. R. et Hatch, J. P., Affective and physiological dimensions of male sexual response to erotica and fantasy, Basic and Applied Social Psychology, 1980, 1, p. 315-327.

Heiman, J. R. et Rowland, D. L., Affective and physiological sexual reponse patterns: The effects of instructions on sexual functional and dysfunctional men, Journal of Psychosomatic Research, 1983, 27, p. 105-116.

Heinrich, B., Extent of Child Pornography in Texas, Austin, Texas: Texas Legislature House Select Committee on Child Pornography, 1978.

Hemphill, R. W., Individual fights in a changing society dans: Right to Privacy Versus the Right to Know - Contemporary Issues in Information and Privacy, Georgia: University of Georgia, 1978.

Henson, D. E., Rubin, H. B., Henson, D. et Williams, J. R., Temperature changes of the labia minora as an objective measure of female eroticism, Journal of Behaviour Therapy and Experimental Psychiatry, 1977, 8, p. 401-410.

Henson, D. E., Rubin, H. B. et Henson, C., Labial and vaginal blood volume responses to visual and tactile stimuli, Archives of Sexual Behaviour, 1982, 11, p. 23-31.

Hentoff, N., The new legions of erotic decency, Inquiry 3 (10 décembre): p. 5-7, 1979.

Herrell, J. M., Sex differences in emotional responses to "erotic literature", Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1975, 43, p. 921.

Hewitt, W. H., Nonvictim crime: Some police perspectives, dans J. E. Scott et S. Dinitz (dir. de publ.), Criminal Justice Planning, New York: Praeger Publishers c/o Holt, Rinehart, Winston, 1977.

High, R. W., Rubin, H. B. et Henson, D., Color as a variable in making an erotic film more arousing, Archives of Sexual Behaviour, 1979, 8, p. 263-267.

Hinton, J. W., O'Neill, M.T. et Webster, S., Psychophysiological assessment of sex offenders in a security hospital, Archives of Sexual Behaviour, 1980, 9, p. 205-216.

Hood, R. W. Jr. et Hall, J. R., Gender Differences in the Description of Erotic and Mystical Experiences, Review of Religious Research, 1980, 21, p. 195-207.

Hoon, E. F., Hoon, P. W. et Wincze, J. P., An inventory for the measurement of female sexual arousability: The SAI, Archives of Sexual Behaviour, 1976, 5, p. 291-300.

Hoon, P. W., Wincze, J. P. et Hoon, E. F., A test of reciprocal inhibition: Are anxiety and sexual arousal in women mutually inhibitory?, Journal of Abnormal Psychology, 1977, 86, p. 65-74.

Hoon, E. F. et Hoon, P. W., Styles of sexual expression in women: Clinical implications of multivariate analysis, Archives of Sexual Behaviour, 1978, 7, p. 105-116.

Houston, J. A., Capturing policies of pornographic pictorial representations by normative judgment analysis, Dissertation Abstracts International, 1974, 34, p. 5713-5714.

Houston, J. A. et Houston, S. R., Identifying pornographic materials with judgment analysis, Journal of Experimental Education, 1974, 42, p. 18-26.

Houston, J., Houston, S. et Ohlson, E. L., On Determining Pornographic Material, Journal of Psychology, 1974, 88, p. 277-287.

Houston, J., Houston S. et Ohlson, E. L., The atypicality of pornography and public policy: A pilot investigation, Psychology, 1974, 11, p. 3-7.

Houston, L. N., Romanticism and eroticism among black and white college students, Adolescence, 1981, 16, p. 263-272.

Howitt, D., Mass Media and Social Problems, New York: Pergamon Press, 1982.

Huer, J. H. et Estill, B. L., Victimless Crimes as Pleasure Activities: The Issue Revisited, document présenté à la réunion de la MSSA, Jackson, Mississippi, 1978.

Huvos, K., Vers un renouveau du mirage américain dans les lettres françaises, The French Review, 1976, 49, p. 1062-1071.

Iacouetta, R. G., Aquatic Crime - A new horizon in criminal justice research, International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice, 1977, 1, p. 39-46.

Ingstrup, O., Developments of the Danish criminal justice system in the 1970's, Interagency Workshop - Annual, 14, p. 67-73.

Jaffe, Yoram, Sexual stimulation: Effects on prosocial behaviour, Psychological Reports, 1981, 48, p. 75-81.

Jaffe, Y. et Berger, A., Cultural generality of the relationship between sex and aggression, Psychological Reports, 1977, 41, p. 335-336.

Jamy, H. S. D., Innovations in the criminal justice system in Pakistan (dans Innovations in Criminal Justice in Asia and the Pacific, 1979, par William Clifford et S. D. Gokhale, Australian Institute of Criminology), 1970, 37.

Jarrige, A., Fouraste, F. F., Charbrol, H., et Moron, P., New aspects of female delinquency: An offense with violence committed by three young women, Annales médico-psychologiques, 1979, 137, p. 839-843.

Johnson, W. T. et DeLamater, J. D., Response effects in sex surveys, Public Opinion Quarterly, 1976, 40, p. 165-181.

Jones, R. N. et Joe, V. C., Pornographic materials and commodity theory, Journal of Applied Social Psychology, 1980, 10, p. 311-322.

Juvenile Delinquency - Annual Report, 1977, Report of the Senate subcommittee to investigate juvenile delinquency, 95th Congress, 2th session, April 12, 1978, Washington, D. C.: United States Congress Committee on the Judiciary, 1978.

Kanin, E. J. et Parcell, S. R., Sexual aggression: A second look at the offended female, Archives of Sexual Behaviour, 1977, 6(1), p. 67-76.

Kant, H. S. et Goldstein, M. J., Pornography and its effects (dans Crime in Society) par D. Savitz et Johnston, New York: John Wiley and Sons, 1978.

Kaplan, J., Edward G. Donley Memorial Lecture: Non-victim crime and the regulation of prostitution, West Virginia Law Review, 1977, 79, p. 593-606.

KeBler, B. H. et Schwickerath, J., Reactions to erotic stimuli and their relationship to biological and psychological sex - Psychologische Beirtrage, 1981, 23. p. 421-433.

Kendrick, D. T., Guitieuries, S. E. et Goldberg, L., Adverse influence of popular erotica on attraction, document présenté à la réunion de l'American Psychological Association, Washington, D. C., 1982.

Kenrick, D. T. et al, Sex differences, androgyny, and approach responses to erotica: A new variation on the old volunteer problem, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 517-524.

Kenyon, F. E., Pornography, the law and mental health, British Journal of Psychiatry, 1975, 126, p. 225-233.

Kinrick, D. T., Stringfield, D. O., Wagenhals, W. L., Dahl, R. H. et Ransdell, H. J., Sex differences, androgyny, and approach responses to erotica: A new variation on the old volunteer problem, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 517-524.

Kirkpatrick, R. G., Collective consciousness and mass hysteria: Collective behaviour and antipornography crusades in Durkheimian perspective, Human Relations, 1975, 28, p. 63-84.

Kirschner, N. M., Effect of need for approval and situational variables on the viewing of erotic material, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1976, 44, p. 869.

Klein, D., Violence against women: Some considerations regarding its causes and its elemination, Crime and Delinquency, 1981, 27, p. 64-80.

Klenow, D. J. et Jeffrey, L., Selected characteristics of the X-rated movie audience: Toward a National Profile of the Recidivist, Sociological Symposium, 1977, 20, p. 73-78.

Knight R., Prevention before repression, Polizia Moderna, 1978, 30, p. 16-21.

Knipe, E., The semantics of sex: An analysis of 8 mm "porn" movies, Document présenté à la Southern Sociological Society: 1978.

Koestler, F. A., Runaway Teenagers, New York, New York: Public Affairs Committee, 1977.

Kohl, H., Pornography, Canadian Living, avril 1984.

Kolarsky, A. et Madlafousek, J., Variability of stimulus effect in the course of phallometric testing, Archives of Sexual Behaviour, 1977, 6, p. 135-141.

Kutchinsky, B., Deviance and criminality: The case of voyeur in a peeper's paradise, Diseases of the Nervous System, 1976, 37, p. 145-151.

Kutchinsky, B., Pornography in Denmark: A general survey, dans R. Dhavan et C. Davis (dir. de publ.), Censorship and Obscenity, London: Martin Robertson, 1978.

Landreville, P. et Nicolas, M., In the prison milieu: The right of self-expression, Crime et/and Justice, 1978, 6, p. 138-143.

Lang, A. R., Sexual guilt, expectancies and alcohol as determinants of interest in and reaction to sexual stimuli, Dissertation Abstracts International, 1979, 39, p. 5075-5076.

Lang, A. R., Searles, J., Lauerman, R. et Adesso, V., Expectancy, alcohol and sex guilt as determinants of interest in and reaction to sexual stimuli, Journal of Abnormal Psychology, 1980, 89, p. 644-653.

Lange, J. D., Brown, W. A., Wincze, J. P. et Zwick, W., Serum testosterone concentration and penile tumescence changes in men, Hormones and Behaviour, 1980, 14., p. 267-270.

Langevin, R. et Martin, M., Can erotic responses be classically conditioned? Behaviour Therapy, 1975, 6, p. 350-355.

Langevin, R. et Stanford, A., The effect of relaxation instructions on erotic arousal in homosexual and heterosexual males, Behaviour Therapy, 1975, 6, p. 453-458.

Lansky, D. et Wilson, G. T., Alcohol, expectations, and sexual arousal in males: An information processing analysis, Journal of Abnormal Psychology, 1981, 90, p. 35-45.

Laws, D. R. et Holmen, M. L., Sexual response faking by pedophiles, Criminal Justice and Behaviour, 1978, 5, p. 343-356.

Leclercq, M. J., Variations on the theme of penalization and depenalization, Revue de droit pénal et de criminologie, 1978, 58, p. 8-10.

Lederer, L. (dir. de publ.), L'envers de la nuit: les femmes contre la pornographie, Montréal, Qué.; Remue-ménage, 1983.

Lefave, M. K. et Neufeld, R. W., Effect of stimulus context and repeated aversive visual stimulation on the cardiac correlate of attention, Perceptual et Motor Skills, 1977, 44, p. 215-221.

Lenes, M. S. et Hart, E. J., The influence of pornography and violence on attitudes and guilt, Journal of School Health, 1975, 45, p. 447-451.

Leonard, K. E. et Taylor, S. P., Exposure to Pornography, permissive and nonpermissive cues, and male aggression toward females, Motivation and Emotion, 1983, 7, p. 291-299.

Levin, S. M., Gambaro, S. et Wofinsohn, L., Penile tumescence as a measure of sexual arousal: A reply to Farkas, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1978, 46, p. 1517-1518.

Lewittes, D. J. et Simmons, W. L., Impression Management of sexually motivated behaviour, Journal of Social Psychology, 1975, 96, p. 39-44.

Lincoln, G. A., Luteinising hormone and testosterone in man, Nature, 1974, 252, p. 232-233.

Lindguist, J. H. et Cave, H. L., Myths and realities of dirty book buyers, Free Inquiry in Creative Sociology, 1979, 7, p. 48-51.

Los Angeles Country - Role of City Government in the Criminal Justice System: Action Plan, Los Angeles, California: Leagues of California Cities, Los Angeles County Division of Criminal Justice Planning Unit, 1978.

Love, R. E., Sloan, L. R. et Schmidt, M. J., Viewing pornography and Sex guilt: The priggish, the prudent, and the profligate, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1976, 44, p. 624-629.

Luria Z. et Tufts, U., Sexual fantasy and pornography: Two cases of girls brought up with pornography, Archives of Sexual Behaviour, 1982, 11, p. 395-404.

Machindoe, I. E., The alteration and assessment of human male erotic interest: I and II, Dissertation Abstracts International, 1976, p. 3083-3084.

Malamuth, N. M., Rape proclivity among males, Journal of Social Issues, 1981, 37, p. 138-157.

Malamuth, N. M., Rape fantasies as a function of exposure to violent sexual stimuli, Archives of Sexual Behaviour, 1981, 10, p. 33-47.

Malamuth, N., Factors associated with rape as predictors of laboratory aggression against women, Journal of Personality and Social Psychology, 1983, 45, p. 432-442.

Malamuth, N. M. et Brière, J., Self-reported likelihood of sexually aggressive behaviour: Attitudinal versus sexual explanations, Journal of Research in Personality, 1983, 17, p. 315-323.

Malamuth, N. M. et Check, J. V., Penile tumescence and perceptual responses to rape as a function of victim's perceived reactions, Journal of Applied Social Psychology, 1980, 10, p. 528-547.

Malamuth, N. M. et Check, J. V., Sexual arousal to rape and consenting depictions: The importance of the woman's arousal, Journal of Abnormal Psychology, 1980, 89, p. 763-766.

Malamuth, N. et Check, J. V. P., Rape attitudes and sexual arousal as predictors of non-deviants' aggression against women, document présenté à la réunion de la Société canadienne de psychologie, Toronto, Canada, 1981.

Malamuth, N. M. et Check, J. V., The effects of mass media exposure on acceptance of violence against women: A field experiment, Journal of Research in Personality, 1981, 15, p. 436-446.

Malamuth, N. M. et Check, J. V., Sexual arousal to rape depictions: Individual differences, Journal of Abnormal Psychology, 1983, 92, p. 55-67.

Malamuth, N. et Donnerstein, E., The effects of aggressive pornographic mass media stimuli, dans L. Berlowitz (dir. de publ.), Advances in Experimental Social Psychology, (vol. 15), 1982.

Malamuth, N. M. et Donnerstein, E. (dir. de publ.), Pornography and Sexual Aggression, New York: Academic Press, 1984.

Malamuth, N. M., Feshbach, S. et Jaffe, Y., Sexual arousal and aggression: Recent experiments and theoretical issues, Journal of Issues, 1977, 33, p. 110-133.

Malamuth, N. M., Feshbach, S. et Helm, M., Ethical issues and exposure to rape stimuli: A reply to Sherif, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 413-415.

Malamuth, N. M., Haber, S. et Feshbach, S., Testing hypotheses regarding rape: Exposure to sexual violence, sex differences, and the "normality" of rapists, Journal of Research in Personality, 1980, 14, p. 121-137.

Malamuth, N. M., Helm, M. et Feshbach, S., Sexual responsiveness of college students to rape depoctions: Inhibitory and disinhibitory effects, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 399-408.

Malamuth, N. et Spinner, B., A longitudinal content analysis of sexual violence in the best-selling erotic magazines, Journal of Sex Research, 1980, 16, p. 226-237.

MacNamara, D. E. J. et Sagarin, E., Sex, Crime and the Law, New York: Free Press, 1977.

Mann, J. et al, Satiation of the transient stimulating effect of erotic films, Journal of Personality and Social Psychology, 1974, 30, p. 729-735.

Marcus, N., Zoning obscenity: or, the moral politics of porn, Buffalo Law Review, 1977, 27, p. 1-46.

Martin, C. E., Factors affecting sexual functioning in 60-79 year-old married males, Archives of Sexual Behaviour, 1981, 10, p. 399-420.

Martin, S. M., A logical method for analysing significance: Its application to the study of language on TV, Revista Espanola de Investigaciones Sociologicas, 1978, 2, p. 21-51.

Martinson, F. M., Eroticism in infancy and childhood, Journal of Sex Research, 1976, 12, p. 251-262.

May, G., Understanding Sexual Child Abuse, Chicago, Illinois: National Committee for the Prevention of Child Abuse, 1978.

McCarthy, S. J., Pornography, Rape and the Cult of Macho, The Humanist, 1980.

McConaghy, N., Penile volume responses to moving and still pictures of male and female nudes, Archives of Sexual Behaviour, 1974, 3, p. 565-570.

McCormack, T., Machismo in media research: A critical review of research on violence and pornography, Social Problems, 1980, 25, p. 544-555.

McCormack, T., Feminism, censorship, and sadomasochistic pornography, Studies in Communications, 1980, 1, p. 37-61.

McCormack, T., "Passionate Protests, Feminists and Censorship." Canadian Forum, 1980, 697, March.

McCormack, T., Censorship and 'community standards' in Canada, dans B. D. Singer (dir. de publ.), Communications in Canadian Society, Don Mills, Ontario: Addison-Wesley, 1983.

MaCormack, T, Making Sense of Research on Pornography, Miméographié, 1984.

McDonald, W. K., Perkings, K. B., Sheehan, R. R. et Curtis, J. H., The Pornography controversy: A study of attitudes in a South Georgian Community, Journal of Humanics, 1977, 5, p. 64-78.

McKinnon, I., Child Pornogrpahy, FBI Law Enforcement Bulletin, 1979, 48, p. 18-20.

McNamara, P. H. et St. George, A "Porno" litigation, community standards, and the phony expert: A case study of fraudulent research in the courtroom, Sociological Practice, 1979, 3, p. 45-60.

Merritt, C. G., Gerstl, J. E. et LoScuito, L. A., Age and perceived effects of Erotica-pornogrpahy: A national sample study, Archives of Sexual Behaviour, 1975, p. 4, p. 605-621.

Michel, A. Innovative Role of Women in Advanced Industrial Society, International Sociological Association (ISA), 1978, p. 2130.

Miller, C. T., Byrne, D. et Fisher, J. D., Order effects on responses to stimuli by males and females, Journal of Sex Research, 1980, 16, p. 131-147.

Miller, F., Etiological factors of male perversion, American Journal of Psychoanalysis, 1981, 41, p. 39-44.

Moreault, D. et Follingstad, D. R., Sexual fantasies of females as a function of sex guilt and experimental response cues, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1978, 46, p. 1385-1393.

Morgan, R., How to run the pornographers out of town (and preserve the First Amendment), Ms, 1978, 8, (5), p. 78-80.

Morgan, R. "Theory and Practice: Pornography and Rape," Going Too Far. New York: Vintage, 1978, p. 163-169.

Morneau, R. H. Jr. et Rochknell, R. R., Sex Motivation, and the Criminal Offender, Springfield, Illinois: Charles C. Thomas, 1980.

Morokoff, P. J. et Heiman, J. R., Effects of erotic stimuli on sexually functional and dysfunctional women: Multiple measures before and after sex therapy, Behaviour Research and Therapy, 1980, 18, p. 127-137.

Morris, N. Overreach of the Criminal Law - Main paper, Capetown, South Africa: Juta and Company Ltd., 1976.

Mosher, D. L. et Abramson, P. R., Subjective sexual arousal to films of masturbation, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1977, 45, p. 895-807.

Mosher, D. L. et O'Grady, K. E., Homosexual threat, negative attitudes toward masturbation, sex guilt, and males' sexual and affective reactions to explicit films, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1979, 47, p. 860-873.

Mosher, D. L. et O'Grady, K. E., Sex guilt, trait anxiety, and females' subjective sexual arousal to erotica, Motivation and Emotion, 1979, 3, p. 235-249.

Mosher, D. L. et White, B. B., Effects of committed or casual erotic guided imagery on females' subjective sexual arousal and emotional response, Journal of Sex Research, 1980, 16, p. 273-299.

Mueller, C. W. et Donnerstein, E., Film-facilited arousal and prosocial behaviour, Journal of Experimental Psychology, 1981, 17, p. 31-41.

Neighborhood Deterioration and the Location of Adult Entertainment Establishments in St. Paul, Minneapolis, Minnesota: Minnesota Crime Prevention Center, 1978.

Nevid, J. S., Exposure to homoerotic stimuli: Effects on attitudes and affects of heterosexual viewers, Journal of Social Psychology, 1983, 119, p. 249-255.

Niyazi, M. P., Rape - A community Problem and Alternative Solutions, Rape and Sexual Assault, 1980, p. 301-330.

Noble, H. B., Sweeping the streets - A return to the old morality puts new pressure on city police, Police Magazine, 1979, 2, p. 54-62.

Norris, J., The effects of reference group gender, normative arousal message, and sex of subject on self-reported sexual arousal to a sexually explicit story, Dissertation Abstracts International, 1983, 44, p. 1282.

O'Grady, K. E., "Affect, sex guilt, gender and the rewarding punishing effects of erotic stimuli": A reanalysis and reinterpretation, Journal of Personality and Social Psychology, 1982, 43, p. 618-622.

Organised Crime in British Columbia (Canada): Third Findings Report, 1979, p. 54.

Organized Criminal Activities - South Florida and U.S. Penitentiary, Atlanta, (GA) - Hearings before the Senate Permanent Subcommittee on Investigations, Part 3 - 95th Congress, 2nd Session, 24 et 25 octobre, 1978.

Osborn, C. A. et Pollack, R. H., The effects of two types of erotic literature on physiological and verbal measures of female sexual arousal, Journal of Sex Research, 1977, 13, p. 250-256.

Palmer, D. E., Pornographic Comics: A content analysis, Journal of Sex Research, 1979, 15, p. 285-298.

Parulski, G. A. Jr., Of Skin an Sin, Police Product News, 1980, 4, p. 34-39.

Pawlowski, W., Response to sexual films as a function of anxiety level, Psychological Reports, 1979, 44, p. 1067-1073.

Payton, J. M., Child pornography legislation: Notes, Journal of Family Law, 1979, 17, p. 505-543.

Pearl, D., Bouthilet, L. et Lazar, J. (dir. de publ.), Television and Behaviour: Ten Years of Scientific Progress and Implications for the Eighties, Vol. 5, Washington, D. C.: U.S. Government Printing Office, 1982.

Peek, C. W., Witt, D. D. et Gay, D. A., Pornography: Important political symbol or limited political issue?, Sociological Focus, 1982, 15, p. 41-51.

Perkins, K. B. et Skipper, J. K. Jr., Pornographic and sex paraphenalia shops: An ethnography of expressive work settings, Deviant Behaviour, 1981, 2, p. 187-199.

Perlman, B. J. et Weber, S. J., The effects of preinformation on reactions to a violent passage and an erotic passage, Journal of Social Psychology, 1979, 109, p. 127-138.

Phillips, L. et Votey, H. L. Jr., Economic basis for the definition and control et crime, dans S. S. Nagel (dir. de publ.), Modeling the Criminal Justice System, Beverly Hills: Sage publications, Inc., 1977.

Phillips, M., Your Rights When You're Young, Syracuse, New York: New Readers Press, 1979.

Phillips, W. R. F. et Dyble, J. E., Urbanism, Tolerance, and Sexual Diversity: A Further Test of Louis Wirth's Hypothesis, Society for the Study of Social Problems (SSSP), 1978, p. 1008.

Pincus, S. et Waters, L. K., Effect of age restrictions and pornographic content on desirability of reading material, Psychological Reports, 1976, 38. p. 943-947.

Pirke, K. M., Kockott, G. et Dittmar, F., Psychosexual stimulation and plasma testosterone in man, Archives of Sexual Behaviour, 1974, 3, p. 577-584.

Platt, T., Crime pays - dans P. Wickman et P. Whitten (dir. de publ.), Readings in Criminology, Lexington, Maryland: Heath/Lexington Books, 1978.

Police Yearbook, 1978. Gaithersburg, Maryland: Association internationale des chefs de police, 1978.

Pope, R.S., Child pornography: A new role for the obscenity doctrine, University of Illinois Law Forum, 1978, 1978, p. 711-757.

Pornography, Time, 5 avril 1976, p. 58-63.

Prerost, F. J., Developmental aspects of adolescent sexuality as reflected in reactions to sexually explicit humor, Psychological Reports, 1980, 46, p. 543-548.

Pretty Poison: The selling of sexual warfare, Village Voice, May 9, 1977, p. 18-23.

Protection of Children Against Sexual Exploitation Hearings Before the Senate Subcommittee to Investigate Juvenile Delinquency, Washington, D.C., 1978.

Quinsey, V. L., Chaplin, T. C. et Carrigan, W. F., Sexual preferences among incestuous and non-incestuous child molesters, Behaviour Therapy, 1979, 10, p. 562-565.

Quinsey, V. L., Chaplin, T. C. et Varney, G., A comparison of rapists' and non-sex offenders' sexual preferences for mutually consenting sex, rape and physical abuse of women, Behaviour Assessment, 1981, 1, p. 127-135.

Rabock, J. Erotica, Ceskoslovenska Psychiatrie, 1976, 72, p. 182-188.

Ramirez, J., Bryant, J. et Zillmann, D., Effects of erotica on retaliatory behaviour as a function of level of prior provocation, Journal of Personality and Social Psychology, 1982, 43, p. 971-978.

Ray, R. E. et Thompson, W. D., Autonomic correlates of female guilt responses to erotic visual stimuli, Psychological Reports, 1974, 34, p. 1299-1306.

Really socking it to women, Time, 7 février 1977, p. 42-43.

Reiss, I. L., Some observations on ideology and sexuality in America, Journal of Marriage and the Family, 1981, 43, p. 271-283.

Reynolds, B.S., Biofeedback and facilitation of erection in men with erectile dysfunction, Archives of Sexual Behaviour, 1980, 9, p. 101-113.

Rich, R. M., Crimes Without Victims: Deviance and the Criminal Law, Washington, D. C.: University Press of America, 1978.

Richard, S. F., The business of pornography: Methodological and ethnical considerations in the study of an adult bookstore chain, Society for the Study of Social Problems (SSSP), 1983, p. 2155.

Rico, J. M., Decriminalization - The Canadian Example, Capitulo Criminologico, 1977, 5, p. 95-107.

Rico, J. M., Penal law in Latin America, Paper presented at the National Seminar on Criminology, Panama, 1978.

Ridington, J., Bibliography on Pornography, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1983.

Rieber, R. W., Wiedemann, C. et Damato, J., Obscenity: Its frequency and context of usage as compared in males, nonfeminist females, and feminist females, Journal of Psycholinguistic Research, 1979, 8, p. 201-223.

Rist, R. C., The pornography controversy: Changing moral standards in American life, New Brunswick, NJ: Transaction Books, 1975.

Ritter, B., Adolescent Runaway: A national problem, U.S.A. Today, 1979, 107, p. 24-28.

Roth, R. A., Child Sexual Abuse: Incest, Assault, and Sexual Exploitation - A Special Report from the National Center on Child Abuse and Neglect, Washington, D.C.: Superintendent of Documents GPO, 1978.

Rubin, H. B. et Henson, D. E., Voluntary enhancement of penile erection, Bulletin of the Psychonomic Society, 1975, 6, p. 158-160.

Rubin, H. B. et Henson, D. E., Effects of alcohol on male sexual responding, Psychopharmacology, 1976, 42, p. 123-134.

Rubin, H. B., Henson, D. E., Flavo, R. E. et High, R. W., The relationship between men's endogenous levels of testosterone and their penile responses to erotic stimuli, Behaviour Research and Therapy, 1979, 17, p. 305-312.

Runcie, D. et O'Bannon, R. M., An independence of induced amnesia and emotional response, American Journal of Psychology, 1977, 90, p. 55-61.

Russell, D., Pornography: A feminist perspective, in Women Against Violence in Pornography and Media, (Berkeley: Berkeley Women's Center), p. 7-13, n.d.

Russell, D., On Pornography, Chryalis, 1978, 4.

Russell, D. E. H., Pornography: A Feminist Perspective, dans Women Against Violence in Pornography and Media, Berkeley, California, 1977.

Sagarin, R. et Montanio, F., (div. de publ.) Deviants: Voluntary Actors in a Hostile World, Morristown, New Jersey: General Learning Press, 1977

Sales, S. M., Threat as a factor in authoritarianism: An analysis of archival data, Journal of Personality and Social Psychology, 1973, 28, p. 44-57.

Samek, W. R., Aggressive and sexual arousal as a function of the attribution of the type of the arousal, the sex of the subject, and the sexual composition of the group, Dissertation Abstracts International, 1978, 38, p. 6126.

Sapolsky, B. S. et Zillmann, D., The effect of the soft-core and hard-core erotica on provoked and unprovoked hostile behaviour, Journal of Sex Research, 1981, 17, p. 319-343.

Schaefer, H. H. et Colgan, A. H., The effect of pornography on penile tumescence as a function of reinforcement and novelty, Behaviour Therapy, 1977, 8, p. 938-946.

Schill, E. R., Monroe, S. et Drain, D., Effects of approval or disapproval on reading behaviour of high - and low-guilt subjects, Journal of Consultating and Clinical Psychology, 1975, 43, p. 104.

Schill, T., Van Tuinen, M. et Doty, D., Repeated exposure to pornography and arousal level of subjects varying in guilt, Psychological Reports, 1980, 46, p. 467-471.

Schmidt, G., Male-female differences in sexual arousal and behaviour during and after exposure to sexually explicit stimuli, Archives of Sexual Behaviour, 1975, 4, p. 353-365.

Schoen, M. The influence of sex guilt and sexual experience on attitudes toward sexually explicit behaviour portrayed in visuals, Dissertation Abstracts International, 1980, 41, p. 544.

Schoettle, U. C., Treatment of the child pornography patient, American Journal of Psychiatry, 1980, 137, p. 1109-1110.

Schreiner, E. P., Schiavi, R. C. et Smith, H., Female sexual arousal: Relation between cognitive and genital assessments, Journal of Sex and Marital Therapy, 1981, 7, p. 256-267.

Schultz, L. G., (dir. de publ.) Sexual Victimology of Youth, Springfield, Illinois: Charles C. Thomas, 1980.

Scott, D. A., Pornography, Aggression and Violence Against Women and Children: A Bibliography, Miméographié, 1983.

Sennett, R., Destructive Gemeinschaft, Partisan Review, 1976, 43, p. 341-361.

Sex Crimes. Niles, Illinois: United Learning, 1978.

Sexual Exploitation of Children, - Hearings before the Subcommittee on Crime, 95e Congrès, 1re session, 23 et 25 mai, 10 juin et 20 septembre 1977.

Sexual Exploitation of Children: Report to the Illinois General Assembly. Chicago, Illinois: Illinois Legislative Investigating Commission 1980.

Shearer, S. L. et Tucker, D. M., Differential cognitive contributions of the cerebral hemispheres in the modulation of emotional arousal, Cognitive Therapy and Research, 1981, 5, p. 85-93.

Shaughnessy, E. J. et Trebbi, D., Standard for Miller: A Community Response to Pornography, Washington, D.C.: University of America Press, 1980.

Sheikh, A. A., Projective measurement of experimentally induced sexual motivation: Replication and extension, Psychological Studies, 1979, 24, p. 132-135.

Sheleff, L. S., Victimology, Criminal Law and Conflict Resolution, South African Journal of Criminology and Criminal Law, 1977, 1, p. 31-50.

Sherif, C. W., Comment on ethical issues in Malamuth, Helm and Feshbach's "Sexual responsiveness of college students to rape depictions: Inhibitory and disinhibitory effects.", Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 409-412.

Sizemore, L. F., Female orgasm and erotic fantasy, Dissertation Abstracts International, 1976, 36, p. 3627.

Skolnick, J. H. et Dombrink, J., Legalization of deviance, Criminology, 1978, 16, p. 193-208.

Smidt, C. E., Penning, J. M., Religious conservatism, political conservatism, and political and social tolerance in the U.S., Association for the Sociology of Religion (ASR), 1981, p. 0121.

Smith, C. E., Some problemes encountered in dealing with the homosexual in the prison situation, dans J. L. Hippchen (dir. de publ.), Correctional Classification and Treatment: A Reader, 1975, Cincinnati, Ohio: Anderson Publishing Company, 1975.

Smith, D. D., The Social Content of Pornography, Journal of Communication, 1976, 26, p. 16-24.

Smith, L. W., Daniel Defoe: Incipient pornographer, Literature and Psychology, 1972, 22, p. 165-178.

Smith, S. M. (dir. de publ.), Maltreatment of Children, Baltimore, Maryland: University Park Press, 1978.

Smith, W. S. (dir. de publ.), Victimless Crime: - A Selected Bibliography, Washington, D. C.: National Institute of Law Enforcement, 1977.

The Spaniards and the Cinema, Los Espanoles y el cine, Revista Espanola de la Opinion Publica, 1976, 45, p. 231-265.

Spanier, G. B., Formal and informal sex education as determinants of premarital sexual behaviour, Archives of Sexual Behaviour, 1976, 5, p. 39-67.

Spanier, G. B., Perceived sex knowledge, exposure to eroticism, and premarital sexual behaviour: The impact of Dating, The Sociological Quarterly, 1976, 17, p. 247-261.

St. George, A. et MacNamara, P. H., "Filthy Pictures" or the case of the Fraudulent Social Scientist: Unmasking the Phony Expert, The American Sociologist, 1979, 14, p. 142-149.

Stanmeyer, W. A., Statement of William A. Stanmeyer on October 5, 1979, concerning the Bill to Recodify Federal Criminal Laws, Reform of the Federal Criminal Laws, Part 15: Hearings Before the U.S. on S. 1722 and S. 1723, 11, 13, 18, 20, 25 septembre et 5 octobre, 1979, Washington, D. C.: Congrès des États-Unis, Senate Committee on the Judiciary, 1979.

Stauffer, J. et Frost, R., Explicit sex: Liberation or exploitation? Male and female interest in sexually-oriented magazines, Journal of Communication, 1976, 26, p. 25-30.

Steele, D. G., Female responsiveness to erotic films and its relation to attitudes, sexual knowledge and selected demographic variables, Dissertation Abstracts International, 1973, 34, p. 2319.

Steele, D. G et Walker, C. E., Male and female differences in reaction to erotic stimuli as related to sexual adjustment, Archives of Sexual Behaviour, 1974, 3, p. 459-470.

Steinmen, G., (1978) "Erotica and Pornography." Ms, November issue.

Stephan, G. E., et McMullin, D. R., Tolerance of sexual nonconformity: City size as a situational and early learning determinant, American Sociological Review, 1982, 47, p. 411-415.

Stock, W. E., The Effects of Violent Pornography on Women, document présenté à la Society for the Scientific study of Sex (SSSS), San Francisco, le 13 novembre 1982.

Stock, W. E., The Effect of Violent Pornography on Women, (August, 1983), document présenté lors de la réunion annuelle de l'American Psychological Association.

Stoller, R. F., La perversion, forme érotique de la haine, Lausanne, Suisse, Payot, 1978.

Stoller, R. J., Centerfold: An essay on excitement, Archives of General Psychiatry, 1979, 36, p. 1019-1024.

Storms, M. D., Theories of sexual orientation, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 783-792

Strom, F. A., Zoning Control of Sex Business: The Zoning Approach to Controlling Adult Entertainment, New York: Clark Boardman Company, Ltd., 1977.

Susini, J., Crime trends and crime prevention strategies in Western Europe, International Review of Criminal Policy, 1980, 35, p. 67-70.

Suzuki, Y., Some Thought on Decriminalization and Depenalisation, Rockville, Maryland: National Criminal Justice Reference System Microfiche Programme, 1977.

Sweeney, B. J., The use of social science research in supreme court opinions related to obscenity, Dissertation Abstracts International, 1981, 41, p. 4877.

Swinnen, E., Sexuality and Imprisonment: Forced celibacy in Prison, Tijdschrift voor Sociale Wetenschappen, 1983, p. 28, p. 36-57.

Symposium on Media Violence and Pornography, Toronto, Canada, février 1984.

Tanner, L. M., Funeral practices in the United States of America: A comparative analysis, Soutwestern Sociological Association (SWSA), 1980, p. 1456.

Ten, C. L., Blasphemy and Obscenity, British Journal of Law and Society, 1978, 5, p. 89-96.

Teske, R. H. C. Jr., Williams, F. P. III et Dull, T. R., Texas Crime Poll: Spring, 1980 Survey, Huntsville, Texas: Sam Houston State University Survey Research Program Criminal Justice Centre, 1980.

Texas - House Select Committee on Child Pornography: It's Related Causer and Control Interim Report, 66th Legislative Session Austin, Texas: Texas Legislature House of Representatives, 1978.

Texas Organized Crime Prevention Council: Annual Report, 1977, Rockville, Maryland: National Criminal Justice Reference Service Microfiche Program, 1977.

Thompson, J. J. et Dixon, P. W., A power function between ratings of pornographic stimuli and psychophysical responses in young normal adult women, Perceptual and Motor Skills, 1974, 38, p. 1236-1238.

Time, The Porno Plague, 5 avril 1976, p. 40-47.

Tocaven, R., Youth, Violence and Social Alienation, Criminologia, 1978, 1, p. 3-22.

Trigg, B. et Reinhart, G., Pornography and religiosity: Establishing the standards of a southern community, Mid-South Sociological Association (MiSSA), 1979.

Turnbull, D. et Brown, M., Attitudes toward homosexuality and male and female reactions to homosexual and heterosexual slides, Canadian Journal of Behavioural Sciences, 1977, 9, p. 68-80.

Umbrett, M. S., Crime and Punishment in Denmark, Michigan City, Indiana: Prisoner and Community Together, Inc., 1980.

Van den Haag, E., Pornography and censorship, Policy Review, 1980, 13, p. 73-81.

Veitch, R. et Griffit, W., The perception of erotic arousal in men and women by same- and opposite-sexe peers, Sex Roles, 6, p. 723-733.

Vines, N. R., Responses to sexual problems in medical counselling as a function of counselor exposure to sex education procedures incorporating erotic film, Dissertation Abstracts International, 1975, 36, p. 138-139.

Vivar, N. A., The new anti-female violent pornography: Is moral condemnation the only justifiable response?, Law and Psychology Review, 1982, 7, p. 53-70.

Vloeberth, A., La pornographie incite-t-elle à la violence? La Recherche, 1979, 10, p. 682-684.

Waites, E. A., Female masochism and the enforced restriction of choice, Victimology, 1977, 2, p. 535-544.

Wallis, R., On misunderstanding "status": A reply to Zurcher and Kirkpatrick, The Scottish Journal of Sociology, 1978, 2, p. 247-251.

Warshay, D. W. et Warshay, L. H., The use of obscenity in the subordination of Women, Midwest Sociological Society (MSS), 1978, p. 0995.

Warshay, D. W. et Warshay L. H., Obscenity and Male Hegemony, Association internationale de sociologie (AIS), 1978, p. 3029.

Warshay, D. W., et Warshay, L. H., Covert violence against women, North Central Sociological Association (NCAS), 1978, p. 0468.

Weigand, T., Development and trends of criminal politics in U.S.A., Zeitschrift Fuer die Gesamte Strafrechtswissenschaft, 1978, 90, p. 1083-1127.

Welsh, T. E., Organized Crime Committee, Canadian Police Chief, 1980, 69, p. 46-47.

Wertheimer, A., Victimless Crimes, Ethics, 1977, 87, p. 302-318. West,

West, D. J., Treatment in Theory and Practice dans: Sex Offenders in the Criminal Justice System, 1980, p. 141-149.

White, L. A., Erotica and aggression: The influence of sexual arousal, positive affect, and negative affect on aggressive behaviour, Journal of Personality and Social Psychology, 1979, 37, p. 591-601.

Wills, G., The porno perplex, Psychology Today, 1977, 11, n° 3.

Wilson, B. L. J. et Bajon, B., Styles of loving: Marital and non-marital, North Central Sociological Association (NCSA), 1981, p. 0812.

Wilson, G. T. et Lawson, D. M., Effects of alcohol on sexual arousal in women, Journal of Abnormal Psychology, 1976, 85, p. 489-497.

Wilson, G. T. Alcohol and human sexual behaviour, Behaviour Research and Therapy, 1977, 15, p. 239-252.

Wilson, G. T. et Lawson, D. M., Expectancies, alcohol and sexual arousal in women, Journal of Abnormal Psychology, 1978, 87, p. 358-367.

Wilson, G. T., Lawson, D. M. et Abrams, D. B., Effects of alcohol on sexual arousal in male alcoholics, Journal of Abnormal Psychology, 1978, 87, p. 609-616.

Wilson, W., Sex differences in response to obscenities and bawdy humor, Psychological Reports, 1975, 37, p. 1074.

Wilson, W. C., Can pornography contribute to the prevention of sexual problems? dans C. B. Qualls, J. P. Wincze et D. H. Barlow (dir. de publ.), The Prevention of Sexual Disorders. London: Plenum Press, 1978.

Wincze, J.P., Hoon, E. F. et Hoon, P. W., Physiological responsitivity of normal and sexually dysfunctional women during erotic stimulus exposure, Journal of Psychosomatic Research, 1976, 20, p. 445-451.

Wincze, J. P., Hoon, P. et Hoon, E. F., Sexual arousal in women: A comparison of cognitive and physiological responses by continuous measurement, Archives of Sexual Behaviour, 1977, 6, p. 121-133.

Wishnoff, R., Modeling effects of explicit and nonexplicit sexual stimuli on the sexual anxiety and behaviour of women, Archives of Sexual Behaviour, 1978, 7, p. 455-461.

Wolchik, S. A. et al, The effect of emotional arousal on subsequent sexual arousal in men, Journal of Abnormal Psychology, 1980, 89, p. 595-598.

Young, M., Sexual attitudes and behaviour of female readers and non-readers of erotic literature, Psychological Reports, 1979, 45, p. 932-934.

Young, M., Attitudes and behaviour of college students relative to oral-genital sexuality, Archives of Sexual Behaviour, 1980, 9, p. 61-67.

Zellinger, D. A., Fromkin, H. L., Speller, D. E. et Kohn, D. A., A commodity theory analysis of the effects of age restrictions upon pornographic materials, Journal of Applied Psychology, 1975, 60, p. 94-99.

Zillmann, D., Connections Between Sex and Aggression, Hillsdale, New Jersey: Larence Erlbaum Associates, Inc. 1984.

Zillmann, D. et Bryant, J., Pornography, sexual callousness, and the trivialization of rape, Journal of Communication, 1982, 32, p. 10-21.

Zillmann, D., Bryant, J. et Carveth, R. A., The effect of erotica featuring sadomasochi sm and bestiality on motivated intermale agression, Personality and Social Psychology Bulletin, 1981, 7, p. 153-159.

Zillmann, E., Bryant, J., Comisky, P. W. et Medoff, J. J., Excitation and hedonic valence in the effect of erotica on motivated intermale aggression, European Journal of Social Psychology, 1981, 11, p. 233-252.

Zillmann, D. et Sapolsky, B. S., What mediates the effects of mild erotica on annoyance and hostile behaviour in males?, Journal of Personality and Social Psychology, 1977, 35, p. 587-596.

Zuckerman, M., Research on pornography, dans W. W. Oaks, G. A. Mechiode et I. Ficher (dir. de publ.) Sex and the Life Cycle, New York: Grune and Stratton, 1976.

Zurcher, L. A. Jr. et Kirkpatrick, G., Citizens for Decency, Austin: University of Texas, 1976.

Zurcher, L. A., et Kirkpatrick, R. G., Status Discontent and Anti-Pornography Crusades: A Rejoinder to Roy Wallis' Critique. The Scottish Journal of Sociology, 1977, 2, p. 105-113.

LA PORNOGRAPHIE ET SON INFLUENCE

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE 1975 - 1984

par

H.B. McKay et D.J. Dolff

1984

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Remerciements 1

Démarche bibliographique 2

Partie I Études canadiennes 3

Partie II Études internationales 40

Partie III Ouvrages généraux 278

INTRODUCTION

Le présent répertoire de documents sur les effets de la pornographie résulte d'un contrat passé avec le ministère de la Justice du Canada. Les ouvrages répertoriés ont été publiés entre 1975 et 1984.

La bibliographie se divise en trois parties.

I. Études canadiennes (publiées au Canada ou portant sur des sujets clairement identifiés comme des Canadiens)
II. Études internationales
III. Ouvrages généraux

Les titres cités dans les parties I et II sont accompagnés d'un résumé complet:

A. soit un résumé publié, généralement rédigé par l'auteur;
B. soit un résumé libre, c'est-à-dire,
   (i) une version modifiée du résumé de l'auteur,
   (ii) un résumé préparé par un service spécialisé,
   (iii) un résumé rédigé par nous à partir de l'article ou du résumé original.

Les parties III et IV sont présentées à titre d'outil complémentaire. Bien qu'il s'efforce de faire un travail le plus complet possible, le bibliographe doit forcément se rendre à l'évidence qu'il est impossible de répertorier tous les ouvrages se rapportant à un domaine en particulier. Aussi ces parties sont-elles destinées à servir de guide pour quiconque voudrait faire des recherches plus poussées.

REMERCIEMENTS

Nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont aidés à mener à bien notre entreprise. Nous avons tâché de leur exprimer notre reconnaissance individuellement, mais nous tenons à leur dire encore une fois notre gratitude. Nous remercions tout particulièrement M. Daniel Sansfaçon, du ministère de la Justice du Canada, de l'aide et de l'encouragement qu'il nous a prodigués tout au long de notre

travail. Enfin, les services de M^me^ Jennifer Tabar nous ont été d'un précieux secours dans la préparation du manuscrit.

DÉMARCHE BIBLIOGRAPHIQUE

Nous avons déjà examiné en détail les problèmes qui se posent lorsque l'on cherche à définir les questions-clé et les termes importants relatifs à la "pornographie" (McKay, H.B. et Dolff, J.J., The Impact of Pornography: An Analysis of Research and Summary of Findings, document polycopié, 1984). Cette étude préliminaire nous a amenés à adopter ce que nous sommes convenus d'appeler une définition de travail de la pornographie. Expliquée brièvement, notre démarche bibliographique consistait à retenir pour examen plus approfondi tout ouvrage dont le titre ou le résumé contenait le mot "pornographie" (ou une de ses variantes). Nous avons eu recours aux services bibliographiques informatisés des universités Waterloo et York pour examiner tous les résumés d'ouvrages traitant de psychologie, de sociologie ou de justice pénale (ce dernier domaine comprenant le droit) en vue de repérer les ouvrages publiés sur notre sujet depuis 1975. En outre, des recherches manuelles à partir des Psychological Abstracts nous ont permis de confirmer la fiabilité de nos autres sources. Pour ne pas nous exposer au risque d'omettre des articles importants, nous avons élargi notre champ de recherches afin d'inclure toute mention des expressions "matériel érotique", "obscène" ou "sexuellement explicite", sans que notre liste ne s'en trouve augmentée de façon appréciable. Enfin, nous avons contrôlé en comparant notre liste aux bibliographies existantes, publiées séparément ou venant s'ajouter à des articles de fond parus récemment. Ce procédé nous a permis de repérer quelques ouvrages supplémentaires, mais il s'agissait surtout de brochures, de dépliants, de documents de travail et d'exposés présentés à l'occasion d'assemblées publiques ou professionnelles.

PARTIE I

ÉTUDES CANADIENNES

Barbaree, H. E., Marshall, W. L. et Lanthier, R., Deviant sexual arousal in rapists, Behaviour Research and Therapy, 1979, 17, p. 215-222.

Les expérimentateurs ont mesuré l'augmentation de la circonférence du pénis de 10 détenus coupables de viol et de 10 étudiants masculins diplômés à qui ils faisaient entendre des descriptions d'actes sexuels consensuels, de viols et d'agressions violentes sans caractère sexuel. Les actes sexuels consensuels ont provoqué une excitation sexuelle chez les deux groupes. En prenant celle-ci comme point de repère, on a fait les constatations suivantes. Les descriptions de viols ont suscité une excitation comparable chez les violeurs, alors que le degré d'excitation était beaucoup moins important chez les étudiants. Ces derniers étaient également beaucoup moins excités par les descriptions d'actes d'agression, et ces actes semblaient susciter un degré d'excitation moindre chez les violeurs. Cependant, les violeurs n'ont pas manifesté, ni collectivement ni individuellement, un degré d'excitation sexuelle plus élevé en entendant des descriptions d'actes sexuels coercitifs ou violents que lorsqu'il s'agissait d'actes consensuels. Ainsi, on ne peut pas nécessairement dire que les actes coercitifs ou violents ont suscité l'excitation chez les violeurs, mais le recours à la coercition ou à la violence n'a peut-être pas freiné leur excitation. (Bibliographie - 20 ouvr.) -Résumé publié

Bibby, R. W., Crime and punishment: A national reading, Social Indicators Research, 1981, 9, p. 1-13.

Résultats d'un sondage national effectué à partir de l'Université York (Toronto) de mai à novembre 1975, afin d'obtenir les vues des participants sur la criminalité et les mesures prises à cet égard, ainsi que sur trois sujets controversés - la pornographie, la marijuana et l'avortement. Le sondage a révélé que les 1 917 Canadiens qui ont répondu au questionnaire (303 questions) étaient profondément préoccupés par le niveau de criminalité et peu satisfaits du rôle joué par la police et les tribunaux; ils étaient en faveur d'une plus grande

sévérité à l'égard des délinquants, notamment du recours à la peine capitale. Même si la majorité d'entre eux s'opposaient à la légalisation de la marijuana, ils n'étaient pas d'accord pour que soient criminalisés ni la diffusion de matériel pornographique aux adultes ni l'avortement dans certaines circonstances. L'auteur examine les constats qui découlent de ces résultats. (6 tableaux)
-Résumé libre

Brown, M., Amoroso, D. M. et Ware, E. E., Behavioural effects of viewing pornography, Journal of Social Psychology, 1976, 98, p. 235-245.

Les expérimentateurs ont présenté à 56 étudiants masculins du niveau postsecondaire des diapositives d'actes sexuels explicites. La plupart des étudiants ont dit que l'expérience avait suscité chez eux un certain degré d'excitation sexuelle et leur avait laissé une impression générale d'agrément, mais certains se sont dits dégoûtés, confus et scandalisés. Les comptes rendus des sujets sur leur comportement sexuel n'a révélé aucune augmentation de l'activité sexuelle entre la semaine précédant la présentation des diapositives et la semaine qui l'a suivie. Par contre, le nombre total d'actes sexuels a augmenté considérablement le jour même de la présentation, lequel accroissement avait disparu le lendemain. L'augmentation temporaire était principalement due à la masturbation. Le fait que les diapositives aient suscité chez les sujets une excitation à retardement et que ceux-ci aient essayé de contenir leur excitation pendant la présentation confirme la thèse selon laquelle les stimuli fortement pornographiques suscitent des réactions défensives. (Bibliographie - 23 ouvr.)
-Résumé publié

Brown, M., Viewing time of pornography, Journal of Psychology, 1979, 102, p. 83-95.

Pour vérifier l'hypothèse selon laquelle la pornographie très dure peut provoquer un réflexe de retrait, 30 étudiants et 30 étudiantes d'université ont visionné une série de diapositives à caractère

sexuel. Les sujets devaient évaluer chaque diapositive sur un certain nombre de plans et pouvaient regarder l'image aussi longtemps qu'ils le voulaient. Les diapositives devenant progressivement plus pornographiques, le temps d'examen a d'abord augmenté chez les sujets masculins, puis baissé, confirmant ainsi l'hypothèse. Le temps d'examen a également augmenté graduellement chez les sujets féminins, mais il n'a pas baissé par la suite. Bien que l'évaluation du contenu pornographique était sensiblement la même pour les deux sexes, les étudiantes ont fait état d'un degré d'excitation moindre que les étudiants en ce qui concerne toutes les diapositives sauf celles montrant des hommes, et leur évaluation était plus négative. Bien qu'on ait fait appel à deux expérimentateurs féminins aux différences très marquées, rien ne permet de conclure que la présence de l'expérimentateur a eu une influence quelconque. (Bibliographie - 11 ouvr.)
-Résumé publié

Charbonneau, J. P., La pègre, un milieu d'affaires, Criminologie, 1977, 10, p. 29-45.

Description des activités du crime organisé et de ses rapports avec les pratiques commerciales malhonnêtes (y compris la pornographie). Bibliographie. En français.
-Résumé libre

Check, J. V. P. et Malamuth, N. M., Pornography and sexual aggression: A social learning theory analysis, prétirage, 1984.

Les auteurs tentent de situer les recherches récentes sur la pornographie dans un cadre théorique établi, celui de la théorie de l'apprentissage social. Leur étude est le point de départ d'hypothèses originales et vérifiables susceptibles de guider les recherches futures dans ce domaine.
-Résumé libre

Crépault, C. et Couture, M., Men's erotic fantasies, Archives of Sexual Behaviour, 1980, 9, p. 565-581.

Étude des fantasmes érotiques réalisée à l'aide de volontaires masculins francophones vivant au Québec (94 participants, âgés de 20 à 45 ans). Environ 60 % des sujets étaient mariés; ils avaient tous un bagage de fantasmes auxquels ils faisaient appel pendant les relations sexuelles et ils avaient fréquemment recours à des fantasmes semblables pendant la masturbation. Tous les sujets ont déclaré fantasmer à des moments autres que les moments d'activité sexuelle; 75 % d'entre eux ont dit qu'ils fantasmaient pendant les relations hétérosexuelles et plus de 66 % de ceux qui avouaient se masturber (nombre de cas: 87) reconnaissaient pour leurs certains des fantasmes érotiques décrits dans le questionnaire; 10 de ces fantasmes étaient préférés pour les deux types d'activité sexuelle. L'importance des fantasmes dans la sexualité masculine est étudiée et, pour ce qui est des femmes, le lecteur est renvoyé à l'ouvrage de C. Crépault, G. Abraham,

R. Porto et M. Couture (Erotic Sexology, New York: Plenum Press, 1977, p. 267-283). (8 tableaux)
-Résumé libre

Fisher, W.A. et Byrne, D., Individual differences in affective, evaluative, and behavioural responses to erotic film, Journal of Applied Social Psychology, 1978, 8, p. 355-365.

Cette étude visait à reproduire et à approfondir des données pilotes antérieures inattendues (D. Byrne, 1971; D. Byrne et al, 1974) indiquant qu'une réaction négative à un film érotique pouvait être liée à une augmentation ultérieure de l'activité sexuelle. Les expérimentateurs ont présenté un film érotique à 31 étudiants et 31 étudiantes du niveau postsecondaire; ils ont évalué certains aspects des antécédents des sujets, de même que leurs réactions sur le plan des émotions, de l'évaluation du film et du comportement sexuel. Par rapport à ceux qui considéraient le film comme peu pornographique, ceux qui l'ont perçu comme franchement pornographique ont fait état d'expériences plus restrictives au niveau de la socialisation sexuelle et d'attitudes plus négatives à l'égard des relations sexuelles; leur réaction au film dénotait un affect plus négatif et leur activité sexuelle a augmenté de façon plus marquée après la présentation du film. Une étude plus poussée a jusqu'à un certain point démontré l'existence d'un rapport de cause à effet entre l'évaluation du matériel et les réactions comportementales au stimulus. Les auteurs traitent de considérations relatives à l'étiquetage cognitif, au transfert de l'excitation et à la suppression des inhibitions qui peuvent expliquer le rapport entre les réactions aux films érotiques et l'activité sexuelle après la présentation de ces films. (Bibliographie - 20 ouvr.)
-Résumé publié

Freund, K., The present state of the Phallometric Test of Erotic Preference, European Journal of Behavioural Analysis and Modification, 1975, 1, p. 27-28.

Commentaires sur une étude de M. Lee-Evans et al (voir Psychological Abstracts, vol. 54: n° 6) dans laquelle l'orientation sexuelle était évaluée en mesurant l'augmentation de la circonférence du pénis. L'auteur décrit brièvement certaines constatations sur la sensitivité

relative des mesures du changement de circonférence et de volume péniens, ainsi que le recours à ces types de mesures pour des sujets peu coopératifs ou manifestant une excitation sexuelle faible, ou les deux.
-Résumé libre

Freund, K., Diagnosis and treatment of forensically significant anomalous erotic preferences, Revue canadienne de criminologie, 1976, 18, p. 181-189.

L'auteur examine trois types de préférences érotiques anormales: a) le sadisme, b) la pédophilie et c) les aberrations du comportement sexuel (voyeurisme, exhibitionnisme, touchage, viol et frottage --- anomalie sexuelle dans laquelle l'homme se presse contre les fesses d'une femme vêtue et éjacule). Il recommande de présenter aux hommes que l'on soupçonne de tels désordres des images appropriées et de mesurer la réaction pénienne; il inclut un tableau indiquant les réactions d'hétérosexuels normaux. Il n'existe pas de traitement efficace contre le sadisme. Les pédophiles peuvent être traités au moyen d'injections d'hormones femelles qui réduisent leurs pulsions sexuelles. On ne connaît aucun moyen efficace de traiter les aberrations du comportement sexuel. (Résumé en français) (Bibliographie - 28 ouvr.)
-Résumé libre

Freund, K., Psychophysiological assessment of change in erotic preferences, Behaviour Research and Therapy, 1977, 15, p. 297-301.

On a souvent tendance à sous-estimer la difficulté de confirmer l'efficacité des divers modes de traitement des personnes manifestant des préférences anormales. À première vue, les méthodes utilisant l'évaluation physiologique des préférences érotiques semblent prometteuses, mais elles continuent néanmoins à poser des problèmes considérables. Ces méthodes sont de deux types: celles qui visent à mesurer le degré d'excitation générale et celles basées plutôt sur

l'évaluation de l'excitation sexuelle comme telle. Les premières ne sont que de faibles indicateurs des préférences érotiques, tandis que les secondes consistent uniquement, jusqu'à présent, à mesurer les variations du volume pénien en réponse à divers types de stimuli potentiellement érotiques (le test phallométrique). L'utilité de ce test pour évaluer tout changement de la préférence érotique obtenu à la suite d'un traitement quelconque se limite en fin de compte à une seule situation bien particulière. Aussi l'auteur propose-t-il des façons d'en augmenter l'utilité à cet égard. (Bibliographie - 55 ouvr.)
-Résumé libre

Freund, K., A conceptual frame-work for the study of anomalous erotic preferences, Journal of Sex and Marital Therapy, 1978, 4, p. 3-10.

L'auteur donne des définitions ad hoc des termes "érotique" ou "sexuel" et "degré d'excitation érotique". Il traite de la mesure du degré d'excitation érotique ainsi que des "échelles de valeur érotique". Il présente également un schéma de référence pour l'analyse de la progression des interactions sexuelles et il traite brièvement de l'analyse des anomalies par rapport à la norme. (Bibliographie - 22 ouvr.)
-Résumé publié

Freund, K., Steiner, B. W. et Chan, S., Two types of cross-gender identity, Archives of Sexual Behaviour, 1982, 11, p. 49-63.

Les auteurs ont examiné la typologie de l'inversion sexuelle masculine à la lumière des réponses à un questionnaire remis à 124 sujets. Les résultats les ont amenés aux constatations suivantes: 1) il y a deux types distincts d'inversion sexuelle, l'un hétérosexuel et l'autre homosexuel; 2) le transvestisme, et les autres manifestations d'inversion sexuelle qui y sont étroitement liées, n'est présent que chez les hétérosexuels; 3) le transsexualisme qui n'est pas précédé par le transvestisme et qui ne s'accompagne pas d'un fétichisme axé sur le

sexe opposé est très rare, voire inexistant; 4) les travestis et les individus qui sont à la limite du transsexualisme peuvent, avec le temps, faire preuve d'une inversion sexuelle soutenue; et 5) même si le transsexualisme est en soi une préférence érotique anormale, il est toujours soit précédé par le transvestisme, soit accompagné d'homosexualité ou de fétichisme axé sur le sexe opposé. (2 figures)
-Résumé libre

Groth, A. N. et Birnbaum, H. J., Portrait of a rapist: Is he someone you know?, Pageant, 1976, 31, p. 122-130.

La fréquence du viol est parfois attribuée à la facilité avec laquelle on peut se procurer du matériel pornographique, mais comme il s'agit d'une agression suscitée par la peur ou la colère, et non par l'excitation sexuelle, ce n'est pas en interdisant le matériel pornographique que l'on réussira à y faire échec.
-Résumé libre

Harris, R., Yullis, S. et Lacoste, D., Relationships among sexual arousability, imagery and introversion-extraversion, Journal of Sex Research, 1980, 16, p. 72-86.

En supposant une relation de cause à effet entre les procédés cognitifs d'une part et l'apprentissage et le comportement sexuels d'autre part, les auteurs avaient posé comme hypothèse qu'il y aurait une corrélation positive entre les comptes rendus des participants sur leur excitabilité sexuelle et sur la capacité qu'ils ont de se représenter des images. Ils avaient également prévu un lien positif entre cette faculté de produire des images mentales et l'introversion. Le test de l'excitabilité sexuelle (Sexual Arousability Inventory), le questionnaire Betts sur la faculté de production d'images mentales (version abrégée) (Betts Questionnarie Upon Mental Imagery) et le test de personnalité Eysenck (Eysenck Personality Inventory) ont été administrés à 100 étudiants et 100 étudiantes du premier cycle. Aussi bien chez les étudiants que chez les étudiantes, ceux qui, d'après leurs comptes rendus, avaient une meilleure faculté d'évocation d'images mentales que les autres faisaient également état d'une excitabilité sexuelle plus élevée par rapport à leurs homologues introvertis. Les auteurs ont noté l'existence d'un lien important entre la fréquence du coït et de l'orgasme par le coït et les déclarations des participants sur leur excitabilité sexuelle, laquelle constatation valait pour les deux sexes. (Bibliographie - 61 ouvr.)
-Résumé publié

Hoon, E. F. et Hoon, P. W., Styles of sexual expression in women: Clinical implications of multivariate analysis, Archives of Sexual Behaviour, 1978, 7, p. 105-116.

Les expérimentateurs ont appliqué aux données fournies par 370 Nord-américaines âgées de 17 à 59 ans sur leur comportement sexuel (traits de caractère et comportement) deux techniques différentes à variables multiples. Une corrélation a permis de classer les participantes en trois catégories distinctes suivant le rapport existant entre certains facteurs démographiques et indices cognitifs

d'excitation sexuelle d'une part et certains modes d'expression sexuelle d'autre part. La première se composait typiquement de répondantes cohabitant avec un partenaire, qui avaient des rapports sexuels et des orgasmes fréquents, mais qui ne se disaient pas nécessairement satisfaites de leur faculté de réponse sexuelle. Dans la deuxième, on trouvait essentiellement des femmes d'un certain âge, vivant sans partenaire, qui disaient aimer le matériel érotique, la stimulation directe des parties génitales et la masturbation fréquente, mais qui n'étaient pas satisfaites de leur faculté de réponse sexuelle. La troisième catégorie, celle où l'on trouvait les répondantes qui étaient le plus satisfaites de leur faculté de réponse sexuelle, se composait typiquement de femmes qui étaient davantage conscientes des changements physiologiques que produit l'excitation sexuelle et qui trouvaient de l'agrément aux activités érotiques tendres, à la stimulation des seins et à la stimulation génitale. Les femmes qui étaient le plus satisfaites de leur faculté de réponse sexuelle avaient de fréquents rapports sexuels et atteignaient régulièrement l'orgasme, elles trouvaient agréables les activités érotiques tendres ainsi que la stimulation des seins, mais elles étaient insensibles au matériel érotique. Celles qui atteignaient le plus régulièrement l'orgasme étaient plus âgées que la moyenne et plus conscientes des changements physiologiques que produit l'excitation sexuelle, elles avaient des rapports sexuels plus fréquents et se masturbaient plus souvent que les autres, et elles étaient généralement moins sensibles aux préliminaires érotiques. Les auteurs situent les résultats de cette étude dans le contexte des ouvrages sur le traitement et la prévention de la dysfonction sexuelle. (Bibliographie - 17 ouvr.)
-Résumé publié

Hoon, P. W., Wincze, J. P. et Hoon, E. F., A test of reciprocal inhibition: Are anxiety and sexual arousal in women mutually inhibitory?, Journal of Abnormal Psychology, 1977, 86, p. 65-74.

Dans cette étude, les auteurs ont voulu vérifier la thèse de J. Wolpe (1958) selon laquelle l'excitation sexuelle et l'anxiété involontaire

seraient des états mutuellement inhibiteurs. À l'aide d'une nouvelle mesure physiologique de l'excitation sexuelle féminine (augmentation du volume sanguin dans le vagin), les expérimentateurs ont comparé les changements survenus chez sept participantes (moyenne d'âge de 27 ans) sexuellement expérimentées pendant qu'ils leur présentaient un film érotique, après les avoir exposées à des stimuli destinés à les rendre anxieuses ou plus attentives, et ce, après les avoir exposées au préalable à des stimuli érotiques. Les résultats ont semblé appuyer la thèse de l'inhibition réciproque: lorsque les participantes étaient excitées sexuellement après avoir été exposées au préalable à des stimuli érotiques, l'anxiété suscitée par la suite inhibait l'excitation sexuelle plus rapidement que lorsqu'on les incitait à plus d'attention. Mais contrairement à ce que laissait prévoir la thèse de l'inhibition réciproque, la montée de l'excitation sexuelle a été plus rapide lorsque les participantes avaient été exposées au préalable à des stimuli destinés à susciter l'anxiété ou pendant qu'on leur présentait de ces stimuli après exposition préalable à des stimuli érotiques ou neutres. Comme dans toutes les études publiées jusqu'à maintenant, les expérimentateurs n'ont noté aucun changement de rythme cardiaque qui pouvait être attribué à l'exposition préalable à des stimuli différents. Pris ensemble, les résultats ne confirment pas la thèse de l'inhibition réciproque de Wolpe, mais ils donnent à penser que le contexte est peut-être important. Ainsi, l'interaction de l'excitation sexuelle et de l'anxiété peut dépendre du contexte dans lequel les sujets perçoivent les stimuli qui suscitent respectivement ces deux états. Les auteurs traitent des conséquences de ces résultats sur le plan clinique. (Bibliographie - 27 ouvr.)
-Résumé publié

Kohl, H., Pornography, Canadian Living, avril 1984.

Cet article de revue porte sur le débat actuel au sujet de la pornographie et de ses effets. On informe le profane en décrivant certaines des questions majeures de même que les principales parties en cause et en indiquant où obtenir de plus amples détails.
-Résumé libre

Langevin, R. et Martin, M., Can erotic responses be classically conditioned?, Behaviour Therapy, 1975, 6, p. 350-355.

Au cours de deux études, auxquelles ont participé en tout 31 sujets masculins hétérosexuels de plus de 18 ans, on a tenté une expérience de conditionnement classique de la tumescence pénienne. Dans la première, on a utilisé des diapositives de stimuli non conditionnés (SNC) de deux niveaux d'intensité, et dans la deuxième, des films. Le nombre de réactions conditionnées (RC) et l'ampleur de ces réactions ont été notés. Dans la première étude, le niveau d'intensité des stimuli non conditionnés n'a influé sur ni l'une ni l'autre des variables dépendantes. L'ampleur des réactions conditionnées a varié considérablement d'un essai de conditionnement à l'autre dans la première étude, mais pas dans la deuxième. Pour ce qui est du nombre de réactions conditionnées, c'était l'inverse. Ces constatations mettent en doute l'efficacité des méthodes de conditionnement classique de la tumescence pénienne. Le niveau d'intensité des stimuli non conditionnés n'ayant eu aucun effet sur l'ampleur des réactions conditionnées, il semble que ces méthodes ne soient que d'une utilité restreinte dans le traitement comportemental des problèmes sexuels. (Bibliographie - 16 ouvr.)
-Résumé libre

Langevin, R. et Stanford, A., The effect of relaxation instructions on erotic arousal in homosexual and heterosexual males, Behaviour Therapy, 1975, 6, p. 453-458.

Examen du degré d'excitation sexuelle chez 42 sujets masculins d'au moins 18 ans, dont la moitié étaient homosexuels et l'autre moitié, hétérosexuels, dans des conditions de contrôle et de détente. Pendant que les sujets visionnaient des diapositives montrant des hommes, des femmes ou des images sans caractère sexuel, on mesurait l'augmentation de la circonférence pénienne. Les expérimentateurs ont également noté les évaluations orales des participants quant au degré d'excitation sexuelle physique et à l'agrément qu'ils éprouvaient. Les réactions péniennes aux diapositives présentant des personnes du sexe non

préféré ou des images neutres n'indiquaient pas de différence appréciable. Cependant, aussi bien les homosexuels que les hétérosexuels ont réagi de façon beaucoup plus marquée aux diaposiives montrant des personnes de leur sexe préféré dans des conditions de détente que dans des conditions de contrôle. Les évaluations orales du degré d'excitation sexuelle et de l'agrément ressentis étaient analogues dans la situation de détente et la situation contrôlée, mais les sujets homosexuels faisaient état d'une excitation sexuelle beaucoup plus prononcée à la vue de diapositives présentant des hommes plutôt que des femmes et ils étaient également plus excités par les diapositives présentant des femmes plutôt que des thèmes neutres. Les évaluations des homosexuels relativement à l'agrément ressenti étaient toutes positives. Par contre, les sujets hétérosexuels se disaient sexuellement excités uniquement par les diapositives de femmes et ils considéraient les diapositives d'hommes comme désagréables.
- Résumé libre

Lefavre, M. K. et Neufeld, R. W., Effect of stimulus context and repeated aversive visual stimulation on the cardiac correlate of attention, Perceptual and Motor Skills, 1977, 44, p. 215-221.

Les expérimentateurs ont cherché à voir dans quelle mesure le rythme cardiaque ralentissait chez les sujets exposés à plusieurs reprises à un stimulus visuel répugnant (diapositive d'une victime d'homicide mutilée) selon que cette diapositive était intercalée entre tel ou tel type de stimuli visuels. Trente étudiants masculins du premier cycle ont été répartis en trois groupes de 10 sujets chacun. Pour le premier groupe, le stimulus répugnant était intercalé ici et là dans une série de nus féminins (contexte positif); pour le deuxième groupe, le stimulus répugnant était inséré dans une série de diapositives de malades souffrant de maladies de la peau (contexte négatif); pour ce qui est du troisième groupe, la diapositive en question était insérée dans une série de diapositives d'autres étudiants masculins (contexte neutre). Après les avoir exposés à plusieurs reprises à la même diapositive de cadavre mutilé, on a présenté aux sujets cinq différentes

scènes d'homicide sans les insérer dans le contexte d'autres diapositives. L'expérience a été répétée en procédant exactement de la même façon. On a observé une interrelation importante du contexte et du nombre de séances comme l'atteste la baisse du ralentissement du rythme cardiaque entre la première et la deuxième expérience pour ce qui est du contexte positif et l'accélération de ce ralentissement dans le contexte négatif. Le contexte neutre n'a eu aucun effet sur le ralentissement du rythme cardiaque d'une séance à l'autre. La série de cinq scènes d'homicide différentes a suscité un ralentissement du rythme cardiaque plus prononcé que l'exposition répétée à la même diapositive. Les auteurs traitent des résultats de leur étude en fonction du rôle du contexte dans les orientations adaptatives d'attention et de vigilance - retrait en réponse à un stimulus.
- Résumé publié

Malamuth, Neil, M., Rape proclivity among males, Journal of Social Issues, 1980, 37, p. 138-157.

A. L'auteur décrit et intègre à son étude les résultats d'études antérieures de vérification empirique de l'argument selon lequel un grand nombre d'hommes "normaux" ont une propension au viol. Dans ces études, on avait cherché à déterminer quels étaient ceux qui avaient une telle propension en demandant à des étudiants du niveau postsecondaire dans quelle mesure ils seraient eux-mêmes susceptibles de commettre un viol s'ils étaient sûrs de ne pas être attrapés. En moyenne, environ 35 % d'entre eux déclaraient qu'ils étaient jusqu'à un certain point susceptibles de commettre un tel acte. Pour vérifier la validité de ces déclarations comme indication d'une propension au viol, l'auteur a mené son étude en trois étapes. 1) Il a cherché dans les ouvrages sur la question les réactions qui distinguent les individus trouvés coupables de viol de l'ensemble de la population et s'est rendu compte que les violeurs croient davantage aux mythes concernant le viol et réagissent aux descriptions de viol par une excitation sexuelle relativement élevée. 2) Il a examiné les rapports de corrélation entre les déclarations des sujets quant à la mesure dans laquelle ils seraient susceptibles de commettre un viol et les réactions qui, d'après les études, caractérisent les violeurs. Les données indiquent que, par rapport à ceux qui se disaient moins susceptibles de commettre un viol, les hommes qui se disaient plus susceptibles de commettre un tel acte se rapprochaient davantage des hommes trouvés coupables de viol pour ce qui est tant du degré d'acceptation des mythes concernant le viol que du degré d'excitation sexuelle suscitée par des descriptions de viol. 3) Il a étudié le rapport entre les déclarations des sujets sur la mesure dans laquelle ils seraient susceptibles de commettre un viol et les manifestations de comportement agressif. L'examen a révélé que ceux qui se disaient plus susceptibles de commettre un viol faisaient preuve, en laboratoire, d'une plus grande agressivité envers les femmes. (Bibliographie - 52 ouvr.)
-Résumé publié

B. On entend souvent les féministes dire que la propension au viol est assez répandue chez les hommes. L'auteur propose une mesure de cette propension à partir des déclarations des intéressés à cet égard. Les recherches antérieures ont démontré que les violeurs sont susceptibles de considérer froidement le viol, de souscrire aux mythes concernant le viol et d'être sexuellement excités par des descriptions de viol. Par ailleurs, les sujets masculins qui se disent très susceptibles de commettre un viol ont eux aussi tendance à avoir une attitude insensible à l'égard du viol et à souscrire aux mythes qui s'y rattachent. Pour ce qui est de l'ensemble de la population, les descriptions de viol peuvent susciter un degré d'excitation sexuelle très varié. Afin de vérifier les hypothèses formulées à la suite de cette étude, on a demandé à 42 étudiants masculins du niveau postsecondaire d'évaluer dans quelle mesure ils seraient susceptibles de commettre un viol, puis on leur a demandé de participer à une expérience apparemment distincte visant à évaluer leur réaction lorsqu'ils étaient rejetés et insultés par une femme. Ceux qui se disaient plus susceptibles de commettre un viol avaient tendance à réagir de façon agressive. Les facteurs qui pourraient expliquer la propension au viol sont examinés.
-Résumé libre

Malamuth, N. M., Rape fantasies as a function of exposure to violent sexual stimuli, Archives of Sexual Behaviour, 1981, 10, p. 33-47.

Dans cette étude, 29 étudiants masculins du niveau postsecondaire, que l'on avait d'abord classés, à l'aide d'un questionnaire, selon qu'ils avaient une sexualité violente ou pas, ont été répartis au hasard en deux groupes. On a montré aux uns des diapositives de viol et aux autres, des diapositives de relations sexuelles consensuelles, lesquelles diapositives étaient dans les deux cas accompagnées d'une bande sonore. Tous les sujets ont ensuite entendu sur bande sonore la même description d'un viol lue par une femme, après quoi on leur a demandé de créer leurs propres fantasmes. L'augmentation de la tumescence pénienne et les déclarations des sujets sur leur degré d'excitation ont indiqué que tous les stimuli utilisés ont suscité un degré

d'excitation sexuelle relativement élevé. D'après les comptes rendus des sujets sur le degré d'excitation sexuelle qu'ils ressentaient pendant qu'ils fantasmaient, il ressort que ceux qui avaient été classés comme ayant une sexualité violente ont créé des fantasmes plus excitants après avoir vu les diapositives de viol, tandis que ceux qui avaient une sexualité non violente ont créé des fantasmes plus excitants après avoir vu les diapositives d'actes sexuels consensuels. La constatation la plus significative, c'est que les sujets qui avaient vu les diapositives de viol, peu importe s'ils avaient une sexualité violente ou pas, ont créé des fantasmes sexuels plus violents que ceux qui avaient vu des diapositives d'actes consensuels. (Bibliographie - 51 ouvr.)

-Résumé publié

Malamuth, N. M. et Brière, J., Self-reported likelihood of sexually aggressive behaviour: Attitudinal versus sexual explanations, Journal of Research in Personality, 1983, 17, p. 315-323.

Cette étude visait à déterminer dans quelle mesure les différentes variables et attitudes relatives à la sexualité qui, théoriquement, favoriseraient le viol, sont de bons indices de la "propension au viol" et de la "propension à user de violence dans les rapports sexuels." Trois cent cinquante-deux étudiants masculins du premier cycle ont subi des tests visant à mesurer divers facteurs: acceptation de la violence interpersonnelle, conception antagoniste des rapports sexuels, croyance aux mythes véhiculés par la société en ce qui concerne le viol, sexualité et propension latente au viol et à la violence sexuelle. Les résultats semblent confirmer l'argument selon lequel le viol résulterait principalement d'un sentiment de frustration sexuelle ou d'une inadaptation sexuelle. En effet, de façon générale, on n'a observé aucun lien patent entre les variables relatives à la sexualité et la propension au viol ou à la violence dans les rapports sexuels. On a, par contre, noté une corrélation positive entre la propension au viol et la propension à la violence dans les rapports sexuels et diverses attitudes et croyances favorisant le viol, comme le fait de rejeter le blâme sur la victime ou de considérer que la violence sexuelle excite les femmes. Les données semblent corroborer les théories du viol selon lesquelles les attitudes véhiculées par la société à l'égard des femmes et du viol sont des stimuli psychologiques susceptibles de déclencher l'agressivité sexuelle. Les résultats confirment également la notion d'un continuum d'agressivité envers les femmes plutôt qu'une conception du viol comme phénomène distinct ayant ses propres déterminants. (Bibliographie - 19 ouvr.)

Malamuth, N. M. et Check, J. V., Sexual arousal to rape and consenting depictions: The importance of the woman's arousal, Journal of Abnormal Psychology, 1980, 89, p. 763-766.

Dans cette étude, 143 étudiants et étudiantes du premier cycle ont eu

à lire l'un des huit passages érotiques qui leur avaient été décernés au hasard. Les différentes versions présentaient trois variables indépendantes: consentement ou non-consentement, excitation ou aversion chez la femme, et douleur ou absence de douleur chez celle-ci. La quatrième variable indépendante était le sexe du sujet. Les données indiquent que, en ce qui concerne tant les variables manipulées au cours de l'expérience que les différences individuelles de perception, le résultat (excitation ou aversion) était la seule variable qui influait de façon importante sur l'excitation sexuelle des sujets. Ceux-ci ont déclaré avoir été davantage excités par les descriptions dans lesquelles la femme éprouvait de l'excitation sexuelle, peu importe qu'il s'agisse d'un viol ou d'un acte consensuel, que celles dans lesquelles la femme éprouvait de l'aversion. (Bibliographie - 12 ouvr.)
-Résumé libre

Malamuth, N. M. et Check, J. V., Penile tumescence and perceptual responses to rape as a function of victims' perceived reactions, Journal of Applied Social Psychology, 1980, 10, p. 528-547.

Dans cette étude, à laquelle participaient 75 étudiants masculins du premier cycle, on a constaté que la représentation d'un viol qui, aux yeux de l'agresseur, avait produit une excitation sexuelle chez la victime a suscité chez les étudiants un degré élevé d'excitation sexuelle (d'après l'augmentation de la tumescence pénienne) par rapport à la représentation d'un viol dans laquelle on insistait sur l'aversion de la victime. Ces différences semblent concilier des données antérieures contradictoires. Il est également ressorti de cette étude que les sujets exposés à des représentations de viol réagissaient différemment selon que l'agression était représentée de façon relativement négative ou positive. On a notamment constaté que l'exposition préalable à la représentation d'un viol montrant l'aversion de la victime a inhibé l'excitation sexuelle des sujets en réponse à d'autres représentations de viol, tandis que l'exposition préalable à la représentation d'un viol qui suscitait une excitation sexuelle chez la victime a produit des changements indésirables sur le

plan de la perception cognitive. Par ailleurs, on s'est rendu compte que, comme on pouvait s'y attendre, les sujets qui se disaient susceptibles de commettre un viol avaient une attitude insensible vis-à-vis du viol et se sentaient excités sexuellement par la représentation d'actes sexuels violents. (Bibliographie - 26 ouvr.)
-Résumé publié

Malamuth, N. M. et Check, J. V., The effects of mass media exposure on acceptance of violence against women: A field experiment, Journal of Research in Personality, 1981, 15, p. 436-446.

Dans cette étude, 271 étudiants du premier cycle ont visionné pendant deux soirs soit des films à caractère sexuel violent soit des longs métrages témoins, la répartition des participants pour les deux représentations ayant été faite au hasard. Les expérimentateurs se sont servis, comme groupe de référence, d'étudiants qui ne s'étaient pas présentés pour participer à l'expérience. Les trois variables dépendantes (l'acceptation de la violence interpersonnelle contre les femmes, l'acceptation des mythes concernant le viol et la conception antagoniste des relations sexuelles) ont été évaluées au moyen d'un questionnaire sur les attitudes sexuelles soumis plusieurs jours après l'exposition aux films en question. Les sujets ignoraient qu'il y avait un rapport entre ce questionnaire et les films. Les résulats ont démontré que l'exposition à des films à caractère sexuel violent a fait augmenter l'acceptation de la violence interpersonnelle contre les femmes chez les sujets masculins. On a noté une augmentation semblable mais non significative de l'acceptation des mythes concernant le viol. Les étudiantes, quant à elles, ont manifesté des tendances non significatives de sens inverse, celles qui avaient été exposées aux films à caractère violent ayant tendance à accepter moins facilement la violence interpersonnelle et les mythes concernant le viol que leurs homologues du groupe témoin. Les données sont expliquées comme des manifestations tant des effets de "polarisation des attitudes" que des effets de "réactance". Les résultats sont analysés en fonction du type de stimuli utilisés, du "dosage" de l'exposition et de la durée des effets dans le contexte d'un climat social qui, de

façon générale, tend à promouvoir une idéologie sexiste. (Bibliographie - 25 ouvr.)
-Résumé publié

Malamuth, N. M. et Check, J. V., Sexual arousal to rape depictions: Individual differences, Journal of Abnormal Psychology, 1983, 92, p. 55-67.

Les 145 étudiants masculins du premier cycle qui se sont prêtés à cette étude ont participé, premièrement, à une séance d'orientation visant à évaluer les variables relatives à la personnalité, les motivations sexuelles, l'expérience sexuelle et la propension au viol (perception subjective des sujets) et, deuxièmement, à une séance de laboratoire, au cours de laquelle ces derniers ont écouté une description sur bande sonore (il y avait en tout huit versions) d'une scène comportant des actes sexuels entre un homme et une femme. Le contenu des différentes versions a été systématiquement manipulé sur le plan du consentement, du degré de douleur et du résultat. Au cours d'une séance ultérieure, les sujets ont écouté une deuxième description sur bande sonore d'un acte sexuel consensuel ou non consensuel. Tout au long de cette deuxième séance, le degré d'excitation sexuelle a été mesuré d'après l'augmentation de la tumescence pénienne et d'après les déclarations des sujets. Les résultats ont fait ressortir à quel point l'interaction des variables relatives aux différences individuelles et de la manipulation du contenu des descriptions influait sur le degré d'excitation sexuelle provoqué par les descriptions de viol. Les expérimentateurs ont pu confirmer jusqu'à un certain point l'hypothèse selon laquelle l'excitation sexuelle suscitée par les descriptions de viol est une réaction, non pas isolée, mais liée à d'autres variables des tendances sexuelles agressives. (Bibliographie - 44 ouvr.)
-Résumé publié

Malamuth, N. M., Feshbach, S. et Helm, M., Ethical issues and exposure to rape stimuli: A reply to Sherif, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 413-415.

En réponse aux trois questions d'éthique posées par C. Sherif (voir Psychological Abstracts, Vol. 65:9162), les auteurs déclarent a) qu'il y a lieu de mesurer l'efficacité des efforts pour neutraliser les éventuels effets indésirables du matériel de recherche; b) que les critiques de Sherif à l'égard des méthodes de rechange proposées pour l'interprétation des données ne sont pas fondées; et c) qu'ils sont entièrement d'accord avec la proposition de Sherif d'ériger en un processus structuré l'examen des répercussions des recherches sur la politique sociale. (Bibliographie - 8 ouvr.)
-Résumé publié

Malamuth, N. M., Feshbach, S. et Jaffe, Y., Sexual arousal and aggression: Recent experiments and theoretical issues, Journal of Issues, 1977, 33, p. 110-133.

Malgré l'abondance des théories concernant les liens présumés entre l'excitation sexuelle et l'agression, les recherches empiriques ont été peu nombreuses. De récentes études ont démontré que le rapport entre une agressivité hostile qui n'hésite pas à s'affirmer et l'importance accordée aux indices destinés à déclencher ou à neutraliser les inhibitions varient selon les conditions de l'expérience, produisant tantôt un effet de facilitation tantôt un effet inhibiteur. Certaines des conséquences et des applications possibles de ce modèle du comportement sexuel humain sont examinées. (Bibliographie de 2½ p.)
-Résumé publié

Malamuth, N. M., Haber, S. et Feshbach, S., Testing hypotheses regarding rape: Exposure to sexual violence, sex differences, and the 'normality' of rapists, Journal of Research in Personality, 1980, 14, p. 121-137.

Après avoir subi un test visant à mesurer leur degré d'agressivité et d'angoisse, 53 étudiants et 38 étudiantes du premier cycle ont été exposés soit à une version sadomasochiste soit à une version non violente du même passage sexuel, puis à une description de viol (texte et photos). Les réactions des participants à la description du viol ont indiqué une interaction entre le sexe des participants et l'exposition préalable. Ainsi, par rapport aux étudiants qui avaient lu la version non violente, ceux qui avaient été exposés au passage sadomasochiste avaient été davantage excités par la description du viol et se montraient plus sévères à l'endroit du violeur, tandis que, chez les étudiantes, c'était l'inverse. Cependant, une analyse des effets primaires sur chaque sexe a révélé des différences significatives uniquement dans le degré de sévérité à l'égard du violeur et uniquement chez les sujets masculins. Pour ce qui est de la deuxième hypothèse, on a noté des différences dans la façon dont les deux sexes perçoivent le viol. On a ensuite exploré la troisième hypothèse selon laquelle le viol pourrait être l'extension d'un comportement sexuel normal. Les sujets estimaient qu'un pourcentage élevé d'hommes n'hésiteraient pas à commettre un viol s'ils étaient sûrs de ne pas être punis et qu'un pourcentage important de femmes ne seraient pas mécontentes d'être violées. Même si les deux sexes partageaient ces convictions, très peu de femmes considéraient qu'elles éprouveraient elles-mêmes du plaisir à être violées. Constatation étonnante, plus de la moitié des hommes ont indiqué qu'ils seraient jusqu'à un certain point susceptibles de commettre eux-mêmes un viol s'ils étaient sûrs de ne pas être punis. (Bibliographie - 36 ouvr.)
-Résumé libre

Malamuth, N. M., Helm, M. et Feshbach, S., Sexual responsiveness of college students to rape depictions: Inhibitory and disinhibitory effects, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 399-408.

Les auteurs ont cherché à déterminer, à partir de deux expériences auxquelles participaient 436 étudiants du premier cycle, ce qui dans les descriptions d'actes sexuels violents tendait à inhiber ou à déclencher l'excitation sexuelle chez les étudiants et les étudiantes. La première expérience a donné les mêmes résultats que des études antérieures qui avaient démontré que les sujets "normaux" sont moins excités par des descriptions d'agression sexuelle que par des représentations d'actes sexuels consensuels. La deuxième a révélé que les sujets perdaient leurs inhibitions lorsque, dans la scène de viol, la victime éprouvait un orgasme involontaire de sorte que les rapports sexuels devenaient consensuels. Chose étonnante, toutefois, on a constaté que les étudiantes étaient le plus excitées lorsque la victime du viol montrait qu'elle éprouvait un orgasme non accompagné de douleur, tandis que les étudiants étaient le plus excités lorsque la victime éprouvait à la fois orgasme et douleur. Les auteurs examinent les rapports entre ces données et, d'une part, la pornographie, et, d'autre part, cette conviction commune aux violeurs, à savoir que leurs victimes trouvent du plaisir à être agressées. Ils expliquent également les résutats en fonction des notions de mauvaise attribution de l'excitation, d'identification et de pouvoir. Enfin, ils soulèvent la possibilité que les stimuli excitants qui combinent sexualité et violence aient des effets antisociaux. (Bibliographie - 37 ouvr.)
-Résumé publié

Malamuth, N. et Spinner, B., A longitudinal content analysis of sexual violence in the best-selling erotic magazines, Journal of Sex Research, 1980, 16, p. 226-237.

Étant donné que, d'après les études théoriques et les recherches empiriques sur la question, le matériel érotique violent diffusé par les

médias pourrait avoir des effets antisociaux, on a fait analyser le contenu des photoreportages et des dessins humoristiques de tous les numéros des revues Playboy et Penthouse publiés de janvier 1973 à décembre 1977 inclusivement, pour déterminer la part de violence sexuelle qui s'y trouvait. Les évaluations faites par les deux évaluateurs, un homme et une femme, dénotaient un degré de concordance relativement élevé pour ce qui est de la violence sexuelle contenue dans les photoreportages, mais l'écart était plus grand pour ce qui est des dessins humoristiques. Il est ressorti de cette étude que le nombre de photoreportages à caractère sexuel violent avait considérablement augmenté, bien que même en 1977, il ne représentait que 5 % de tous les photoreportages. Le pourcentage de dessins humoristiques à caractère sexuel violent n'avait pas changé de façon significative, mais il était plus élevé dans Penthouse que dans Playboy (environ 13 % par rapport à 6 %). Les résultats sont examinés à la lumière des recherches empiriques dans le domaine et de la possibilité que les stimuli à caractère sexuel violent contribuent à créer un "climat culturel" tendant à promouvoir une idéologie sexiste. -Résumé libre

McCormack, T., Machismo in media research: A critical review of research on violence and pornography, Social Problems, 1978, 25, p. 544-555.

A. L'auteur examine deux domaines de recherche sur les médias, soit la pornographie et la violence, en vue d'expliquer pourquoi les résultats sont si différents (c.-à-d. la pornographie est inoffensive, tandis que la violence peut avoir de sérieuses conséquences et doit être censurée). Dans les deux cas, les recherches dénotent un parti pris sexiste dans la façon de concevoir les problèmes et d'établir les paramètres de la recherche. L'auteur propose de poursuivre les recherches sur le machisme dans le même sens que celles sur l'échelle F, qui visent également à découvrir derrière les contradictions apparentes des points de similarité. (Bibliographie de 2¾ p.)

B. Dans cet article, l'auteur examine, dans l'optique d'une théorie du modèle conflictuel et du groupe de référence, la conception du machisme et celle du sexisme qui constituent le point de départ des recherches sur la pornographie et la violence dans les médias. Il s'intéresse surtout aux enquêtes de la Commission nationale sur l'origine de la violence et sa prévention et à celles de la Commission sur l'obscénité et la pornographie, ainsi qu'au rapport du Médecin inspecteur sur la télévision et le comportement social. Le machisme désigne l'attitude du mâle fier de sa virilité sexuelle; il s'agit d'une forme de narcissisme qui ne recule pas devant l'exploitation sexuelle des femmes et qui (à la limite) va même jusqu'à admettre le recours à la violence comme moyen d'atteindre la satisfaction sexuelle. Le sexisme est constitué d'attitudes et de pratiques sociales basées sur l'hypothèse que l'inégalité entre les sexes est un phénomène naturel, biologique et universel et non social et historique. Alors que le machisme se situe au niveau du comportement individuel, et plus particulièrement des rapports sexuels, le sexisme est plutôt institutionnel et se présente comme une inégalité structurelle qui défavorise certains groupes. Or, les recherches sur la pornographie et la violence dans les médias ont été dominées par la controverse au sujet de l'hypothèse de la catharsis. Selon cette hypothèse, les fantasmes, les rêves et les plaisanteries seraient les manifestations de nos véritables désirs, et donc des instincts que nous aurions sublimés afin de maintenir la paix et l'ordre social. Bien que les études sur la violence dans les médias n'aient pas de façon générale confirmé la validité de l'hypothèse de la catharsis, les résultats des études sur la pornographie tendent à démontrer le contraire. En effet, les conclusions qui découlent de ces recherches semblent corroborer les notions d'humiliation des femmes et d'insécurité au sujet de l'identité sexuelle. Les deux grandes conclusions sont que la pornographie est considérée comme un plaisir innocent sans répercussions sociales graves, alors que la violence est condamnée comme incitant à des actes insensés et brutaux dans nos vies quotidiennes. Ces différences de perception s'expliquent notamment par la théorie du groupe de référence, selon laquelle notre façon de percevoir les inégalités de la vie et d'y réagir dépend de notre position dans la structure sociale.

L'auteur présente des tableaux répertoriant les études sur la pornographie et la violence.
-Résumé libre

McCormack, T., Feminism, censorship, and sadomasochistic pornography, Studies in Communications, 1980, 1, p. 37-61.

L'auteur examine la façon dont les attitudes à l'égard des différents types de censure ont évolué avec l'apparition de la nouvelle gauche dans les années 60 et au début des années 70; la pornographie a été intégrée au discours de la nouvelle gauche, mais elle est aussi devenue une forme d'expression privilégiée d'une classe aisée acquise aux principes du capitalisme, et l'auteur compare les deux phénomènes. S'il est vrai que la nouvelle gauche glorifiait le rôle de l'érotisme dans une société (de préférence) socialiste, il ne fait aucun doute que ses efforts en ce sens ont contribué à la prolifération de la pornographie dure et douce et qu'ils ont suscité les protestations aussi bien des conservateurs que des féministes. L'auteur décrit les conceptions psychanalytique, sociologique et humaniste-psychologique du sadomasochisme et propose une esthétique féministe s'inspirant à la fois des humanités et des sciences sociales.
-Résumé libre

Organized Crime in British Columbia (Canada): Third Findings Report.

Ce rapport porte sur les activités du crime organisé en Colombie-Britannique, notamment dans le domaine de la pornographie.
-Résumé libre

Quinsey, V. L., Chaplin, T. C. et Carrigan, W. F., Sexual preferences among incestuous and non-incestuous child molesters, Behaviour Therapy, 1979, 10, p. 562-565.

Dans cette étude, on a tenté de déterminer les groupes d'âge qui attiraient sexuellement des pédophiles (moyenne d'âge de 28 ans) incestueux et non incestueux, en mesurant l'augmentation de la circonférence pénienne à la vue de diapositives de sujets de l'un ou l'autre sexe, appartenant à l'un des groupes d'âge suivants: 18-30 ans, 11-13 ans, 5-10 ans et moins de 5 ans. Chaque pédophile incestueux a été jumelé à un pédophile non incestueux en fonction de son âge au moment de l'expérience et de l'âge de ses victimes. L'étude a démontré que ceux qui avaient agressé leur fille ou leur belle-fille (neuf sujets) avaient des préférences d'âge plus appropriées que les sujets témoins ayant agressé des enfants qui n'étaient pas de leur famille. Ceux qui avaient avec leurs victimes un lien de parenté autre que le lien père-fille (sept sujets) ont manifesté une tendance non significative à avoir des préférences d'âge plus appropriées que les sujets témoins. Il semble que les préférences d'âge inappropriées soient moins fréquentes chez les hommes qui agressent leur fille que chez ceux qui n'ont aucun lien de parenté avec leurs victimes.
(Bibliographie - 3 ouvr.)
-Résumé libre

Rico, J. M., Decriminalization - The Canadian Example, Capitulo Criminologico, 1977, 5, p. 95-107.

Le Canada a adopté comme solution à la crise qui frappait l'administration de la justice pénale (acculée à une charge de travail impossible) la décriminalisation, la dépénalisation et la déjudiciarisation de certains actes. L'auteur décrit d'abord les critères de criminalisation dont le législateur doit tenir compte lorsqu'il envisage d'ajouter des infractions au code criminel (ex.: se fonder sur des considérations juridiques objectives et non sur des convictions morales personnelles, éviter d'ajouter des infractions qui dépasseraient les possibilités du système judiciaire basé sur le recours à des jurys et ne pas se servir de la criminalisation comme moyen de résoudre des problèmes). Les types de comportement qui ne devraient pas être criminalisés et qui, le cas échéant, devraient être décriminalisés comprennent notamment les actes commis entre handicapés sociaux, ou marginaux, les actes qui ne sont généralement pas signalés à la police et ceux qui ne sont commis que dans des situations de détresse physique ou morale extrême. Il faudrait également décriminaliser, en les dépénalisant, les types de comportement qui sont moralement inacceptables plutôt que criminels, comme l'homosexualité, la prostitution et la pornographie, de même que les comportements antisociaux, comme la mendicité, le vagabondage et l'usage de drogues, les infractions au code de la route et certains types de crimes contre la propriété n'ayant pour toute conséquence que le transfert de charges sociales (p. ex., vols de voitures et vols commis dans une banque). Le Canada est actuellement en train de réformer le droit pénal en vue de dépénaliser les actes qui ne constituent pas une menace envers la société ou qui se prêtent à des solutions autres que l'emprisonnement. La Commission canadienne de réforme du droit a publié en 1975 un modèle prévoyant la déjudiciarisation de nombreux délits mineurs considérés comme des crimes. L'objectif de la réforme proposée était d'éviter autant que possible de faire appel au système judiciaire pénal. Le processus de déjudiciarisation, ou l'exercice du pouvoir discrétionnaire dans les cas non judiciaires, pourrait être confié aux membres de la collectivité, à la police, aux procureurs et aux juges de

première instance. On a notamment mis sur pied au Canada un programme spécial de décriminalisation à l'intention des jeunes délinquants, selon lequel la décision de poursuivre ou non les jeunes en justice dépend principalement des considérations suivantes: personnalité du jeune, milieu familial et social, antécédents et programmes offerts par la collectivité comme solutions de rechange à l'incarcération. Malheureusement, ces projets de décriminalisation ont été conçus à la hâte sans qu'on ait pu planifier suffisamment à l'avance les mesures destinées à remplacer les poursuites judiciaires. En outre, l'application de ces mesures est demeurée entre les mains des organismes judiciaires. En espagnol.
-Résumé libre

Turnbull, D. et Brown, M., Attitudes toward homosexuality and male and female reactions to homosexual and heterosexual slides, Canadian Journal of Behavioural Sciences, 1977, 9, p. 68-80.

Prenant comme point de départ des études canadiennes et étrangères antérieures qui avaient révélé une opposition plus marquée à l'homosexualité chez les personnes qui désapprouvent également d'autres pratiques sexuelles, les expérimentateurs ont voulu examiner les attitudes vis-à-vis respectivement de l'homosexualité masculine et féminine. À cette fin, ils ont comparé les réactions d'étudiants de l'Ontario et de la Saskatchewan et se sont servis de diapositives plutôt que de questionnaires. Un échantillon de 34 étudiants et 31 étudiantes de 17 à 24 ans inscrits à l'Université de la Saskatchewan est comparé à un échantillon d'étudiants ontariens étudié précédemment par J. Dunbar, M. Brown et D. M. Amoroso ("Some Correlates of Attitudes towards Homosexuality", Journal of Social Psychology, 1973, 89, p. 271-279). Les sujets ont vu 19 diapositives qu'ils devaient évaluer selon 8 échelles de différenciation sémantique et ont dû répondre à des questionnaires (du type Likert) sur leur attitude à l'égard de l'homosexualité, du lesbianisme et de la liberté sexuelle. Étant donné la corrélation positive très élevée entre les attitudes vis-à-vis respectivement de l'homosexualité masculine et de l'homosexualité féminine, on a pu les réunir en une seule échelle d'opposition à l'homosexualité. Les évaluations des différentes diapositives étaient semblables pour tous les groupes, mais les sujets qui étaient contre l'homosexualité ont davantage insisté sur le caractère pornographique des diapositives et les ont évaluées de façon plus négative que les autres participants. Les étudiantes ont évalué les diapositives de façon plus négative que les étudiants, tandis que ces derniers étaient plus excités sexuellement que les premières par toutes les diapositives, sauf celles présentant des hommes. L'attitude des étudiants était plus négative à l'égard des représentations d'hommes que des représentations de femmes, mais cette différence ne s'est pas manifestée chez les étudiantes. Les attitudes envers l'homosexualité étaient beaucoup plus négatives que celles observées dans l'échantillon ontarien. (3 tableaux)

-Résumé libre

Welsh, T. E., Organized crime committee, Canadian Police Chief, 1980, 69, p. 46-47.

Dans cet article, l'auteur présente un rapport publié en 1979 par le Comité canadien sur le crime organisé. Il traite des activités du crime organisé dans divers domaines: prostitution, pornographie, prêt à usure, jeu et bookmaking, fausse monnaie, fraude et douanes et accise.
-Résumé libre

Abel, G. G., Blanchard, E. B., Barlow, D. H. et Mavissakalian, M., Identifying specific erotic cues in sexual deviations by audiotaped descriptions, Journal of Applied Behaviour Analysis, 1975, 8, p. 247-260.

Cette étude visait, en mesurant directement le degré d'érection pénienne à l'audition de descriptions d'actes sexuels sur bande sonore, à découvrir les stimuli érotiques les plus susceptibles d'exciter les déviants sexuels. À en juger par les résultats, il existe des variations marquées d'un individu à l'autre. Les auteurs présentent trois études de cas, ainsi que les descriptions utilisées pour le traitement. Ils proposent certaines conclusions provisoires, de même que des applications possibles de leur méthode. (Bibliogaphie - 20 ouvr.)
-Résumé libre

Abel, G., Evaluation and Treating Rapists and Child Molesters: Current Status, Washington, D. C.: United States Congress House Committee on Science and Technology, 1978.

Témoignant devant le sous-comité de la Chambre, l'auteur fait état des progrès importants réalisés en vue du traitement des violeurs et des pédophiles, ainsi que des obstacles à la mise en oeuvre de programmes de traitement à leur intention. Aux États-Unis, 55 000 viols sont signalés chaque année: d'après les estimations, il y aurait en réalité 2,2 viols pour chaque viol signalé. Chez les personnes trouvées coupables de viol et incarcérées, le taux de récidivisme demeure élevé (c.-à-d. de 22 à 36 % cinq ans après la libération). Les violeurs ne forment pas du tout un groupe homogène. Chez certains, ce sont des influences socio-culturelles qui sont à l'origine de leur trouble; chez d'autres, ce sont des conflits psychologiques bien précis. Des méthodes physiologiques ont été utilisées pour évaluer les préférences érotiques des violeurs. D'après la mesure de la tumescence pénienne, les descriptions explicites d'actes sexuels consensuels auxquels les deux partenaires prennent plaisir suscitent des réactions similaires chez les violeurs et les non-violeurs, mais les premiers sont par

contre plus excités que les derniers par les descriptions de viol. De plus, il y a une forte corrélation entre les indices de viol et la probabilité que le violeur ait blessé ses victimes en les agressant. Les mesures physiologiques permettent de repérer le sadique ou le violeur sadique de même que le violeur susceptible de choisir ses victimes parmi les plus vulnérables, c'est-à-dire les personnes très âgées ou très jeunes. Elles donnent des renseignements importants et jusqu'ici inconnus sur les caractéristiques du violeur type. Parmi les méthodes de traitement qui ont donné d'heureux résultats, on mentionne celles visant à faire diminuer l'excitation excessive en réponse au viol ou aux attentats sexuels contre des enfants, à accroître l'excitation ressentie vis-à-vis de partenaires appropriés et à développer chez les sujets l'aptitude à avoir des rapports hétérosexuels satisfaisants, la faculté de s'affirmer ou l'empathie. Ce qu'il faut, c'est un programme de traitement qui permettrait d'appliquer ces techniques aux individus agressifs, qu'ils soient ou non détenus.
-Résumé libre

Abel, G. G., Barlow, D. H., Blanchard, E. B. et Guild, D., The components of rapists sexual arousal, Archives of General Psychiatry, 1977, 34, p. 895-903.

Au cours de trois études, les expérimentateurs ont mesuré l'augmentation de la tumescence pénienne à l'audition de descriptions de viol et d'autres actes sexuels chez treize violeurs âgés de 14 à 51 ans et chez sept non-violeurs âgés de 20 à 30 ans. Tous les sujets leur avaient été adressés pour évaluation en raison de déviances sexuelles (viol ou quelque autre aberration sexuelle). Les descriptions de viol ont suscité une augmentation de la tumescence pénienne chez les violeurs, mais pas chez les non-violeurs (étude 1). La méthode utilisé a également permis de distinguer parmi les violeurs ceux qui avaient commis le plus grand nombre de viols, ceux qui avaient blessé leur victime et ceux qui avaient agressé des enfants. Les expérimentateurs ont noté l'existence d'un rapport direct entre le degré d'excitation suscité par les descriptions d'actes agressifs et par les descriptions

de viol (étude 2). Les données individuelles concernant trois violeurs ayant avoué une préférence pour les petites filles ont indiqué que, chez ceux-ci, la tumescence pénienne augmentait à mesure que l'âge de la victime baissait (étude 3). (Bibliographie - 26 ouvr.)
-Résumé publié

Abel, G. G., Blanchard, E. G. et Barlow, D. H., Measurement of sexual arousal in several paraphilias: The effects of stimulus modality, instructional set and stimulus content on the objective, Behaviour Research and Therapy, 1981, 19, p. 25-33.

Cette étude visait à déterminer les effets des consignes données (devenir excité ou freiner son excitation), du stimulus utilisé (vidéo-cassette, bande sonore, diapositives, fantasmes libres) et du caractère déviant ou non déviant (paraphilie ou non-paraphilie) du stimulus sur le degré d'excitation sexuelle (mesuré par un pléthysmographe pénien) chez six différents groupes de déviants sexuels: pédophiles, violeurs, exhibitionnistes, homosexuels, sadomasochistes et fétichistes. Les résultats de l'expérience à laquelle participaient 48 sujets masculins (de 16 à 52 ans) ont démontré que les consignes données et le stimulus utilisé (la vidéo-cassette était plus excitante que les autres stimuli) avaient des effets majeurs significatifs et ont révélé l'existence de plusieurs interactions complexes entre le groupe étudié et les autres variables indépendantes. (Bibliographie - 22 ouvr.)
-Résumé publié

Abraham, S., Hill, B., Orlopsky, S. et Sass, L. A. (dir. de publ.), Pornography, Obscenity and the Law, New York: Facts on File, Inc., 1980.

Cet ouvrage relate le développement du phénomène pornographique aux États-Unis et décrit le cadre législatif dans lequel il s'inscrit, de même que l'évolution de la jurisprudence relativement aux garanties

constitutionnelles pouvant influer sur la pornographie et l'obscénité. Il se veut un outil de référence sûr et équilibré. Il décrit les préoccupations que soulevait l'obscénité ainsi que les décisions de la Cour suprême qui, à partir de 1957, ont progressivement atténué les restrictions visant la pornographie. On y examine également les exceptions relatives aux enfants et au respect de la vie privée, de même que le besoin de s'en remettre aux normes locales. Puis, on traite du rôle du crime organisé et de l'absence de recherches confirmant l'hypothèse selon laquelle la pornographie est à l'origine de crimes sexuels. On fait ensuite état de la controverse au sujet du récent rapport de la Commission sur la pornographie, et des efforts de lutte contre la pornographie dans les films, le théâtre et la radiodiffusion, contre l'envoi de matériel obscène par la poste et contre la pornographie enfantine. La section la plus longue du livre est consacrée à des descriptions d'importantes décisions rendues par les tribunaux relativement à des livres, des films et des émissions, notamment celle du tribunal qui a statué qu'Ulysses n'était pas obscène, celle qui a annulé l'interdiction du film L'Amant de Lady Chatterley et celle concernant l'affaire Ginsberg. Le livre contient une liste des cas résumés ou cités, ainsi qu'un index.
-Résumé libre

Abramson, P. R., Repczynski, C. A. et Merrill, L. R., The menstrual cycle and response to erotic literature, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1976, 44 p. 1018-1019.

Dans cette étude, 133 étudiantes du premier cycle ont d'abord répondu à un questionnaire sur l'utilisation de contraceptifs (28 % d'entre elles prenaient la pilule anticonceptionnelle), leur expérience sexuelle (71 % avaient eu des rapports sexuels) et le point où elles en étaient dans leur cycle menstruel, puis elles ont lu une histoire érotique destinée à produire chez elles une excitation sexuelle. Après l'expérience, elles ont répondu à un questionnaire visant à évaluer le degré d'excitation sexuelle et de sensation génitale. Les résultats ont démontré que les différentes étapes du cycle menstruel n'influaient pas d'une façon significative sur les réactions des

sujets qui ne prenaient pas la pilule anticonceptionnelle. Le degré d'excitation et de sensation était le plus élevé chez celles qui prenaient la pilule et qui étaient à l'étape de la menstruation, et le plus faible chez celles qui prenaient la pilule et qui en étaient à l'étape pré-menstruelle.
-Résumé libre

Abramson, P. R., Ethical Requirements for Research on Human Sexual Behaviour: From the Perspective of Participating Subjects, The Journal of Social Issues, 1977, 33, p. 184-192.

En se servant de procédés représentatifs des recherches publiées sur le comportement sexuel humain, on a voulu établir une approche directe (au moyen d'un questionnaire post-expérimental) en vue de tirer des conclusions générales au sujet des normes éthiques à respecter dans ce domaine de recherche. On a demandé à 40 sujets féminins et 40 sujets masculins (étudiants du premier cycle en psychologie à l'Université du Connecticut), qui s'étaient proposés (afin de satisfaire à une des exigences de leur cours d'initiation à la psychologie) pour participer à cette enquête à titre anonyme, de remplir un questionnaire concernant leurs expériences sexuelles passées ainsi qu'un autre questionnaire concernant leurs attitudes vis-à-vis des choses sexuelles. Ils ont lu une histoire érotique et ont évalué le degré d'excitation qu'ils ont ressenti en la lisant. On a observé leur comportement dans une salle d'attente contenant des revues sexuellement explicites, ainsi que leur réaction à des mots à double sens. Enfin, on leur a administré un questionnaire afin de déterminer dans quelle mesure ils avaient retenu l'information donnée sur le processus de la reproduction. Les sujets ont ensuite participé à un entretien visant à obtenir de chacun d'entre eux un compte rendu détaillé et personnel de l'expérience. D'après le questionnaire qu'ils ont rempli après cet entretien, il ressort que les sujets considéraient leur participation comme une expérience constructive qui n'entraînait pas d'effets négatifs.
-Résumé libre

Abramson, P. R. et Mosher, D. L., An empirical investigation of experimentally induced masturbatory fantasies, Archives of Sexual Behaviour, 1979, 8, p. 27-39.

Les expérimentateurs ont demandé à 96 étudiants et 102 étudiantes du premier cycle de composer une histoire en se servant de la représentation filmée d'un homme ou d'une femme se masturbant jusqu'à l'orgasme comme stimulus déclencheur. D'après les résultats, les fantasmes liés à la masturbation présentent de nombreuses différences selon le sexe, lesquelles résultent vraisemblablement du fait que les hommes et les femmes ont une aptitude différente à former une projection positive d'identification avec le protagoniste du même sexe, ce qui suppose que les deux sexes perçoivent la masturbation dans le contexte plus global de sa signification sociale. Les résultats ont également démontré que le sentiment de culpabilité lié à la sexualité et les attitudes négatives à l'égard de la masturbation permettent d'expliquer de façon théoriquement conséquente et fiable les variations dans les fantasmes liés à la masturbation. (Bibliographie - 28 ouvr.)
-Résumé publié

Abramson, P. R. et al, Negative attitudes toward masturbation and pelvic vasocongestion: A thermographic analysis, Journal of Research and Personality, 1981, 15, p. 497-509.

Le questionnaire Mosher sur les attitudes négatives à l'égard de la masturbation (Mosher Negative Attitudes Toward Masturbation Scale) a été administré à 37 étudiantes et 32 étudiants du niveau postsecondaire, que l'on a ensuite soumis (la répartition ayant été faite au hasard) à différentes conditions - excitation sexuelle, stimulation affective ou contrôle. La vasocongestion pelvienne a été mesurée par la méthode thermographique, méthode très discrète qui permet de détecter et de photographier les variations thermiques individuelles en vue d'évaluer l'état physiologique et les changements fonctionnels. La lecture d'un récit érotique a produit le degré de vasocongestion pelvienne le plus élevé chez les femmes qui avaient une attitude positive à l'égard de la masturbation. Les résultats sont examinés en fonction

du rôle de facilitation que joue la masturbation dans la détermination de l'excitation sexuelle et du fonctionnement orgasmique, notamment en ce qui concerne la congestion pelvienne. (Bibliographie - 38 ouvr.)
-Résumé publié

Agrawal, K. G., Obscene in erotica: A study in affective meanings, Manas, 1977, 24, p. 51-63.

Cette étude portait sur les facteurs entrant en ligne de compte dans les réactions de 47 sujets à des histoires sexuelles. Ces derniers ont répondu à une version modifiée du questionnaire d'opinion publique visant à évaluer leur degré de radicalisme ou de conservatisme. Ils ont ensuite évalué, à partir de 24 échelles de différenciation sémantique, dix concepts à caractère sexuel, cinq nouvelles considérées comme des exemples de réalisme érotique et cinq autres nouvelles considérées comme de la pornographie dure. L'analyse factorielle des réactions aux concepts et aux histoires pris ensemble a révélé que les facteurs évaluation, activité et puissance pesaient respectivement pour 61,5 %, 12,1 % et 8,1 % dans la variance commune; un certain nombre des évaluations (12 pour les concepts et 13 pour les histoires) faites par les sujets de plus de 30 ans présentaient des différences significatives par rapport à celles des sujets de 30 ans ou moins. Par ailleurs, on a noté 72 différences significatives entre les évaluations des sujets considérés comme conservateurs et celles des sujets considérés comme radicaux. Les évaluations dénotent également des différences liées à l'occupation et à la situation socio-économique des sujets. Les résultats tendent à confirmer qu'il faut faire une distinction entre obscénité et sexualité: l'obscénité met en cause la faculté d'évaluation, tandis que la sexualité ou l'érotisme sont plutôt liés à la faculté d'agir. Or, les conservateurs avaient tendance à confondre obscénité et sexualité, les textes à caractère sexuel étant invariablement pornographiques à leurs yeux.
-Résumé libre

Alford, G. S., Webster, J. S. et Sanders, S. H., Covert aversion of two interrelated deviant sexual practices: Obscene phone calling and exhibitionism: A single case analysis, Behaviour Therapy, 1980, 11, p. 15-25.

Les auteurs ont étudié l'interdépendance de trois types distincts de comportement et d'excitation sexuels (appels obscènes, exhibitionnisme et excitation hétérosexuelle) chez un homme marié de 21 ans. Un schéma à niveaux de base parallèles a été utilisé pour évaluer les effets d'une exposition cachée aux deux types de comportements déviants. On a mesuré le degré d'excitation suscité par les trois catégories de stimuli sexuels, tant par des méthodes physiologiques que par les déclarations du sujet, tout au long du traitement, après son renvoi et dix mois plus tard. Les résultats ont indiqué que l'exposition cachée destinée à réduire le penchant du sujet pour les appels obscènes a également produit une baisse partielle de l'excitation en réponse à des stimuli liés à l'exhibitionnisme. Lorsque le traitement visait les deux types de comportements déviants, tant les mesures physiologiques que les comptes rendus de l'intéressé ont révélé des réductions rapides et stables de l'excitation sexuelle à caractère déviant. Les progrès réalisés grâce au traitement se sont maintenus pendant les dix mois de suivi et les rapports collatéraux portant sur cette période n'ont révélé aucun signe de rechute. Les expérimentateurs ont également noté des changements au niveau du rythme cardiaque et de la tumescence pénienne compatibles avec une exposition cachée selon un modèle de conditionnement autonome. (Bibliographie - 14 ouvr.)
-Résumé libre

Annant, V., A Woman's own world, New Society, 1976, 35, p. 12-14.

L'auteur a étudié 26 numéros du Woman's Own (revue hebdomadaire rédigée par des femmes, pour des femmes) choisis au hasard parmi les numéros de 1974 et 1975 en vue de comparer les mythes et les tabous qui se retrouvent dans les ouvrages de fiction populaire contemporains avec ceux répertoriés en 1958. Au nombre des fréquentations taboues

en 1958, on comptait les étrangers, les divorcés (hommes ou femmes) et les Américains. Les mythes contemporains soulignent le fait que l'on peut trouver l'amour dans les endroits et aux moments les plus inattendus et montrent des femmes qui sont "prêtes à prendre des risques", mais les thèmes liés à la vie de famille demeurent toujours en toile de fond. L'amour est peut-être plus exotique, mais c'est la vie de famille qui finit toujours par l'emporter. Les héroïnes sont plus âgées que celles d'autrefois, vivent dans un petit appartement et font vraisemblablement partie de la classe moyenne. Les personnages ont des occupations différentes: alors que les hommes étaient autrefois des jeunes cadres dans des agences de publicité, ils sont maintenant professeurs, avocats ou écrivains. Les femmes ont des emplois de bureau, mais leurs fonctions restent indéterminées. Leur première expérience sexuelle n'est plus considérée comme un sujet approprié; on suppose que c'est déjà chose faite. Les amours entre étudiants, dont on ne parlait pas en 1958, sont maintenant un sujet courant. Les tabous et les habitudes alimentaires ont changé. Il existe une distinction très nette entre les biens personnels des femmes et ceux des hommes. On publie à l'occasion un récit allégorique. On note la prédominance des histoires situées à Londres, mais il n'est plus du tout question de religion, de politique, d'homosexualité, de films pornographiques, de sex shops, de jeu, ni même de "pubs".
-Résumé libre

Anasagasti, E., Basurta, N., Miranda, F. et Mur, P., Preliminary notes and initial catalog for the study of the photo-novel in Spain, Cuadernos de Realidades Sociales, 1977, 13, p. 93-104.

Le photoroman, qui a pris naissance en Italie après la Seconde Guerre mondiale, a été populaire surtout dans les pays majoritairement catholiques de l'Europe et de l'Amérique latine. À l'origine, les photos étaient des scènes de films particulièrement émouvantes, accompagnées de dialogues. Par la suite, certains éditeurs ont commencé à faire appel à la cinématographie pour créer des photoromans originaux. La prolifération de ce type de publication en Espagne, vers 1965, a coïncidé avec l'arrivée sur le marché du travail d'un grand

nombre de femmes dont les aspirations et le mode d'existence ont alors profondément changé de sorte que, vers 1968, on était passé de la prolifération à une véritable avalanche. L'auteur examine l'importance psychosociologique du photoroman dans la sublimation des désirs, des rêves et des aspirations inassouvis, particulièrement chez les femmes. Le déroulement de l'action est invariablement le même dans tous les photoromans: introduction, conflit et résolution. Les thèmes abordés sont surtout liés à l'amour romantique, qui est présenté comme spirituel dans le texte, bien que les images soient réalistes et concrètes. Les femmes sont vues comme des objets érotiques et séduisants; on les montre vêtues d'un peignoir transparent, allongées sur un divan; infirmières, secrétaires ou domestiques, elles parviennent généralement à régler tous leurs problèmes en épousant un homme de la petite bourgeoisie. L'article contient un tableau des principales collections de photoromans espagnols.
-Résumé libre

Anson, R. S., Last Porno Show, dans Schultz, L. G. (dir. de publ.), Sexual Victimology of Youth, Springfield, Illinois: Charles C. Thomas, 1980.

L'auteur examine la question du recrutement de mineurs pour les films pornographiques, ainsi que d'autres aspects de l'utilisation d'enfants et d'adolescents dans la production de ces films. Il étudie la prolifération de la pornographie enfantine dans cet exposé narratif sur l'exploitation sexuelle des enfants par leurs propres parents et par d'autres adultes. Dans certains films pornographiques, on montre des activités sexuelles entre des adultes et des enfants dont certains n'ont pas plus de trois ans. Ces films procurent à leurs producteurs et distributeurs d'énormes profits qui s'élèvent globalement à plus de dix millions de dollars par année. Comme il s'agit d'un secteur qui exige une mise de fonds très peu élevée, nombreux sont ceux qui y voient un moyen d'arrondir leur revenu. Des parents sensibles à l'appât du gain obligent leurs enfants à se produire dans de tels films et à poser pour des revues pornographiques. Beaucoup d'enfants sont entraînés malgré eux dans le phénomène pornographique, comme ces

fugueurs recueillis par un aimable couple de banlieusards qui les avaient ensuite obligés à se produire dans des films pornographiques pour acquitter leur "loyer". Une décision de la Cour suprême selon laquelle l'obscénité doit être jugée selon les normes locales a sensiblement contribué à accélérer la prolifération de la pornographie enfantine, tant au cinéma que dans les revues. Une brigade spéciale a été organisée à Los Angeles pour s'attaquer au problème de la pornographie. Il faut mettre fin au trafic de pornographie enfantine, car si certains consommateurs n'y voient qu'un divertissement inoffensif, il reste qu'elle conduit souvent à des agressions traumatisantes pour les jeunes participants et qu'elle a causé la mort d'au moins 18 garçons dans la région de Los Angeles. L'auteur décrit en détail les perversions adultes que la pornographie enfantine, et en particulier les films, cherche à satisfaire. (Pas de bibliographie)
-Résumé libre

Antell, M. J. et Goldberger, L., The effects of subliminally presented sexual and aggressive stimuli on literary creativity, Psychological Research Bulletin, 1978, 18.

Les expérimentateurs ont voulu étudier l'effet de l'activation subliminale des dérivatifs des pulsions sexuelles et agressives sur la créativité. Soixante étudiants du premier cycle, 30 créatifs et 30 non créatifs, ont accompli deux tâches exigeant de la créativité, après avoir été soumis à un stimulus tachitoscopique neutre puis, selon la condition choisie pour l'expérience, à un stimulus à caractère sexuel, violent ou neutre. Chaque sujet a été soumis aux trois conditions selon un ordre destiné à assurer qu'elles se fassent contrepoids. La mesure de base obtenue à la suite du test des associations éloignées (Remote Associates Test) n'a révélé aucune différence entre les deux groupes. D'après les résultats des deux groupes pris ensemble, l'activation des pulsions a facilité la créativité et l'effet était plus prononcé dans le cas des pulsions sexuelles que dans celui des pulsions agressives. L'activation des pulsions a perturbé la performance des sujets lorsque ceux-ci étaient appelés à composer des métaphores. L'effet était plus prononcé dans le cas des

pulsions agressives que dans celui des pulsions sexuelles, et il était plus marqué chez les sujets non créatifs que chez les sujets créatifs. (Bibliographie - 23 ouvr.)
-Résumé publié

Anthony, C., Decriminalization, exposé présenté au Colloque national sur la criminologie, Panamá, 1978.

L'évolution des valeurs sociales et culturelles exige de nouvelles règles en matière de criminologie, notamment une réforme du droit. L'auteur examine la question de la criminalisation et de la décriminalisation de divers types de comportements, comme l'usage de la pornographie.
-Résumé libre

Backer, D., Advice on Counselling a rape victim, Practical Psychology for Physicians, 1975, 2, p. 34-39.

Le viol n'est pas toujours un acte purement sexuel; dans bien des cas, le violeur n'y trouve même pas d'agrément. Le sentiment qu'il en retire s'apparente, non pas au plaisir érotique, mais plutôt à l'affirmation de sa supériorité, de son droit d'agresser autrui et de le réduire à l'état d'objet. Bien souvent, quand un homme viole une femme, c'est pour assouvir sa colère, et non pas son désir. Le viol est une maladie sociale qui a des conséquences aussi bien médicales que psychologiques. Aussi faut-il bien faire la distinction entre le viol et les rapports sexuels normaux et encourager la victime à considérer le viol comme un crime violent et non pas comme une affirmation des rôles "naturels" selon lesquels tous les hommes sont agressifs et toutes les femmes soumises. Il importe également d'aider les femmes à se libérer du sentiment de culpabilité que la plupart d'entre elles éprouvent après avoir été violées et d'assurer un suivi aux moments critiques de leur épreuve.

Bahlmann, D. W. et Thomas, H., Children and Youths as Victims of Violence (Sixth National Conference on Juvenile Justice, 1979), Reno, Nevada, Conseil national des juges des tribunaux pour enfants et de la famille, Université du Nevada, 1979.

Le chef de la division spécialement chargée des jeunes du Service de police de Chicago examine la pornographie enfantine, aussi bien celle pratiquée par les parents qui prennent des photos de leurs propres enfants que celle des organisations qui en produisent sur une grande échelle.
-Résumé libre

Baker, C. D., Comment - Preying on playgrounds: The sexploitations of Children in pornography and prostitution, Pepperdine Law Review, 1978, 5, p. 809-846.

La pornographie enfantine est une industrie en pleine expansion dont

le chiffre d'affaires annuel atteint un demi-milliard de dollars. L'auteur décrit cette industrie et ses victimes, de même que les lois proposées à cet égard et les décisions de justice touchant l'industrie. On compterait 30 000 jeunes, dont 3 000 de moins de 14 ans, dans les milieux pornographiques de Los Angeles (Californie), foyer de la pornographie enfantine aux États-Unis. Plusieurs autorités ont constaté l'existence d'un lien étroit entre pornographie enfantine et prostitution juvénile. Les jeunes victimes d'exploitation sexuelle sont souvent des fugueurs ou des enfants de foyers désunis, qui ont entre 8 et 17 ans et qui éprouvent des difficultés à l'école ou à la maison. Ils sont généralement sans véritable conviction morale ou religieuse, sont socialement peu développés et ont des parents physiquement ou psychologiquement absents. Les lois actuelles interdisant la distribution de matériel obscène ne permettent pas de combattre efficacement la pornographie enfantine. Dans nombre d'États, les lois sur l'éducation contiennent des dispositions relatives au bien-être des enfants interdisant l'emploi d'enfants dans des entreprises à vocation sexuelle, mais ou bien elles sont inapplicables parce que l'enfant travaille pour un parent ou bien les peines sont tellement minimes qu'elles n'ont aucun effet de dissuasion. Les lois des États concernant les crimes sexuels sont inadéquates pour que des poursuites soient intentées dans les cas de pornographie enfantine, et il est difficile de repérer les enfants ainsi exploités. L'auteur étudie les lois proposées en vue d'enrayer l'exploitation sexuelle des enfants et la distribution de matériel pornographique mettant en scène des enfants, de même que les décisions rendues par les tribunaux dans ce domaine. L'insuffisance des lois vient du fait que la plupart vont à l'encontre du premier amendement et qu'elles laissent planer l'incertitude au sujet de la responsabilité criminelle des parents en matière de pornographie enfantine. La production et la consommation de pornographie enfantine doivent être enrayées par l'adoption de lois vigoureuses sur la protection des enfants et prévoyant des peines sévères à l'égard de tout matériel sexuellement explicite mettant en scène des enfants.

-Résumé libre

Barlow, D. H., Sakheim, D. K. et Beck, J. G., Anxiety increases sexual arousal, Journal of Abnormal Psychology, 1983, 92, p. 49-54.

Dans cette étude, 12 sujets masculins âgés de 21 à 30 ans, que l'on avait habitués à attendre des chocs électriques ne dépassant pas leur niveau de tolérance, ont regardé un film érotique dans trois situations contrebalancées. Dans la première situation, en même temps qu'ils regardaient le film, les sujets voyaient un signal lumineux indiquant qu'ils pourraient recevoir un choc électrique. Une deuxième lumière indiquait qu'ils pourraient recevoir un choc s'ils ne parvenaient pas à une érection d'une certaine taille. Une troisième lumière était le signe qu'ils ne recevraient pas de choc. Dans les deux situations où la menace de choc provoquait l'anxiété, l'augmentation du volume pénien était supérieure à ce qu'elle était lorsque la menace de choc était inexistante. Par ailleurs, lorsqu'elle était liée à la taille de l'érection, la menace de choc a produit une excitation plus grande que lorsqu'elle était purement arbitraire. (Bibliographie - 22 ouvr.)
-Résumé publié

Baron, R. A. et Bell, P. A., Sexual arousal and aggression by males: Effects of type of erotic stimuli and prior provocation, Journal of Personality and Social Psychology, 1977, 35, p. 79-87.

Quatre-vingt-cinq étudiants masculins du premier cycle ont participé à une expérience visant à étudier l'effet de divers types de stimuli érotiques sur l'agressivité. En se fondant sur des recherches antérieures, on a posé en hypothèse que l'exposition préalable à des stimuli légèrement érotiques tendrait à freiner l'agressivité, tandis que les stimuli plus excitants produiraient une plus grande agressivité. Afin de vérifier cette hypothèse, les sujets ont d'abord été provoqués ou traités de façon neutre par un associé de recherche, puis on leur a donné la possibilité de manifester leur agressivité contre cette personne en lui donnant des chocs électriques. Dans l'intervalle, ils avaient été exposés à un type de stimuli, choisi parmi cinq catégories: représentations de mobilier, de paysages ou d'oeuvres

d'art abstraites à caractère non érotique; images de femmes à demi nues; nus féminins; représentations de couples se livrant à divers actes sexuels; passages érotiques explicites. L'hypothèse de départ a été partiellement confirmée par les résultats. L'exposition préalable à des stimuli légèrement érotiques inhibait l'agressivité, tandis que l'exposition à des stimuli plus excitants ne facilitait ni ne freinait ce type de comportement. (Bibliographie - 22 ouvr.)
-Résumé publié

Baron, R. A., Heightened sexual arousal and physical aggression: An extension to females, Journal of Research in Personality, 1979, 13, p. 91-102.

Dans cette étude visant à examiner les effets d'une excitation sexuelle marquée sur l'agressivité des femmes, 45 étudiantes du premier cycle ont d'abord été provoquées ou non par une associée de recherche, puis exposées à un type de stimuli, choisi parmi quatre catégories: scènes à caractère non érotique, images de jeunes hommes à demi nus, nus masculins ou représentations de couples se livrant à divers actes sexuels. Les sujets ont ensuite eu la possibilité de manifester leur agressivité envers l'associée de recherche en lui donnant des chocs électriques. En se fondant sur les recherches antérieures réalisées sur des sujets masculins, on a supposé que l'exposition préalable à des stimuli légèrement érotiques inhiberait l'agressivité, tandis que l'exposition à des stimuli plus excitants la faciliterait. Les résultats ont confirmé jusqu'à un certain point les deux hypothèses. Par ailleurs, on a constaté que les stimuli érotiques du genre de ceux qui, dans les recherches antérieures, avaient freiné l'agressivité chez les hommes ont produit une agressivité accrue chez les femmes. (Bibliographie - 18 ouvr.)
-Résumé publié

Barr, R. et Blaszczynski, A., Autonomic responses of transsexual and homosexual males to erotic film sequences, Archives of Sexual Behaviour, 1976, 5, p. 211-222.

Cette étude portait sur les modifications de volume pénien et les réponses électrodermiques suscitées par des séquences de films présentant des femmes et des hommes nus chez 40 patients transsexuels (moyenne d'âge de 26,1 ans), 44 patients (moyenne d'âge de 29 ans) ayant demandé à être traités pour leurs pulsions homosexuelles et 60 étudiants hétérosexuels (moyenne d'âge de 19,4 ans). Les sujets témoins et les homosexuels ont eu des réponses électrodermiques beaucoup plus fortes en voyant des personnes du sexe qui les attiraient que des personnes de l'autre sexe. Les représentations de femmes ont suscité des réponses électrodermiques plus marquées chez les transsexuels que chez les homosexuels masculins. Il n'existait pas de lien marqué entre les modifications du volume pénien et les réponses électrodermiques suscitées par les personnes du sexe par lequel les sujets etaient attirés. Ces résultats permettent de conclure que la faculté de réponse autonome des transsexuels est très différente de celle des homosexuels, laquelle conclusion peut être utile sur le plan diagnostique.
-Résumé publié

Benjamin, J., The bonds of love: Rational violence and erotic domination, Feminist Studies, 1980, 6, p. 144-174.

En prenant comme point de départ L'Histoire d'O, de Pauline Réage (d'Estree, S. Tr, New York: Grove Press, 1965) ainsi que la doctrine hégélienne, l'auteur examine les inquiétudes que soulève la question des éventuels effets phychologiques néfastes de la domination érotique et du sadomasochisme. Son étude porte notamment sur trois aspects du conflit de différenciation chez les jeunes enfants: 1) modèles de différenciation appris dans la relation mère-enfant qui tendent à se manifester dans les formes de domination exercées par la suite (c.-à-d. domination érotique); 2) développement de modes de comportement liés à un sexe en particulier et influence sur le comportement

ultérieur au niveau des rôles; et 3) rapport entre la différenciation masculine, la rationalité et le sadomasochisme. L'analyse hégélienne de la dépendance dans la relation maître-esclave est un thème primordial.

Berger, F. R., Pornography, Sex and Censorship, Social Theory and Practice, 1977, 4, p. 183-209.

L'auteur s'intéresse dans cet article aux arguments invoqués à l'appui de la censure à l'égard de la pornographie. Plutôt que de s'opposer à la censure pour des motifs liés aux droits constitutionnels, comme la liberté de parole, il tente de réfuter les accusations portées contre la pornographie, notamment les critiques influentes de G. Steiner, I. Kristol, W. Berns et E. van den Haag. Ces derniers soutiennent que, de par sa nature et de par la conception des rapports sexuels qu'elle véhicule, la pornographie, disséminée sur une grande échelle, produira des changements dans les attitudes envers le sexe et envers autrui qui seront extrêmement préjudiciables à la société. Ce raisonnement repose sur une certaine conception du sexe contestée par bon nombre de personnes. L'auteur examine deux autres conceptions qui seraient compatibles avec l'acceptation de la pornographie, mais qui n'auraient pas nécessairement les conséquences désastreuses que craignent les critiques. Selon lui, certains des principaux arguments invoqués contre la pornographie sont valables, mais la plupart sont fallacieux, de sorte que la nécessité d'imposer une censure n'est pas encore prouvée.

Bergman, J., The influence of pornography on sexual development: Three case histories, Family Therapy, 1982, p. 263-269.

L'auteur présente trois études de cas et un mini-rapport clinique pour montrer que des objets matériels (c.-à-d. du matériel pornographique) peuvent devenir un point d'attirance sexuelle ou une source d'excitation sexuelle et remplacer une personne. De nombreux hommes ayant une fixation sur ce genre de fétiche (pornographique) ne cherchent pas à se faire soigner parce qu'ils peuvent satisfaire leurs besoins sexuels

par la masturbation et se servir de photographies comme principal stimulus sexuel. (Bibliographie - 4 ouvr.)
-Résumé libre

Berkowitz, L., Sex and violence: We can't have it both ways, Psychology Today, décembre 1971.

Cet article fait état des contradictions qui semblent ressortir des rapports des deux commissions présidentielles américaines, celle sur la pornographie et celle sur la violence dans les médias, et souligne l'importance de se reporter aux résultats et aux conclusions sur lesquels sont fondés les deux rapports.
-Résumé libre

Berkowitz, L. et Edfeldt, A. W., Report from a media violence symposium in Stockholm April 25, 1974, Stockholm, Université de Stockholm, 1974.

Bref survol des recherches effectuées au cours des quarante dernières années sur les effets de la violence dans les médias et de l'influence de ces recherches sur le contenu des émissions télévisées, notamment aux États-Unis. Plusieurs théories concernant les effets de la violence dans les médias sont examinées.

Bland, R. et Wallis, R., Comment on Wilson and Zurcher's "Status Inconsistency and Participation in Social Movements", The Sociological Quarterly, 1977, 18, p. 426-429.

Selon K.L. Wilson et L.R. Zurcher (voir 1019/17948), la disparité entre les éléments de la situation sociale d'un individu - revenu, occupation ou niveau d'instruction - serait liée à sa participation à des mouvements de lutte contre la pornographie. Or, certains de leurs résultats chiffrés ne sont pas significatifs, quoi qu'ils en disent. En outre, les données obtenues sont parfaitement compatibles avec un modèle ne tenant aucun compte de l'interaction entre deux des variables liées à la situation sociale et la pornographie et faisant

totalement abstraction du revenu. Les chercheurs n'indiquent pas sur quoi ils se fondent pour distinguer les disparités expérimentales des disparités statistiques. Par ailleurs, aucune donnée n'a été recueillie sur le degré de satisfaction vis-à-vis de la situation sociale, ce qui met en doute l'hypothèse selon laquelle l'insatisfaction serait à l'origine de l'activisme. Or, il semble que la menace perçue se situe au niveau culturel et non au niveau social. Dans Status Inconsistency and Participation in Social Movements: A Rejoinder to Bland and Wallis' Comments, Kenneth L. Wilson et Louis A. Zurcher (Université de la Caroline du Sud à Columbia et Université du Texas à Austin) font remarquer que ce n'est pas un modèle qu'ils ont voulu présenter, mais uniquement une analyse de l'activisme. Selon eux, si l'on cherche à protéger sa culture, autrement dit son mode de vie, c'est que l'on cherche aussi à protéger sa situation sociale. Par ailleurs, les résultats significatifs qu'ils avaient présentés étaient corrects et avaient été validés par une analyse de régression multiple, laquelle avait démontré une augmentation de la variance qui s'expliquait par une interaction réciproque de trois variables significatives à un niveau de 0,05.
-Résumé libre

Blumstein, P. W. et Schwartz, P., Bisexuality: Some Social Psychological Issues, The Journal of Social Issues, 1977, 33, p. 30-45.

Les auteurs donnent un aperçu d'une étude réalisée au moyen d'entretiens auprès de 156 hommes et femmes, qui avaient eu assez régulièrement des rapports sexuels avec des personnes des deux sexes. Les entretiens se sont déroulés entre 1973 et 1975 à Seattle, New York, Berkeley, San Francisco et dans quelques autres villes. Les répondants étaient âgés de 19 à 62 ans; leur occupation, leur niveau d'instruction et leurs antécédents sexuels étaient des plus variés. Les résultats de l'étude permettent de répondre à un certain nombre de questions. Comment la bisexualité s'intègre-t-elle à la vie érotique des répondants? Quels sont les facteurs qui contribuent à l'adoption d'une identité bisexuelle? Quelles différences y a-t-il entre le

processus par lequel une femme devient bisexuelle et celui par lequel un homme devient bisexuel? Les auteurs décrivent les résultats d'autres études qui démontrent l'existence de la bisexualité et tentent d'expliquer pourquoi ce phénomène n'a pas été incorporé à la pensée scientifique sur la sexualité.
-Résumé libre

Bordner, D. C. et Herrman, M. S., Perceived Obscenity in a Southern Community, Southern Sociological Society (SSS), 1979.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on trouve des représentations sexuelles explicites dans les médias aux États-Unis, mais ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que le contrôle juridique de la pornographie a commencé à évoluer. Ainsi, à partir des décisions Roth en 1957 et Fanny Hill en 1966, était condamné tout ouvrage qui faisait appel à un intérêt lubrique pour les choses sexuelles, qui n'avait aucun mérite artistique et dont le contenu sexuel n'était d'aucune valeur sociale. Dans ces premières décisions, les normes communautaires étaient déterminées selon un consensus national. Toutefois, les décisions rendues en 1973 dans les causes Kaplan et Paris Adult Theatre 1 reconnaissaient la compétence des autorités locales dans l'établissement de ces normes. Les recherches empiriques démontrent qu'il n'existe pas de normes communautaires nationales relativement à la représentation de choses sexuelles dans les médias. Les auteurs se penchent sur les normes communautaires locales. En se fondant sur un échantillon de 750 habitants du district fédéral du nord de la Géorgie, ils décrivent notamment les attitudes envers 1) le droit d'accès du public et 2) le droit de distribuer du matériel obscène. Pour étudier les attitudes à l'égard de l'accès et de la distribution et pour vérifier s'il existait des signes de consensus, un certain nombre de facteurs ont été examinés: caractéristiques démographiques, libéralisme ou conservatisme et siège des pouvoirs de réglementation.
-Résumé libre

Bosmajian, H. A., Obscenity, Sexism and Freedom of Speech, College English, 1978, 39, p. 812-819.

Malgré la position adoptée par certains juges de la Cour suprême des États-Unis et par les membres d'une commission présidentielle, selon laquelle on n'a pu démontrer de lien empirique entre la lecture ou l'observation de matériel obscène et les comportements criminels et antisociaux, la Cour suprême a déclaré, par l'entremise de W. Burger, relativement à la cause Paris Adult Theatre 1 v. Slaton (1973) que, bien qu'il n'y ait pas de preuve concluante à cet effet, il existe ou il pourrait exister un lien. Or, même en admettant que l'exposition à du matériel obscène suscite effectivement des désirs sexuels et conduise par conséquent à des actes criminels, ces crimes seraient le viol, la menace de viol, le voyeurisme et l'exhibitionnisme, c'est-à-dire des crimes commis par des hommes. En supposant donc que les livres et les films obscènes aient pour effet de "corrompre" ou de "dépraver" une partie de la population masculine, cela justifie-t-il l'imposition d'une interdiction générale, qui priverait toute la population de certaines oeuvres littéraires et artistiques? La Cour a statué en 1957, dans l'affaire Butler v. Michigan qu'on ne peut réduire la population adulte à ne lire que des ouvrages appropriés pour des enfants. Si la décision Butler est valable, autrement dit, si l'on ne peut se fonder sur l'effet qu'un ouvrage a sur les enfants pour l'interdire aux adultes, il semble raisonnable de conclure qu'on ne peut se fonder sur les effets que les films et les livres ont sur les hommes adultes pour déterminer ce que les femmes auront la possibilité de voir ou de lire, qu'on ne peut réduire la population féminine à ne lire que les livres ou à ne voir que les films et les pièces jugés appropriés pour la population masculine.
-Résumé libre

Boulding, E., Women and social violence, International Social Science Journal, 1978, 30, p. 801-815.

L'image de l'homme guerrier est depuis longtemps associée à celle de la femme victime soumise. Aussi loin que l'on remonte dans les

annales de l'histoire, chaque sexe s'est toujours senti brimé par l'autre, de sorte que substituer à la domination de l'homme celle de la femme ne contribuerait en rien à résoudre le problème de la violence. C'est plutôt un rôle et une image androgynes qu'il faudrait cultiver. Dans la société d'aujourd'hui, les femmes sont des victimes à bien des égards: brimées dans leurs droits, reléguées au rang d'objets par le viol et pornographie, brutalisées par leur mari ou leur père, elles sont aussi les victimes de crimes violents, comme de la violence indirecte et de la torture pratiquées par les gouvernements. Mais elles se font elles aussi agresseurs, brutalisant dans bien des cas les enfants dont elles ont la garde et usant de techniques spécifiquement "féminines", comme l'invective, la manipulation et la duperie. La violence contre les femmes ne se résorbera que dans la mesure où celles-ci seront assurées d'une représentation égale dans les services de police, les tribunaux et les forces armées.
-Résumé libre

Boudewyns, P. A., Finger temperature response to sexual stimulation, Behaviour Therapy, 1978, 9, p. 618-621.

Des études antérieures (M.A. Wenger et al, 1968; J.D. Adamson et al, 1972; P.A. Boudewyns, 1976) ont confirmé que l'excitation sexuelle chez les hommes s'accompagne d'une baisse de la température digitale (vasoconstriction). Dans la présente étude, à laquelle participaient 12 volontaires masculins (moyenne d'âge de 24,5 ans), la présentation d'un film sexuellement explicite a d'abord fait baisser la température digitale des sujets, mais il y a ensuite eu un revirement et la température a augmenté. Il semble que, dans les études antérieures, le temps d'observation du stimulus sexuel était si court que l'on n'avait pas remarqué l'augmentation. (Bibliographie - 8 ouvr.)
-Résumé publié

Boys beware beware, Glendale, Californie: Davis Communications Media, 1979.

Ce film destiné à des jeunes garçons souligne l'importance de ne pas faire confiance à des étrangers et de signaler tout événement suspect. Conçu dans un but de prévention, il vise à sensibiliser les garçons à la possibilité qu'ils soient agressés par un violeur homosexuel. Plusieurs scènes y sont présentées. Dans la première, un petit garçon cède aux instances d'un homme qui veut le faire monter dan sa voiture pour aller à la poursuite d'un voleur de bicyclette, tandis que son ami, qui soupçonne quelque chose de louche, prévient la mère de l'enfant. Ce dernier est alors sauvé par la police. Dans la deuxième scène, on voit un jeune garçon avec une personne plus âgée de sa connaissance, qui tente de lui montrer des photographies pornographiques. On insiste sur l'importance de signaler à ses parents ou à un conseiller les avances qui peuvent paraître suspectes, même lorsqu'elles viennent d'amis ou de connaissances. Dans une autre scène, un étranger gagne la confiance d'un jeune garçon en le laissant démarrer sa voiture. Il l'invite ensuite à une partie, et lui et ses amis en profitent pour agresser l'enfant. Un synopsis accompagne ce film, dont le but est de sensibiliser les jeunes garçons aux risques d'attentat sexuel.
-Résumé libre

Briddell, D. W., The effects of alcohol and expectancy set on male sexual arousal, Dissertation Abstracts International, 1975, 36, p. 2460-2461.

Il est impossible d'obtenir plus de détails au sujet de cet article pour le moment. Voir Briddell et al (1978).

Briddell, D. W. et al., Effects of alcohol and cognitive set on sexual arousal to deviant stimuli, Journal of Abnormal Psychology, 1978, 87, p. 418-430.

Quarante-huit étudiants masculins du premier cycle considérés comme

des buveurs occasionnels ont été répartis au hasard en deux groupes, les uns croyant que la boisson qu'on leur a fait prendre était alcoolisée, et les autres, qu'il s'agissait d'une boisson non alcoolisée. En fait, dans chaque groupe, la moitié des sujets ont pris une boisson de malt alcoolisée, tandis que les autres ont bu une boisson non alcoolisée. On a ensuite mesuré physiologiquement à l'aide d'un érectomètre au mercure les modifications de tumescence pénienne chez les sujets pendant qu'on leur présentait des scènes érotiques normales et déviantes sur bande sonore et pendant qu'ils créaient leurs propres fantasmes. Le fait de croire qu'ils avaient consommé de l'alcool a considérablement accru la tumescence pénienne des sujets en réponse aux diverses descriptions érotiques. L'alcool n'a pas influé de façon significative sur les niveaux d'excitation sexuelle. Les descriptions de viol et les stimuli à caractère sadique ont produit un degré d'excitation beaucoup plus élevé chez les sujets qui croyaient avoir consommé une boisson alcoolisée que chez ceux qui pensaient n'avoir pas bu d'alcool, que la boisson ait effectivement été alcoolisée ou non. Les facteurs cognitifs et l'alcool ont eu une influence significative sur le rythme cardiaque, la température épidermique et le degré d'excitation sexuelle que les sujets disaient ressentir. On a par ailleurs constaté une corrélation positive entre leurs comptes rendus et la tumescence pénienne. Par contre, il n'y avait pas de corrélation significative entre la tumescence pénienne et les résultats du questionnaire Mosher sur les sentiments de culpabilité (Mosher Forced-Choice Guilt Inventory), bien que l'on ait noté une corrélation entre les résultats se rapportant uniquement à la culpabilité sexuelle et le degré d'excitation sexuelle que les sujets ont déclaré ressentir à l'audition des descriptions d'actes hétérosexuels et de viol.
(Bibliographie - 35 ouvr.)
-Résumé publié

Brody, S., Screen violence and film censorship - A review of research, Londres: Service des publications de Sa Majesté, 1977.

Dans ce document, l'auteur s'intéresse surtout aux recherches sur les

effets de la violence dans les médias chez les spectateurs.
-Sommaire complet

Brown, A. J., Changing faces of law enforcement, Texas: Université du Texas, 1977.

L'auteur examine dans les grandes lignes l'évolution historique, économique, sociale, politique et technologique de la société américaine, en s'intéressant plus particulièrement aux conséquences sur l'activité policière, ainsi qu'aux tendances futures à cet égard. La réalité ayant conduit au morcellement de l'activité policière, celle-ci a dû se désintéresser des crimes sans victime (prostitution, jeu, pornographie) et même de certains crimes contre la propriété. Il semble que la police sera de plus en plus incitée à adopter des méthodes axées sur l'analyse et la communication plutôt que sur l'exercice de l'autorité ou sur la force physique.
-Résumé libre

Brown, B., Private Faces in Public Places, I&C, 1980, 7, p. 3-16.

L'auteur discute de l'importance du rapport du Committee on Obscenity and Film Censorship (rapport Williams, Londres: Service des publications de Sa Majesté, novembre 1977, n^{o} 7772), notamment de la distinction à faire entre comportement public et privé. Bien que son mandat se rapprochât de celui du Comité sur les infractions homosexuelles et la prostitution (Report of the Committee on Homosexual Offenses and Prostitution, John Wolfenden (prés.); New York: Lancer Books), le Comité Williams était plus particulièrement chargé de circonscrire le champ de la représentation pornographique et de proposer des mesures législatives visant à limiter la diffusion du matériel pornographique. L'auteur traite de principes d'intervention basés sur la distinction entre indécence publique et immoralité privée en se reportant à l'essai de John Stuart Mill intitulé La Liberté. Il fait remarquer que le raisonnement du Comité Williams manque de clarté et pourrait servir à justifier l'exercice d'un contrôle policier sur la

moralité privée dans le domaine public.
-Résumé libre

Brown, B., A Feminist Interest in Pornography -- Some Modest Proposals, m/f, 1981, 5-6, p. 5-18.

L'auteur tente de ramener l'analyse d'images pornographiques à un niveau plus élémentaire. Pour pouvoir juger de l'importance de la pornographie en tant que cheval de bataille des féministes, il faut savoir la déceler et l'intégrer à d'éventuelles campagnes féministes. S'inspirant du rapport Williams sur l'obscénité (novembre 1979), l'auteur examine la façon dont la pornographie cherche à incorporer réalisme, fantasmes sexuels et objets culturels. Son contenu est également examiné.
-Résumé libre

Brown, C., Anderson, J., Burgraff, L. et Thompson, N., Community standards, conservatism, and judgments of pornography, Journal of Sex Research, 1978, 14, p. 81-95.

Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 144 répondants choisis au hasard dans une même collectivité, à qui l'on a demandé de juger 25 images érotiques. Les évaluations des sujets ont ensuite été comparées aux résultats d'un test sur le conservatisme (Wilson et Patterson). Les principales constatations semblent démontrer l'existence d'une norme communautaire; on a noté une corrélation directe entre le degré de conservatisme et l'attitude envers la pornographie. Les 25 images répondaient aux critères d'unidimensionalité de Guttman. (Bibliographie - 24 ouvr.)
-Résumé libre

Brown, C., Anderson, J., Burgraff, L. et Thompson, N., Community standards, conservatism, and judgments of pornography, Journal of Sex Research, 1978, 14, p. 81-95.

Depuis la décision Roth (Roth v. United States, 1957), les normes

communautaires ont souvent été invoquées dans les causes d'obscénité. Pour déterminer s'il existe effectivement de telles normes, 114 répondants ont été choisis au hasard parmi les habitants d'une région "conservatrice" à proximité de l'Université de l'Idaho: l'étude a été faite à partir des données démographiques sur ces sujets, des résultats du test de Wilson et Patterson sur le conservatisme et des évaluations des sujets quant au caractère pornographique de 25 images. Quelques images ont été généralement considérées comme pornographiques, mais on a noté une corrélation (niveau de signification de 0,01) avec le nombre d'images jugées pornographiques. Les 25 images répondaient aux critères d'unidimensionalité de Guttman. L'analyse factorielle a permis de cerner trois facteurs bien distincts, soit la nudité, la pruderie et le sexe, de même qu'un quatrième facteur, moins défini, vraisemblablement lié à la nouveauté ou à l'ambiguïté de l'image présentée. En classant selon l'échelle unidimensionnelle les images insistant plus particulièrement sur chacun des différents facteurs, il est clairement apparu que l'ordre d'importance des facteurs était le suivant: sexe, nudité, nouveauté/ambiguïté et pruderie. -Résumé libre

Bryant, C. D. (dir. de publ.), Sexual Deviancy in Social Context, New York: Franklin Watts/New Viewpoints, 1977.

Les essais et les communications réunis dans cet ouvrage portent sur divers types de comportements sexuels déviants, tant individuels que collectifs, et sur leur degré d'acceptation dans différents contextes sociaux. Tout comportement sexuel est contextuel en ce sens qu'il se produit dans un contexte social et qu'il se prête par conséquent à une interprétation collective et à une signification culturelle. Le caractère déviant d'un comportement sexuel est relatif. En effet, le même comportement peut être considéré dans certains cas comme une forme d'expression romantique, et dans certains autres, comme dépravé et même illégal. L'auteur examine des modes représentatifs de déviance sexuelle, de même que le contexte social dans lequel ils s'inscrivent. Différents contextes sont examinés: 1) douteux (perception ou interprétation dont on ne peut démontrer le bien-fondé); 2) indirect

(observation ou fantasme); 3) verbal (pornographie ou langage grossier; 4) symbolique (nudité et exhibitionnisme); 5) imitatif (auto-érotisme et fréquentation de salons de massage); 6) faux (homosexualité); 7) superficiel (rapports sexuels entre partenaires de rencontre non amoureux); 8) symbiotique (mariage et prostitution); 9) disparate (viol défini par la loi, attentats sexuels contre des enfants); et 10) violent (viol). En outre, les comportements déviants sont répartis en deux groupes: ceux qui sont le fait d'une orientation essentiellement privée et affective et ceux qui sont de nature commerciale et qui présentent un intérêt économique. Alors que les comportements à caractère privé sont souvent considérés comme aberrants ou pathologiques, les comportements plus sélectifs peuvent être tacitement admis et être considérés comme ayant une certaine utilité, même si, culturellement, ils sont parfois jugés inacceptables.
-Résumé libre

Buhrich, N., The association of erotic piercing with homosexuality, sadomasochism, bondage, fetischism, and tattoos, Archives of Sexual Behaviour, 1983, 12, p. 167-171.

L'auteur a étudié les aberrations sexuelles d'abonnés (6 femmes et 154 hommes) qui avaient fait passer une annonce dans les Dalliance Columns d'une revue destinée à ceux qui trouvent un intérêt érotique au perçage des parties génitales. Il semblait y avoir un lien marqué entre le perçage érotique, d'une part, et l'homosexualité, le sadomasochisme, le ligotage, le fétichisme et les tatouages d'autre part. Il y avait 25 fois plus d'annonces passées par des hommes que par des femmes. (Bibliographie - 19 ouvr.)
-Résumé libre

Burditt, T. C. fils, Social Abuse of Children and Adolescents, Austin, Texas: Comité spécial de l'Assemblée législative du Texas sur la pornographie enfantine, 1978.

Cette étude, tirée d'un rapport législatif provisoire, porte sur les attentats sexuels commis contre les enfants et les adolescents au

Texas. On y trace le portrait type des victimes et des agresseurs et on y examine les attentats sexuels du point de vue médical, juridique et psychologique.
-Résumé libre

Burt, M. E. H., Use of pornography of women: A critical review of the literature, Case Western Reserve Journal of Sociology, 1976, 8, p. 1-16.

Le peu d'intérêt que semblent manifester les femmes pour la pornographie peut s'expliquer davantage par des facteurs sociologiques que par des facteurs biologiques. Les notions de rôles sexuels et de socialisation sont très importantes à cet égard et servent à réfuter l'hypothèse sur laquelle se fondent un grand nombre d'études, à savoir que ce manque d'intérêt est attribuable à des différences physiologiques inhérentes aux femmes. L'auteur examine d'un oeil critique les ouvrages publiés sur la question et propose de nouvelles façons d'aborder les recherches en ce sens.
-Résumé libre

Byrd, J. W., The effects of sexually explicit films on the sexual knowledge, attitudes and behaviour of college students, Dissertation Abstracts International, 1978, 38, p. 5933-5934.

L'auteur de cet article examine les effets des films à caractère sexuel explicite sur les connaissances au sujet du sexe, ainsi que sur les attitudes et les comportements à cet égard.
-Résumé libre

Byrne, D., Social psychology and study of sexual behaviour, Personality and Social Psychology Bulletin, 1977, 3, p. 3-30.

On peut considérer que la recherche sur le comportement sexuel a progressivement élargi son champ d'observation, depuis les premières recherches sur des sujets relativement anodins (comportement animal, cultures primitives et aberrations) jusqu'à celles de Freud, Kinsey et

Masters et Johnson qui ont tour à tour secoué la société en s'intéressant au comportement sexuel normal de l'homme contemporain. L'intérêt des psychosociologues a été suscité par les profonds changements sociaux qui ont modifié, non seulement les attitudes, mais aussi les comportements, de même que par les recherches entreprises par le Comité sur l'obscénité et la pornographie et par la nécessité pressante sur le plan pratique de résoudre le problème des grossesses non désirées. Les recherches sur la sexualité sont d'une importance particulière pour la psychologie, et ce, pour plusieurs raisons: elles ont des conséquences expérimentales intrinsèques, les techniques utilisées comprennent l'évaluation directe et non verbale des motivations et des émotions et elles sont d'une incidence manifeste sur quantité de questions fondamentales liées à notre existence. En outre, un grand nombre des modèles de recherche et des principes traditionnels des spécialistes de la personnalité sociale peuvent directement servir à mieux comprendre la sexualité. L'auteur présente un modèle expérimental d'approche psychosociologique de ce domaine de recherche (Sexual Behaviour Sequence). L'article se termine par un examen des aspects interdisciplinaires et internationaux de la recherche sur la sexualité. (Bibliographie de 9½ p.)
-Résumé publié

Calderone, M. S., Eroticism as a norm, Family Coordinator, 1974, 23, p. 337-341.

Tous les enfants ont des sentiments, des pensées, des fantasmes et des réactions érotiques dès leur plus tendre enfance, du simple fait d'être nés du sexe masculin ou féminin. L'attitude des parents (ou de leurs substituts) à cet égard et à l'égard de l'identité et du rôle sexuels de l'enfant constitue la principale source d'éducation sexuelle de celui-ci entre sa naissance et l'âge de cinq ans. Identité sexuelle donnée et identité sexuelle apprise doivent coïncider, ou s'harmoniser, avant l'âge de trois ans. Il faut notamment sensibiliser la plupart des parents à l'importance de leur attitude, qui influera sur la capacité de réponse érotique et sur les choix sexuels futurs de leur enfant.
-Résumé publié

Campagna, A. F., The function of men's erotic fantasies during masturbation, Dissertation Abstracts International, 1976, 36, p. 6373.

Étude des fantasmes érotiques d'étudiants masculins de première année du niveau postsecondaire pendant la masturbation.
-Résumé libre

Cantor, J. R., Zillmann, D. et Bryant, J., Enhancement of experimental sexual arousal in response to erotic stimuli through misattribution of unrelated residual excitation, Journal of Personality and Social Psychology, 1975, 32, p. 69-75.

Un test préliminaire auquel participaient 15 étudiants masculins du premier cycle a permis de déterminer que la récupération après un exercice ordinaire se faisait en trois étapes. Au cours de la première étape, les sujets ont éprouvé un degré élevé d'excitation physiologique et ont reconnu que cette excitation était attribuable à l'effort physique. Au cours de la deuxième étape, il leur restait un fort résidu d'excitation après l'effort physique, mais eux-mêmes

croyaient être revenus à la normale. Au cours de la troisième étape, l'excitation s'était résorbée, et les sujets étaient conscients d'avoir récupéré. Dans l'expérience comme telle, les sujets ont vu un film érotique au cours d'une des trois étapes, après l'exercice en question. Ceux qui ont vu le film à la deuxième étape se sont dits plus sexuellement excités par le film et en ont donné une évaluation plus positive que les sujets qui l'ont vu aux deux autres étapes. Contrairement à l'hypothèse selon laquelle l'excitation serait un simple agent d'activation de tous les comportements, les résultats de cette étude confirment la théorie du transfert de l'excitation, selon laquelle l'excitation résiduelle intensifie les réponses émotives à des stimuli totalement non apparentés et immédiatement présents seulement lorsque le sujet ne peut reconnaître la véritable cause de l'excitation dominante.
-Résumé publié

Cantor, J. R., Zillmann, D. et Day, K.D., Relationship between cardiorespiratory fitness and physiological responses to films, Perceptual and Motor Skills, 1978, 46, p. 1123-1130.

Les expérimentateurs ont évalué les réponses physiologiques de 36 étudiants et 36 étudiantes du premier cycle, de même que leurs réactions à un film à caractère médical et à un film érotique. Ils ont ensuite évalué le niveau de santé cardiovasculaire des sujets en mesurant leurs réponses physiologiques après leur avoir fait faire un certain exercice physique. Plus la pression artérielle systolique augmentait après l'effort physique et plus le temps de récupération était long, moins la forme physique était bonne. À partir de la médiane des résultats des étudiants et des étudiantes, on a réparti les sujets en deux groupes selon qu'ils avaient une forme physique relativement bonne ou mauvaise. On a constaté, d'après l'augmentation de la pression artérielle systolique et la baisse de la température épidermique, que les deux films ont provoqué un degré d'excitation sympathique beaucoup plus marqué chez les sujets qui étaient en moins bonne forme physique. On n'a noté aucune différence dans les évaluations des deux groupes quant à leurs réponses physiologiques ou émotives aux

films en question. Les déclarations des sujets quant à l'ampleur des réponses physiologiques ressenties étaient inexactes, particulièrement dans le cas des sujets en moins bonne forme physique. (Bibliographie - 8 ouvr.)
-Résumé publié

Cantor, J. R., Zillmann, D. et Einsiedel, E. F., Female responses to provocation after exposure to aggressive and erotic films, Communication Research, 1978, 5, p. 395-412.

Soixante étudiantes du niveau postsecondaire ont d'abord vu un film neutre, violent ou érotique, puis certaines ont été provoquées dans un jeu permettant des représailles immédiates. Aussi bien la provocation que les représailles se présentaient sous forme d'un bruit désagréable qu'on faisait entendre à l'adversaire. Les sujets pouvaient également choisir de réagir au bruit désagréable par la douceur, c'est-à-dire en faisant entendre à l'adversaire un bruit agréable. En mesurant les réponses physiologiques suscitées par les films, on a constaté que le film érotique a produit un degré d'excitation beaucoup plus élevé que le film violent, tandis que le film neutre se situait entre les deux et ne présentait pas de différence significative par rapport aux deux autres. Dans le cas des sujets qui n'avaient pas été provoqués, le film présenté au préalable n'a pas influé sur le recours au bruit désagréable comme mesure de représailles. Par contre, parmi les sujets qui avaient été provoqués, ceux qui avaient vu au préalable le film érotique ont usé davantage de bruits désagréables que ceux qui avaient vu le film violent ou le film neutre. La meilleure façon d'expliquer les résultats est par la théorie du transfert de l'excitation, selon laquelle une émotion comme la colère est intensifiée par un résidu d'excitation provenant d'une expérience antérieure. Si le film violent n'a pas intensifié les représailles, c'est vraisemblablement parce qu'il n'a pas suscité d'excitation chez les sujets féminins. D'où la nécessité d'étudier les femmes indépendamment des hommes dans les recherches sur la violence dans les médias. (Bibliographie - 22 ouvr.)
-Résumé publié

Carducci, B. J., Cozby, P. C. et Ward, C. D., Sexual arousal and interpersonal evaluations, Journal of Experimental Social Psychology, 1978, 14, p. 449-457.

Pour concilier les résultats contradictoires concernant les effets de l'excitation sexuelle sur les évaluations interpersonnelles, des hypothèses fondées sur le niveau d'adaptation, la satisfaction des besoins liés à l'excitation et l'étiquetage des sources d'excitation ont été vérifiées auprès de 104 étudiants masculins du premier cycle. À cette fin, on a manipulé différentes variables: excitation sexuelle, méthode de présentation du stimulus, attrait physique de la femme utilisée comme stimulus initial et attrait physique de la personne ultimement visée. Le fait que toutes les mesures d'évaluation interpersonnelle (par ex., échelle des jugements interpersonnels, index de formation des impressions) aient révélé l'existence d'une interaction réciproque significative entre les trois variables (excitation, attrait du stimulus et attrait de la personne visée) est considéré comme confirmant une explication fondée sur l'étiquetage de la source d'excitation. Il semble que la première réaction des sujets est d'interpréter leur excitation comme le résultat de l'attirance qu'ils éprouvent pour la personne utilisée comme stimulus. Les caractéristiques de cette personne deviennent alors un facteur lorsque les sujets sont appelés par la suite à porter un jugement sur les femmes visées. Les hypothèses relatives au niveau d'adaptation et à la satisfaction des besoins liés à l'excitation n'ont pas été confirmées. (Bibliographie - 8 ouvr.)
-Résumé publié

Casey, C. E. et Martin, L., Pornography and obscenity, Police Yearbook, 1978, Gaithersburg, Maryland: Association internationale des chefs de police, 1978.

Deux des participants à un colloque de l'Association internationale des chefs de police traitent de la mainmise du crime organisé sur l'industrie de la pornographie, ainsi que de la nature et de l'ampleur du phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants. Un représentant

de la direction du crime organisé et du renseignement criminel du service de police de la Californie fait l'historique de l'infiltration de l'industrie de la pornographie en Californie par le crime organisé. Comme la mafia dissimule sa mainmise sur l'industrie de la pornographie en entassant les raisons sociales, la meilleure façon de lutter contre la pornographie n'est pas de s'attaquer à la pornographie comme telle mais de saper l'empire du crime organisé en faisant appel aux lois antitrust ou à celles interdisant les complots criminels, ainsi qu'à d'autres moyens. Certes, chaque ville doit prendre les mesures qu'elle juge appropriées, mais il importe de contrôler à une échelle plus large l'activité du crime organisé dans cette industrie, soit au niveau de l'État, soit au niveau de l'ensemble du pays. Un enquêteur de la division juvénile du service de police de Los Angeles, en Californie, décrit les diverses formes que peut prendre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents (p. ex., fugueurs recrutés à des fins de prostitution, enfants utilisés dans des films et des revues pornographiques, adultes qui cherchent à persuader des enfants de participer à des actes sexuels en leur montrant du matériel pornographique, photographies à caractère sexuel explicite mettant en scène des enfants et réalisées pour des raisons pécuniaires ou pour satisfaire les désirs du photographe, ou les deux). Par ailleurs, ou souligne la nécessité d'une réglementation fédérale interdisant le transport d'un État à l'autre de jeunes garçons à des fins sexuelles, et on signale que l'exploitation sexuelle des enfants est un problème qui prend des proportions considérables en Californie, comme dans tout le pays.
-Résumé libre

Caso, A. T., Free speech and self-incrimination-the constitutionality of California's new child pornography laws, Pacific Law Journal, 1979, 10, p. 119-140.

La question de la constitutionnalité des nouvelles lois californiennes relatives à la pornographie enfantine est examinée du point de vue de l'incrimination de soi-même et de la liberté de parole. L'Assemblée législative de la Californie a adopté plusieurs nouvelles lois

interdisant la production de matériel pornographique mettant en scène des enfants, ainsi que la possession à des fins de distribution de matériel obscène montrant des mineurs qui participent à certains types d'actes sexuels. Pour aider les forces de l'ordre à repérer les personnes qui s'adonnent à la production illégale de pornographie enfantine, l'Assemblée a également imposé aux distributeurs de ce matériel l'obligation de tenir des dossiers. Il s'agit d'une disposition essentielle à l'application efficace de la loi, mais qui va sans doute être contestée en raison de la garantie du 5e amendement contre l'incrimination de soi-même. Or, il est très probable que l'Assemblée sera obligée de révoquer cette disposition, puisqu'elle oblige ceux qui possèdent illégalement du matériel obscène montrant des mineurs qui participent à des actes sexuels à enregistrer les détails de leur crime et à les mettre à la disposition des forces de l'ordre. Pour remédier à cette lacune sur le plan constitutionnel, il suffirait d'accorder à ces personnes l'immunité. Par cette procédure, on éviterait les problèmes de constitutionnalité, mais les personnes qui tiennent les dossiers ne seraient pas pour autant à l'abri de poursuites pour possession constituant une infraction majeure, s'il existait des preuves à cet effet indépendamment des dossiers exigés.

Chambliss, W. J., The Business of crime, Working Papers for a New Society, 1978, 6, p. 59-67.

L'auteur se penche sur le crime en tant qu'activité commerciale, comportant des profits et des frais tout comme les entreprises légales. Alors que ces dernières comptent sur le législateur et les tribunaux pour réglementer les pratiques commerciales, les entreprises illégales protègent leurs activités en s'assurant la collaboration de policiers, de politiciens, d'avocats, de banquiers et d'agents immobiliers à qui elles donnent des pots-de-vin et promettent un pourcentage des bénéfices. La ville de Seattle présente de nombreux exemples de cette collaboration marquée au signe de la corruption entre réseaux criminels et autorités publiques. La police y est typiquement tolérante à l'égard des activités contraires aux bonnes moeurs du moment que celles-ci sont rentables, et les agents jouissent d'une grande

latitude quant à la façon dont ils appliquent la loi. L'étude des règlements interdisant le jeu, l'usage de drogues, la pornographie et la prostitution révèle que ceux-ci n'assurent pas une action concertée. On note en particulier que le procureur du comté jouit d'un important pouvoir discrétionnaire; les étapes que doivent suivre les poursuites judiciaires tendent à renforcer sa mainmise sur les cas entendus par le tribunal de première instance. Les entreprises criminelles sont bien servies par des principes capitalistes axés sur une promotion pragmatique de l'intéret personnel. Par ailleurs, les valeurs criminelles ne sont pas considérées comme très différentes de celles qui ont cours dans l'entreprise et le secteur public aux États-Unis.
-Résumé libre

Chapman, J. R., Economics of women's victimization, dans J. R. Chapman et M. Gates (dir. de publ.), Victimization of Women, Beverly Hills, Californie: Sage Publications, Inc., 1978.

L'auteur analyse les facteurs économiques qui contribuent à la violence contre les femmes, à l'exploitation sexuelle des enfants, au viol, à la prostitution, à la pornographie et au harcèlement, de même que le coût social de ces phénomènes et des préjugés dont témoignent les soins médicaux dispensés aux victimes. Il traite également des frais que doivent assumer les victimes. Il faut rechercher les causes de la prostitution et de l'exploitation par la pornographie dans le peu de possibilités, pour les femmes, d'atteindre l'indépendance financière.
-Résumé libre

Chapman, J. R. et Gates, M. (dir. de publ.), Victimization of Women, Beverly Hills, Californie: Sage Publications, Inc., 1978.

Cette anthologie examine différents aspects de la violence, du sexe et du pouvoir dans l'optique de l'oppression physique, sexuelle et psychologique des femmes. Le choix des articles est fondé sur la thèse selon laquelle la violence contre les femmes et les petites filles dans notre société est la conséquence naturelle d'un ordre social

sexiste. On examine les aspects économiques de l'oppression des femmes dans diverses situations de dépendance: violence familiale et agression sexuelle, harcèlement et exploitation sur le plan médical, exploitation sexuelle dans la publicité et la pornographie à des fins pécuniaires.
-Résumé libre

Christensen, H. T., Recent data reflecting upon the sexual revolution in America, International Sociological Association (ISA), 1978, 25, p. 10.

Un questionnaire structuré a été administré à des étudiants en sociologie d'une importante université d'État du Midwest américain en avril 1978, afin d'évaluer les attitudes et les comportements relatifs aux rapports sexuels pré-conjugaux. Les résultats sont analysés puis comparés à des données analogues (dont certaines avaient été publiées antérieurement) tirées de sondages réalisés à la même université à l'aide du même instrument au printemps de 1958 et au printemps de 1968. On a voulu étudier les tendances observées dans cette université sur une période de vingt ans dans l'espoir de mieux comprendre la "révolution sexuelle" dans l'ensemble du pays. La majorité des mesures utilisées - notamment l'approbation des rapports sexuels pré-conjugaux et la participation à de tels rapports - révèlent que, non seulement la "révolution sexuelle" se poursuit, mais elle prend peut-être plus d'ampleur. Par ailleurs, on note que la progression des attitudes permissives à l'égard du sexe continue de façon générale à être plus marquée chez les femmes que chez les hommes, ce qui se traduit par une convergence des deux sexes. On remarque toutefois dans certains domaines les premiers signes d'un ralentissement éventuel de la "révolution sexuelle", plus particulièrement chez les femmes. Ainsi, quand on compare la seconde décennie sur laquelle porte l'étude avec la première, le pourcentage de femmes qui s'opposent à la censure de la pornographie semble s'être stabilisé, alors qu'a augmenté le pourcentage de celles qui disent avoir été jusqu'à un certain point contraintes à leur premier coït tout comme de celles qui

déclarent y avoir réagi de façon négative.
-Résumé libre

Clayson, D. E. et Eshler, W., Evaluation of self, ideal self, and pornography in relation to handedness and sex, Journal of Psychology, 1982, 111, p. 87-90.

On a administré à 76 étudiants du niveau postsecondaire une version modifiée du test de différenciation sémantique Osgood mesurant trois concepts - le moi, le moi idéal et la pornographie - afin d'étudier le rapport entre la qualité de gaucher ou de droitier et le sexe, d'une part, et la perception de soi, d'autre part. Les sujets gauchers avaient une tendance beaucoup plus marquée à se considérer comme moins aimables, plus tristes et moins près de leur moi idéal que les sujets droitiers. Les gauchers et les gauchères évaluaient différemment leur puissance et leur activité. Des quatre combinaisons possibles (gaucher, gauchère, droitier, droitière) les gauchers s'estimaient beaucoup plus près de la pornographie qu'aucun autre groupe, tandis que les gauchères s'en considéraient plus éloignées. Les résultats de l'étude ont confirmé que les personnes gauchères sont plus énergiques et ont une identité sexuelle plus marquée que les personnes droitières, notamment pour ce qui est des hommes. (Bibliographie - 9 ouvr.)
-Résumé libre

Cliffe, M. J., Measurement of sexual orientation by relative response rates from sex offenders - A symposium by John Gunn, 1978, p. 31-35.

L'auteur décrit une nouvelle mesure de l'orientation sexuelle conçue pour déterminer la valeur de renforcement de divers types de stimuli érotiques chez un individu donné. Le test a pour but de déterminer les préférences qui caractérisent les délinquants sexuels. Un examen des mesures de l'excitation sexuelle et de la préférence sexuelle utilisées dans les recherches sur les délinquants sexuels permet également de déterminer les facteurs dont il est tenu compte pour décider de la nature du traitement ou de la possibilité de libérer un détenu

en toute sécurité. Ces facteurs (identité et rôle sexuels, préférence sexuelle et attitudes envers le sexe, satisfaction des désirs sexuels, excitation sexuelle et activité sexuelle - réelle ou imaginée) sont examinés au regard des recherches visant à les mesurer, notamment des méthodes physiologiques comme la phallopléthysmographie ou les tests papier-crayon. Sont également décrites une expérience "à volets" visant à déterminer le caractère homosexuel ou hétérosexuel de l'intérêt érotique d'un sujet masculin, une expérience sur la latence de l'intérêt sexuel et des expériences mesurant les taux de réponse chez des animaux. Dans un des travaux expérimentaux sur la performance concordante, des pigeons mis en présence de deux leviers étaient pénalisés s'ils alternaient entre les deux. Le taux de réponse relatif sur un levier donné concordait de très près avec le taux de renforcement pour ce levier. Cette corrélation a été désignée sous le nom de "loi de l'erreur moyenne". L'auteur présente un schéma de la méthode utilisée et explique comment s'en servir pour mesurer l'orientation sexuelle en calculant la valeur de renforcement relative de stimuli qualitativement différents. Enfin, il propose des solutions au problème des réponses feintes, en insistant tout particulièrement sur les dispositifs technologiques qui permettent d'assurer une grande précision dans l'application de cette mesure de l'orientation sexuelle. (Bibliographie - 33 ouvr.)
-Résumé libre

Cocchi, R., Passanisi, S. et Macci, R., Does chlordesmethyldiazepam have a specific anti-erotic effect? Report on five observations, Acta Psychiatrica Belgica, 1982, 82, p. 555-564.

On a noté chez cinq adultes (âgés de 31 à 62 ans) que le chlordesméthyldiazépam (2-4 mg/jour) administré seul ou conjointement avec d'autres phychotropes a produit une action anti-érotique spécifique, accompagnée d'une courte période de latence thérapeutique, réversible, propriété que n'avaient pas les autres pensodiazépines que les sujets avaient prises antérieurement. Il s'est avéré qu'un des cinq sujets souffrait depuis sept ans du syndrome de Clérambault. (Résumés en

français, en hollandais, en italien et en espagnol.) (Bibliographie - 27 ouvr.)
-Résumé libre

Cochran, P., Sex crimes and pornography revisited, International Journal of Criminology and Penology, 1976, 6, p. 307-317.

L'auteur présente un examen critique des arguments et des conclusions de John Court au sujet des tendances relatives à la pornographie et au crime sexuel dans différents pays. Or, l'étude de Court, comme il l'a lui-même expliqué, visait à examiner la possibilité qu'il existe une corrélation positive entre la disponibilité du matériel pornographique et le taux de crimes sexuels, en comparant les pays où le matériel pornographique circule librement avec Singapour, où il est strictement réglementé. Tout en reconnaissant l'impossibilité de démontrer l'existence d'un lien de causalité, Court soutenait que l'on pouvait conclure à l'existence d'une corrélation positive jusqu'à un certain point significative. D'après Cochran, les arguments et les conclusions présentés dans l'étude de Court manquent d'exactitude, les données statistiques y sont mal utilisées et mal interprétées et les conclusions sont souvent exagérées et parfois fausses. L'auteur fait état des problèmes théoriques liés à l'analyse de Court sur les tendances relatives à la pornographie et au crime sexuel au Danemark, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et à Singapour, et il reproche notamment à ce dernier de n'avoir pas cherché à appliquer aux rapports entre les hommes et les femmes le lien entre pouvoir et crime sexuel. L'auteur présente des graphiques et des données à l'appui de ce qu'il avance. (Notes bibliographiques)
-Résumé libre

Court, J. H., Pornography and rape in white South Africa, De Jure, 1979, 12, p. 236-241.

L'auteur examine la mesure dans laquelle le conservatisme ou le libéralisme de la politique d'un État en matière de pornographie influe sur le taux de crimes sexuels, notamment de viols et de tentatives de

viol, en Afrique du Sud, aux États-Unis et dans certains autres pays d'Occident et d'Extrême-Orient. Depuis nombre d'années, le débat au sujet du phénomène pornographique tourne autour de la question de savoir si la disponibilité accrue de matériel érotique explicite aurait des conséquences sociales néfastes ou bénéfiques. Les partisans d'une attitude libérale à l'égard de la censure voudraient que soient assouplies les interdictions visant le matériel sexuel, tandis que les conservateurs estiment qu'il faut continuer à réglementer la présentation de thèmes sexuels, puisque la suppression de ces restrictions conduirait à des actes sexuels antisociaux et à une baisse des normes en matière de sexualité.

La situation en Afrique du Sud, où règne le conservatisme en matière de pornographie, s'avère un excellent point de comparaison pour évaluer les conséquences sur le taux de criminalité sexuelle de différentes politiques législatives en matière de pornographie. Le crime sexuel qui se prête le mieux à des comparaisons statistiques est le viol. Or, les taux de viol au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis ont beaucoup progressé ces quinze dernières années, c'est-à-dire dès la libéralisation des lois relatives à la pornographie. Le taux de viol a également beaucoup augmenté au Danemark et en Suède. En Australie, la libéralisation qu'a connue la province de l'Australie du Sud s'est accompagnée d'une hausse considérable du taux de viol. Par contre, au Japon et à Singapour, où l'on applique des principes conservateurs, les hausses sont négligeables. Par ailleurs, si le nombre de viols commis par des Blancs en Afrique du Sud a augmenté de 32 % dans les années 1974 à 1977 par rapport aux années 1960 à 1962, de nombreux pays occidentaux aux politiques libérales en matière de pornographie ont connu des augmentations de plus de 100 % au cours de la même période. Dans l'ensemble, on peut conclure à l'existence d'une corrélation positive entre la disponibilité du matériel pornographique et la fréquence du viol, puisque des augmentations ont été enregistrées dans les pays où les lois en matière de pornographie ont été libéralisées, sans que des hausses comparables se soient produites dans les pays où la pornographie est encore strictement

réglementée. L'article contient deux tableaux et des notes.
-Résumé libre

Crawford, D. A., Modification of deviant sexual behaviour: The need for a comprehensive approach, British Journal of Medical Psychology, 1979, 52, p. 151-156.

Quatre grands arguments sont présentés pour démontrer qu'il est simpliste de considérer la déviance sexuelle uniquement comme la manifestation d'une excitation déviante. 1) Il ressort clairement des expériences cliniques que les délinquants sexuels éprouvent des difficultés dans bien des aspects de leur vie. 2) On ne peut admettre, d'une part, que le comportement sexuel normal est complexe et considérer, d'autre part, la déviance sexuelle uniquement comme une réponse pénienne impropre. 3) Les recherches sur les traitements visant à modifier le comportement homosexuel ont permis de constater l'importance primordiale des changements obtenus sur le plan des réactions hérérosexuelles, de sorte que les traitements destinés aux délinquants sexuels devraient surtout viser à stimuler chez eux l'excitation et l'intérêt non déviants. 4) Il est peu réaliste de considérer le comportement sexuel déviant comme un problème isolé. Ce qu'il faut, ce sont des programmes de traitement englobant tous les problèmes qui s'y rattachent, tant la dysfonction sexuelle, l'anxiété, les habiletés sociales déficientes, les connaissances inadéquates en matière de sexualité, le manque de maîtrise de soi et l'absence d'excitation non déviante que l'excitation sexuelle déviante. (Bibliographie - 42 ouvr.)
-Résumé publié

Crépault, C. et Couture, M., Men's erotic fantasies, Archives of Sexual Behaviour, 1980, 9, p. 565-581.

Les auteurs ont interviewé 94 hommes de 20 à 45 ans au sujet de leurs fantasmes érotiques. La majorité d'entre eux étaient mariés, et la durée moyenne de cohabitation avec une femme était de 6,5 ans. Ils reconnaissaient tous avoir des fantasmes érotiques en dehors des

moments d'activité sexuelle, et une bonne partie d'entre eux fantasmaient, du moins à l'occasion, pendant les rapports hétérosexuels et pendant la masturbation. Trois grands thèmes revenaient dans les fantasmes produits pendant les rapports hétérosexuels: confirmation du pouvoir sexuel, violence et masochisme. Les sujets qui fantasmaient plus souvent que les autres pendant les rapports hétérosexuels étaient capables de se maîtriser et d'éjaculer au moment voulu pendant le coït, assumaient généralement un rôle actif pendant les rapports sexuels, avaient un partenaire régulier qui partageait leurs fantasmes érotiques et avaient eu recours à la psychothérapie. (Bibliographie - 2 ouvr.)

-Résumé libre

Criminal Code Revision Act of 1980: A bill to revise Title 18: House of Representatives Bill 6915, 96e Congrès, 2e session, Chambre des représentants du Congrès américain, 1980.

La Loi de 1980 modifiant le Code criminel fédéral (Federal Criminal Code Act of 1980, projet de loi 6915) est présentée. Après avoir traité des dispositions d'application générale, on examine plus particulièrement certaines infractions comme l'exploitation sexuelle des enfants, la possession d'armes, les émeutes et le jeu, de même que l'obscénité.

-Résumé libre

Danner, D., Federal District Court Decision Making on Obscenity: The Impact of Precedent, Decisional Context Effects and Constituency Effects, Mid-South Sociological Association (MISSA), 1978.

L'auteur de cet article décrit les résultats d'une étude sur les 386 affaires d'obscénité signalées dans le Supplément général pour toutes les cours fédérales de district des États-Unis entre 1955 et 1975. L'analyse de régression multiple a révélé que les décisions de la Cour suprême des États-Unis en matière d'obscénité n'avaient pas eu d'influence notable sur les décisions des cours fédérales. Par contre, plusieurs des variables liées au contexte - caractéristiques des affaires (p. ex., libéralisme du juge, niveau auquel se situe la loi transgressée ou contestée - palier fédéral, État ou municipalité) et plusieurs variables liées à la circonscription - caractéristiques du district dans lequel la cause a été entendue (p. ex., pressions exercées par des groupes d'intérêt contre les crimes sans victime, densité de population) ont considérablement influencé les décisions des cours fédérales. Ainsi, on a constaté que les lois relatives à l'obscénité étaient plus souvent jugées inconstitutionnelles lorsqu'elles étaient de niveau inférieur (municipal plutôt que fédéral) et que la cause était entendue par un juge libéral dans un district populeux, où les crimes sans victime causaient peu de remous. D'autres constatations sont également présentées.
-Résumé libre

Decade of Organized Crime, 1980 Report Saint Davids, Pennsylvanie: Commission du crime de la Pennsylvanie, 1980.

Dans ce rapport, la Commission du crime de la Pennsylvanie décrit le crime organisé en Pennsylvanie comme une puissante machine dont le champ d'action s'élargit de plus en plus et dont l'influence se fait sentir dans tous les secteurs de l'économie. Elle montre que des milliers de Pennsylvaniens participent soit à la gestion soit aux activités comme telles des entreprises licites et illicites du crime organisé. Depuis 1970, des centaines d'entreprises de Pennsylvanie ont été influencées par le crime organisé, dont l'action s'exerce dans

les 67 comtés de même que dans plus de 225 villes, villages et municipalités de l'État. Le crime organisé atteint régulièrement ses deux objectifs principaux: réaliser d'énormes profits et échapper à toute sanction. En 1980, les activités criminelles, comme la vente de drogues, le jeu illégal, la fraude, le vol, la corruption, l'extorsion, la pornographie et la prostitution, produiront des recettes brutes d'environ 200 milliards de dollars à l'échelle nationale, et les bénéfices nets pourraient atteindre 80 milliards de dollars. L'apathie, ou la tolérance, du public à l'égard du crime organisé en Pennsylvanie équivaut à une acceptation tacite. Les différents chapitres traitent de sujets divers: motifs et méthodes du crime organisé; descriptions de divers groupes exerçant leurs activités criminelles en Pennsylvanie; la Cosa Nostra; criminalité dans le milieu de travail; neutralisation de l'autorité gouvernementale; drogues, pornographie et prostitution.
-Résumé libre

Deegan, M. J. et Stein, M. C., Pornography as a Strip and a Frame, Sociological Symposium, 1977, 20, p. 27-44.

Les auteurs examinent deux façons de considérer la prolifération de la pornographie et les deux grands types de pornographie qui y sont associés: la pornographie considérée (1) comme une manifestation de la dépravation humaine (pornographie sociale) ou (2) comme le signe d'une plus grande liberté personnelle (pornographie naturelle). Ils se sont servis de l'ouvrage de E. Goffman intitulé Frame Analysis (New York: Harper and Row, Colophon Books, 1974) comme base théorique de leur étude, avec cette différence qu'ils situent les deux types de pornographie dans un contexte socio-culturel. En classant la pornographie en deux types, sociale et naturelle, les auteurs font ressortir des approches divergentes de même que des suppositions et des objectifs contradictoires liés à la production et à l'utilisation de la pornographie: la "saleté" qui culpabilise (pornographie sociale) et la "saleté" qui se valorise (pornographie naturelle). Trois graphiques, deux tableaux).
-Résumé libre

Dellinger, A., Mail Regulation in Jails, Chapel Hill, Caroline du Nord: University of North Carolina Institution of Governement, 1977.

La réglementation du courrier dans les pénitenciers de la Caroline du Nord doit être conforme aux décisions des tribunaux. L'auteur parle des méthodes d'administration des prisons qui sont défendables aux yeux de la loi, ainsi que de la protection des droits des détenus et des prévenus incarcérés en instance de procès. La majorité des directeurs d'établissement péntientiaire ne voient à peu près pas la nécessité de censurer le courrier des détenus. La plupart d'entre eux le vérifient pour s'assurer qu'il ne contient pas de contrebande, mais ils jugent rarement nécessaire de le lire ou de refuser de le livrer. Par contre, une censure s'exerce à l'égard des lettres de plaintes ou de critiques ainsi que du matériel pornographique ou obscène, et ce, dans le but d'améliorer l'attitude du détenu. Certaines des raisons données semblent parfaitement justifiées au regard des lois actuelles, d'autres sont justifiées pour les détenus, mais non pour les prévenus incarcérés en instance de procès, tandis que d'autres encore sont inacceptables aux yeux de la loi.
-Résumé libre

Densen-Gerber, J. et Hutchinson, S. F., Medical Legal and Societal Problems Involving Children, Child Prostitution, Child Pornography and Drug-related Abuse - Recommended Legislation, Baltimore, Maryland: University Park Press, 1978.

Les auteurs examinent la violence et la négligence dont sont victimes les enfants, notamment en ce qui concerne la prostitution et la pornographie enfantines, décrivent des cas d'agression sexuelle intra-familiale et proposent des mesures législatives en vue d'améliorer la situation. Est considéré comme de l'exploitation ou de la négligence tout préjudice physique ou émotif causé à un enfant 1) dont le parent ou la personne qui lui tient lieu de parent se sert pour satisfaire ses propres désirs sexuels; 2) qui est utilisé à des fins de représentation sexuelle explicite, de prostitution, d'exposition sexuelle

ou de production de matériel pornographique; et 3) qui est maltraité par un parent alcoolique ou toxicomane. Aux États-Unis, la prostitution enfantine touche au moins 300 000 garçons de moins de 16 ans et un nombre au moins aussi important de filles; les auteurs en expliquent les causes, décrivent les torts psychologiques, émotifs et physiques infligés à ces enfants et examinent également le cas de certains enfants impliqués dans la pornographie enfantine. Tous les mois, au moins 264 revues différentes montrant des actes sexuels entre enfants ou entre enfants et adultes sont publiées et vendues dans des librairies pour adultes. Or, il semble que les jeunes participants en sont aussi profondément marqués que les victimes d'inceste. Depuis le début de 1978, plus de 30 États ont déposé ou adopté des lois relatives à la pornographie enfantine. En outre, le Congrès a terminé l'étude d'une loi fédérale portant sur cette question. Les auteurs examinent l'application des lois de protection de l'enfance relativement à plusieurs cas d'agression sexuelle intra-familiale, pour en arriver à certaines constatations. 1) Il faudrait mettre sur pied un système complet et universel pour la garde des enfants suivant la formule adoptée par bon nombre de pays de l'Europe de l'Ouest. 2) Étant donné que les cas soupçonnés de violence contre des enfants ne sont pas toujours signalés par les personnes mandatées à cet égard, il faudrait prévoir des peines plus importantes, comme le retrait du brevet professionnel. 3) Il y aurait lieu de renforcer les dispositions législatives à cet égard pour qu'un médecin qui a des raisons de croire qu'un enfant va être maltraité s'il rentre chez lui puisse retenir celui-ci sans devoir obtenir au préalable une ordonnance. Tous les services d'aide aux enfants devraient supposer a priori un lien de cause à effet entre la toxicomanie chez un parent ou tuteur et la possibilité d'agression contre l'enfant. Les auteurs affirment que les besoins des enfants doivent devenir une priorité du gouvernement au niveau de l'exécutif. Notes bibliographiques.

-Résumé libre

Dermer, M. et Pyszczynski, T. A., Effects of erotica upon men's loving and liking responses for women they love, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 1302-1309.

Les deux études décrites dans cet article visaient à vérifier la validité conceptuelle de l'échelle de Rubin sur les sentiments d'amour, de même que sa validité en tant que fonction discriminante par rapport à l'échelle de Rubin sur les sentiments d'amitié. Dans la première étude, les expérimentateurs ont demandé à 51 étudiants masculins du premier cycle de décrire à l'aide d'une série de déclarations données leurs êtres chers, après leur avoir présenté du matériel érotique ou neutre. Les corrélations enregistrées pour une même condition ont révélé des tendances convergentes et discriminantes confirmant la validité conceptuelle de l'échelle. L'analyse de la covariance a également démontré des tendances convergentes et discriminantes. Ainsi, seuls les résultats des mesures d'amour ont augmenté systématiquement lorsque les sujets étaient exposés à du matériel érotique plutôt qu'à du matériel neutre. En examinant du point de vue du comportement l'effet différentiel des stimuli érotiques sur les réponses des sujets aux questionnaires portant respectivement sur les sentiments d'amour et les sentiments d'amitié, il a été supposé a) que les femmes sont plus portées à encourager les soupirants qui leur font des déclarations évoquant davantage l'amour que l'amitié et b) que les hommes sont plus portés à faire des déclarations d'amour plutôt que d'amitié à leurs êtres chers s'ils sont sexuellement excités que s'ils ne le sont pas. Dans la deuxième étude, diverses enquêtes réalisées auprès de 77 étudiantes et 64 étudiants du premier cycle ont semblé confirmer ces hypothèses. Dans l'ensemble, il semble que les résultats corroborent la validité conceptuelle de l'échelle des sentiments d'amour. (Bibliographie - 17 ouvr.)
-Résumé publié

Dienstbier, R. A., Sex and violence: Can research have it both ways? Journal of Communication, 1977, p. 176-188.

Les récents rapports des commissions fédérales sur la sexualité

explicite et la violence dans les médias sont souvent considérés comme contradictoires. La Commission sur l'obscénité et la pornographie (Report of the Commission on Obscenity and Pornography, New York: Bantam Books, 1970) a pour sa part laissé ententre que, loin de faire augmenter la tendance à la déviance sexuelle, le fait d'être exposé à du matériel sexuel explicite pourrait même atténuer cette tendance, tandis que le Comité consultatif mis sur pied par le Médecin inspecteur pour étudier la télévision et le comportement social (Television and Growing Up: The Impact of Televised Violence, Washington D.C.: Service des publications du gouvernement des États-Unis, 1971) a indiqué pour sa part que l'exposition à la violence dans les médias renforce les tendances agressives. Or, selon l'auteur, le fait de voir ou non une "contradiction" entre les deux rapports dépend de la théorie de socialisation et du modèle d'humanité posés en hypothèse et de la façon dont on envisage la sexualité et la violence. Quand on prend en considération les antécédents culturels (abondance des scènes de violence dans les médias et rareté des scènes de sexualité), les principes d'éducation des enfants (attitude permissive à l'égard des manifestations d'agressivité et rigoriste à l'égard de la sexualité) et les contraintes sociales du monde adulte (agressivité refoulée et recherche de rapports sexuels toujours plus satisfaisants), il devient moins évident que les médias renforcent aussi la tendance à imiter la sexualité qui y est représentée. Lorsque l'on est peu renseigné sur la sexualité, c'est peut-être le côté informatif des représentations à caractère sexuel explicite qui compte le plus, et non pas leur valeur de stimulation. Les auteurs présentent des données pour démontrer que plus on est exposé à un modèle de fixation (compensateur), moins on est porté à commettre des crimes sexuels. Ils font également état d'observations cliniques relatives aux délinquants sexuels et examinent les conséquences sociales que pourrait entraîner la présentation de matériel sexuel et de renseignements sur la sexualité dans les médias.

-Résumé libre

Diets, P. E., Social factors in rapist behaviour, dans R.T. Rada (dir. de publ.), Clinical Aspects of the Rapist.

L'auteur se sert de théories sociologiques comme point de départ de son étude sur le viol, en même temps qu'il se reporte à des observations sur la société contemporaine, ainsi qu'à des études empiriques sur certains aspects du viol. Il tente d'expliquer le phénomène du viol à la lumière des caractéristiques de divers groupes sociaux. Il traite notamment de la théorie d'Émile Durkheim selon laquelle le crime serait un aspect normal ou naturel de la vie sociale, de la théorie de l'anomie, des sous-cultures de la délinquance et de la violence, du viol comme comportement utilitaire, de la théorie des rôles et de celle de l'apprentissage social. Dans le cadre de son étude sur le viol dans la société américaine, il s'attache à la violence, à l'exploitation sexuelle et au viol considéré comme comportement normatif; il examine le problème des biais d'échantillonnage et de l'absence de contrôle dans les recherches sur le viol -- enquêtes sur les attitudes à l'égard du viol, observations sociologiques au sujet des violeurs connus et de leur crime. Il s'intéresse aussi à un certain nombre d'autres questions: situation sociale, race, religion et pornogaphie en ce qui concerne les violeurs connus; schèmes temporel et spatial et rapports entre la victime et l'agresseur dans les cas de viol connus; viols collectifs; aspects inter-culturels du viol; et rôle de la société dans la lutte contre le viol. D'après les données dont on dispose, il sembe que le viol soit un acte commis par des hommes des classes inférieures, à des moments d'interaction sociale maximale, dans n'importe quel endroit où des femmes et des hommes se rencontrent, contre n'importe quelle femme dès que la situation s'y prête. L'élimination du viol exigerait de profonds changements au niveau des classes sociales, de la mobilité sociale et spatiale des individus et du droit à la vie privée. Dans les recherches futures, il serait important d'évaluer les mérites relatifs de diverses stratégies destinées à réduire la fréquence et la gravité des blessures résultant d'actes de violence. L'auteur présente un tableau des

mesures qui pourraient être adoptées à cet égard, de même qu'une bibliographie.
-Résumé libre

Dietz, P. E., Pornographic Imagery and Prevalence of Paraphilia, American Journal of Psychiatry, 1982, 139, p. 1493-1495.

Dans cette étude, l'auteur a examiné les images contenues dans des revues pornographiques hétérosexuelles en vue d'obtenir des données descriptives sur le genre de matériel actuellement en vente et de se faire une idée de la prédominance des aberrations sexuelles liées à la préférence pour certains types d'images en particulier. Il a classé 1 760 revues d'après l'image présentée sur la page couverture. Alors que les pages couvertures présentant une femme posée seule prédominaient en 1970, elles ne comptaient plus que pour 10,7 % en 1981. Les représentations non normatives les plus fréquentes étaient les scènes de ligotage et de domination, qui se retrouvaient dans 17,2 % des revues. On y retrouvait aussi dans des proportions moindres des représentations d'activités sexuelles de groupe (9,8 %), de transvestisme et de transsexualisme (4,4 %) ainsi que d'autres comportements non normatifs. D'après l'auteur, l'examen des images pornographiques constituerait une mesure discrète de la prédominance relative des diverses aberrations sexuelles liées à la préférence pour certains types d'images en particulier. (Bibliographie - 8 ouvr.)

Donnerstein, E., Donnerstein, M. et Evans, R., Erotic stimuli and aggression: Facilitation or inhibition, Journal of Personality, 1975, 32, p. 237-244.

L'expérience décrite dans cet article visait à concilier les résultats d'études antérieures sur les rapports entre stimuli érotiques et agressivité. Quatre-vingt-un étudiants masculins du premier cycle ont été insultés ou pas, avant ou après avoir observé des stimuli érotiques destinés à provoquer chez eux un degré d'excitation plus ou moins élevé. Comme il avait été constaté dans les recherches antérieures, les stimuli légèrement érotiques inhibaient l'agressivité lorsqu'ils

étaient présentés après des stimuli destinés à provoquer la colère, tandis que la présentation de stimuli fortement érotiques tendait à maintenir l'agressivité au même niveau que lorsqu'il n'y avait pas eu de stimulation érotique. Par contre, l'exposition préalable à des stimuli érotiques stimulait l'agressivité. Ainsi, les stimuli érotiques auraient deux composantes (excitation et détournement de l'attention) dont l'effet se combinerait à celui de la colère pour inhiber ou stimuler l'agressivité. Les auteurs examinent les répercussions de cette hypothèse pour les recherches futures sur les stimuli érotiques et violents. (Bibliographie - 21 ouvr.)
-Résumé publié

Donnerstein, E. et Barrett, G., Effects of erotic stimuli on male aggression towards females, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 180-188.

Pour étudier les effets de films fortement érotiques sur l'agressivité envers les femmes, 72 étudiants masculins du premier cycle ont d'abord été provoqués ou traités de façon neutre par un associé de recherche de sexe masculin ou féminin. Après leur avoir présenté soit un film fortement érotique soit un film neutre, on leur a donné l'occasion d'attaquer ou de récompenser l'associé. Il a été constaté que les films érotiques ont de façon générale fait augmenter le niveau d'agressivité, mais aucune différence n'a été notée en fonction du sexe de l'associé. Les résultats des tests mesurant le degré d'excitation physiologique ont cependant indiqué que l'agressivité avait peut-être été freinée dans le cas des sujets qui avaient vu un film érotique et qui avaient pour cible une femme. L'article se termine par un certain nombre de suggestions quant à l'orientation des recherches futures sur la notion d'inhibition, ainsi que des observations sur le rapport entre excitation sexuelle et agressivité. (Bibliographie - 31 ouvr.)
-Résumé publié

Donnerstein, E. et Hallman, J., Facilitating effects of erotica on aggression against women, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 1270-1277.

Pour étudier les effets de stimuli fortement érotiques sur l'agressivité envers les femmes, 60 étudiants masculins du premier cycle ont vu un film érotique, un film violent ou pas de film du tout, puis ont été provoqués par un associé de recherche de sexe masculin ou féminin. Ils ont ensuite eu à deux reprises l'occasion de s'en prendre à l'associé. Le film violent et le film érotique ont tous deux fait augmenter les manifestations d'agressivité contre les deux cibles, tant à la première séance qu'à la deuxième, tandis que le film érotique a stimulé l'agressivité contre la cible féminine aux deux séances. Les processus qui sont à l'origine de cette augmentation sont examinés du point de vue de l'atténuation des restrictions à l'égard de l'agressivité et de la valeur particulière d'incitation des films érotiques. (Bibliographie - 33 ouvr.)
-Résumé publié

Donnerstein, E., Pornography and violence against women: Experimental Studies, Annals of the New York Academy of Sciences, 1980, 347, p. 277-288.

L'auteur de cet article décrit trois études portant sur les effets de certaines représentations dans les médias sur l'agressivité envers les femmes. De façon générale, il semble que plus les stimuli érotiques sont excitants, plus le comportement des sujets devient agressif. Toutefois, lorsque le niveau d'excitation est peu élevé, ces stimuli ont pour effet de détourner l'attention du sujet en lui faisant oublier sa colère ou de produire une réaction considérée comme incompatible avec l'agressivité, laquelle s'en trouve donc atténuée. Dans la première expérience, la mesure du niveau d'agressivité, d'après l'intensité et la durée des chocs administrés à la cible masculine ou féminine, a révélé deux interactions. La première, celle entre la colère et le sexe de la cible, a indiqué que les sujets provoqués étaient plus agressifs que les sujets non provoqués, d'autant plus

s'ils avaient été provoqués par un homme plutôt qu'une femme. La deuxième interaction, celle entre la colère et le film présenté, a révélé que les films n'ont eu aucun effet sur les sujets non provoqués, alors que le film érotique a fait augmenter le niveau d'agressivité de ceux qui avaient été provoqués. La nature du film présenté ne semble pas avoir influé sur le niveau d'agressivité envers les femmes. En fait, les cibles féminines ont suscité un niveau d'agressivité moindre. La deuxième expérience avait été conçue de manière à créer une situation dans laquelle les sujets masculins auraient moins tendance à contenir leur agressivité vis-à-vis d'une cible féminine, et ce, afin d'examiner l'effet de stimuli érotiques sur leur niveau d'agressivité. D'après les résultats, il semble que les films fortement érotiques peuvent faire augmenter l'agressivité envers les femmes. Bien qu'on n'ait noté aucune différence sur le plan du niveau d'agressivité envers les hommes et les femmes immédiatement après la présentation de stimuli érotiques, les sujets masculins à qui on a donné une deuxième occasion d'attaquer la cible ont manifesté plus d'agressivité envers les cibles féminines. La troisième expérience, dans laquelle des sujets masculins ont d'abord été provoqués ou traités de façon neutre par un associé ou une associée, puis ont vu un film (soit un film fortement érotique violent, soit un film fortement érotique moins violent, soit un film non érotique et non violent), a révélé deux interactions. La première a montré que les deux types de films érotiques ont fait augmenter l'agressivité envers les cibles masculines, alors que seul le film érotique et violent a fait augmenter le niveau d'agressivité envers les cibles féminines, lequel était plus élevé que lorsqu'il s'agissait de cibles masculines. Par ailleurs, le niveau d'agressivité envers les femmes a augmenté même chez les sujets qui n'avaient pas été provoqués, tandis que le niveau d'agressivité envers les hommes n'a pas été influencé. Cela est peut-être dû au fait que les femmes étaient mentalement associées à la victime présentée dans le film et provoquaient ainsi l'agressivité des sujets. Le mélange de colère et d'excitation produit par le film a renforcé la réaction agressive et a engendré les réponses agressives

les plus marquées envers les femmes. Trente-sept ouvrages sont cités en annexe.
-Résumé libre

Donnerstein, E., Aggressive erotica and violence against women, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 39, p. 169-277.

Dans cette étude, l'auteur a examiné l'effet de stimuli érotiques violents sur le niveau d'agressivité envers les femmes chez 120 étudiants masculins du premier cycle, qui ont d'abord été provoqués ou traités de façon neutre par un associé ou une associée de recherche. Les sujets ont ensuite vu un film neutre, un film érotique ou un film érotique et violent et ils ont eu l'occasion de manifester leur agressivité envers l'associé ou l'associée au moyen de chocs électriques.

Les résultats indiquent que le film érotique violent a contribué à accroître l'agressivité générale, surtout envers la femme. Même les sujets qui n'ont pas été provoqués ont manifesté plus d'agressivité envers la femme après avoir regardé le film érotique violent.
(Bibliographie - 33 ouvr.)
-Résumé libre

Donnerstein, E. et Berkowitz, L., Victim reactions in aggressive erotic films as a factor in violence against women, Journal of Personality and Social Psychology, 1981, 41, p. 710-724.

Il s'agit d'expériences visant à déterminer si l'attitude des personnages des films érotiques et la nature des cibles à l'agressivité qui sont par la suite disponibles peuvent influer sur le comportement agressif ultérieur. Dans la première expérience, 80 étudiants du premier cycle de sexe masculin ont été provoqués par un assistant de recherche de sexe masculin ou féminin. On leur a ensuite montré un film neutre ou l'un ou l'autre de trois films érotiques. Ces derniers différaient quant à leur contenu violent (deux des films étaient violents tandis que l'autre ne l'était pas) et quant aux réactions de

la victime féminine dans les deux films violents (positives et négatives). Les sujets ont ensuite pu décharger leur agressivité sur l'assistant(e) de recherche en lui donnant des chocs électriques. Les résultats obtenus montrent que les films n'ont produit aucun effet sur les cibles masculines, alors que les deux types de films érotiques violents ont augmenté l'agressivité envers les femmes. Dans la deuxième expérience à laquelle ont participé 80 sujets de sexe masculin, seules les assistantes de recherche ont servi à évaluer les effets produits par ces films sur les spectateurs non provoqués. Les résultats indiquent que les sujets provoqués se sentaient plus agressifs envers la femme après avoir vu l'un ou l'autre des films érotiques violents mais que seul le film violent où la victime réagissait de façon "positive" a contribué à accroître l'agressivité des sujets non provoqués. Les aspects théoriques et appliqués du matériel érotique violent et non violent sont débattus. (Bibliographie - 40 ouvr.)
-Résumé publié

Donnerstein, E. et Linz, D., Sexual Violence in the media: A warning, Psychology Today, janvier 1984.

Cet article contient des rapports préliminaires d'études menées récemment et au cours desquelles des étudiants du niveau postsecondaire ont été exposés à des stimuli sexuels et violents. On y traite également de recherches effectuées en laboratoire pour évaluer les effets que peut avoir sur les sujets l'exposition à des doses massives de stimuli. (Par exemple, désensibilisation).

Dunwoody, V. et Pezdek, K., Factors affecting the sexual arousal value of pictures, Journal of Sex Research, 1979, 15, p. 276-284.

Cet ouvrage porte sur une étude réalisée à l'aide de deux modèles, l'un de sexe masculin et l'autre de sexe féminin, photographiés séparément en intérieur. Les photos prises représentaient diverses combinaisons des facteurs suivants: modèle de sexe masculin ou de sexe féminin, vue de dos ou de face, en position debout ou allongée, modèle complètement ou partiellement nu. Vingt-quatre étudiants et

vingt-quatre étudiantes du premier cycle âgés entre 18 et 35 ans ont visionné des diapositives de ces photos, une par une, et évalué le degré d'excitation sexuelle provoquée par chacune. Des effets très importants ont été enregistrés selon la position, le point de vue et l'habillement. Toutefois, étant donné qu'il existe, dans ce type de recherche, des facteurs accessoires qui échappent à tout contrôle, toute étude utilisant des stimuli érotiques généraux doit être évaluée avec prudence. Il serait préférable d'effectuer une étude plus systématique des microvariables qui changent d'une photo à l'autre pour parvenir à évaluer de façon précise les facteurs qui contribuent à modifier réellement le degré d'excitation sexuelle que provoquent les illustrations érotiques. (Bibliographie - 8 ouvr.)
-Résumé publié

Dutcher, L. W., Scarcity and erotica: An examination of commodity theory dynamics, Dissertation Abstracts International, 1976, 37, p. 3069.

Culpabilité liée à la sexualité, perte du caractère d'unicité et insatisfaction personnelle. Préférence des étudiants du niveau postsecondaire pour les bandes vidéo sexuelles ou neutres, rares ou répandues. Pas d'autres renseignements pour le moment.
-Résumé libre

Elias, J. E., Adolescents and sex, The Humanist, 1978, 36, p. 29-31.

Des études effectuées au Institute for Sex Research (Université de l'Indiana) entre 1974 et 1978 ont permis de recueillir des données sur trois questions importantes touchant la sexualité pubère: 1) les adolescents traversent-ils une "révolution sexuelle", 2) quels sont les effets de la pornographie et des stimuli érotiques sur les adolescents et 3) comment l'éducation sexuelle influence-t-elle l'attitude et le comportement des adolescents? Les recherches révèlent que l'activité sexuelle des adolescents n'est pas tellement différente de celle de leurs parents bien qu'ils soient beaucoup plus permissifs, sur le plan sexuel, que ces derniers. Les adolescents sont beaucoup plus ouverts que les adolescentes à l'égard du matériel érotique, qui va du matériel sexuel général au matériel de pornographie dure. De plus, ils y sont exposés beaucoup plus jeunes et le définissent en termes acceptés par leurs pairs. L'exposition des jeunes hommes au matériel pornographique et l'idée qu'ils s'en font varient suivant les classes sociales. Les jeunes hommes appartenant à une classe inférieure sont ceux qui ont le plus facilement accès au matériel pornographique et ceux qui se préoccupent le moins du "mauvais goût" éventuel de ce matériel. Les pairs semblent être la principale source d'information en matière d'éducation sexuelle, les adolescents se renseignant surtout auprès de camarades de leur sexe. Les pairs de l'autre sexe constituent la deuxième source d'information la plus courante, suivis des enseignants. Les parents ne semblent jouer un rôle important que dans les rapports mère-fille, où les échanges se limitent surtout aux questions des menstruations et des calamités qu'entraînent les rapports préconjugaux. Néanmoins, les adolescents semblent, en général, avoir une attitude très saine vis-à-vis de la sexualité. Parmi ceux qui ont été interrogés, 90 % se sont dits en faveur des cours d'éducation sexuelle après en avoir suivi un.
-Résumé libre

Eysenck, H. J. et Nias, D. K., Sex, Violence and the Media, London, England: St. Martin's Press, 1978

Cet ouvrage britannique est axé surtout sur les effets de la sexualité et de la violence dans les médias sur le public. On y examine les études qui ont été faites à ce sujet en signalant notamment la nécessité de savoir faire une distinction entre les études fiables et les réponses moralistes. Presque tous les foyers aux États-Unis et au Royaume-Uni sont équipés de téléviseurs; la famille moyenne américaine regarde environ 40 heures de télévision par semaine. Cette hausse est accompagnée par une montée en flèche des scènes de violence et à caractère sexuel dans tous les médias, une diffusion accrue du matériel pornographique et une éducation sexuelle plus poussée. D'après de nombreux observateurs, ces facteurs ont contribué à l'augmentation spectaculaire du taux de criminalité dans les pays occidentaux, notamment en ce qui concerne les délits sexuels. À en juger par les faits, entre autres par les études expérimentales effectuées sur le terrain et en laboratoire et par les études de cas menées en vue de déterminer le rôle joué par le matériel pornographique dans chaque acte de violence sexuelle, on remarque que les actes d'agression peuvent être provoqués par la présentation de scènes violentes dans les films, à la télévision ou au cinéma. Il est bien prouvé que la violence dans les médias augmente l'agressivité ou même l'excitation sexuelle du spectateur. Bien que la pornographie influence incontestablement les spectateurs ou les lecteurs, ses effets peuvent être très variés. Ils peuvent aller de la titillation à la culpabilité ou à la répugnance. La pornographie peut aussi entraîner un déséquilibre et des problèmes sexuels et enfin, éveiller l'agressivité et la violence chez certains spectateurs. Certaines scènes de violence explicites peuvent être inoffensives et même bénéfiques pour certaines personnes. Par contre, il existe d'autres types d'images sexuelles qui peuvent pousser les consommateurs à se livrer à des pratiques sexuelles qui ne peuvent que nuire à tous. Les différences qui existent entre chaque individu, en ce qui concerne la sexualité et la violence, sont d'une grande importance. Voici les recommandations énoncées dans l'ouvrage: les cinéastes et les médias connexes devraient faire preuve d'un plus

grand sens des responsabilités à l'égard de la société pour ce qui est des scènes de violence; la censure devrait s'appliquer aux scènes de violence et aux comportements sexuels pervers; le contenu d'un film devrait être évalué en fonction du ton général de celui-ci. Les auteurs recommandent l'exécution de recherches plus poussées.
L'ouvrage contient des données statistiques, un index et une bibliographie.
-Résumé libre

Farkas, G. M., Comments on Levin et al and Rosen and Kopel: Internal and external validity issues, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1978, 46, p. 1515-1516.

Cet article traite des problèmes de validité interne et externe des recherches appliquées effectuées en laboratoire sur la modification des comportements sexuels. Deux études de cas présentées par S.M. Levin et al (voir Psychology Abstract, vol. 59:1505) et R.C. Rosen et S.A. Kopel (voir Psychology Abstract, vol. 59:1511) servent à illustrer ces problèmes. On propose des moyens d'améliorer la validité interne et les possibilités de généralisation des résultats des études fondées sur des expériences menées en laboratoire. (Bibliographie - 7 ouvr.)
-Résumé libre

Farkas, G. M., Sine, L. F. et Evans, J. M., The effects of distraction, performance demand, stimulus explicitness and personality on objective and subjective measures of male sexual arousal, Behaviour Research and Therapy, 1979, 17, p. 25-32.

Les liens qui existent entre plusieurs paramètres connus pour l'influence qu'ils exercent sur l'excitation sexuelle ont fait l'objet d'une étude dans un modèle factoriel 2X2X2. La distraction, les attentes implicites et le caractère sexuellement explicite du film ont été manipulés et évalués au moyen de 32 hommes âgés de 19 à 45 ans affectés au hasard aux groupes expérimentaux. L'excitation sexuelle a été provoquée par une bande vidéo soit explicite soit non explicite; les attentes implicites étaient contenues dans deux séries d'instructions différentes, tandis que la distraction (facteur endogène) a été produite au moyen de bips sonores. Le degré d'excitation a été évalué en fonction de la tumescence pénienne et d'une mesure subjective constante; on a enregistré des différences marquées chez chaque sujet en ce qui concerne les relations entre ces mesures. Les résultats révèlent que la distraction influe énormément sur la tumescence, mais non pas sur l'excitation subjective. Inversement, le caractère sexuellement explicite du film a produit un effet marqué sur l'excitation

subjective sans toutefois influer sur la tumescence. L'effet principal des attentes implicites était nul alors que l'on a remarqué l'existence d'un lien évident entre les facteurs distraction/attentes implicites qui ont abouti à une tumescence maximale. Des analyses supplémentaires illustrent la valeur de prédiction de certains traits de personnalité. (Bibliographie - 2 ouvr.)
-Résumé publié

Fehr, F. S. et Schulman, M., Female self-report and autonomic responses to sexually pleasurable and sexually aversive readings, Archives of Sexual Behaviour, 1978, 7, p. 443-453.

Cet article porte sur diverses réactions possibles du système nerveux autonome à la lecture de textes à contenu sexuel, soit agréable, soit rebutant. Douze étudiantes du premier cycle ont participé à l'étude. Des mesures ont été prises pour qu'un nombre égal de sujets disposent en même temps des deux séries de textes. Les réactions des sujets (conductance de la peau, pouls digital et rythme cardiaque) enregistrées en réponse aux lectures ont fait l'objet d'une comparaison. Le passage dit agréable a été jugé plus stimulant sur le plan sexuel, moins angoissant et culpabilisant, et moins dégoûtant que le passage rebutant mais tout aussi intéressant et aussi bien présenté que ce dernier (degré d'ennui). Dans les deux cas, on a enregistré une augmentation à peu près égale de la conductance de la peau alors que la décélération du rythme cardiaque et la vasodilatation étaient plus fortes pour ce qui est du passage sexuellement agréable. Ces constatations ont été interprétées en fonction de l'hypothèse de J.I. Lacey (1969, 1967) concernant l'acceptation et le rejet. Ces résultats sont compatibles avec l'idée selon laquelle le matériel sexuellement agréable est associé à l'intérêt, à l'attention et à la décélération du rythme cardiaque alors que le matériel rebutant peut être lié au rejet et à l'accélération du rythme cardiaque.
(Bibliographie - 20 ouvr.)
-Résumé publié

First Amendment: Obscenity, Journal of Criminal Law and Criminology, 1977, 68, p. 613-623.

Cet ouvrage décrit les conclusions importantes à laquelle la Cour suprême des États-Unis est arrivée dans quatre affaires de 1977 portant sur l'obscénité et les droits conférés par le premier amendement. Les principaux arguments invoqués par la Cour suprême à l'égard de l'obscénité, tels qu'ils sont énoncés dans l'arrêt Miller c. Californie, sont les suivants: le juge doit établir: 1) si un individu moyen, en appliquant les normes en vigueur dans la communauté, estimerait que le matériel, dans l'ensemble, fait appel à un intérêt lubrique; 2) si le matériel illustre ou décrit d'une façon manifestement choquante, un comportement sexuel expressément défini par la loi applicable de l'État; et 3) si le matériel, dans l'ensemble, n'a aucune véritable valeur littéraire, artistique, politique ou scientifique. De plus, la Cour estime que les lois sur l'obscénité adoptées par les États doivent donner une définition très précise du matériel pornographique jugé interdit pour que les vendeurs de matériel obscène douteux soient dûment avisés qu'ils risquent d'être passibles de poursuites criminelles. Quatre arrêts importants ont été rendus en 1977 en matière d'obscénité. Dans un premier cas, la Cour a statué que les lois sur l'obscénité en vigueur dans l'État de l'Illinois répondaient aux exigences en matière de spécificité et que, par conséquent, elles ne présentaient aucune lacune sur le plan constitutionnel. Dans un autre cas, la Cour a statué que les circonstances entourant la vente et la distribution de matériel (preuves que l'on cherchait à satisfaire des intérêts lubriques) pouvaient servir à prouver l'obscénité. Dans le troisième cas, il s'agissait de définir si le gouvernement fédéral pouvait intenter des poursuites contre les violateurs des lois fédérales sur l'obscénité et ce, quelles que soient les lois des États-Unis en la matière. La Cour a statué que le fait qu'un État puisse interdire ou autoriser la distribution de matériel explicitement sexuel ne peut empêcher le gouvernement fédéral d'interdire l'envoi par la poste de matériel de ce genre, même entre États. En outre, la Cour a statué que les lois des États ne sont pas nécessairement représentatives des normes de la collectivité. De

plus, elle a précisé dans son arrêt final, que les normes définies dans l'affaire Miller c. Californie ne pouvaient être appliquées de façon rétroactive puisque une telle application pouvait nuire à un prévenu dans une affaire criminelle.
-Résumé libre

Fisher, W. A. et Byrne, D., Sex differences in response to erotica? Love versus lust, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 117-125.

Les auteurs ont analysé les différences entre les réactions des deux sexes à divers thèmes érotiques au cours de deux expériences. Dans la première expérience, 30 étudiants et 32 étudiantes du premier cycle, célibataires, ont visionné un film érotique où les sujets se caressaient: ce film a été précédé d'une série d'instructions présentant le thème comme axé sur l'amour (rapports conjugaux affectueux) ou axé sur la luxure (rapports sexuels indifférents avec une prostituée). Dans la deuxième expérience, 36 couples mariés (où, dans la majorité des cas, au moins un des conjoints était étudiant) ont visionné soit un film érotique où les sujets se caressaient, soit un film décrivant un coït; ces films ont été précédés d'une série d'instructions qui reflétaient les thèmes de l'amour ou de la luxure, ou le thème des rapports sexuels indifférents (rencontre de hasard). Le degré d'excitation sexuelle, les réactions émotives et les jugements suscités par ces stimuli ont été cotés au moyen d'une échelle des émotions en onze points, d'observations personnelles sur les relations sexuelles-physiologiques et d'une échelle de jugements interpersonnels. Les résultats de la première expérience confirment l'efficacité de la manipulation thématique et révèlent que les réactions des hommes et des femmes aux thèmes de l'amour ou de la luxure ne sont pas, dans l'ensemble, différentes. Les résultats de la deuxième expérience confirment cette constatation et indiquent que les hommes et les femmes étaient plus stimulés par le thème des rapports indifférents que par les thèmes de l'amour ou de la luxure. Il semblerait qu'une femme n'a pas besoin de stimuli romantiques ou affectifs pour être

sexuellement stimulée par du matériel pornographique. Les auteurs traitent des facteurs (méthodes et concepts) pouvant expliquer la contradiction entre l'indifférence souvent mentionnée de la femme vis-à-vis du matériel érotique et les résultats montrant que le degré d'excitation est le même chez les hommes et les femmes.
-Résumé publié

Flandrin, J. L., Repression and Change in the Sexual Life of Young People in Medieval and Early Modern Times, Journal of Family History, 1977, 2, p. 196-210.

On croit souvent que l'Occident a connu une libération sexuelle progressive, mais en fait, l'activité sexuelle des jeunes a été de plus en plus réprimée, depuis la fin du Moyen âge jusqu'au début du XX^{e} siècle. L'adolescence, longtemps considérée comme l'époque où l'on pouvait s'adonner légitimement à des pratiques sexuelles, est devenue une période de continence obligatoire aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. La répression de la sexualité juvénile semble avoir encouragé la masturbation solitaire, les rêves érotiques, ainsi que l'analyse des sentiments qui constitue la richesse de la littérature occidentale des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles.
-Résumé libre

Foddy, W. H., Obscenity Reactions: Toward a Symbolic Interactionist Explanation, Journal for the Theory of Social Behaviour, 1981, 11, p. 125-146.

Selon l'auteur, les réactions à l'obscénité constituent un syndrome qui s'explique par une approche symbolique - interactionniste. Ces réactions viendraient de l'incapacité de l'individu d'établir une identité qui soit acceptable tant sur le plan social que personnel. Cette façon de définir l'obscénité présente certains avantages: 1) elle donne au concept des dénotations empiriques; 2) elle associe l'obscénité à l'embarras, à la vie privée et à d'autres concepts

socio-psychologiques; 3) elle réunit les divers aspects de l'obscénité, ainsi que les diverses attitudes que celle-ci suscite, ce qui permet de simplifier les recherches.
-Résumé libre

Fox, R. G., Censorship policy and child pornography, Australian Law Journal, 1978, 7, p. 361-371.

Cet ouvrage décrit la politique de censure qui existe en Australie, politique générale marquée par la collaboration entre le gouvernement central et les États, ainsi que la façon spéciale d'aborder la pornographie enfantine. Les mesures législatives en matière de censure adoptées en 1973 et 1974 à la suite de consultations entre le commonwealth et les États membres permettent aux adultes de se procurer la gamme complète du matériel sexuellement explicite dans des boutiques aux devantures discrètes "réservées aux adultes", dans des rayons de kiosques à journaux et de librairies réservés à ce matériel (ailleurs que dans le Queensland) ou par la poste, entre États. Le matériel ne pouvant être étalé publiquement ou vendu aux moins de 18 ans peut, dans la plupart des cas, être distribué privément aux adultes consentants. L'accès à ce matériel est déterminé par les bureaux de censure des États qui établissent des classifications en fonction du caractère sexuellement explicite du matériel, d'une part, et de la place qu'y occupent le crime, la violence ou l'utilisation de drogues illicites, d'autre part. Cette méthode peut aboutir à l'interdiction totale de certaines publications jugées vraiment trop choquantes. Mentionnons, à titre d'exemple, la pornographie enfantine. Les bureaux de censure des États peuvent interdire la vente de matériel pornographique impliquant des enfants; toutefois, l'Assemblée législative de l'État de Victoria a adopté une loi en vertu de laquelle il est illégal de vendre, de fabriquer, de garder ou d'obtenir du matériel obscène mettant en cause des enfants de moins de 16 ans ou représentés comme tels. Cette loi vise à prévenir l'exploitation généralisée des enfants en s'attaquant au marché même. La question de la pornographie enfantine montre que la limite qui sépare le droit de choisir ses lectures et le

droit de ne pas être exposé à du matériel choquant est loin d'être claire, même en ce qui concerne la question très controversée du contenu à caractère sexuel, et que les paramètres des mesures judiciaires destinées à réprimer la violence obscène ont à peine été formulés. L'annexe donne la liste des bureaux de censure de chaque État australien.
-Résumé libre

Francoeur, R. T., Sex films, Society, 1977, 14, p. 33-37.

Les problèmes et l'inefficacité du système d'éducation sexuelle américain découlent du fait que la société se fait une fausse conception de la sexualité. Le sexe est maintenant tellement sacré, mystérieux et divin (démoniaque), que le sujet est devenu presque tabou. Il ne refait surface que dans les plaisanteries racontées sous l'effet de l'alcool et dans du matériel pornographique dépersonnalisé qui met l'accent sur les parties génitales. Afin de corriger cette fausse perception, l'ouvrage propose d'aborder l'éducation sexuelle d'une nouvelle façon, c'est-à-dire, en présentant des films tant éducatifs que pornographiques qui illustrent un comportement sexuel explicite et en organisant des discussions anodines avec de petits groupes où les personnes parlent ouvertement de leurs sentiments, de leurs émotions et de leurs attitudes. L'auteur décrit l'atelier sur la réévaluation des attitudes sexuelles (Sexual Attitudes Reassessment (SAR)), actuellement offert aux étudiants de l'université Fairleigh Dickinson, qui consiste à tenir quatre séances d'une durée d'une heure, au cours desquelles on projette des films présentant une série d'images sur divers supports, suivies de quatre séances d'une durée d'une heure durant lesquelles dix étudiants sont appelés à analyser leurs sentiments, leurs émotions et leurs réactions avec des chefs de groupe compétents. Les images explicites multiples présentées directement aux étudiants ont pour but de surcharger le système de défense par intellectualisation de ces derniers pour les amener à se concentrer sur leurs émotions les plus profondes, le plus souvent supprimées ou refoulées. Les films sont projetés dans une atmosphère détendue où

l'éclairage a été tamisé pour éviter de créer une "mentalité et une réaction de voyeurisme" à l'égard de l'activité sexuelle explicite. Ce type d'atelier a été créé par H. Leif au début des années 60, à l'intention des écoles de médecine. L'auteur fait également état des contributions du National Sex Forum et du Multimedia Resource Center. Il décrit de façon détaillée les réactions extrêmement positives des sujets qui ont participé à l'atelier; aucune évaluation objective de cet atelier n'a encore été effectuée, bien que cette technique existe depuis dix ans. L'auteur passe en revue les diverses méthodes utilisées à l'heure actuelle pour incorporer des films explicites sur le comportement sexuel aux cours sur la sexualité humaine offerts par les collèges et les établissements secondaires. Il expose également les avantages et les désavantages que présente cette méthode pour les étudiants, les enseignants et l'administration.
-Résumé libre

Frederick, R. E., Pennsylvania -- Governor's Convention on Criminal Justice - Police Standards Relating to Police, Courts, Corrections, Community Crime Prevention, Juvenile Justice and Decriminalization, 1975.

Cet ouvrage expose les normes adoptées par le Gouvernor's Convention of Criminal Justice, en Pennsylvanie, et qui touchent la police, les tribunaux, les sanctions, la prévention du crime et le traitement des délinquants mineurs. Chaque norme englobe un objectif général et des recommandations ou directives précises qui doivent être appliquées par la personne ou l'organisme intéressé. Les infractions dont on recommande la décriminalisation comprennent l'ébriété sur la voie publique, le vagabondage, le jeu, la prostitution, l'utilisation et la possession de marijuana, les actes sexuels entre adultes consentants et la pornographie.
-Résumé libre

Freund, K., A conceptual framework for the study of anomalous erotic preferences, Journal of Sex and Marital Therapy, 1978, 4, p. 3-10.

L'auteur définit les termes "érotique", "sexuel" et "degré d'excitation érotique". Il traite également de l'évaluation du degré d'excitation érotique, ainsi que des "échelles de valeur érotique" qui visent toute une gamme de comportements. Un système de référence pour l'analyse de l'évolution de l'interaction sexuelle est expliqué; ce système comprend: 1) la recherche, la découverte et l'appréciation d'un partenaire éventuel, 2) l'interaction pré-tactile, 3) l'interaction tactile, et 4) le contact génital. On discute brièvement des anomalies par rapport à la norme établie.
-Résumé libre

Friday, P. C. et Sonnad, S. R., Community Survey of Public Attitudes, Knowledge, and Expectations of the Kalamazoo City: Police Executive Summary, Kalamazoo City, Michigan: Western Michigan University, 1978.

Cet ouvrage expose les résultats d'un sondage mené par les services de police de Kalamazoo (Michigan) pour évaluer l'attitude, les connaissances et les attentes du public concernant la police et les services de police. Le public semble très bien connaître le rôle de la police dans le maintien de l'ordre et s'attend à ce que celle-ci remplisse plusieurs tâches et offre divers services qui comprennent l'utilisation de radars pour réglementer la circulation. Le public considère que "la prévention du crime" et la "protection des gens" sont des fonctions importantes mais que l'arrestation des fournisseurs de matériel pornographique et les rapports avec les jeunes, par exemple, ne sont pas importants.
-Résumé libre

Frodi, A., Sexual arousal, situational restrictiveness, and aggressive behaviour, Journal of Research in Personality, 1977, 11, p. 48-58.

Cet article porte sur une étude réalisée à l'aide de 80 étudiants de première année d'université, de sexe masculin, afin de vérifier les hypothèses suivantes: l'excitation, lorsqu'elle est plus forte, stimule l'agressivité, et l'agressivité risque d'être plus intense dans un contexte permissif que dans un contexte répressif. Certains sujets ont tout d'abord été provoqués par un assistant du même sexe qu'eux, tandis que d'autres ne l'ont pas été. On a ensuite demandé aux sujets de relaxer et de s'imaginer une situation soit sexuellement stimulante, soit sexuellement non stimulante. Enfin, les sujets ont été placés dans une situation où ils pouvaient manifester leur agressivité contre la personne en cause en lui donnant des chocs électriques. La moitié des sujets ont été placés dans un contexte permissif, l'autre moitié, dans un contexte répressif. Les résultats révèlent que même dans un contexte permissif, l'excitation sexuelle peut inhiber l'agressivité provoquée par la gêne ou l'angoisse. Toutefois, en ce qui concerne les sujets non provoqués, le contexte permissif a eu pour effet d'accroître l'agressivité. Cette enquête reprend et approfondit l'étude de R. A. Baron (voir Psychological Abstract, vol. 53:1082). (Bibliographie - 19 ouvr.)
-Résumé publié

Fuhr, R. A., Facilitation of sexual arousal through imagery, Dissertation Abstracts International, 1976, 37, p. 1432.

Autres renseignements non disponibles à ce moment-ci.

Funston, R. Y., Constitutional Counterrevolution? The Warren Court and the Burger Court: Judicial Policy Making in Modern America, New York: John Wiley and Sons, 1977.

Cet ouvrage expose les divers aspects des décisions constitutionnelles prises par la Cour suprême et Burger. Il porte surtout sur les

efforts déployés par la Cour suprême dans les domaines des relations interraciales, du partage des responsabilités en matière de législation, de la pornographie, de la religion et des droits des prévenus. -Résumé libre

Gabel, P. C., Noel, N. E., Keane, T. M. et Lisman, S. A., Effects of sexual versus fear arousal on alcool consumption in college males, Behaviour Therapy and Research, 1980, 18, p. 519-526.

Pour comparer les effets d'excitations agréables et désagréables sur la consommation d'alcool, on a demandé à 18 étudiants de sexe masculin de participer à trois séances hebdomadaires pour visionner séparément des diapositives érotiques, des diapositives montrant des images de mutilation ou des diapositives neutres, dans le cadre d'un pseudo exercice de mémorisation. Après avoir visionné les diapositives, neuf sujets ont été invités à participer à une séance de dégustation de boissons alcoolisées et non alcoolisées, alors que les neuf autres devaient exécuter une tâche au moyen de leviers pour avoir accès à ces boissons. Les sujets croyaient que ces tâches avaient pour but de distraire leur attention pendant une prétendue période de rétention. Les auto-observations et les analyses sur la conductance de la peau ont confirmé le succès des manipulations affectives. Toutefois, seuls les sujets qui ont participé à la séance de dégustation après avoir visionné les diapositives érotiques ont augmenté de façon sensible leur consommation d'alcool. Les résultats mettent en doute l'hypothèse selon laquelle la consommation d'alcool réduit la tension et démontrent que l'excitation involontaire encourage la consommation d'alcool. (Bibliographie - 24 ouvr.)
-Résumé publié

Gaier, E. L. et Hurowitz, L., Adolescent erotica and female self-concept development, Adolescence, 1976, 11, p. 497-508.

L'auteur analyse les thèmes et le contenu de 100 articles du genre "témoignage" publiés dans des revues de 1973 et les compare à une analyse similaire effectuée par D. Sonenschein et M. Ross (1971) sur des articles de 1966. Il a abouti aux constatations suivantes: a) 75 % des titres d'articles de l'échantillon de 1973 faisaient allusion, de façon explicite ou implicite, au sexe, comparativement à 77 % dans celui de 1966; b) 90 % des articles de l'échantillon de 1973 comme de celui de 1966 étaient rédigés par une femme; c) plus de femmes se

livraient à des activités éducatives et professionnelles dans l'échantillon de 1973 que dans celui de 1966; et d) les thèmes des articles de l'échantillon de 1973 témoignaient d'une plus grande ouverture d'esprit à l'égard de la liberté et de l'éducation sexuelles que ceux de l'échantillon de 1966. Ces tendances sont représentatives des changements sociaux majeurs qui sont survenus dans la société américaine au début des années 70. On convient que même si elles constituent, pour les adolescentes, une source de renseignements qui correspond au concept qu'elles ont de la femme, et même si elles sont plus ouvertes à l'égard de la liberté et de l'éducation sexuelles, ces revues sont rétrogrades puisqu'elles ont tendance à renforcer les stéréotypes traditionnels plutôt que de proposer des modèles de rôles progressistes, créatifs ou qui poussent à la réflexion, et à préférer l'image de la "bonne petite fille" à celle de la femme qui assume ses responsabilités et qui fait ses propres choix.
-Résumé libre

Garcia, L. T., Sex-Role Orientation and Stereotypes about Male-Female Sexuality, Sex-Roles, 1982, 8, p. 863-876.

Cette étude a été réalisée à l'aide d'étudiants en psychologie (78 hommes, 81 femmes; 42 sujets de chaque sexe considérés comme représentatifs de leur sexe, 39 femmes et 36 hommes androgynes) qui ont évalué leurs réactions à des stimuli mettant en cause des personnes et le degré d'excitation sexuelle provoqué par du matériel érotique (où variaient le sexe et l'expérience sexuelle des personnes). Les résultats de cette étude ont servi à évaluer les liens qui existent entre le rôle associé au sexe auquel s'identifient les sujets et la perception que ceux-ci ont de la sexualité. Les résultats indiquent que: 1) comme prévu, le degré d'expérience sexuelle d'un stimulus mettant en cause une femme influençait la perception du degré d'excitation de cette dernière (excitation plus forte liée à une plus grande expérience sexuelle) alors qu'aucune différence n'a été décelée au chapitre de l'expérience chez les stimuli mettant en cause un homme; 2) les femmes ayant de l'expérience sur le plan sexuel ont obtenu une cote inférieure à celle attribuée aux personnes n'ayant

aucune expérience; encore une fois, aucune différence n'a été décelée chez les hommes; et 3) les sujets représentatifs de leur sexe ont donné des réponses plus stéréotypées "qui font deux poids deux mesures" que les réponses fournies par les sujets androgynes. On analyse également l'influence secondaire de l'expérience sur le plan sexuel rapportée par les sujets.
-Résumé libre

Garry, A., Pornography and respect for women, Social Theory and Practice, 1978, 4, p. 395-421.

Il semble y avoir conflit entre la thèse de l'inocuité de la pornographie, appuyée par l'idée que la sexualité n'est pas un mal qui doit être réprimé, et l'argument selon lequel la pornographie, de façon intrinsèque, dégrade et exploite la femme. Il s'agit de déterminer si tout le matériel pornographique dégrade et exploite. Dans son ouvrage intitulé Psychological Reactions to Pornographic Films (publié dans le rapport de la Commission sur l'obscénité et la pornographie, 1970, 8, p. 255-312), D.L. Mosher se demande si les films pornographiques engendrent vraiment la sexploitation. Cette étude ne répond pas à toutes les questions en la matière. On pourrait également soutenir que la pornographie traite les femmes de façon dégradante, comme des objets sexuels, et qu'elle est, par conséquent, immorale. Cette attitude peut être liée à l'hypothèse que les femmes, mais non les hommes, doivent être respectées pour leur pureté sexuelle, et que le sexe est une forme de violence que les hommes infligent aux femmes. Il existe des options qui n'auraient pas un caractère choquant sur ce plan et qui seraient à l'abri de critiques de ce genre.
-Résumé libre

Gastil, R. D., Moral right of the majority to restrict obscenity and pornography through law, Ethics, 1976, 86, p. 231-240.

L'auteur de cet article propose un cadre dont on peut s'inspirer pour constituer un dossier viable en vue du contrôle constitutionnel de la pornographie et de l'obscénité envahissantes, définies comme l'usage

de langage ou d'images ayant trait au corps, à la violence ou à la sexualité qui dépassent les normes de convenance qu'une grande partie du public juge adéquates pour le contexte et la situation dans lesquels ils sont utilisés. Des mesures de répression ne devraient être prises qu'après avoir établi une distinction entre les droits privés et non politiques concernant la liberté d'expression, et avoir prouvé le caractère néfaste de l'obscénité publique pour la majorité. Pour ce qui est de la distinction entre droits publics et privés, c'est la majorité, dans une société libre, qui est chargée d'établir les lois de la communauté; toutefois, cette responsabilité est limitée par certains privilèges absolus accordés aux minorités et aux particuliers, privilèges qui sont considérés comme des libertés et des droits fondamentaux. Le problème consiste donc à définir les droits civils de manière à garantir de très grandes libertés aux individus qui peuvent former une majorité et aux individus qui ne le peuvent pas. La différence qui existe, du point de vue constitutionnel, entre droits politiques et non politiques garantissant la liberté d'expression est moins claire. Le langage vulgaire et la nudité sont parfois considérés comme une forme d'expression politique; la violence occasionnelle peut être porteuse d'un message politique. Toutefois, si les tribunaux ne se laissaient pas aveugler par ceux qui prétendent que le premier amendement garantit la liberté totale d'expression, ils pourraient, d'une manière plausible, définir ce qui constitue un authentique message politique. La Cour suprême ne fait pas de distinction entre les droits politiques et non politiques pertinents. Elle a statué qu'un ouvrage doit avoir une grande valeur littéraire, artistique, politique ou scientifique pour éviter d'être qualifié d'obscène. La Cour semble fonder sa décision sur des arguments utilitaires qui risquent de disparaître avec le temps. Dans un État majoritaire, la liberté d'expression doit, en fait, être protégée par un principe plus absolu mais moins général qui considère les discours politiques rationnels comme un besoin inéluctable de la démocratie politique. Puisque la répression de l'obscénité limite les libertés acquises, et puisqu'il a été démontré que le matériel obscène peut procurer du plaisir à bon nombre de personnes, on ne peut, dans une société libre, prôner l'adoption de lois sur l'obscénité à moins qu'il

ne soit prouvé, de façon plausible, que l'obscénité non réglementée nuit énormément aux intérêts de la majorité. On pourrait soutenir que les rapports sexuels entre partenaires de rencontre et la violence, une fois inflitrés dans notre existence, auront pour effet de diminuer l'homme encore plus. La majorité a le droit moral de décider, hors du contexte politique, de ce qui devrait être autorisé, en public, dans une société morale. Les représentants de la société peuvent exiger que l'on impose des restrictions à l'égard de l'obscénité et de la pornographie. Toutefois, les partisans de l'adoption ou de l'application de lois en la matière doivent fournir des arguments plus conséquents qui définissent de façon précise les concepts de droits publics et privés, politiques et non politiques, et de l'obscénité et de la pornographie, avant de pouvoir établir ou présenter des mesures de répression efficaces à cet égard. L'ouvrage renferme des notes en bas de page.
-Résumé libre

Gecas, V. et Libby, R., Sexual behaviour as symbolic interaction, Journal of Sex Research, 1976, 12, p. 33-49.

Cet ouvrage a pour but d'analyser la question de la sexualité humaine d'un point de vue symbolique-interactionniste. L'auteur essaie d'interpréter et d'analyser les comportements sexuels au moyen de concepts et d'hypothèses découlant de l'approche symbolique-interactionniste. Parmi les questions étudiées, mentionnons: 1) les rapports entre le langage et le comportement sexuel, une attention particulière étant accordée aux modes d'expression différents employés par divers groupes (par exemple, le langage "vulgaire" des adolescents, le vocabulaire physiologique des médecins, les euphémismes "polis"), 2) les "schémas acquis" de la vie sexuelle qui contiennent les paramètres des attitudes appropriées dans des contextes sociaux donnés et qui sont souvent reliés à des philosophies ou à des codes précis de comportement sexuel que l'on retrouve dans la société américaine moderne ("traditionnels religieux", "romantiques", "récréatifs" ou "utilitaires-prédateurs"), 3) les sources de motivation du comportement sexuel, 4) les images érotiques et le comportement sexuel, et 5) la socialisation et la

sexualité, une attention particulière étant accordée au conflit qui existe entre le système de valeurs parental et celui des groupes de pairs. L'auteur convient de la nécessité d'accorder plus d'importance aux recherches entreprises en vue de déterminer ce que signifie l'activité sexuelle pour l'individu. Le fait de mettre l'accent sur l'interactionnisme sympolique donnerait plus de crédibilité à cet aspect essentiel de l'expérience.
-Résumé libre

Geer, J. H., Morokoff, P. et Greenwood, P., Sexual arousal in women: The development of a measurement device for vaginal blood volume, Archives of Sexual Behaviour, 1974, 3, p. 559-564.

Cette étude a été réalisée au moyen de vingt étudiantes du premier cycle à qui l'on a projeté des films érotiques et non érotiques. Un photopléthysmographe vaginal a été conçu pour mesurer la tension artérielle et le volume sanguin dans le vagin au cours de la présentation des films. La tension artérielle des sujets a augmenté de façon évidente au cours de la présentation des films érotiques. Les analyses statistiques des données ayant trait à la tension artérielle confirment de façon très nette ($p < 001$) les impressions visuelles. En outre, le volume sanguin total dans la paroi vaginale s'est également accru au cours de la présentation du film érotique. Les appréciations subjectives de l'excitation sexuelle ne correspondaient pas aux mesures physiologiques. Les résultats indiquent que les mesures obtenues au moyen de l'instrument semblent être utiles pour déceler le degré d'excitation sexuelle chez la femme.
-Résumé publié

Geer, J. H. et Fuhr, R., Cognitive factors in sexual arousal: The role of distraction, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1976, 44, p. 238-243.

Dans cette étude, les sujets, suivant les tâches assignées aux groupes, ont été chargés d'effectuer des opérations cognitives de plus en plus complexes au fur et à mesure qu'on leur faisait entendre au

hasard des monochiffres formant un canal du modèle d'écoute double. Une bande sonore érotique, formant le deuxième canal, a été jouée dans l'autre oreille après une période de réchauffement. On a découvert que l'excitation sexuelle, mesurée en fonction des changements enregistrés dans la tumescence pénienne, variait en fonction de la complexité des opérations cognitives dérivatives ou interférentes. L'auteur discute des implications cliniques de ces observations et de l'importance de rapprocher la science fondamentale du comportement et les recherches sur la sexualité.
-Résumé publié

Geiser, R. L., Hidden Victims - The Sexual Abuse of Children, Boston, Massachusetts: Beacon Press, 1979.

L'ouvrage comprend une étude complète de la question de l'exploitation sexuelle des enfants et insiste sur la nécessité de sensibiliser le public au problème et de l'amener à faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit à cet égard. L'étude, fondée sur de nombreux rapports statistiques conçus pour le grand public, examine les diverses formes d'exploitation sexuelle des enfants (l'exploitation sexuelle des filles, l'inceste (surtout entre père et fille), l'exploitation sexuelle des jeunes garçons, la pornographie enfantine, l'obscénité et la prostitution) et présente trois cas d'enfants élevés dans un milieu sexuel déviant. Il est difficile de réprimer l'exploitation sexuelle des enfants puisqu'environ les trois quarts des infractions sexuelles sont commises par des adultes que l'enfant connaît et en qui il a confiance. L'attitude du public, qui préfère passer sous silence la question de l'exploitation sexuelle des enfants, constitue le principal obstacle à une prévention plus efficace du problème. L'ouvrage contient des recommandations précises qui visent à faire de cette infraction une question d'intérêt public.
-Résumé libre

Gibbons, F. X., Sexual standards and reactions to pornography: Enhancing behavioural consistency through self-focused attention, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 976-987.

Cet article fait état de trois études qui ont été menées pour examiner l'hypothèse, ou la théorie, de la conscience de soi, selon laquelle il y a plus grande compatibilité entre le comportement et les attitudes ou les normes personnelles lorsque l'attention est dirigée sur soi. Dans la première étude, on a analysé l'attitude de 52 étudiants du premier cycle de sexe masculin envers le matériel érotique. Un mois plus tard, on a demandé aux sujets de coter des photos de femmes nues, en se tenant ou non devant un miroir. En ce qui concerne le groupe qui n'était pas placé devant un miroir, le rapport entre les attitudes évaluées au préalable et les réactions enregistrées vis-à-vis des photos était pratiquement nul; par contre, ce rapport était beaucoup plus évident dans le cas du groupe appelé à évaluer les photos en se tenant devant un miroir. Dans les deuxième et troisième études, des sujets de sexe féminin (respectivement 51 et 48 étudiantes du premier cycle) ont d'abord été évalués à l'aide de l'échelle Mosher destinée à mesurer les sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel. Deux semaines plus tard, les étudiantes ont été invitées à lire et à coter des passages pornographiques en se tenant ou non devant un miroir. Le rapport entre les normes établies au préalable (sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel) et les réactions au matériel à caractère sexuel était pratiquement nul dans le cas du groupe qui n'était pas placé devant un miroir, mais beaucoup plus fort dans le cas du groupe qui l'était. Les résultats semblent indiquer que le fait de diriger son attention sur soi inhibe les comportements qui ne sont pas compatibles avec les attitudes et les normes personnelles. (Bibliographie - 35 ouvr.)
-Résumé publié

Gibbons, F. X. et Wright, R. A., Motivational biases in causal attributions of arousal, Journal of Personality-Social Psychology, 1981, 40, p. 588-600.

Deux études ont été réalisées à partir de l'hypothèse selon laquelle la recherche de l'ambiguïté quant à la cause d'un état d'excitation précis augmente lorsque l'état d'excitation ou sa source constituent une menace pour le respect de soi. Dans la première expérience, 22 étudiants du premier cycle de sexe masculin éprouvant des sentiments de culpabilité très forts vis-à-vis de l'acte sexuel et 21 étudiants du premier cycle de sexe masculin éprouvant de faibles sentiments de culpabilité vis-à-vis de l'acte sexuel (déterminés au moyen de l'échelle Mosher) ont visionné soit un film érotique qui était excitant, soit un film neutre. Dans la deuxième expérience, 28 femmes éprouvant des sentiments de culpabilité très forts vis-à-vis de l'acte sexuel et 28 femmes éprouvant de faibles sentiments de culpabilité ont été amenées à croire qu'elles étaient très excitées par des photos d'une pseudo source d'excitation non menaçante pour le respect de soi (placebo). Les résultats indiquent que les sujets qui éprouvaient des sentiments de culpabilité très forts tenaient à déterminer quelle source était à l'origine de leur excitation. Fait encore plus important, ce comportement semblait être provoqué par leurs mécanismes de défense. Dans les deux cas, lorsque les sujets éprouvant des sentiments de culpabilité très forts ont été mis en présence d'un stimulus érotique, ils ont choisi le plus souvent d'attribuer leur excitation à la source simulée -- et ont ainsi créé une ambiguïté quant à la cause et à la nature réelles de leur excitation -- ce qui arrivait beaucoup moins souvent pour les sujets éprouvant de faibles sentiments de culpabilité. (Bibliographie - 23 ouvr.)
-Résumé publié

Gilboa, N., When the whip comes down: 300 abusive images of women in the media, document présenté à la Illinois Sociological Association, 1983.

Cet ouvrage porte sur 300 diapositives illustrant des couvertures

d'albums, des devantures de grands magasins, des annonces publicitaires et du matériel de pornographie douce et dure qui montrent comment les médias exploitent et banalisent les thèmes comme le viol, l'exploitation du conjoint, la pornographie enfantine, l'inceste, le lesbianisme et la torture. L'auteur aborde les questions de la censure, du ressac sur les mouvements féministes, des images positives de la femme et des stratégies de changement. Ces diapositives ont été projetées à plus de 350 auditoires aux États-Unis (notamment dans des prisons, des églises, des établissements d'enseignement secondaire et des collèges, à des groupes féministes et au cours de conférences).

Gilboa, N. The relationship between child pornography and child molestation, document présenté à la Illinois Sociological Association, 1983.

D'après la police et d'autres experts, la pornographie enfantine est produite par et pour les pédophiles. Cette question est analysée au moyen de données recueillies au cours d'entrevues menées avec des agresseurs d'enfants et des experts en la matière, et dans des articles de journaux portant sur les rapports sexuels entre adultes et enfants. Il a été conclu que même s'il existe un rapport général entre la pornographie enfantine et l'exploitation des enfants, les consommateurs de pornographie enfantine ne sont pas tous des pédophiles, et les pédophiles ne sont pas tous des consommateurs de pornographie enfantine. L'auteur fait remarquer que la pornographie enfantine existe toujours aux États-Unis, et que des recherches plus poussées sur ce problème social et longtemps négligé s'imposent. -Résumé libre

Glassman, M. B., Community Standards of Patent Offensiveness: Public Opinion Data and Obscenity Law, The Public Opinion Quarterly, 1978, 42, p. 161-170.

L'auteur de cet ouvrage décrit les résultats de recherches empiriques sur les "normes communautaires générales définissant le matériel manifestement choquant" qui existent dans diverses collectivités

américaines. Les données recueillies à la suite d'un sondage mené à l'échelle nationale (échantillon probabiliste de 2 486 adultes américains de plus de 21 ans interrogés en 1970 sur leurs attitudes et leurs expériences concernant le matériel sexuellement explicite) sur le caractère acceptable de toute une gamme de produits sexuels visuels et textuels font l'objet d'une analyse effectuée au moyen de l'échelle Guttman, selon le genre de collectivité. Ces analyses révèlent que les normes communautaires (établies en fonction de la valeur médiane de l'échelle) sont le plus rigides dans les régions les moins peuplées et les moins industrialisées du pays. L'auteur analyse également les répercussions que peuvent avoir ces constatations sur l'action des pouvoirs publics.

Gokhale, S. D., Criminal justice system: A review, Social Defense, 1979, 14, p. 5-13.

L'auteur de cet ouvrage passe en revue les lacunes du système indien de justice pénale et propose des réformes, comme une vaste décriminalisation et le renvoi des cas à des instances autres que la police, les tribunaux et les prisons. La dépénalisation et la décriminalisation pourraient être appliquées aux crimes sans victime (par exemple, pornographie, prostitution, déviations sexuelles, avortement, euthanasie), aux conflits familiaux et à la délinquance juvénile. Ainsi, le système de justice pénale pourrait s'occuper des comportements criminels jugés graves et les collectivités pourraient participer de façon plus active à la réadaptation des délinquants non violents. -Résumé libre

Gonzalez, D. L. A. E., The Limits of Freedom of Expression in Denmark, Revista Espanola de la Opinion Publica, 1976, 45, p. 213-224.

La liberté de la presse constitue la raison principale pour laquelle la fraude fiscale est pratiquement inexistante et l'administration publique est tellement efficace au Danemark. L'abrogation de nombreux règlements judiciaires, qui limitaient la liberté de la presse au chapitre de la pornographie et de la vie privée, ne suppose pas un

pluralisme idéologique plus étendu. Il existe une très grande homogénéité culturelle et socio-économique au sein de la population danoise et c'est pourquoi les pouvoirs législatif et exécutif (et non pas judiciaire) peuvent, à l'heure actuelle, abolir les lois adoptées dans le passé à l'égard de la presse et y passer outre sans créer de remous dans le domaine de la publicité. De plus, le service danois de radiotélédiffusion constitue un important facteur d'uniformisation de l'information, ses émissions étant directement ou indirectement influencées par l'idéologie sociodémocrate. La principale préoccupation de la télévision danoise, qui atteint tous les foyers, est de produire des émissions politiques et culturelles qui visent à créer une mentalité homogène, libre sur le plan sexuel, tolérante, dépourvue de préjugés traditionnels, hostile aux régimes autoritaires dans tous les aspects de la vie et sceptique à l'égard des religions et des dogmes. Les effets sur la société de l'abrogation de la majorité des limites imposées à l'égard de la presse au chapitre de la pornographie et de la vie privée ne sont pas encore tous connus. Toutefois, ces effets sont jugés positifs d'après l'idéologie politique existante. -Résumé libre

Granjon, M. C., Women, Language, and Writing, Raison Présente, 1976, 39, p. 25-32.

L'auteur effectue une analyse critique des arguments avancés par les mouvements féministes français modernes, dont les idées découlent des théories de J. Kristeva, sémioticienne française. Pour ces écrivains, le langage courant et la littérature classique reflètent l'ordre social dirigeant qui est en même temps bourgeois, phallocrate et rationaliste. Toutefois, la littérature n'est pas qu'un simple reflet de la structure socio-économique. En effet, elle peut modifier les valeurs et les habitudes mentales et provoquer des changements sociaux très profonds. Selon eux, les femmes doivent en profiter et abandonner le code linguistique actuel qui reflète et renforce leur état de dépendance. Si elles ont le courage d'écrire "avec leur corps" dans un style charnel, érotique et avant-gardiste, en rompant avec les normes logiques désincarnées de la littérature masculine classique,

elles pourront véritablement ébranler la structure socio-économique. Quant à lui, l'auteur se demande si la femme écrivant "avec son corps" aurait réellement un pouvoir de subversion capable de menacer la société rationnaliste, phallocrate et bourgeoise, compte tenu du fait que ces trois qualités sont étroitement liées les unes aux autres. -Résumé libre

Gray, S. H., Exposure to pornography and aggression toward women: The case of the angry male, Social Problems, 1982, 29, p. 387-398.

L'auteur passe en revue les recherches effectuées depuis 1970 pour analyser les effets de la pornographie sur le comportement et les attitudes latentes des hommes à l'égard des femmes. Il existe très peu de preuves qui montrent que l'exposition à la pornographie dure stimule l'agressivité chez les hommes. Toutefois, le degré d'agressivité enregistré chez les hommes déjà provoqués augmente lorsque ceux-ci sont exposés à de la pornographie dure. L'auteur discute des effets à long terme qu'entraîne l'exposition à la pornographie et de la différence qui existe entre la colère provoquée en laboratoire et la colère profonde qui découle de facteurs psychosexuels. L'auteur conclut que la colère est un problème social beaucoup plus grave que la pornographie, notamment chez l'homme qui est incapable de résoudre cette colère ou de faire une distinction entre la colère, l'excitation sexuelle et le désir de dominer la femme. (Bibliographie - 51 ouvr.) -Résumé libre

Gray, S. H., Pornography and violence against women: Is there hard evidence on hard-core?, Eastern Sociological Society (ESS), 1984, p. 0134.

L'auteur examine la controverse actuelle entourant les effets de la pornographie sur le comportement et les attitudes latentes des hommes à l'égard des femmes. De plus, l'auteur passe en revue les études empiriques qui ont été menées pour essayer de régler les problèmes soulevés par la Commission du Président sur l'obscénité et la

pornographie. Il semble y avoir très peu de preuves qui montrent l'existence d'un rapport entre l'exposition à la pornographie dure et l'agressivité ressentie par les hommes. Toutefois, le niveau d'agressivité enregistré chez les hommes provoqués augmente généralement lorsqu'ils sont exposés à du matériel très érotique. L'auteur discute des subtilités que présentent les ouvrages récents qui analysent les effets de la pornographie et des implications des recherches actuelles sur le comportement "normal" des hommes à l'égard des femmes.
-Résumé libre

Green, R., Sexual identity of 37 children raised by homosexual or transsexual parents, American Journal of Psychiatry, 1978, 135, p. 692-697.

Cet article rend compte d'une étude effectuée auprès de 37 enfants élevés par des femmes homosexuelles (21) ou des parents qui ont changé de sexe - 7 transsexuels qui sont devenus des femmes et 9 transsexuelles qui sont devenues des hommes. L'âge des enfants varie entre 3 et 20 ans (âge moyen: 9,3 ans); ces derniers ont vécu dans des foyers sexuellement atypiques pour une période allant de un à seize ans (durée moyenne: 4,9 ans). Trente-six enfants déclarent ou se rappellent avoir eu des jouets, des jeux, des vêtements et des préférences pour des groupes pairs propres à leur sexe. Les 13 enfants les plus âgés qui déclarent avoir des fantasmes érotiques ou des activités sexuelles non cachées sont tous des hétérosexuels. 3 tableaux.
-Résumé libre

Griffith, M. et Walker, C. E., Menstrual Cycle Phases and Personality Variables as Related to Response to Erotic Stimuli, Archives of Sexual Behaviour, 1975, 4, p. 599-603.

Cette étude, réalisée à l'aide de 60 étudiantes de l'Université Baylor âgées de 21 ans et plus, a été entreprise en vue d'établir les liens possibles entre les cycles menstruels et les réactions à des stimuli érotiques et d'examiner les corrélations possibles entre ces réactions et l'extraversion et le névroticisme mesurés au moyen de l'Inventaire

de personnalité de J.J. et S.B. Eysenck. Les étudiantes ont été appelées à visionner des diapositives montrant des situations explicitement érotiques et à coter leur degré d'excitation au cours de la présentation. Elles ont par la suite été divisées en six groupes égaux en nombre, en fonction de la phase qu'elles traversaient dans un cycle menstruel de 28 jours. Les corrélations entre les cotes attribuées aux diapositives et l'extraversion et le névroticisme n'étaient pas significatives.
-Résumé libre

Griffit, W., Sexual experience and sexual responsiveness: Sex differences, Archives of Sexual Behaviour, 1975, 4, p. 529-540.

Dans cette étude, trente étudiants et trente étudiantes du premier cycle ont visionné cinq diapositives montrant des activités hétérosexuelles différentes et une diapositive montrant une personne du même sexe que le sujet, en train de se masturber. Les sujets ont noté la mesure dans laquelle ils ont trouvé chacune des diapositives sexuellement stimulante, agréable ou désagréable, et ont indiqué combien de fois ils s'étaient livrés à chacune des activités illustrées. L'excitation sexuelle et les réactions émotives des sujets ont été évaluées une fois la présentation des diapositives terminée. Contrairement aux constatations de A.C. Kinsey et al (1953), l'expérience des rapports hétérosexuels des femmes était égale ou supérieure à l'expérience de la masturbation comme indicateur de la réaction sexuelle des femmes au matériel érotique. Chez les hommes, l'expérience de la masturbation était supérieure à l'expérience des rapports hétérosexuels comme indicateur de la réaction sexuelle des hommes. L'auteur discute de la façon dont les réactions affectives aux expériences sexuelles influent sur les réactions sexuelles.
-Résumé publié

Griffit, W. et Kaiser, S. L., Affect, sex guilt, gender, and the rewarding and punishing effects of erotic stimuli, Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 850-858.

Cette étude a été réalisée au moyen de 80 étudiants du niveau postsecondaire (40 de sexe masculin et 40 de sexe féminin), dont les sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel ont été cotés comme étant élevés ou faibles au moyen du questionnaire de Mosher (Mosher Forced-Choice Guilt Inventory). On a fait faire aux sujets un exercice fonctionnant sur le principe des choix. À ceux qui effectuaient un choix "correct", on a montré des diapositives érotiques, et à ceux qui faisaient un choix "incorrect", des diapositives neutres. Les sujets témoins ont vu des diapositives neutres, peu importe leurs choix. Les sujets éprouvant des sentiments de culpabilité très élevés n'ont pas fait autant de choix entraînant la projection de diapositives érotiques que les sujets éprouvant de faibles sentiments de culpabilité. De plus, les femmes n'ont pas fait autant de choix "érotiques" que les hommes. Les sujets éprouvant des sentiments de culpabilité très forts, tout comme les femmes, ont eu des réactions affectives moins positives à l'égard du matériel érotique que les sujets de sexe masculin éprouvant de faibles sentiments de culpabilité. Les analyses de corrélation et de régression révèlent que les sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel et les choix différents effectués par les deux sexes dépendaient uniquement du degré d'intensité des réactions affectives positives ressenties par chaque sujet. Quels que soient le sexe des sujets ou les sentiments de culpabilité qu'ils éprouvaient, les stimuli érotiques étaient assimilés à une récompense pour ceux qui ont eu des réactions affectives positives très fortes, et à une punition pour ceux qui ont eu des réactions positives plus faibles. (Bibliographie - 23 ouvr.)
-Résumé libre

Grosser, P. E., O'Connor, P. R., Paterson, N. et Tracy, G. S., Louisiana Criminal Justice Survey - Final Report, Bâton Rouge, Louisiane: Louisiana Commission on Law Enforcement and Administration of Criminal Justice, 1976.

Ce rapport contient les résultats d'un sondage effectué en 1975 auprès de 1 600 personnes du système de justice pénale de la Louisiane. Les auteurs abordent le problème de la criminalité et des mesures de réforme. Plus de la moitié des répondants ont déclaré que le jeu, la prostitution, la vente de matériel pornographique et la possession de marijuana devraient être décriminalisés.
-Résumé libre

Guenther, A., Prison Rackets, dans N. Johnston et L. D. Savite (dir. de publ.), Justice and Corrections, Somerset, New Jersey: John Wiley and Sons, Inc., Order Processing Distribution Center, 1978.

L'auteur examine les principaux types de "manigances" des détenus et les artefacts de leur fonctionnement. Le matériel pornographique étant considéré de façon générale comme de la marchandise de contrebande, il fait maintenant partie du système. On peut habituellement louer ce matériel auprès de détenus qui agissent comme fournisseurs.
-Résumé libre

Halpern, J., Projection: A test of the psychoanalytic hypothesis, Journal of Abnormal Psychology, 1977, 86, p. 536-542.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 83 étudiants et de 105 étudiantes du niveau postsecondaire en vue d'analyser la théorie freudienne de la projection classique. Après avoir rempli un questionnaire sur les attitudes défensives vis-à-vis de la sexualité, les sujets ont sélectionné, à partir d'une série de photos, la photo de la personne qui leur était le plus antipathique. Les sujets ont ensuite vu du matériel pornographique. Cette étape terminée, on a demandé aux sujets de donner une description d'eux-mêmes, ainsi que de la personne qu'ils jugeaient antipathique, au moyen d'une liste normalisée formée d'échelles d'évaluation des traits de caractère. Les résultats indiquent que les sujets les plus défensifs sur le plan sexuel ont nié être sexuellement excités et, conformément à la théorie psychanalytique, ont projeté le plus d'excitation (trait de caractère: luxurieux) sur la personne antipathique. Cet effet était beaucoup plus fort lorsque la personne antipathique était un sujet du sexe masculin et encore plus intense lorsque les sujets de sexe féminin ont coté des cibles de sexe masculin. Ces résultats appuient le principe de la projection classique.
-Résumé libre

Hatfield, E., Sprecher, S. et Traupmann, J., Men's and women's reaction to sexually explicit films: A serendipitous finding, Archives of Sexual Behaviour, 1978, 7, p. 583-592.

Pendant la projection de deux films sexuellement explicites présentés à un groupe inscrit à un cours d'introduction à la sexualité, on a noté que quelques hommes ont quitté la salle lorsque le film projeté montrait un homme en train de se masturber et que beaucoup de femmes ont quitté la salle lorsque le film montrait une femme en train de se masturber. Cette expérience a servi de base à une étude au cours de laquelle 58 étudiants suivant des cours d'été ont vu les deux films et décrit leurs sentiments, leurs réactions physiologiques et leurs activités sexuelles après avoir vu ces films. Les hommes et les

femmes se sont dits excités en voyant une personne de l'autre sexe se masturber mais dégoûtés en voyant une personne du leur. Cette attitude découle peut-être du fait qu'ils projettent leurs sentiments de culpabilité vis-à-vis de leur propre masturbation sur une personne du même sexe, ou qu'ils ont des fantasmes où ils se voient avec la personne de l'autre sexe qui est en train de se masturber. Dans une deuxième étude, 556 hommes et femmes inscrits à un cours d'introduction à la sexualité ont vu des films montrant des rapports homosexuels entre hommes et entre femmes, des hommes et des femmes en train de se masturber, et des rapports hétérosexuels d'un couple d'adolescents et d'un couple âgé. On a demandé à quatre-vingts étudiants de remplir un questionnaire pour chaque film ou chaque série de films, qui portait surtout sur les réactions ressenties vis-à-vis de la personne du sexe masculin ou féminin. Dans chaque cas, les réactions sexuelles provoquées par la personne du sexe opposé étaient les plus fortes. Le degré d'excitation provoqué par les films érotiques semblait être le même chez les hommes et chez les femmes.
-Résumé libre

Hansknecht, M., The problem of pornography, Dissent, 1978, 25, p. 193-198.

Le malaise provoqué par la pornographie et l'opposition à la censure créent souvent un dilemme au sujet de l'action des pouvoirs publics. D'après certaines études, la pornographie n'a pas les nombreux effets néfastes qu'on lui impute. Toutefois, le volume du matériel pornographique sur le marché est devenu si considérable que les arguments en faveur de restrictions ont maintenant plus de poids. Certains soutiennent que la pornographie mine la société alors qu'en réalité, elle ne fait habituellement que tenir les institutions existantes pour acquises. Il est donc peu probable qu'elle ait des effets néfastes. On pourrait par ailleurs instituer une réglementation modeste, au moyen de règlements de zonage et d'autres règlements similaires, étant donné que des restrictions plus sévères ne feraient que créer davantage de problèmes d'application. Lionel Abel (State University, New York, Buffalo) soutient que la pornographie ne correspond qu'à un

comportement barbare ayant pour principal effet de banaliser le sexe. George P. Elliott (Syracuse University, NY) estime essentiellement que la pornographie est choquante, que la censure l'est encore plus et que la saisie du matériel constitue finalement le meilleur compromis. Cynthia Fuchs Epstein (Queens College, Flushing, NY) compare le visionnement en groupe de films pornographiques, une tradition chez les hommes, au caractère solitaire de la pornographie moderne. Les gens qui refusent de porter un jugement à l'égard du matériel pornographique sont par ailleurs souvent prêts à juger d'autres aspects de la vie, des questions de langue aux régimes politiques. Pourtant, la pornographie aussi mérite d'être jugée. Irving Howe trouve la pornographie répugnante du point de vue de l'imagination et de l'esthétique, et il recommande sa répression. David Spitz fait remarquer que même si de nombreuses personnes trouvent choquant l'étalage de matériel pornographique, la suppression du droit de faire ses propres choix ne peut qu'encourager la censure, le non-respect de la loi par le public, la discrimination contre les pauvres et la disparition des règles de moralité. Dans l'ouvrage intitulé A Rejoinder, Hausknecht dit qu'il est très dangereux d'invoquer l'État au nom de la moralité. Les règlements de zonage et les autres mesures similaires risquent de désamorcer le mouvement en faveur de la censure.
-Résumé libre

Howard, L. R., Admissibility of psychological evidence in obscenity cases, Bulletin of the British Psychological Society, 1975, 28, p. 466-469.

Cet article porte sur deux arrêts rendus en Angleterre qui ont créé des précédents contradictoires au sujet de la recevabilité de preuves psychologiques pour justifier l'existence de matériel prétendument obscène. Dans un premier cas, le procès s'est déroulé en deux étapes, le jugement en matière d'obscénité étant rendu en premier et suivi, au besoin, de la déposition des experts témoins à décharge; dans l'autre cas, la cour a jugé que les preuves fournies par la défense étaient irrecevables parce que le matériel prétendument obscène ne pouvait à la fois corrompre le public et avoir sur lui un effet salutaire.

Hay, A., Soothill, K. et Walby, S., Seducing the public by rape reports, New Society, 1980, 53, p. 214-215.

Afin de déterminer si la Loi sur les infractions sexuelles que la Grande-Bretagne a adoptée en 1976 notamment pour interdire la publication d'informations précises sur les affaires de viol est efficace, les auteurs de cet article ont passé en revue des articles de journaux faisant état de cas de viol, qui ont paru en 1971 et 1978 dans le Daily Mirror, le Times, le News of the World, People, et le London Evening Standard. Le nombre d'articles sur les affaires de viol a augmenté de 40 % au cours de cette période. Bien qu'il n'y ait eu aucune violation de la Loi concernant la divulgation de l'identité de la victime ou de celle de l'accusé, la presse en a profité pour décrire la vie sexuelle de la victime, son état matrimonial et son mode de vie. La Loi n'a donc pas entraîné une diminution des reportages sur le viol, comme on s'y attendait. La presse exploite le viol et les autres crimes sexuels sous la forme de pornographie douce pour mousser ses ventes.
-Résumé libre

Heath, E. D., Police problems in enforcement of laws pertaining to obscenity and sex-related criminal offenses, Police Chief, 1948, 45, p. 52-54.

Cet article donne un aperçu des problèmes auxquels la police fait face dans l'application des lois sur l'obscénité et sur les infractions sexuelles. L'auteur identifie sept problèmes généraux ayant trait aux moeurs que les autorités policières doivent résoudre: 1) agir entre la personne qui désire obtenir un service et la personne qui fournit ce service; 2) dans de nombreuses juridictions, celui qui reçoit les services illégaux viole également la loi puisqu'il est considéré comme complice; 3) les attitudes de la collectivité témoignent souvent d'une très grande tolérance à l'égard des activités qui portent atteinte aux moeurs; 4) la police subit souvent des pressions contradictoires de la collectivité; 5) dans les villes, le crime organisé ou les criminels finissent généralement par s'adonner à des activités qui portent

atteinte aux moeurs; 6) les crimes qui portent atteinte aux moeurs encouragent souvent le meurtre, les voies de fait, les enlèvements, la pratique des prêts usuraires, le cambriolage, le vol et l'extorsion; et 7) dans de nombreuses juridictions, l'obscénité et les infractions sexuelles sont considérées comme des méfaits. La police doit s'attaquer à des problèmes précis, notamment ceux de la prostitution ("rap parlours", services d'escorte, studios de photographe où les modèles posent nus, salons de massage, clubs où des femmes en bikini participent à des combats de lutte, clubs n'ayant pas de licence de débit de boisson), des films et des spectacles obscènes, des actes sexuels posés en public et du recours à des policiers de sexe féminin comme agents d'infiltration. Les problèmes juridiques que pose l'application des lois sur l'obscénité et sur les infractions sexuelles sont les suivants: les arrestations effectuées aux termes du quatrième amendement, les fouilles et les saisies, les atteintes à la vie privée, les pièges, la recevabilité des témoignages et les dépositions de complices.
-Résumé libre

Heiman, J. R., Responses to erotica: An exploration of physiological and psychological correlates of human sexual response, Dissertation Abstracts International, 1975, 36, p. 2472.

Pour plus de renseignements, voir Heiman, J. R. (1977).

Heiman, J. R., A psychophysiological exploration of sexual arousal patterns in females and males, Psychophysiology, 1977, 14, p. 266-274.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 59 étudiantes et de 39 étudiants du premier cycle divisés en six groupes expérimentaux pour évaluer leur degré d'excitation sexuelle. Les sujets de chaque groupe ont d'abord rempli un questionnaire sur leurs antécédents personnels pour déterminer leur expérience sexuelle, avant d'écouter quatre bandes sonores à contenu érotique ou romantique et qui présentaient deux rôles propres à chaque sexe. Parmi les mesures dépendantes

enregistrées, mentionnons les réactions subjectives, l'amplitude du pouls génital, le volume sanguin, le rythme cardiaque, et l'amplitude du pouls digital. Les résultats indiquent que les bandes érotiques étaient beaucoup plus stimulantes pour les deux sexes que les autres bandes. La bande à contenu romantique n'a pas influé sur le degré d'excitation sexuelle. Les rôles non traditionnels attribués à chaque sexe ont provoqué une hausse significative de l'excitation chez les femmes; on a observé une tendance similaire chez les hommes, mais elle n'était pas significative. On a noté des corrélations importantes entre l'amplitude du pouls génital et l'excitation ressentie par les sujets: toutefois, le rapport entre le volume de sang enregistré dans le vagin et le degré d'excitation signalé était assez faible. L'amplitude du pouls génital constituait l'indicateur le plus faible et le plus précis du degré d'excitation, et celui qui expliquait le plus les variances. Chez tous les sujets, les fantasmes arrivaient à eux seuls à produire une excitation sexuelle, mais l'écoute de bandes sonores érotiques n'a pas accru cette faculté. (Bibliographie - 39 ouvr.)
-Résumé libre

Heiman, R., Females sexual response patterns: Interactions of physiological, affective, and contextual cues, Archives of General Psychiatry, 1980, 37, p. 1311-1316.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 55 femmes âgées de 21 à 58 ans (dont 27 étaient mariées) à qui l'on a demandé de participer à deux séances psycho-physiologiques en laboratoire et de remplir un questionnaire. Au cours de chacune des deux séances en laboratoire, on a évalué le degré d'excitation sexuelle physiologique et subjectif provoqué par une bande érotique, un film et des fantasmes imaginés par les sujets eux-mêmes. Les résultats concernant l'amplitude du pouls vaginal montrent que les femmes mariées étaient moins excitées par le matériel érotique au cours de la première séance qu'au cours de la deuxième. La corrélation entre le degré d'excitation sexuelle subjective et la réaction vaginale n'a été enregistrée que chez les femmes célibataires, au cours de la première séance seulement. Un rapport a

également été établi entre l'excitation sexuelle subjective et divers états affectifs positifs. Dans l'ensemble, on a trouvé qu'il existait des corrélations négatives entre la réaction vaginale enregistrée en laboratoire et la réaction sexuelle enregistrée à domicile. (Bibliographie - 26 ouvr.)
-Résumé publié

Heiman, J. R. et Hatch, J. P., Affective and physiological dimensions of male sexual response to erotica and fantasy, Basic and Applied Social Psychology, 1980, 1, p. 315-327.

Les auteurs testent plusieurs hypothèses d'après les réactions affectives et physiologiques de 16 sujets de sexe masculin de 19 à 63 ans pendant qu'ils écoutaient des enregistrements érotiques et neutres et pendant qu'ils fantasmaient. Ils ont comparé les observations relatives à la tumescence pénienne, au rythme cardiaque, aux états affectifs, aux réactions physiques perçues et à l'excitation sexuelle subjective. Les résultats révèlent l'existence d'une corrélation entre les états affectifs positifs, la circonférence pénienne maximale et la période de latence, bien que l'on ait également noté une corrélation entre les états négatifs et la période de latence. Un rapport a également été établi entre l'agressivité ressentie et la tumescence pénienne maximale provoquée par la bande sonore érotique. Divers rapports ont été établis entre les réactions génitales et non génitales auto-observées et la réaction pénienne provoquées par la bande érotique et les fantasmes. Toutefois, les observations concernant l'audition de la bande témoin n'ont permis de dégager qu'une seule corrélation: entre les réactions génitales auto-observées et la latence pénienne. Les résultats révèlent l'importance des rapports qui existent entre les réactions affectives, l'excitation sexuelle auto-observée et la réaction sexuelle génitale dans la conceptualisation de la sexualité masculine. (Bibliographie - 35 ouvr.)
-Résumé libre

Heiman, J. R. et Rowland, D. L., Affective and physiological sexual reponse patterns: The effects of instructions on sexual functional and dysfunctional men, Journal of Psychosomatic Research, 1983, 27, p. 105-116.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 14 hommes souffrant de dysfonction sexuelle (de 25 à 55 ans) et de 16 hommes normaux (de 21 à 52 ans) à qui l'on a demandé d'écouter deux enregistrements sexuellement explicites et de se laisser aller à des fantasmes pendant que leurs réactions génitales, leur rythme cardiaque et leurs réactions affectives cognitives étaient enregistrés. Avant l'audition des bandes, on a donné aux sujets deux séries d'instructions différentes: l'une traduisait implicitement des attentes sur le plan de l'excitation et l'autre incitait les sujets à se laisser aller à leurs sensations et ne comportait aucune attente implicite. Comme prévu, la tumescence génitale enregistrée chez les sujets souffrant de dysfonction sexuelle a été plus faible dans le cas de l'enregistrement précédé d'instructions contenant des attentes implicites que dans le cas de la bande précédée d'instructions ne contenant aucune attente sur ce plan. Contrairement aux prévisions, la tumescence pénienne enregistrée chez les sujets normaux à l'audition de l'enregistrement précédé de la première série d'instructions était la plus forte. L'excitation sexuelle rapportée par les sujets ne concordait pas avec la tumescence pénienne enregistrée; en effet, les sujets souffrant de dysfonction sexuelle étaient beaucoup moins excités par les bandes érotiques et les fantasmes que ne l'était l'autre groupe. Les sujets atteints de dysfonction sexuelle éprouvaient généralement un sentiment de détresse plus profond et souffraient de troubles somatiques, d'anxiété et de dépression. Pendant l'expérience, ces derniers étaient plus conscients de diverses réactions physiologiques et ont eu plus de réactions physiologiques, cognitives et affectives négatives et moins de réactions positives. Les auteurs discutent des différences d'interprétation des séries d'instructions dans les cas de dysfonction et des conceptualisations théorique et clinique de la sexualité masculine. (Bibliographie - 21 ouvr.)

-Résumé libre

Heinrich, B., Extent of Child Pornography in Texas, Austin, Texas Legislature House Select Committee on Child Pornography, 1978.

Ce rapport de la législature du Texas sur la pornographie enfantine dans cet État aborde les questions de l'ampleur de la pornographie enfantine, des sources d'approvisionnement et de la distribution de matériel pornographique mettant en scène des enfants, des infractions sexuelles commises à l'égard des enfants et des réactions des autorités judiciaires et municipales. La pornographie enfantine au Texas se présente sous diverses formes (livres, brochures, films et autres produits) qui, souvent, montrent des enfants forcés à se livrer à des actes sexuels. Les ventes de matériel pornographique au Texas s'élèvent à 41,7 millions de dollars par année. Même si l'on ne peut plus acheter de matériel pornographique en magasin, les poursuites intentées dans d'autres États montrent à quel point le volume de matériel pornographique distribué par la poste est considérable. Bien que seuls les tribunaux et non les inspecteurs des postes puissent juger du caractère obscène d'un produit, le fait d'envoyer ce matériel par la poste constitue une infraction. On conseille d'aider la population à mettre un terme à l'envoi de matériel obscène par la poste. Les organisations criminelles, nationales ou locales, distribuent environ 80 pour cent du matériel pornographique en circulation au Texas. La loi en vigueur dans cet État présente des lacunes même si elle interdit à quiconque de se livrer à des actes sexuels avec des enfants. Souvent, les sanctions imposées ne sont pas assez sévères et beaucoup de crimes de ce genre ne sont jamais signalés. Cependant, dans 93 pour cent des cas signalés, le traumatisme que subit l'enfant est sérieux. Les derniers chapitres de cet ouvrage sont consacrés à la prostitution enfantine, au nombre de décès enregistrés chez les enfants victimes d'agression sexuelle, aux enquêtes menées par l'administration centrale et par les États, aux poursuites intentées par ces derniers et à l'efficacité des mesures prises par le système de justice pénale pour supprimer la pornographie enfantine. Puisque cette dernière constitue une forme d'exploitation sexuelle, il faudrait la réprimer en encourageant, par exemple, les divers services de bien-être et les forces de police à collaborer davantage, en

sensibilisant davantage le public et en mettant sur pied des cours spécialisés à l'intention de la police. Ce document contient également de nombreuses recommandations juridiques précises, ainsi que des tableaux.
-Résumé libre

Hemphill, R. W., Individual fights in a changing society, dans Right to Privacy Versus the Right to Know - Contemporary Issues in Information and Privacy, Georgia: University of Georgia, 1978.

L'auteur examine la notion de droit à la vie privée et les aspects constitutionnels contradictoires concernant le droit du public d'être informé en se fondant sur la jurisprudence et sur les amendements apportés à la Constitution. Il aborde également le sujet de l'obscénité et de la pornographie.
-Résumé libre

Henson, D. E., Rubin, H. B., Henson, D. et Williams, J. R., Temperature changes of the labia minora as an objective measure of female eroticism, Journal of Behaviour Therapy and Experimental Psychiatry, 1977, 8, p. 401-410.

Les auteurs de cet ouvrage ont mis au point un dispositif qui permet d'évaluer de façon objective le degré d'excitation sexuelle de la femme en mesurant les changements de température des petites lèvres au moyen d'un thermistor sensible. Pendant la projection d'un film érotique, on a observé chez 9 femmes sur 10, toutes des volontaires, une augmentation de la température des petites lèvres (variant entre 0,10° C et 1,38° C) nettement supérieure aux résultats obtenus pendant la présentation d'un film neutre. La température labiale de l'autre sujet a légèrement diminué pendant la projection du film. Aucun changement constant n'a été enregistré dans la température de référence prise au niveau de la poitrine au cours de la projection de l'un ou l'autre film. L'excitation subjective rapportée par les sujets était étroitement liée aux changements de température labiale

provoqués par les stimuli. (Bibliographie - 31 ouvr.)
-Résumé publié

Henson, D. E., Rubin, H. B et Henson, C., Consistency of the labial temperature change measure of human female eroticism, Behaviour Research and Therapy, 1978, 16, p. 125-129.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 6 femmes âgées de 23 à 36 ans, toutes des volontaires, en vue de mesurer l'uniformité du phénomène d'excitation sexuelle provoqué par deux films érotiques, au cours de deux séances expérimentales. L'excitation sexuelle a été évaluée de façon objective en mesurant en permanence les changements de température des petites lèvres et, de façon subjective, au moyen de rapports réguliers faits par les sujets eux-mêmes. La température labiale des sujets a augmenté de 0,10° C à 1,36° C par rapport au niveau basal au cours de la projection des deux films. Les changements de température enregistrés au cours des deux films étaient très proches. De plus, on a remarqué une certaine uniformité entre les deux séances quant à la vitesse à laquelle la température labiale est revenue à la normale dès que cessait la stimulation érotique. On a également établi une corrélation très étroite entre les variations de température et les mesures subjectives et ce, lors des deux séances. (Bibliographie - 18 ouvr.)
-Résumé publié

Henson, D. E., Rubin, H. B. et Henson, C., Labial and vaginal blood volume responses to visual and tactile stimuli, Archives of Sexual Behaviour, 1982, 11, p. 23-31.

Les auteurs analysent les résultats obtenus au moyen de deux importantes mesures psychophysiologiques objectives de l'excitation sexuelle en réponse à diverses méthodes (et intensités) de stimulation sexuelle (c'est-à-dire, un film érotique et la stimulation manuelle). Les résultats enregistrés par les deux mesures au cours des deux types de stimulation étaient habituellement parallèles, mais la réaction la plus importante a été provoquée par la stimulation physique. Les

réactions enregistrées à la suite de l'utilisation des deux méthodes de stimulation étaient similaires dans les cas où le sujet n'éprouvait pas d'orgasme; les réactions ont diminué de façon sensible dès la disparition du stimulus, mais se sont généralement maintenues au-dessus du niveau préstimulatoire normal. Le volume sanguin dans le vagin a diminué de façon radicale pendant que le sujet éprouvait un orgasme pour ensuite revenir au niveau préorgasmique enregistré au cours de la stimulation. La mesure labiale n'a pas changé pendant l'orgasme, mais elle a diminué très peu de temps après. (Bibliographie - 12 ouvr.)
-Résumé libre

Herrell, J. M., Sex differences in emotional responses to "erotic literature", Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1975, 43, p. 921.

Pour cette étude, on a demandé à 32 hommes et 32 femmes de lire soit un chapitre de l'ouvrage intitulé Eternal Fire (de C. Willingham), un passage érotique caractérisé par la sexploitation, soit une série de passages de l'ouvrage intitulé L'amant de Lady Chatterley, modifiés de manière que l'expérience sexuelle de Lady Chatterley soit perçue comme une expérience positive. Les données tirées des échelles sur les émotions différentielles et sur le degré d'excitation sexuelle indiquent que les différences de réaction aux passages érotiques entre les deux sexes sont complexes et dépendent du contenu interpersonnel et érotique des passages.
-Résumé libre

Hewitt, W. H., Nonvictim crime: Some police perspectives, dans J. E. Scott et S. Dinitz (dir. de publ.), Criminal Justice Planning, New York: Praeger Publishers c/o Holt, Rinehart, Winston, 1977.

L'auteur aborde la question de l'application de la loi dans le cas des crimes sans victime - infractions sexuelles, toxicomanie, ébriété sur la voie publique et jeu - et propose des recommandations à cet égard. Les infractions sexuelles qui tombent habituellement dans la catégorie

des crimes sans victime sont la prostitution, l'homosexualité et la pornographie. L'auteur signale que l'on dépense inutilement des millions de dollars pour essayer d'appliquer des lois sur la pornographie et la prostitution. Comme solution de rechange à l'intervention policière, il propose de réglementer davantage la vente de matériel pornographique. Il signale que le fait de se servir de la police comme intermédiaire ne peut qu'encourager la corruption chez celle-ci.. -Résumé libre

High, R. W., Rubin, H. B. et Henson, D., Color as a variable in making an erotic film more arousing, Archives of Sexual Behaviour, 1979, 8, p. 263-267.

Cette étude a été réalisée à l'aide de huit hommes âgés de 22 à 24 ans en vue de déterminer dans quelle mesure les stimuli visuels (en couleur et en noir et blanc) influent sur le degré d'excitation sexuelle; les réactions ont été mesurées de façon répétée, en alternance, au moyen d'un érectomètre au mercure. Aucune différence constante ou importante n'a été enregistrée quant à l'intensité ou au déroulement de la réaction pénienne au cours de la présentation du même film projeté en couleur et en noir et blanc. (Bibliographie - 10 ouvr.) -Résumé publié

Hinton, J. W., O'Neil, M.T. et Webster, S., Psychophysiological assessment of sex offenders in a security hospital, Archives of Sexual Behaviour, 1980, 9, p. 205-216.

Cet article porte sur l'orientation et la réaction sexuelles de délinquants sexuels de sexe masculin incarcérés dans un hôpital à sécurité maximale, et qui ont été dirigés vers le service de psychologie pour y subir des tests. Les rapports existant entre le "degré d'excitation sexuelle ressentie" et l'augmentation de la circonférence pénienne ont été évalués pour déterminer la validité des données; toutefois, un très fort pourcentage des détenus ont donné des réponses qui témoignent d'une attitude défensive ou qui sont fausses. Les réactions de groupes de délinquants sexuels (qui ont commis des agressions sur des

femmes, des jeunes filles, des garçons et des hommes), de délinquants non sexuels et d'hétérosexuels à des films montrant des personnes consentantes ayant des rapports hétérosexuels ont été comparées; la réaction des hétérosexuels et des délinquants non sexuels ayant attaqué des femmes au film montrant l'enlèvement et le viol d'une jeune fille a été beaucoup plus faible que celle des délinquants sexuels. (Bibliographie - 14 ouvr.)
-Résumé publié

Hood, R. W. fils et Hall, J. R., Gender Differences in the Description of Erotic and Mystical Experiences, Review of Religious Research, 1980, 21, p. 195-207.

Cette étude a été réalisée à l'aide de trois échantillons différents (nombre total de cas: 302 étudiants en psychologie, tous des volontaires). Les données tirées des rapports faits par les sujets sur leurs expériences sexuelles et mystiques et l'utilisation de mots actifs et passifs (par la méthode du choix forcé) pour décrire ces expériences appuient, du moins en partie, la prédiction que les personnes des deux sexes donneraient des descriptions différentes à cet égard. Comme on l'avait prévu, les femmes ont utilisé des termes passifs pour décrire leurs expériences érotiques et mystiques, tandis que les hommes ont utilisé des termes actifs pour décrire leurs expériences érotiques, mais non leurs expériences mystiques. Les auteurs tentent d'expliquer pourquoi les hommes n'utilisent pas de termes actifs pour décrire leurs expériences mystiques par le fait que l'homme a de tout temps eu de la difficulté à s'identifier, en termes actifs, à une image de Dieu masculine. (Un tableau.)
-Résumé libre

Hoon, E. E., Hoon, P. W. et Wincze, J. P., An inventory for the measurement of female sexual arousability: The SAI, Archives of Sexual Behaviour, 1976, 5, p. 291-300.

Les auteurs décrivent un questionnaire sur l'excitation sexuelle (SAI) mis au point à l'intention des femmes traitées pour dysfonction

sexuelle. Vingt-huit expériences érotiques à cinq dimensions (stimulation érotique, excitation indirecte produite à l'aide de divers stimuli, stimulation des seins, préliminaires et coït, stimulation génitale par le partenaire ou stimulation des parties génitales du partenaire) ont été cotées sur une échelle en sept points de type Likert pour calculer le degré d'excitation sexuelle. Les échantillons de validation et de validation croisée (nombre de cas: 151; nombre de cas: 143), une série de 131 éléments devant servir à choisir les facteurs pertinents, et les coefficients de fiabilité (coefficients de corrélation d'homogénéité/test-retest) ont été évalués. Le test SAI s'avère efficace pour les études cliniques et la recherche car il est facile à administrer et à noter; de plus, il peut être appliqué à divers sujets, quels que soient leur état matrimonial et leurs préférences sexuelles, et il contient des normes et des formules de rechange. Puisque les échantillons utilisés pour la validation et la validation croisée étaient constitués d'Américaines appartenant à la classe moyenne et à la classe moyenne supérieure, il faudrait établir si le test peut être administré à des femmes dont la situation socio-économique et l'origine ethnique sont différentes.
-Résumé libre

Houston, J. A., Capturing policies of pornographic pictorial representations by normative judgment analysis, Dissertation Abstracts International, 1974, 34, p. 5713-5714.

Pour plus de renseignements, voir Houston, J.A. (1974).

Houston, J. A. et Houston, S. R., Identifying pornographic materials with judgment analysis, Journal of Experimental Education, 1974, 42, p. 18-26.

Cette étude a été réalisée à l'aide de trois groupes qui s'intéressent à la question de la pornographie en vue d'évaluer l'efficacité de la méthode de l'analyse des jugements (JAN) pour identifier le matériel pornographique. Ces groupes étaient formés de 28 étudiants du niveau du doctorat qui font des études en psychologie, en counselling et en

orientation, de 21 avocats et de 25 policiers. La méthode JAN s'est révélée efficace pour définir les divers critères d'identification du matériel. De plus, les auteurs ont conclu que définir ce qui est pornographique est un problème épineux, comme en témoignent les nombreux critères complexes, catégoriques et précis observés chez les trois groupes.
-Résumé libre

Houston, J., Houston, S. et Ohlson, E. L., On Determining Pornographic Material, Journal of Psychology, 1974, 88, p. 277-287.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 21 avocats, de 25 policiers et de 28 étudiants de doctorat en psychologie, à qui l'on a remis cent profils de stimuli contenant des images pornographiques en leur demandant de coter chacun des profils au moyen d'une échelle en cinq points. La méthode de l'analyse des jugements (JAN) a permis d'établir des critères à la fois spécifiques et complexes. De façon plus précise, la méthode JAN a permis de relever chez les trois groupes 39 critères sur un total de 59, qui peuvent servir à identifier le matériel pornographique. La diversité des critères obtenus laisse entendre que, bien qu'il n'existe pas de solution facile pour déterminer ce qui est pornographique, la méthode JAN est sans doute plus efficace que n'importe quelle autre pour évaluer le contenu du matériel pornographique.
-Résumé publié

Houston, J., Houston S. et Ohlson, E. L., The atypicality of pornography and public policy: A pilot Investigation, Psychology, 1974, 11, p. 3-7.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 28 étudiants du niveau du doctorat qui font des études en psychologie, en orientation et en counselling, à qui l'on a remis des profils en onze points de 100 images évaluées au moyen de la méthode de l'analyse des jugements. Les résultats indiquent que cette méthode a permis d'établir et d'expliquer les critères d'identification (précis et complexes) du matériel

pornographique.
-Résumé libre

Houston, L. N., Romanticism and eroticism among black and white college students, Adolescence, 1981, 16, p. 263-272.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 1 142 universitaires des deux sexes, de race blanche et de race noire, à qui l'on a administré un questionnaire en 27 points pour vérifier les rapports qui existent entre l'érotisme, le romantisme et l'identité sexuelle. D'après les résultats, les hommes sont beaucoup plus érotiques que les femmes, les femmes sont plus romantiques que les hommes et l'écart entre les sexes est plus grand chez les Noirs que chez les Blancs. Toutefois, bien que les hommes de race noire soient plus érotiques que les hommes de race blanche, l'écart n'est pas tellement grand entre les femmes des deux races. (Bibliographie - 11 ouvr.)
-Résumé libre

Huer, J. H. et Estill, B. L., Victimless crimes as pleasure activities: The issue revisited, document de travail lu au cours de la réunion du MSSA, Jackson, Mississippi, 1978.

Ce document porte sur le problème culturel des crimes sans victime, c'est-à-dire sur les rapports qui existent entre les valeurs culturelles américaines et le comportement déviant des auteurs de crimes sans victime dans le contexte des règles sociales américaines. On y examine les arguments traditionnels avancés par les défenseurs et les adversaires de la criminalisation et de l'application de peines dans le cas des crimes sans victime dans une société avide de plaisirs et de liberté. Un examen critique des arguments invoqués par les partisans et les détracteurs de la criminalisation des actes déviants prétendument inoffensifs permet de constater un manque de logique et de poids dans les deux cas. Les auteurs abordent la question des valeurs culturelles de la société américaine et font un examen approfondi de la recherche du bonheur dans la tradition américaine. Ces valeurs comprennent le désir de liberté, la recherche du confort et du

plaisir physique et l'importance de contraintes juridiques en l'absence de traditions et de moeurs inhibitrices. Les auteurs concluent qu'il faut d'abord régler le problème de l'ambivalence des valeurs américaines avant de s'attaquer à celui des crimes sans victime. D'après eux, cet examen fondamental s'inscrit dans le cadre de la sociologie moderne. On trouve en annexe dix notes où l'on cite des ouvrages de référence.

Huvos, K., Vers un renouveau du mirage américain dans les lettres françaises, The French Review, 1976, 49, p. 1062-1071.

L'image de la femme américaine, telle qu'elle est présentée dans la littérature française, a subi une transformation radicale au cours des derniers siècles. Alors qu'au XVIII^{e} siècle, les auteurs français rendaient hommage à la pureté des valeurs morales de la femme américaine, à sa chasteté prénuptiale et à sa fidélité conjugale, on a assisté, au milieu du XIX^{e} siècle, à la naissance d'un processus de désacralisation qui s'est poursuivi jusqu'au début de la Grande Guerre. On remarque, dans les ouvrages littéraires et au théâtre, que la femme américaine est de plus en plus représentée comme une aventurière et une femme fatale, dont le charme n'a d'égal que son immoralité. Depuis lors, au cours de l'entre-deux-guerres et pendant la décennie qui a immédiatement suivi la libération, le processus s'est calmé. Toutefois, il a ensuite été repris avec encore plus de vigueur par des auteurs dont la verve érotisante s'est déchaînée; les ouvrages présentant la femme américaine comme une dépravée, une droguée, une nymphe, une nymphomane et une lesbienne se sont multipliés. Les raisons de cette évolution qui, du XVIII^{e} siècle au XX^{e} siècle, a abouti à une image diamétralement opposée au portrait original, ne sont que conjectures. Parmi les facteurs qui ont amené la désacralisation de la femme américaine, mentionnons l'évolution générale de la moralité sexuelle en Occident, notamment en France et aux États-Unis, et les images différentes que l'on donne de la femme dans la littérature américaine, à Hollywood et dans les films d'avant-garde. Le caractère anti-américain de la littérature française contemporaine a également contribué à démythifier la femme américaine. Le phénomène

semble correspondre à un rite de purification destiné à restituer, à l'auteur et au lecteur, leurs propres illusions de pureté et d'innocence.

-Résumé libre

Iacouetta, R. G., Aquatic Crime - A new horizon in criminal justice research, International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice, 1977, 1, p. 39-46.

Cet article porte sur les crimes perpétrés sur les cours d'eau ou par leur intermédiaire (rivières, lacs et océans); ce type de crime comprend le transport par bateau de matériel imprimé, notamment de matériel pornographique.
-Résumé libre

Ingstrup, O., Developments of the Danish criminal justice system in the 1970's, Interagency Workshop - Annual, 14, p. 67-73.

Cet article traite des tendances enregistrées dans le taux de criminalité et dans l'imposition de peines au Danemark, dans les années 70. En 1960, 125 000 crimes, pour une population de 5,2 millions d'habitants, ont été rapportés au Danemark. Le nombre de crimes est passé à environ 307 000 en 1977, l'augmentation étant surtout attribuée à une hausse du nombre des crimes contre la propriété. Au cours de la même période, le Danemark a apporté des modifications au code pénal pour décriminaliser la pornographie, certains rapports homosexuels et l'avortement effectué dans certaines conditions. Le régime correctionnel a été profondément transformé comme en témoignent les efforts de dépénalisation, notamment pour les crimes mineurs commis contre la propriété (vols de moins de 200 $ où aucune entrée par effraction ou violence n'ont été rapportées). De plus, une importance accrue a été accordée aux programmes communautaires non institutionalisés, ce qui a eu pour effet de réduire le nombre quotidien moyen de détenus qui, de 3 458 en 1970, est passé à 2 953 en 1978. Le système carcéral danois compte 15 pénitenciers et environ 40 prisons locales. Le tiers de la population carcérale est détenue dans des établissements ouverts et les deux tiers, dans des établissements fermés (fortifiés). Le nombre de permissions habituellement accordées, à des fins de réadaptation, aux détenus d'établissements ouverts a augmenté dans les années 70. Dans une prison construite récemment, 100 jeunes détenus des deux sexes sont autorisés à partager les mêmes cellules, les contacts

sexuels n'étant pas interdits. On s'attend que les détenus fassent leur cuisine et leur lessive. Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer le succès de l'expérience, aucun effet négatif évident n'a encore été signalé. Les programmes de réadaptation appliqués en prison et lors de la mise en liberté surveillée sont volontaires puisqu'il est reconnu, de façon générale, que les services de réadaptation sont beaucoup plus efficaces lorsqu'ils ne constituent pas une des conditions de la sentence.

-Résumé libre

Jaffe, Yoram, Sexual stimulation: Effects on prosocial behaviour, Psychological Reports, 1981, 48, p. 75-81.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 20 étudiants du premier cycle, non provoqués, qui ont été exposés à des stimuli sexuels au moyen de deux modes différents. Leurs choix entre le comportement agressif et le comportement prosocial ont été comparés à ceux de 20 sujets non provoqués qui ont été exposés à deux différents types de stimuli de contrôle. On s'est servi à cet égard d'un appareil Buss modifié qui sert à mesurer le degré d'agressivité. Bien que les deux groupes aient surtout choisi le comportement prosocial (pour chaque mauvaise réponse, indiquer la bonne réponse) au lieu du comportement agressif (punir par des chocs électriques pour avoir donné la bonne réponse), les sujets qui étaient sexuellement excités ont fait moins de choix agressifs et plus de choix prosociaux que les sujets non excités. Ces résultats concordent avec l'hypothèse selon laquelle l'excitation générale favorise la réaction de type dominateur (puissance) lorsqu'il y a un choix. (Bibliographie - 21 ouvr.)
-Résumé publié

Jaffe, Y. et Berger, A., Cultural generality of the relationship between sex and agression, Psychological Reports, 1977, 41, p. 335-336.

Cet article porte sur la reprise d'une expérience réalisée précédemment par Y. Jaffe et al (1974) aux États-Unis qui avait démontré que l'exposition à des stimuli sexuels favorise l'agressivité. Les résultats de l'expérience, effectuée à l'aide de 29 étudiantes israéliennes du premier cycle, montrent que les sujets ressentaient plus d'agressivité lorsqu'ils étaient excités que lorsqu'ils ne l'étaient pas, et confirment que la relation excitation sexuelle-agressivité est un phénomène interculturel.
-Résumé publié

Jamy, H. S. D., Innovations in the criminal justice system in Pakistan (dans Innovations in Criminal Justice in Asia and the Pacific, 1979, par William Clifford et S. D. Gokhale, Australian Institute of Criminology), 1970, 37.

Le Pakistan a l'intention de rendre toutes ses lois conformes à la doctrine islamique. L'auteur décrit les modifications apportées à la loi depuis la proclamation de l'indépendance, en 1947, et accorde une attention particulière aux aspects internationaux du crime. Le système pakistanais de justice pénale a subi l'influence de la domination britannique et de la jurisprudence islamique. Le Pakistan a adopté des lois sévères contre l'obscénité, les infractions sexuelles et les films jugés immoraux.
-Résumé libre

Jarrige, A., Fouraste, F. F., Charbrol, H. et Moron, P., New aspects of female delinquency: An offense with violence committed by three young women, Annales Medico-Psychologiques, 1979, 137, p. 839-843.

Cet article contient un aperçu des tendances actuelles de la criminalité féminine, caractérisée par l'érotisme sadique et l'impulsivité.

Jones, R. N. et Joe, V. C., Pornographic materials and commodity theory, Journal of Applied Social Psychology, 1980, 10, p. 311-322.

Cette étude a porté sur 40 étudiants et 40 étudiantes du premier cycle à qui l'on a distribué une brochure contenant soit des photos pornographiques, soit des photos neutres. Avant de remettre les photos, on a dit à la moitié des sujets de chaque sexe que les photos étaient tirées de revues réservées aux adultes; on n'a rien dit aux autres. On a demandé à tous les sujets d'indiquer, au moyen de cotes, à quel point ils avaient envie de voir les photos, s'ils aimaient ce genre de revue et s'ils avaient envie d'en acheter et d'en lire, avant d'avoir vu les photos et après. Les sujets auxquels on n'avait pas dit qu'il

s'agissait de revues pour adultes ont attribué aux photos qu'ils n'avaient pas encore vues des cotes beaucoup plus élevées que celles attribuées par les autres sujets. Ces derniers ont donné aux photos des cotes beaucoup plus élevées que celles attribuées par le premier groupe, après avoir vu les photos. Les étudiants de sexe masculin ont attribué aux photos pornographiques une cote beaucoup plus favorable que celle attribuée par les sujets de sexe féminin. Avant d'avoir vu les photos, les sujets auxquels on avait dit que celles-ci étaient tirées de revues pour adultes s'attendaient à ce que les photos soient beaucoup plus pornographiques que ne le croyaient les autres sujets. Après avoir vu les photos, les sujets ont attribué une cote beaucoup plus élevée aux photos neutres qu'aux photos pornographiques. Aucune donnée ne vient appuyer l'hypothèse selon laquelle l'effet de la restriction quant à l'âge constitue un phénomène d'anticipation. (Bibliographie - 6 ouvr.)
-Résumé publié

Juvenile Delinquency - Annual Report, 1977, Rapport du Senate Subcommittee to investigate delinquency, 95e Congrès, 2e session, 12 avril 1978, Washington, D. C.: Committee on the Judiciary, Congrès des États-Unis, 1978.

Le rapport de 1977 du sous-comité aborde les questions générales de la prévention et du contrôle de la délinquance juvénile et de la protection des enfants. Le rapport fait état de toute une série d'études, d'enquêtes, d'audiences, de mesures législatives qui portent sur le traitement des délinquants mineurs et sur l'exploitation sexuelle des enfants, et d'audiences sur la pornographie et la prostitution enfantines.
-Résumé libre

Kant, H. S. et Goldstein, M. J., Pornography and its effects, dans Crime in Society par D. Savitz et Johnston, New York: John Wiley and Sons, 1978.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 60 déviants admis à l'hôpital d'État Atascadero, en Californie, et d'un groupe de contrôle de 133 hommes de race blanche de Los Angeles, en vue d'évaluer les effets de la pornographie sur le comportement. Un enquêteur expérimenté a passé deux heures avec chaque sujet. Il leur a posé 276 questions portant sur leur profil démographique, leurs attitudes sexuelles, leurs antécédents sur le plan sexuel, leurs fantasmes, et leur exposition et leurs réactions à des ouvrages, photos, films et spectacles pornographiques. D'après les résultats, la crainte que l'exposition accrue à du matériel érotique déforme l'esprit des jeunes et favorise la perversion et les crimes sexuels n'a aucun fondement et l'exposition à du matériel pornographique peut parfois être salutaire. Par exemple, les violeurs se trouvant dans le groupe de malades avaient vu moins de matériel pornographique dans leur adolescence qu'une fraction comparable du groupe de contrôle. Il en va de même pour les pédophiles. En fait, les adultes normaux ont déclaré avoir vu plus de matériel pornographique dans leur adolescence que n'importe quel autre groupe déviant parmi les malades. En tant qu'adultes, ils continuent de voir plus de matériel érotique que les délinquants sexuels. Dans tous les groupes, la masturbation constituait, à l'époque de l'adolescence, la réaction la plus courante à la pornographie. Les déviants et les consommateurs de matériel pornographique ont déclaré qu'ils continuent à se masturber lorsqu'ils sont stimulés par du matériel érotique. Toutefois, le groupe normal a dit que les rapports hétérosexuels constituaient la forme de soulagement la plus courante à laquelle ils avaient recours lorsqu'ils étaient excités par du matériel pornographique. Dans l'ensemble, on a découvert que la pornographie n'encourage aucune forme de perversion sexuelle précise. Le milieu familial et les attitudes semblent être, à cet égard, des déterminants plus importants. L'auteur fournit des tableaux et graphiques, mais ne cite aucun ouvrage de référence.

-Résumé libre

Kaplan, J., Edward G. Donley Memorial Lecture: Non-victim crime and the regulation of prostitution, West Virginia Law Review, 1977, 79, p. 593-606.

Cet article porte sur la réglementation de la prostitution. L'auteur analyse les arguments avancés contre la décriminalisation et compare la prostitution et les autres crimes consensuels ou sans victime. D'après lui, il est impropre de considérer le jeu, la consommation de drogue, l'homosexualité, la pornographie et la prostitution comme des crimes sans victime. Les délinquants, leur famille et la société en général doivent être considérés comme des victimes de ces activités. Les lois qui interdisent ces activités s'inspirent d'arguments moraux et émotifs très forts. Il existe de nombreuses similarités ainsi que des différences importantes entre les problèmes que posent les divers crimes sans victime. Les mesures législatives qui se prêtent à un cas ne conviennent peut-être pas à d'autres.

Kebler, B. H. et Schwickerath, J., Reactions to erotic stimuli and their relationship to biological and psychological sex - Psychologische Beirtrage, 1981, 23, p. 421-433.

L'expérience dont il est question part de l'hypothèse qu'il existe des différences entre les réactions érotiques des hommes et des femmes (sexe biologique) et des hommes et des femmes masculins, féminins et androgynes (sexe psychologique). On a présenté à 40 étudiants et 40 étudiantes d'université 42 diapositives classées selon le "sexe des partenaires", le "contenu romantique" et le "contenu pornographique". Dans l'ensemble, les deux sexes ont été modérément stimulés par les diapositives, les hommes davantage que les femmes. Les deux sexes ont également été beaucoup plus excités par les photos pornographiques que par les photos romantiques-érotiques. Les résultats indiquent qu'il existe une différence qualitative entre les réactions des hommes et des femmes. En effet, ils appuient l'hypothèse selon laquelle les hommes ont tendance à réagir à l'objet même, et les femmes à l'être identifié. (Bibliographie - 28 ouvr.)
-Résumé publié

Kenrick, D. T. et al, Sex differences, androgyny, and approach response to erotica: A new variation on the old volunteer problem, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 517-524.

Dans la première étude, on a demandé à 52 étudiants et à 41 étudiantes du premier cycle de choisir entre soit un film "luxurieux" (pornographie dure), soit un film "romantique" (pornographie douce). Comme prévu, les femmes ont été relativement moins attirées que les hommes par le film sur la luxure. Dans la deuxième étude, une expérience sur le terrain, on a téléphoné à 43 étudiantes et à 41 étudiants du premier cycle et on leur a demandé de participer soit à une expérience mettant en cause du matériel érotique soit à une expérience sur la perception de figures géométriques. Les femmes étaient moins portées que les hommes à participer à une étude où il était question de matériel érotique, qu'il s'agisse de pornographie dure ou douce. En ce qui concerne les sujets qui ont rempli le questionnaire Ben sur les rôles propres à chaque sexe, les résultats indiquent que cet effet n'a été perçu que chez les sujets représentatifs de leur sexe (par rapport aux androgynes). Les auteurs s'interrogent sur l'influence possible de l'utilisation de volontaires sur les résultats des études en laboratoire dans ce domaine.
-Résumé libre

Kirkpatrick, R. G., Collective consciousness and mass hysteria: Collective Behaviour and antipornography crusades in Durkheimian perspective, Human Relations, 1975, 28, p. 63-84.

L'auteur a utilisé quatre techniques de recherche sur le terrain (observation non participante, recherche de documents et entrevues structurées et non structurées) pour effectuer une étude sur deux campagnes anti-pornographie qui ont été menées l'une dans une ville industrielle du nord du Midwest américain et l'autre dans la capitale d'un État du sud-ouest. D'après l'auteur, la vigueur de la réaction des collectivités dépendrait du type de déviance mis en évidence. Il propose une théorie du comportement collectif selon laquelle la

réaction des gens dépendrait de la mesure dans laquelle le crime est publiquement décrit comme une menace véritable à la conscience collective. (Bibliographie - 28 ouvr.)
-Résumé libre

Kirschner, N. M., Effect of need for approval and situational variables on the viewing of erotic material, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1976, 44, p. 869.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 19 sujets éprouvant un très fort besoin d'approbation et de 19 sujets éprouvant un très faible besoin d'approbation qui avaient accès à des revues érotiques et neutres dans une salle d'attente. Les résultats appuient l'hypothèse selon laquelle les sujets éprouvant un très faible besoin d'approbation sont beaucoup plus influencés par des stimuli de contexte que les autres sujets. Toutefois, les résultats n'appuient pas l'hypothèse selon laquelle la réaction sexuelle des sujets éprouvant un très fort besoin d'approbation est en général assez faible, quel que soit le contexte.
-Résumé libre

Klein, D., Violence against women: Some considerations regarding its causes and its elimination, Crime and Delinquency, 1981, 27, p. 64-80.

La violence contre les femmes émane de la structure sociale et de la domination exercée par l'homme. Sa définition même est problématique et politique du fait que la violence est liée aux changements que subit la place qu'occupe la femme dans une société dominée par l'homme. Certains crimes contre la femme - par exemple, l'interdiction de la contraception et de l'avortement, le viol, la chasse aux sorcières et la violence physique contre les femmes - sont regroupés et interprétés comme les conséquences de l'état de dépendance de la femme dans les domaines "féminins" de la reproduction, de la sexualité et de la tendresse. En dépit des gains récents des femmes sur le plan juridique et de leur participation accrue à la population active, ni

la violence individuelle ni la violence systématique qui s'exercent contre elles ne semblent avoir diminué. Cette situation tiendrait au fait qu'au fur et à mesure que le patriarcat traditionnel s'exerçant sur la vie personnelle est absorbé par l'État, les institutions publiques et la médecine, la domination de l'homme se trouve transformée mais non diminuée. Par ailleurs, le mouvement féministe a réussi à exposer, à définir et à contester les abus dont sont victimes les femmes, mais il s'agit là d'un phénomène différent. Les stratégies des mouvements féministes, qui consistent à utiliser le système de justice pénale pour atteindre la libération, comme en témoignent les réformes juridiques entreprises au chapitre de la pornographie et de la violence dans la famille, devraient tenir compte des limites d'une structure dont les principaux déterminants sont la protection de l'ordre économique et de la légitimité idéologique.
-Résumé libre

Klenow, D. J. et Jeffrey, L., Selected characteristics of the X-rated movie audience: Toward a National Profile of the Recidivist, Sociological Symposium, 1977, 20, p. 73-83.

Les données fournies par les 1 504 répondants qui ont participé au sondage social général de 1973, aux États-Unis, ont permis d'établir un profil descriptif de l'habitué des films réservés aux adultes. De plus, un facteur de correction a été calculé pour affiner le profil de l'auditoire et identifier l'habitué réel ou potentiel. Les résultats non corrigés tirés du sondage de 1973 révèlent que 378 personnes (25,1 % de tous les répondants) ont admis avoir vu un film de ce genre au cours de l'année écoulée. Le facteur de correction a fait tomber le nombre d'habitués réels ou potentiels à 316, ou 21 %. De plus, les totalisations croisées indiquent que l'habitué réel ou potentiel est souvent un homme jeune, célibataire, ayant au moins un diplôme d'études secondaires. En outre, l'habitué ne pratique aucune religion particulière et il assiste rarement, ou pour ainsi dire jamais, à des services religieux. Il n'habite pas dans une collectivité rurale, mais plutôt dans une région beaucoup plus peuplée de l'Est ou de l'Ouest des États-Unis. Dans l'ensemble, les caractéristiques des

habitués des films réservés aux adultes se rapprochent de celles des adversaires de la censure et des gros consommateurs de matériel pornographique.
-Résumé libre

Knight R., Prevention before repression, Polizia Moderna, 1978, 30, p. 16-21.

Un inspecteur de police de Victoria (Australie) commente les constatations d'une commission policière britannique (1962) concernant les priorités souhaitables de la police. En somme, même si tout policier doit se rappeler que sa tâche consiste à appliquer des lois et des règlements précis, et non pas ses propres vues sur la moralité et le comportement social, les objectifs fondamentaux de l'application de la loi demeurent la prévention du crime et des désordres publics, le maintien de la paix (sécurité de la société), la protection de la vie, de la propriété et de la liberté personnelle des citoyens (sécurité de la personne). L'auteur aborde la question de la pornographie compte tenu de l'évolution des moeurs sexuelles.

Knipe, E., The semantics of sex: An analysis of 8 mm "porn" movies, document présenté à la Southern Sociological Society: 1978.

Ce document rapporte les conclusions d'une étude menée en vue de déterminer les caractéristiques "linguistiques" de films pornographiques. En raison des similarités de sujet et de durée, 41 films "pornographiques" de 8 mm ont été analysés, sur le plan des contenus syntaxique et sémantique. Par syntaxe du film, on entend les liens entre les prises qui composent le film, tandis que la sémantique se définit comme le lien qui existe entre la durée des prises et leur contenu. Les résultats de l'analyse syntaxique révèlent que les films peuvent être jugés soit négatifs, soit positifs. Les films à syntaxe négative commencent par des prises longues et se terminent par des prises courtes. L'ordre des prises est inversé dans le cas des films à syntaxe positive. La différence entre les films négatifs et positifs s'explique par le nombre total de prises, les films positifs en

comptant un plus grand nombre que les films négatifs. L'analyse sémantique révèle l'existence d'un rapport positif entre la durée d'une prise et le nombre de personnes et d'activités illustées. Loin d'être définitifs, les résultats indiquent que cinéastes et réalisateurs sont liés par un "langage" similaire lorsqu'ils produisent un film de ce genre.
-Résumé libre

Koestler, F. A., Runaway Teenagers, New York: Public Affairs Committee, 1977.

Dans les années 70, le nombre de jeunes fugueurs variait entre 500 000 et un million par année. Il s'agit là d'un problème grave auquel il faut apporter des solutions spéciales. Les quelque 400 programmes mis sur pied à l'intention des fugueurs témoignent de l'existence d'un phénomène nouveau sur la scène sociale américaine. En 1975, 80 % des fugueurs avaient de 15 à 17 ans, et 53 % étaient de sexe masculin. Les fugueurs des années 60 et du début des années 70 partaient à la recherche de nouveaux modes de vie pour n'aboutir souvent qu'à la misère. En 1977, les fugueurs étaient récupérés par les réseaux de pornographie.
-Résumé libre

Kolarsky, A. et Madlafousek, J., Variability of stimulus effect in the course of phallometric testing, Archives of Sexual Behaviour, 1977, 6, p. 135-141.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 56 hommes de 19 à 22 ans répartis en quatre groupes, en vue d'évaluer les effets sériels provoqués par divers stimuli sexuels (scènes de film) au cours d'expériences phallométriques. Tous les stimuli ont été présentés une fois que les sujets avaient accompli une tâche cognitive neutre, alors que le volume pénien se trouvait à un niveau basal relativement constant. Des effets sériels ont par la suite été enregistrés. Au début de la séance, on a remarqué que l'amplitude de la réaction pénienne n'était pas fonction du contenu des stimuli sexuels, le deuxième stimulus

produisant un effet plus fort que le premier. Les effets différents provoqués par les stimuli n'ont été observés que lorsque ceux-ci ont été présentés en troisième et quatrième places. Enfin, il a été prouvé que l'effet provoqué par un stimulus dépend, dans une certaine mesure, de l'effet produit par le stimulus précédent.
-Résumé publié

Kolarsky, A., Madlafousek, J. et Novotna, V., Stimuli eliciting sexual arousal in males who offend adult women: An experimental study, Archives of Sexual Behaviour, 1978, 7, p. 79-87.

Dans cette étude, l'excitation sexuelle provoquée par de courtes scènes filmées montrant une actrice nue ayant un comportement provoquant a été mesurée à l'aide d'un phallopléthysmographe. Au total, 14 déviants sexuels et 14 hommes normaux (contrôle) ont participé à l'étude. Les déviants, âgés de 20 à 51 ans, avaient commis des délits sexuels contre des femmes adultes, surtout de l'exhibitionnisme. Les résultats indiquent que les déviants ont réagi de façon positive aux scènes de film et, tout comme les hommes normaux, ont établi une distinction entre les scènes de séduction qui étaient plus ou moins érotiques. Par conséquent, pourquoi n'agressent-ils pas leur partenaire sexuel régulier? L'analyse "post-hoc" des 5 scènes qui ont provoqué chez les déviants des réactions nettement plus fortes que chez les hommes normaux a démontré que ces scènes montraient un comportement moins provoquant mais qu'elles mettaient bien en évidence les parties génitales. Cette constatation milite en faveur de l'étude en laboratoire des stimuli suscitant l'excitation sexuelle anormale observée dans les cas de délit sexuel.
-Résumé publié

Kolarsky, A. et Madlafousek, J., The inverse role of preparatory erotic stimulation in exhibitionnists: Phallometric studies, Archives of Sexual Behaviour, 1983, 12, p. 123-148.

À partir de l'hypothèse que la sexualité humaine ne correspond pas à une pulsion unique mais à un système d'états partiels de motivation

sexuelle, on a supposé que les exhibitionnistes éprouvent certaines difficultés à passer des états préparatoires de motivation sexuelle (préexposition) à des états plus avancés (exposition). Par conséquent, l'exposition choquante (vis-à-vis d'étrangères) sépare l'acte sexuel avancé de l'état de motivation sexuelle préparatoire de l'exhibitionniste provoqué par l'objet de l'exposition. Trois études phallométriques, utilisant des séquences de films comme stimuli, ont confirmé les prédictions établies à partir de l'hypothèse: 1) la crainte de la femme et la colère féminine n'ont provoqué aucune réaction chez 22 exhibitionnistes de sexe masculin (âgés de 15 à 41 ans); toutefois, ces derniers ont ressenti une excitation en voyant les parties génitales de la femme, notamment lorsque la femme les montrait du doigt; 2) ce comportement a stimulé l'excitation de 41 sujets normaux (âgés de 18,3 à 26,9 ans) mais seulement lorsque celui-ci était immédiatement précédé d'une stimulation érotique. L'effet était moindre dans les cas où il n'y avait aucune stimulation préalable; 3) le degré d'excitation de 40 autres exhibitionnistes (âgés de 20,5 à 51 ans) était supérieur à celui des hommes normaux lorsque les films étaient projetés sans être précédés d'une stimulation préalable (excitation "anormale"); il était toutefois inférieur lorsque les films étaient immédiatement précédés d'une stimulation érotique "réservée" (partenaires regardant les parties génitales de l'autre). Il serait utile de décrire les rapports érotiques des exhibitionnistes en termes différents de ceux que l'on trouve dans la plupart des cultures. (Bibliographie - 29 ouvr.)
-Résumé libre

Korff, J. et Geer, J. H., The relationship between sexual arousal experience and genital response, Psychophysiology, 1983, 20, p. 121-127.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 36 étudiantes du premier cycle affectées au hasard à deux groupes expérimentaux et à un groupe de contrôle. On a demandé aux étudiantes des groupes expérimentaux de faire attention aux signes physiques d'excitation sexuelle qu'elles ressentaient au niveau des parties génitales et ailleurs en regardant

dix diapositives érotiques. Aucune instruction de ce genre n'a été donnée au groupe de contrôle. Les niveaux subjectifs d'excitation provoqués par les diapositives érotiques ont été cotés par les sujets au moyen d'un mécanisme qui leur permettait de régler l'intensité du son et de la lumière pour qu'elle concorde avec leur degré d'excitation (appariement croisé de modalité) et d'une échelle d'appréciation. Les mesures génitales de l'excitation sexuelle étaient déterminées par l'amplitude du pouls vaginal. Les analyses révèlent que les corrélations pour l'ensemble du groupe étaient très élevées. Les corrélations subjectives-génitales mesurées individuellement étaient plus élevées dans le cas du groupe à qui l'on avait demandé de faire attention aux réactions physiques. L'attention aux signes physiques a influé de façon positive et significative sur le rapport entre les mesures subjectives et génitales. Les auteurs proposent plusieurs explications et décrivent le rôle joué par les variables méthodologiques dans la corrélation entre les mesures subjectives et génitales. La découverte de niveaux de corrélation très élevés remet en question l'hypothèse selon laquelle les corrélations seraient faibles chez les femmes. (Bibliographie - 23 ouvr.)
-Résumé libre

Krasner, W., Meyer, L. C. et Carroll, N. E., Victims of Rape, Washington, D. C.: Superintendent of Documents GPO, 1977.

Cet article fait état d'une étude de 27 mois qui a été réalisée en vue d'analyser les effets provoqués par le viol chez 790 enfants, adolescents et adultes accueillis à l'hôpital général de Philadelphie. Quelques constatations dissipent les stéréotypes concernant le viol: le viol n'est pas un acte sexuel érotique, mais un acte de brutalité et de subordination; le viol n'est pas consensuel ni, habituellement, interracial; la plupart des viols prennent place à l'intérieur; enfin, bien qu'il y ait souvent recours à la force, la victime n'est généralement pas battue. Le viol présente diverses caractéristiques selon le groupe d'âge. Les enfants sont agressés à domicile par des gens qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance. Les adolescents qui

cherchent de nouvelles expériences et de nouveaux amis sont particulièrement vulnérables au viol et sont souvent victimes de viols commis en groupe. Les femmes adultes sont habituellement violées chez elles par des étrangers et sont généralement les victimes les plus brutalisées. Les victimes traversent deux crises: le viol lui-même et les événements qui surviennent dès que le crime est signalé (l'interrogatoire de la police, l'examen médical, etc.), ainsi que le processus judiciaire qui s'ensuit si le violeur est attrapé et identifié. En général, les services médicaux et juridiques ne fournissent pas aux victimes l'appui dont elles ont besoin. Dans certains cas, des réactions stéréotypées et des sentiments de culpabilité empêchent la victime de bénéficier de l'appui de ses proches. Il existe des preuves considérables qui montrent que les effets à long terme du viol sont peut-être plus importants que les effets immédiats.
-Résumé libre

Kraus, J., Trends in violent crime and public concern, Australian Journal of Social Issues, 1979, 14, p. 175-191.

Une étude a été réalisée en vue de déterminer si l'impression, répandue dans le public, que la criminalité augmente est fondée sur des arguments objectifs ou sur des rapports exagérés des médias. Des données sur les taux de condamnations d'adultes et de mineurs ont été colligées sur une période de dix ans à New South Wales, en Australie. Le nombre de meurtres et de voies de fait graves commis par des adultes a considérablement progressé, soit de 89,9 % et de 100,1 % respectivement; les actes de violence commis contre des femmes ont augmenté de 104,3 %. En ce qui concerne les mineurs (moins de 18 ans), on a observé une tendance à la hausse importante au chapitre des voies de fait, des vols et des dommages criminels. En général, les données semblent démontrer que l'inquiétude du public est justifiée. Il est important de signaler, du point de vue de la sécurité du public, que le nombre d'homicides a doublé; toutefois, puisque les meurtres sont surtout commis entre intimes, cette augmentation ne constitue pas nécessairement une menace générale. Aucune tendance à la hausse n'a

été signalée pour les viols; on attribue cette constatation à l'attitude beaucoup plus permissive de la société envers la pornographie.
-Résumé libre

Kunz, P. R., Analysis of the social distance of offenders, International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice, 1977, 1, p. 73-82.

Pour cette étude, l'auteur s'est servi d'une échelle de distance sociale Bodargus pour analyser 23 rôles déviants (y compris celui de vendeur de matériel pornographique) à l'aide de 355 étudiants qui ont dit préférer certains types de déviants à d'autres, sauf au meurtrier. Les rôles attribués aux groupes jugés les plus distants sur le plan social avaient tendance à être associés à la déviance sexuelle et financière. Chez les femmes, les rôles les plus distants sur le plan social étaient associés au sexe et à la femme (prostituées, "call girls" et lesbiennes). Les hommes ont attribué des rôles plus neutres aux groupes distants sur le plan social, comme les toxicomanes, les homosexuels, les hommes aux cheveux longs, les déficients mentaux et les femmes qui ont eu un avortement.
-Résumé libre

Kutchinsky, B., Eroticism without censorship: Sociological investigations on the production and consumption of pornographic litterature in Denmark, International Journal of Criminology and Penology, 1973, 1, p. 217-225.

L'auteur décrit les années où la production et la consommation de matériel érotique a atteint un point culminant au Danemark (soit entre 1963 et 1968). Contrairement à l'opinion générale, cette recrudescence n'est pas attribuable à l'abrogation de la loi pénale sur le matériel pornographique, mais plutôt aux pressions exercées par les éditeurs et à la tolérance manifestée par les tribunaux même avant l'abrogation de la loi. Dès que la curiosité du public, qui avait

désormais librement accès au matériel, a été satisfaite, l'intérêt pour celui-ci a diminué.
-Résumé libre

Kutchinsky, B., Deviance and criminality: The case of voyeur in a peeper's paradise, Diseases of the Nervous System, 1976, 37, p. 145-151.

L'auteur aborde la question suivante, à savoir que depuis que les restrictions juridiques imposées à l'égard de la pornographie et des activités pornographiques ont été levées au Danemark, les voyeurs criminels ont disparu de Copenhague. Les cas de voyeurisme signalés à la police sont passés de 76 en 1965 à 2 en 1972. On ne s'attendait pas à un tel revirement parce que a) l'attitude du public vis-à-vis du voyeurisme solitaire (par opposition au voyeurisme organisé, qui est un acte déviant mais non pas criminel) n'était pas devenue plus clémente et b) le voyeur solitaire était censé tirer une grande part de sa satisfaction de l'illégalité de ses activités. L'auteur décrit et analyse le cas d'un marin de 68 ans qui pratique le voyeurisme depuis l'âge de 30 ans; lorsque les restrictions imposées à l'égard de la pornographie ont été assouplies, ce marin a trouvé que les films, les spectacles et autres, constituaient des substituts satisfaisants. Des discussions très approfondies ont permis de dévoiler les nombreuses raisons qui l'on poussé à devenir voyeur et ensuite à mettre fin à ses activités. L'auteur conclut sur l'hypothèse que le comportement déviant découlerait d'une interaction entre des facteurs internes et externes, alors que la perpétration de crimes suscités par une forme de déviance serait surtout déterminée par des facteurs externes: la loi et l'existence d'options légales et illégales.

Landreville, P. et Nicolas, M., In the prison milieu: The right of self-expression, Crime et/and Justice, 1978, 6, p. 138-143.

La liberté de presse permet aux détenus de publier leur propre journal tant qu'ils respectent les lois sur l'obscénité et la diffamation, quoique certains articles puissent être supprimés pour violation des règles disciplinaires. Toutefois, les détenus devraient être autorisés à avoir accès à divers types d'ouvrages (mais non des ouvrages pornographiques ou des publications sur les armes) et pouvoir communiquer librement avec les représentants de la presse. Comme dans la plupart des articles qui traitent des ouvrages auxquels les détenus devraient avoir accès (surtout aux États-Unis), les auteurs excluent les ouvrages pornographiques des listes de matériel "acceptable", sans fournir d'explication.
-Résumé libre

Lang, A. R., Sexual guilt, expectancies and alcohol as determinants of interest in and reaction to sexual stimuli, Dissertation Abstracts International, 1979, 39, p. 5075-5076.

Voir Lang, A. R. (1980).

Lang, A. R., Searles, J., Lauerman, R. et Adesso, V., Expectancy, alcohol and sex guilt as determinants of interest in and reaction to sexual stimuli, Journal of Abnormal Psychology, 1980, 89, p. 644-653.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 72 étudiants du premier cycle de sexe masculin, tous des buveurs occasionnels, choisis parmi ceux qui ont obtenu des cotes élevées, moyennes et faibles sur la sous-échelle d'appréciation des sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel (Mosher Forced-Choice Guilt Scale). Les sujets ont été répartis en quatre groupes où on a manipulé les situations réelles et les placebos afin de distinguer les facteurs psychologiques et physiologiques qui permettent d'évaluer les effets de l'alcool sur le comportement. Après avoir consommé des boissons, les sujets ont visionné et coté des

diapositives érotiques puis ont évalué leur excitation sexuelle. On a discrètement noté pendant combien de temps les sujets regardaient chaque diapositive. Dans l'ensemble, les sujets qui croyaient avoir consommé de l'alcool étaient les plus excités sur le plan sexuel et ce, indépendamment de la composition réelle de la boisson consommée. Sauf en ce qui concerne les sujets qui éprouvaient des sentiments de culpabilité très forts et qui croyaient avoir consommé une boisson non alcoolisée, l'augmentation enregistrée au chapitre du temps d'observation correspondait à une fonction linéaire positive de l'évaluation du contenu pornographique des diapositives. Les résultats indiquent que les aspects psychologiques des différences d'une personne à l'autre peuvent influer sur les effets d'anticipation dans les recherches sur l'influence de l'alcool sur le comportement social. (Bibliographie - 22 ouvr.)
-Résumé publié

Lange, J. D., Brown, W. A., Wincze, J. P. et Zwick, W., Serum testosterone concentration and penile tumescence changes in men, Hormones and Behaviour, 1980, 14., p. 267-270.

Une corrélation a été établie entre les concentrations sériques de testostérone enregistrées chez 24 hommes âgés de 20 à 29 ans et les changements du diamètre pénien provoqués par des stimuli érotiques. Les concentrations moyennes de testostérone ont été étroitement et négativement liées à la période qui s'écoule entre la latence et la tumescence maximale. Les auteurs espèrent que ces constatations permettront de mieux comprendre le mécanisme phycho-physiologique de l'érection et de l'anérection. (Bibliographie - 8 ouvr.).
-Résumé libre

Lansky, D. et Wilson, G. T., Alcohol, expectations, and sexual arousal in Males: An information processing analysis, Journal of Abnormal Psychology, 1981, 90, p. 35-45.

Cette étude a été réalisée au moyen de la méthode des placebos auprès de quarante-huit étudiants du premier cycle, tous des buveurs

occasionnels, qui ont été exposés à des stimuli érotiques et neutres après avoir rempli un questionnaire sur les sentiments de culpabilité (Mosher Forced-Choice Guilt Scale). L'attention sélective et la capacité de mémorisation ont été mesurées sur les plans visuel et auditif. On a également mesuré la tumescence pénienne provoquée par les stimuli auditifs. Seuls les sujets éprouvant de très forts sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel qui croyaient avoir consommé de l'alcool ont présenté un accroissement de la tumescence pénienne en réaction aux stimuli hétérosexuels et homosexuels. Ces derniers n'ont provoqué aucun effet chez les sujets modérément intoxiqués. Ceux qui avaient consommé de l'alcool avaient plus de difficulté à se souvenir des stimuli visuels, tandis que ceux qui croyaient en avoir consommé ont eu une meilleure mémoire auditive. Les analyses de corrélation n'appuient pas l'hypothèse que l'effet d'anticipation agissant sur l'excitation sexuelle est directement lié à l'influence qu'il exerce sur l'attention sélective et la mémoire. (Bibliographie - 27 ouvr.) -Résumé publié

Laws, D. R. et Holmen, M. L., Sexual response faking by pedophiles, Criminal Justice and Behaviour, 1978, 5, p. 343-356.

Les auteurs analysent les divers moyens auxquels un sujet a eu recours pour feindre l'excitation sexuelle en réaction à des stimuli érotiques au cours d'une expérience en laboratoire. Il est clair qu'un sujet est capable de provoquer une érection lorsqu'on l'expose à des stimuli qui n'ont aucune valeur érotique à ses yeux et de réprimer une érection lorsqu'on l'expose à des stimuli sexuels qu'il trouve normalement très excitants. Les auteurs proposent des mesures qu'un thérapeute peut prendre pour empêcher un sujet de feindre.

Leclercq, M. J., Variations on the theme of penalization and depenalization, Revue de Droit pénal et de Criminologie, 1978, 58, p. 8-10.

Citant la jurisprudence belge, l'auteur décrit la tendance de la loi de passer de la contrainte, de l'autoritarisme et de la pénalisation à

la liberté, à l'individualisme et à la décriminalisation. L'analyse de l'évolution du système judiciaire montre qu'on accorde de plus en plus d'importance, depuis un siècle ou deux, à la protection des libertés individuelles et des droits de la personne. Toutefois, la complexité des lois qui garantissent ces droits a entraîné la création de toute une série de sanctions qui deviennent de plus en plus difficiles à appliquer. Le public y a réagi en demandant la décriminalisation de certains délits. En se fondant sur des précédents et sur l'évolution des systèmes judiciaires canadien et belge, l'auteur signale que cette réglementation excessive a souvent donné naissance à des mouvements en faveur de la décriminalisation, qui finissent par susciter des craintes quant à la sécurité de l'individu et du public et qui amènent la société à exiger de nouveau des lois plus sévères. L'auteur traite des lois sur les stupéfiants, de l'intervention judiciaire dans les questions de droit civil, de l'évolution de la théorie de l'interactionisme et de la réaction sociale, de la criminalisation du vol à l'étalage et des controverses entourant la pornographie, l'avortement, l'adultère et l'homosexualité. Il aborde également la question de la réaction de la société et du gouvernement à l'égard de la pénalisation et de la décriminalisation. En guise de conclusion, l'auteur soutient qu'il n'a jamais été possible d'atteindre un équilibre parfait entre le despotisme et la démocratie, l'autoritarisme et la liberté individuelle.
-Résumé libre

Lenes, M. S. et Hart, E. J., The influence of pornography and violence on attitudes and guilt, Journal of School Health, 1975, 45, p. 447-451.

Cette étude a été réalisée à l'aide du questionnaire Mosher (Mosher Forced-Choice Guilt Scale), d'échelles d'appréciation personnelle en 7 points utilisant 27 adjectifs pour décrire divers états d'esprit, et d'échelles visant à mesurer cinq aspects de la religiosité en vue d'examiner les rapports entre les sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel, la religiosité et l'exposition à du matériel pornographique. Ces tests ont été appliqués à 52 étudiantes de niveau

universitaire âgées de 18 à 22 ans, après que 16 d'entre elles eurent visionné un film pornographique, 22 des scènes "violentes" (explosion de la bombe atomique à Hiroshima) et 14 un film "neutre" (voyage). Les résultats témoignent de l'existence de liens entre les sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel et a) les réactions affectives et b) la religiosité, les rapports variant selon le degré de culpabilité ressentie, les réactions affectives et la religiosité du sujet. Aucune corrélation n'a été établie entre la religiosité et les réactions affectives. Ce sont les films violents qui ont provoqué les réactions affectives les plus vives, ce qui laisse entendre qu'en ce qui concerne les médias, on devrait s'inquiéter de la violence bien plus que de la pornographie. (Bibliographie - 26 ouvr.)
-Résumé libre

Leonard, K. E. et Taylor, S. P., Exposure to Pornography, permissive and nonpermissive cues, and male aggression toward females, Motivation and Emotion, 1983, 7, p. 291-299.

Cette étude a été réalisée à l'aide de quarante étudiants du premier cycle de sexe masculin qui ont visionné soit des diapositives neutres avec une partenaire silencieuse, soit des diapositives érotiques avec une partenaire qui faisait des commentaires positifs ou négatifs ou qui ne faisait aucun commentaire. Les sujets ont coté d'abord les diapositives et ensuite l'assistante de recherche. Après, les sujets ont pu administrer des chocs électriques de diverses intensités à l'assistante dans un exercice suscitant la compétition. Les sujets dont la partenaire faisait des commentaires positifs ont attribué une cote élevée aux diapositives érotiques, ont trouvé leur partenaire plus raisonnable et tolérante et ont choisi des chocs plus intenses que les sujets des deux autres groupes. Ces résultats s'expliquent peut-être par le fait que les sujets dont les partenaires ont fait des commentaires positifs à propos des diapositives érotiques ont été amenés à croire que d'autres types de comportement normalement jugés impropres seraient tolérés. (Bibliographie - 9 ouvr.)
-Résumé libre

Levin, S. M., Gambaro, S. et Wofinsohn, L., Penile tumescence as a measure of sexual arousal: A reply to Farkas, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1978, 46, p. 1517-1518.

L'auteur reconnaît que la tumescence pénienne peut être stimulée mais émet des doutes quant à la valeur de la solution proposée par G. M. Farkas (voir Psychology Abstracts, vol. 62:6637), solution qui consiste à obtenir une mesure du contrôle volontaire avant le traitement. Les auteurs de l'article soutiennent que leur étude (voir Psychological Abstracts, vol. 59:1505) ne se fondait pas seulement sur la mesure pénienne, mais également sur les observations subjectives rapportées par les sujets et sur des renseignements sur le comportement moteur et la pédophilie provenant de sources indirectes. (Bibliographie - 5 ouvr.)
-Résumé libre

Lewittes, D. J. et Simmons, W. L., Impression Management of sexually motivated behaviour, Journal of Social Psychology, 1975, 96, p. 39-44.

Cette étude a été réalisée en observant à leur insu 130 étudiants du premier cycle pendant qu'ils achetaient des revues pornographiques. Les auteurs cherchaient à vérifier l'hypothèse que les acheteurs de revues de ce genre "ajoutent" à la transaction des éléments destinés à éviter des réactions négatives anticipées. Ils ont effectivement constaté que, comparativement aux acheteurs d'autres types de revues, les acheteurs de revues pornographiques demandent souvent un sac ou achètent d'autres articles en même temps. Ces résultats sont analysés par rapport aux recherches effectuées sur les sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel et sur les comportements destinés à sauver les apparences. (Bibliographie - 17 ouvr.)
-Résumé publié

Lincoln, G. A., Luteinising hormone and testosterone in man, Nature, 1974, 252, p. 232-233.

Cette étude a été réalisée en vue de déterminer si la sécrétion pulsatile normale de lutéine et de testostérone chez les hommes peut être modifiée par des stimuli sexuels précis. Huit sujets de sexe masculin, tous des volontaires âgés de 24 à 29 ans, ont visionné un film qui comprenait des scènes sexuellement provocantes. D'après les déclarations des sujets sur leur excitation sexuelle, sept d'entre eux ont eu une érection complète ou partielle. On n'a toutefois observé aucune variation concomitante des niveaux de lutéine ou de testostérone. (Bibliographie - 18 ouvr.)
-Résumé libre

Lindguist, J. H. et Cave, H. L., Myths and realities of dirty book buyers, Free Inquiry in Creative Sociology, 1979, 7, p. 48-51.

Pour cette étude, 155 clients d'une librairie pour adultes située dans une grande ville du sud du Texas ont rempli volontairement un questionnaire sur leurs préférences en matière de matériel pornographique, sur le matériel qu'ils utilisent habituellement, sur leur attitude vis-à-vis de la politique, sur l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et sur leurs caractéristiques démographiques (âge, état matrimonial, revenu, niveau d'instruction et occupation) et physiques. Ce sondage devait servir à évaluer la validité de données similaires recueillies au moyen de techniques d'observation utilisées par d'autres auteurs. Comparativement aux autres habitants de la ville où se trouve la librairie, les consommateurs de matériel pour adultes sont plus instruits, touchent un revenu médian plus élevé et occupent des postes plus importants.
-Résumé libre

Los Angeles County - Role of City Government in the Criminal Justice System: Action Plan, Los Angeles, Californie: League of California Cities, Los Angeles County Division of Criminal Justice Planning Unit, 1978.

Les auteurs présentent un plan d'action à l'intention de la division du comté de Los Angeles de la ligue des villes californiennes dont le but ultime est d'accroître l'efficacité du système californien de justice pénale. Les crimes qui préoccupent le plus les autorités publiques sont les suivants: les cambriolages, les infractions relatives aux stupéfiants, les vols, les voies de fait, le viol et la pornographie.

Love, R. E., Sloan, L. R. et Schmidt, M. J., Viewing pornography and Sex guilt: The priggish, the prudent, and the profligate, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1976, 44, p. 624-629.

Pour cette étude, 35 étudiants du premier cycle de sexe masculin ont été répartis en trois groupes suivant les cotes obtenues après avoir rempli le questionnaire Mosher (Mosher Forced-Choice Guilt Inventory). On a discrètement noté le temps consacré par chaque sujet au visionnement et à l'évaluation de diapositives érotiques. Chez les sujets éprouvant de très faibles sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel, le temps d'observation augmentait de façon linéaire, des diapositives les moins érotiques aux diapositives les plus érotiques. Aucune augmentation évidente du temps d'observation n'a été enregistrée chez les sujets éprouvant de forts sentiments de culpabilité. Quant aux sujets éprouvant des sentiments de culpabilité modérés, la courbe était curviligne. Les résultats concordent avec ce qui avait été prévu, c'est-à-dire que les sujets éprouvant de très forts sentiments de culpabilité auraient des réactions défensives, et confirment donc la valeur des modes de conceptualisation et de mesure des sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel élaborés par Mosher.
-Résumé publié

Luria Z. et Tufts, U., Sexual fantasy and pornography: Two cases of girls brought up with pornography, Archives of Sexual Behaviour, 1982, 11, p. 395-404.

Les auteurs présentent le cas de deux soeurs (âgées respectivement de 20 et de 23 ans) élevées dans un milieu où la famille s'occupait de la publication de revues pornographiques. Une des soeurs a eu recours à des fantasmes visuels et a intégré certains éléments pornographiques à sa vie sexuelle pendant un certain temps, mais l'autre pas. Les auteurs analysent ce type de situation du point de vue de l'apprentissage des deux sexes (c'est-à-dire ce que les garçons apprennent des autres garçons et ce que les filles apprennent des autres filles). (Bibliographie - 5 ouvr.)
-Résumé libre

Machindoe, I. E., The alteration and assessment of human male erotic interest: I and II, Dissertation Abstracts International, 1976, 37, p. 3083-3084.

L'auteur aborde la question du traitement des troubles du comportement, et celle de l'évaluation des intérêts érotiques et du comportement sexuel antisocial chez les délinquants sexuels de sexe masculin. -Résumé libre

MacNamara, D. E. J. et Sagarin, E., Sex, Crime and the Law, New York: Free Press, 1977.

Les auteurs donnent les définitions juridiques et sociologiques des activités sexuelles qui sont maintenant jugées illégales en Amérique et analysent les conséquences et la gravité de chaque infraction, les lois actuelles et les réformes recommandées. Ils abordent les questions suivantes: le viol, les rapports sexuels entre adultes et mineurs, la prostitution, l'homosexualité, la pornographie, les infractions contre l'ordre public et les comportements pathologiques comme le voyeurisme et le fétichisme. Les lois qui interdisent ces activités diffèrent d'un État à l'autre et les arrêts des tribunaux varient énormément entre secteurs de compétence. Pour compliquer davantage la situation, l'évolution des normes sociales a entraîné une application inégale des lois et a provoqué la création de mouvements de réforme. Les auteurs décrivent les lois propres à chaque grande catégorie d'activité sexuelle illégale. La gravité de ces infractions, évaluée au moyen d'une échelle qui tient compte du recours à la force et du degré de consentement, varie énormément, allant du viol, des tentatives de viol, des agressions sexuelles et de la pédophilie aux rapports homosexuels consensuels et autres actes effectués en privé. En outre, les auteurs donnent un résumé des recherches menées récemment sur la gravité des infractions, les recours possibles et le traitement des délinquants. Ils recommandent la décriminalisation des infractions à caractère privé jugées irrépressibles et proposent que les forces de l'ordre concentrent leurs efforts sur les actes sexuels qui présentent une grave menace à la vie ou au bien-être des victimes

innocentes. On trouve en annexe un glossaire, une bibliographie et un index détaillé.
-Résumé libre

Mann, J. et al, Satiation of the transient stimulating effect of erotic films, Journal of Personality and Social Psychology, 1974, 30, p. 729-735.

L'auteur analyse à nouveau des données tirées d'une étude effectuée en 1971 par J. Mann et al, à laquelle ont participé 85 couples mariés (où les conjoints avaient de 30 à 64 ans) auxquels on a montré des films érotiques ou neutres une fois par semaine, pendant un mois. Les résultats indiquent que le niveau d'activité sexuelle était relativement plus élevé les soirs où les sujets voyaient les films érotiques. Toutefois, rien ne permet de conclure que les films à caractère sexuel ont produit un effet de "désinhibition" chez les sujets ou que ces derniers sont sortis plus savants de cette expérience. Le film semblait plutôt avoir éveillé des habitudes sexuelles déjà acquises mais mises en veilleuse avec le temps. Pour pousser l'analyse plus loin, les auteurs se sont demandés si l'exposition répétée à des films érotiques peut entraîner un effet de satiété. Les résultats indiquent que la présentation répétée de ces films provoque de moins en moins de réactions sexuelles, ce qui confirme le bien-fondé de l'analyse des réactions provoquées par les stimuli.
-Résumé publié

Marcus, N., Zoning obscenity: or, the moral politics of porn, Buffalo Law Review, 1977, 27, p. 1-46.

L'activité pornographique s'est intensifiée au cours de la dernière décennie. On peut voir, en se servant des villes de Boston (Massassuchets), de Détroit (Michigan) et de New York comme exemple, comment la concentration d'activités pornographiques dans un secteur encourage la prolifération de celles-ci. Boston a créé une "zone de combat" réservée aux adultes, ce qui a eu pour effet d'accroître le taux de criminalité et les problèmes d'application de la loi. À

Détroit, une loi adoptée en 1972 a entraîné la dispersion des commerces pour adultes et les tribunaux ont donné suite aux poursuites intentées par la ville contre plusieurs propriétaires. À New York, les commerces situés dans les quartiers de la pornographie ont éprouvé des difficultés financières et les autorités de la ville ont été obligées de prendre des mesures à cet égard. De nouveaux règlements ont été adoptés -- définition de l'expression "réservé aux adultes", critères relatifs à l'emplacement, mécanismes visant à éviter la concentration d'activités pornographiques dans un secteur précis, mesures d'amortissement et d'exemption. Les tribunaux ont du mal à définir l'obscénité et les normes qui s'y rattachent à cause de l'ambiguïté et de l'évolution du climat moral des quartiers. L'auteur cite les cas suivants: Miller v. California, Jenkins v. Georgia et Paris Adult Theater I. v. Slaton. Il faut déterminer si les règlements de zonage doivent servir à favoriser la réalisation des objectifs de planification ou s'ils doivent refléter les valeurs sociales locales et les préférences de la police. Les premier et quatorzième amendements font de l'adoption de lois sur les règles de moralité un sujet délicat.
-Résumé libre

Martin, C. E., Factors affecting sexual functioning in 60-79 year-old married males, Archives of Sexual Behaviour, 1981, 10, p. 399-420.

L'auteur étudie l'ampleur et les causes du déclin de l'activité sexuelle chez les hommes âgés, en se servant de données tirées d'entrevues structurées réalisées auprès de 188 hommes de 60 à 79 ans qui ont participé à l'étude longitudinale sur le vieillissement (Baltimore). Les répondants ont été répartis en quatre groupes d'âge et en trois niveaux d'activité. On a souvent tendance à confondre trois facteurs distincts: la réaction érotique aux stimuli visuels, la période d'abstinence jugée non désagréable et l'appétence sexuelle réelle. Il semblerait qu'un manque d'intérêt accru à l'égard des stimuli érotiques visuels entraîne une période d'abstinence jugée non désagréable plus longue, ce qui a pour effet de diminuer l'appétence sexuelle. L'impuissance semble souvent imputable à des causes émotives et non

physiologiques. Les réponses fournies par les répondants jeunes et âgés ne différaient pas tellement quant à l'appétence sexuelle. Trois facteurs distincts expliquaient le déclin de l'activité sexuelle: l'apathie sexuelle chez les hommes qui avaient à l'origine un niveau d'activité assez faible, l'isolement social et une moindre conscience des stimuli érotiques qui est considérée comme une réaction cognitive aux changements physiologiques.
-Résumé libre

Martin, S. M., A logical method for analysing significance: Its application to the study of language on TV, Revista Espanola de Investigaciones Sociologicas, 1978, 2, p. 21-51.

La qualité des rôles présentés à la télévision peut être analysée au moyen d'adjectifs cotés en fonction d'une échelle de valeurs dans quatre domaines différents: expression, valeur du personnage, attributs physiques et sociabilité. Tous les rôles peuvent être affectés à l'un de douze champs sémantiques distincts, qui comprennent des qualités comme: "qui inspire la confiance", "discret", "sensible", "physiquement fort", "puissant sur le plan sexuel" et "beau". Ce modèle a été évalué à partir de divers personnages observés à la télévision; les résultats ont abouti à un nouveau "modèle de répression" caractérisé par une répression impulsive improductive et non sublimée. D'après l'auteur, les rôles illustrés à la télévision exercent une forme de contrôle social sur les masses en transformant la sexualité en érotisme. Ces personnages entretiennent le besoin intense de travailler, qui a maintenant une nouvelle fonction -- soit celle d'inspirer la confiance. L'attribut "dynamique" est réservé à la violence exercée dans l'application de la loi, et fait partie de la "mission de rétablir l'ordre" ou de corriger les inadaptés. Les normes et les valeurs exprimées dans les rôles télévisés répondent aux exigences de l'ordre établi.
-Résumé publié

Martinson, F. M., Eroticism in infancy and childhood, Journal of Sex Research, 1976, 12, p. 251-262.

L'auteur estime que la capacité en matière d'expérience sensorielle se développe avant la naissance et que ce qui manque à l'enfant, ce sont les occasions, et non pas la capacité, de vivre ces expériences. Toutefois, les enfants élevés dans une société secrète et répressive ne peuvent vivre l'ensemble des expériences sexuelles qui sont à leur portée. L'auteur décrit les liens qui existent entre la capacité cognitive et l'organisation rationnelle de la vie sexuelle.
-Résumé libre

May, G., Understanding Sexual Child Abuse, Chicago, Illinois: National Committee for the Prevention of Child Abuse, 1978.

L'auteur examine les aspects complexes du problème de l'exploitation sexuelle des enfants, en mettant l'accent sur les effets dévastateurs que celle-ci peut avoir sur la santé physique et mentale des victimes. Par exploitation, on entend un acte qui cause un tort démontrable ou potentiel à l'enfant. Les enfants victimes d'agressions sexuelles commises par des adultes sont exploités; toutefois, il faut tenir compte du tort réel qu'un tel geste peut causer. Les réactions inopportunes des adultes risquent de nuire encore plus à l'enfant puisqu'elles peuvent amener ce dernier à avoir peur, à se sentir coupable ou sale. Parmi les activités qui impliquent un contact, mentionnons les caresses, la stimulation génitale, la stimulation buccale, la pornographie et le coït.
-Résumé libre

McConaghy, N., Penile volume responses to moving and still pictures of male and female nudes, Archives of Sexual Behaviour, 1974, 3, p. 565-570.

Cette étude a été réalisée à l'aide de 12 étudiants en médecine à qui l'on a montré deux séries de 10 images de cercles orange, suivies d'images de femmes nues alternées toutes les minutes avec 10 images de

triangles bleus, suivies d'images d'hommes nus. Chaque image était projetée pendant 10 secondes. Dans la première série, les images animées étaient intégrées dans un documentaire touristique; dans l'autre, il s'agissait d'images fixes intercalées entre des photos de paysages. On a demandé à 6 sujets, choisis au hasard, de visionner d'abord les séquences filmées et aux six autres de visionner d'abord les séquences fixes. Dans l'ensemble, l'augmentation du volume pénien était plus importante dans le cas des sujets qui visionnaient le film montrant des images de femmes nues que dans le cas des sujets qui visionnaient les images fixes; l'augmentation pénienne conditionnée était plus importante lorsque les images de cercles précédaient le film que lorsqu'elles précédaient les séquences fixes. Seules les premières réactions conditionnées correspondaient de façon significative aux réactions péniennes non conditionnées sur lesquelles elles étaient fondées. L'auteur conclut que les augmentations conditionnées du volume pénien pourraient être établies avec plus d'efficacité au moyen d'images animées et non fixes de femmes nues comme stimuli non conditionnés. La réaction pénienne à dix stimuli fixes a néanmoins fourni une mesure fiable de la réaction des sujets.
-Résumé publié

McDonald, W. K., Perkings, K. B., Sheehan, R. R. et Curtis, J. H., The Pornography controversy: A study of attitudes in a South Georgian Community, Journal of Humanics, 1977, 5, p. 64-78.

La théorie de T. Hirshi (Causes of Delinquency, Berkeley: University of Calif Press, 1969), à savoir que les personnes assujetties à des contraintes sociales très fortes ont un comportement sexuel beaucoup plus inhibé a été évaluée en analysant les attitudes des habitants d'une ville du sud de la Georgie vis-à-vis de la pornographie. Parmi les gens interrogés (nombre de cas = 959), 577 étaient des étudiants du niveau postsecondaire et 384, des personnes choisies au hasard dans la rue. Les résultats d'un questionnaire général en 26 points sur les attitudes du public (dont la validité avait été établie au préalable) confirment que les variables comme le fait d'être étudiant, l'importance de la collectivité, le sexe et le revenu laissaient présager des

différences dans les attitudes vis-à-vis de la pornographie et que cette petite ville très unie avait une attitude relativement conservatrice à l'égard de la pornographie.
-Résumé libre

McKinnon, I., Child Pornography, FBI Law Enforcement Bulletin, 1979, 48, p. 18-20.

Cet article traite de la prostitution et de la pornographie enfantines. L'auteur décrit le caractère des victimes et des agresseurs et aborde les questions de l'application de la loi, de la prévention et des enquêtes menées à cet égard. La plupart des enfants qui se livrent à la pornographie enfantine sont des garçons de 9 à 14 ans. Ils viennent de foyers brisés ou sont des fugueurs et, le plus souvent, des enfants négligés. Ils sont recrutés par des souteneurs, habituellement des Blancs de 30 à 40 ans, mariés et ayant un très bon emploi. Le souteneur attire l'enfant en feignant l'amitié ou en lui promettant de l'argent ou de la drogue, ou l'enlève tout simplement. D'après les preuves recueillies au fil des ans par l'unité du Service de police de Détroit (Michigan) chargée de faire enquête sur les infractions sexuelles, le matériel pornographique mettant en scène des enfants est commercialisé par un groupe de petits fournisseurs qui le vendent aux clients intéressés. L'unité collabore avec les autorités de l'administration centrale et des États pour intenter des poursuites contre les fournisseurs qui distribuent du matériel obscène par la poste; de plus, elle est en train d'établir des sources confidentielles en vue d'obtenir des renseignements au sujet des souteneurs qui recrutent des enfants à des fins pornographiques. La police et les parents qui travaillent avec des enfants qui ont été exploités de cette façon devraient toujours faire preuve de compassion, rester calmes et rassurer l'enfant quant aux sentiments de culpabilité qu'il pourrait éprouver.
-Résumé libre

McNamara, P. H. et St. George, A., "Porno" litigation, community standards, and the phony expert: A case study of fraudulent research in the courtroom, Sociological Practice, 1979, 3, p. 45-60.

Il est beaucoup plus probable que l'on ait affaire à des imposteurs au cours de consultations ou de témoignages donnés devant les tribunaux, par exemple, où toute vérification par des pairs compétents est improbable. Les auteurs présentent un cas d'imposture découvert lorsqu'ils ont témoigné pour l'accusation dans une affaire portant sur un prétendu sondage effectué auprès de la population. Le soi-disant expert a donné de faux témoignages pendant cinq ans, au cours de 37 procès, avant de se faire prendre. Des mesures doivent être prises pour prévenir ce genre de situation.
-Résumé libre

Merritt, C. G., Gerstl, J. E. et LoScuito, L. A., Age and perceived effects of Erotica-pornography: A national sample study, Archives of Sexual Behaviour, 1975, 4, p. 605-621.

Un sondage a été mené aux États-Unis en 1970, en vue d'évaluer les attitudes et l'expérience du public à l'égard du matériel érotique. Au total, 2 486 personnes âgées de 20 à 80 ans ont été interrogées. Le questionnaire utilisé a été établi à partir d'une étude effectuée par H. Abelson, R. Cohen, E. Heaton et C. Slider (PUBLIC ATTITUDES TOWARD AND EXPERIENCE WITH EROTIC MATERIAL, RAPPORT DE LA COMMISSION SUR L'OBSCÉNITÉ ET LA PORNOGRAPHIE, Vol. 6, Washington, DC: Government Printing Office, 1970). Les auteurs ont choisi 12 questions qui devaient servir à évaluer les effets que la lecture d'ouvrages sexuels pouvait avoir sur les répondants et les effets que de telles lectures pouvaient avoir, selon les répondants, sur les autres. Vu la diversité des réponses recueillies, il s'est avéré nécessaire de mettre au point une typologie en plusieurs étapes présentant les caractéristiques des items et les gradients d'âge. Quatre niveaux d'effets ont été inclus dans la typologie - désirable, non désirable, ambigu ou neutre; ces derniers ont permis d'établir une progression suivant le

gradient d'âge. Les jeunes ont qualifié le matériel érotique de désirable ou neutre; les personnes âgées estimaient que la pornographie n'avait que des effets non désirables. Les réponses données d'après le gradient d'âge laissent entendre que le système de valeurs évolue.
-Résumé libre

Michel, A., Innovative Role of Women in Advanced Industrial Society, International Sociological Association (ISA), 1978, p. 2130.

L'auteur se sert du concept des "groupes de pression" pour décrire l'apparition de mouvements féministes dans les pays industrialisés au cours de la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Il propose deux hypothèses: (1) les groupes féministes exercent une influence sur les politiques économiques et sociales des pays concernés, influence qui s'intensifiera dans les années à venir, et (2) ces groupes de pression jouent un rôle innovateur en ce sens qu'ils essaient de réduire les inégalités et les différences entre les deux sexes, qui ont été créées par les sociétés industrialisées. Ces hypothèses sont appuyées par des ouvrages sociologiques et historiques.

On rappelle le rôle innovateur des femmes dans certains domaines. Les exemples cités pour la France incluent notamment ceux de travailleurs contestant les classifications professionnelles qui avalisent un taux de rémunération inférieur pour les femmes, et d'intellectuels contestant le principe de la liberté pure qu'invoquent les hommes pour imposer une image qui dégrade la femme (la pornographie) ou qui la dévalorise (la vie de ménagère) dans la presse et les manuels scolaires. La lutte entreprise par les femmes remet en question tous les aspects de la structure sociale, économique et politique des sociétés industrielles avancées. Ces luttes ne reproduisent pas l'habituel clivage des partis politiques dominés par les hommes. Sont aussi étudiés les facteurs socio-économiques et idéologiques qui ont permis la montée des mouvements féministes.
-Résumé libre

Miller, C. T., Byrne, D. et Fisher, J. D., Order effects on responses to stimuli by males and females, Journal of Sex Research, 1980, 16, p. 131-147.

Les auteurs se sont servis du modèle d'étiquetage cognitif des émotions de Schachter (1964) pour étudier l'effet de l'ordre de présentation de stimuli sexuels explicites ainsi que de l'ordre dans lequel les réactions à caractère sexuel et affectif sont communiquées. Vingt-sept étudiants et 23 étudiantes ont visionné une série de diapositives sexuellement explicites dans l'ordre du scénario, dans l'ordre inverse du scénario et dans un ordre aléatoire. Dans un ordre pondéré, les sujets devaient apprécier dans quelle mesure les diapositives leur avaient paru excitantes ou rebutantes sur le plan sexuel. Les étudiants se sont dits plus rebutés lorsqu'ils ont commencé par l'appréciation du caractère rebutant des diapositives avant de passer à l'appréciation de l'excitation sexuelle. En outre, les étudiants et les étudiantes qui ont vu la séquence dans un ordre aléatoire ont noté un plus fort degré d'excitation sexuelle que ceux qui l'ont vue dans l'ordre inverse du scénario. Les femmes se sont senties plus excitées par la séquence présentée dans l'ordre aléatoire que par la séquence respectant l'ordre du scénario. Les résultats montrent que le modèle d'émotions de Schachter peut servir à expliquer comment les gens réagissent aux stimuli sexuels. (Bibliographie - 12 ouvr.)
-Résumé publié

Milles, F., Etiological factors of male perversion, American Journal of Psychoanalysis, 1981, 41, p. 39-44.

L'auteur présente le cas d'un homme de 56 ans qui a demandé l'aide d'un psychiatre après que sa femme eût découvert qu'il possédait du matériel pornographique exposant des pratiques homosexuelles sadiques. Il est donné à entendre que les perversions ne sont intelligibles que si le client accepte la convergence de plusieurs forces motivantes. Leur explication est assortie d'un examen du rôle spécifique de la régression dans l'évolution de la perversion.
-Résumé libre

Moreault, D. et Follingstad, D. R., Sexual fantasies of females as a function of sex guilt and experimental response cues, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1978, 46, p. 1385-1393.

Les auteurs examinent les effets de la suggestion (d'ordre érotique, romantique ou neutre) et de l'intensité de la culpabilisation à l'égard de la sexualité sur les fantasmes sexuels rapportés par 90 étudiantes. On a administré aux sujets un questionnaire à réponse obligatoire sur la culpabilisation (Mosher Forced-Choice Guilt Inventory - Version destinée aux femmes), une liste de contrôle d'adjectifs décrivant des états d'esprit (Nowlis Mood Adjective Check List), et une liste de thèmes de fantasmes. Les sujets ont évalué leurs réactions affectives et leur degré d'excitation physiologique découlant de la description écrite des fantasmes. Les sujets ayant un fort degré de culpabilité sexuelle ont préféré les thèmes de fantasmes qui supposent une absence de responsabilité quant à la participation à l'interaction sexuelle. Les descriptions des fantasmes des sujets en situation de fantasmes érotiques étaient plus explicites et plus variées. Le degré d'excitation semblait fonction de la suggestion dans le sens prévu, mais non pas du niveau de culpabilisation du sujet. Le niveau de culpabilisation semblait permettre de mieux prévoir les réactions affectives, comme la culpabilité et l'embarras, que ne le permet la suggestion. Les résultats obtenus donnent à penser que le comportement en matière de fantasmes sexuels se rattache peut-être à un ensemble de comportements régis par l'intensité de la culpabilité de l'intéressé sur le plan sexuel. La production de fantasmes semble dépendre en partie de facteurs situationnels et cette constatation a des répercussions sur la collecte et l'utilisation de renseignements sur les fantasmes par les cliniciens et les chercheurs. (Bibliographie - 29 ouvr.)
-Résumé publié

Morneau, R. H. fils et Rockknell, R. R., Sex, Motivation, and the Criminal Offender, Springfield, Illinois: Charles C. Thomas, 1980.

Cet ouvrage décrit les types de déviations sexuelles que rencontrent les agents chargés de l'application de la loi. Selon les auteurs, les inspecteurs chargés d'enquête devraient tenir compte de la composante psycho-sexuelle dans tous les crimes, et non seulement les crimes d'ordre sexuel. Dans un chapitre traitant de la pornographie et des sex clubs, on fait ressortir l'importance de ces sous-cultures à deux titres: d'une part, elles favorisent l'expression de comportements sexuels à la limite de la criminalité et, d'autre part, elles peuvent donner naissance à des délinquants.
-Résumé libre

Morokoff, P. J. et Heiman, J. R., Effects of erotic stimuli on sexually functional and dysfunctional women: Multiple measures before and after sex therapy, Behaviour Research and Therapy, 1980, 18, p. 127-137.

Il s'agit d'une expérience portant sur onze femmes traitées pour inappétence sexuelle et onze autres chez qui l'appétence était normale. On leur a montré un film érotique, fait entendre un enregistrement érotique et on les a incitées à se livrer à des fantasmes sexuels au cours de deux séances expérimentales. La première séance a eu lieu avant le traitement pour les femmes souffrant d'inappétence, et la seconde a eu lieu après. Le groupe à appétence normale a été évalué à des moments comparables. Le degré d'excitation sexuelle a été mesuré subjectivement par un procédé d'auto-appréciation et physiologiquement au moyen d'un pléthysmographe vaginal. Contrairement à toute attente, les deux groupes ont montré une augmentation significative équivalente pour ce qui est de la réponse physiologique au moment de la présentation de stimuli érotiques, et ce, au cours des deux séances. Le groupe normal s'est attribué une cote d'appréciation du degré d'excitation sexuelle nettement supérieure à celle que s'est donnée le groupe traité pour inappétence au cours de la première séance, alors

qu'on n'a constaté aucune différence entre les deux groupes lors de la seconde séance. Des corrélations significatives ont été constatées entre la réaction physiologique et les cotes d'appréciation de plusieurs réactions affectives à l'enregistrement sonore, mais il n'y en a eu que peu entre les mesures de l'excitation sexuelle physiologiques et subjectives. Les données montrent qu'il y a un écart entre les réactions génitales et les cotes d'appréciation de l'excitation sexuelle. Plusieurs possibilités d'interprétation sont proposées. (Bibliographie - 39 ouvr.)
-Résumé libre

Morris, N., Overreach of the Criminal Law - Main paper, Le Cap, Afrique du Sud: Juta and Company Ltd., 1976.

Selon l'auteur, la toxicomanie, le jeu, l'activité sexuelle, l'obscénité, l'avortement et la prostitution sont des aspects du comportement où le droit pénal a dépassé sa fonction purement rationnelle; il recommande la décriminalisation et la réglementation. Dans l'ensemble, l'auteur est d'avis que les crimes sans victime devraient être réglementés plutôt qu'interdits, et que des sanctions pénales devraient être imposées quand le comportement devient extrême et abusif. Il estime que la vente de matériel à caractère sexuel actuellement considéré comme obscène devrait être autorisée, mais que des restrictions devraient cependant être imposées en matière de publicité et de vente aux mineurs.
-Résumé libre

Mosher, D. L. et Abramson, P. R., Subjective sexual arousal to films of masturbation, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1977, 45, p. 895-807.

Un film mettant en scène soit un homme soit une femme se masturbant a été montré à 96 étudiants et à 102 étudiantes du premier cycle qui se sont volontairement prêtés à cette expérience. Après le visionnement, les sujets ont fourni des réponses à trois types de mesure subjective du degré d'excitation sexuelle et à sept types de mesure des réactions

affectives. Chez les étudiants, c'est le film mettant en scène une femme qui a suscité le plus d'excitation sexuelle, et le film mettant en scène un homme qui en a suscité le moins. Les étudiants qui ont vu le film d'un homme se masturbant ont fait état du plus fort degré de dégoût, de déprime, de culpabilité et de honte. Les étudiantes ont été sexuellement excitées par les deux films. Celles qui se masturbaient le plus souvent ont senti une plus grande excitation sexuelle, après avoir vu les films, que les trois autres groupes. La mesure des attitudes négatives face à la masturbation permet d'expliquer la différence entre le degré d'excitation sexuelle et les réactions affectives des sujets. Le sentiment de culpabilité vis-à-vis de l'acte sexuel (mesuré au moyen d'une sous-échelle du Mosher Forced-Choice Guilt Inventory) était lié à des réactions affectives négatives aux films. Plusieurs interprétations de la signification des données sont proposées. (Bibliographie - 40 ouvr.)
-Résumé publié

Mosher, D. L. et O'Grady, K. E., Homosexual threat, negative attitudes toward masturbation, sex guilt, and males' sexual and affective reactions to explicit films, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1979, 47, p. 860-873.

Les auteurs ont étudié le degré d'excitation sexuelle subjective et les réactions affectives de 215 étudiants de sexe masculin du premier cycle après visionnement de films montrant masturbation, rapports homosexuels et rapports hétérosexuels, en tant que fonctions des différences de personnalité sur le plan des attitudes négatives vis-à-vis de la masturbation, de la menace homosexuelle et de la culpabilité liée à l'acte sexuel. Le film montrant des rapports hétérosexuels a suscité un plus grand degré d'excitation sexuelle subjective et moins de dégoût, de révolte, de honte, de déprime et de culpabilité que n'en ont suscité les films de masturbation et d'homosexualité masculines. Le film sur l'homosexualité a suscité à la fois plus d'excitation sexuelle et plus de dégoût, de révolte, de honte et de culpabilité que n'en a suscité le film sur la masturbation. Les tests de personnalité (comme le Mosher Forced-Choice Guilt Inventory

sur la culpabilité liée à l'acte sexuel et l'inventaire des attitudes négatives face à la masturbation) permettaient de prévoir les degrés d'excitation sexuelle et les réactions affectives, mais les résultats ont permis de dégager une convergence plutôt qu'une valeur discriminante. Une nouvelle et prometteuse mesure de la menace homosexuelle permet de prévoir l'orientation hétérosexuelle-homosexuelle et les réactions aux films projetés. Le concept de menace homosexuelle se distingue des concepts de peur des homosexuels, de panique homosexuelle et de préjudice homosexuel. (Bibliographie - 36 ouvr.) -Résumé publié

Mosher, D. L. et O'Grady, K. E., Sex guilt, trait anxiety, and females' subjective sexual arousal to erotica, Motivation and Emotion, 1979, 3, p. 235-249.

Les auteurs ont étudié le degré d'excitation sexuelle subjective ainsi que les réactions affectives de 80 étudiantes du premier cycle au visionnement de films sexuellement explicites selon un modèle de conception 2 (culpabilité sexuelle) X 2 (anxiété caractérielle) X 2 (films). Parmi les mesures utilisées, mentionnons des mesures des sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel (Mosher Forced-Choice Guilt Scale) et de l'anxiété (State-Trait Anxiety Inventory). D'une part, le degré d'excitation sexuelle suscitée par un film montrant des pratiques sexuelles bucco-génitales et, d'autre part, le sentiment de culpabilité lié à l'acte sexuel ont diminué dans le présent échantillon, comparativement à un échantillon semblable qu'utilisait le laboratoire il y a huit ans. Les sujets à fort coefficient de culpabilité liée à l'acte sexuel ont fait état de moins de sensations génitales et se sont attribués une moindre cote d'appréciation de l'excitation sexuelle pendant et après la projection que ne l'ont fait les sujets moins portés à ressentir de la culpabilité en matière sexuelle. Les sujets à fort coefficient de culpabilité ont exprimé plus de sentiments de culpabilité affective, de dégoût, d'anxiété et de crainte au visionnement d'un film sexuellement explicite que ne l'ont fait les sujets qui ont un coefficient de culpabilité en-deçà de la médiane. Après avoir vu les films, les sujets à fort coefficient d'anxiété ont

fait état de sensations génitales plus intenses et se sont attribué une cote d'excitation sexuelle supérieure comparativement à ce qu'ont rapporté les sujets à faible coefficient d'anxiété caractérielle. Les sujets dont le coefficient d'anxiété caractérielle se situe au-delà de la médiane ont fait état d'un degré de crainte et d'anxiété, ainsi que de détresse et de déprime supérieur à celui qu'ont rapporté les sujets à faible coefficient d'anxiété. (Bibliographie - 33 ouvr.)
-Résumé publié

Mosher, D. L. et White, B. B., Effects of committed or casual erotic guided imagery on females' subjective sexual arousal and emotional response, Journal of Sex Research, 1980, 16, p. 273-299.

Cet article relate une expérience portant sur cent étudiantes à qui l'on a fait entendre, pour susciter chez elles des images mentales érotiques, une invite sexuelle, le coït et des séquences de réflexion. Après chaque séquence, elles ont subi trois tests de mesure du degré d'excitation sexuelle subjective et un test de mesure des émotions (Differential Emotions Scale). Les séquences d'invite sexuelle et de coït contenaient 24 éléments permettant de distinguer deux contextes: relation amoureuse stable ou rapports de partenaires de rencontre. Les sujets étaient classés selon leur médiane respective sur l'inventaire du sentiment de culpabilité à réponse obligatoire de Mosher et leurs antécédents sexuels avec des partenaires aimés ou non. Les treize variables dépendantes ont été étudiées (MANOVA). Un fort sentiment de culpabilité lié à l'acte sexuel était associé à une excitation sexuelle atténuée et à un plaisir réduit, ainsi qu'à des fréquences ou des intensités d'émotions accrues en réponse aux images mentales à contenu érotique ou les deux. Les sujets ayant eu des expériences sexuelles plus stables ont réagi aux images mentales à contenu sexuel par des émotions moins fréquentes ou moins intenses ou à la fois moins intenses et moins fréquentes que les sujets ayant eu moins d'expériences sexuelles. L'étude inclut des modèles d'étude où l'on a utilisé la technique des images mentales orientées pour obtenir des réponses à des questions expérimentales au sujet du rôle des

rapports sexuels non amoureux dans les réactions érotiques des femmes ou chez les personnes sujettes à des sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel. (Bibliographie - 53 ouvr.)
-Résumé publié

Mueller, C. W. et Donnerstein, E., Film-facilited arousal and prosocial behaviour, Journal of Experimental Psychology, 1981, 17, p. 31-41.

Les auteurs évaluent l'applicabilité au comportement pro-social du modèle de transfert de l'excitation proposé par P. Tannenbaum et D. Zillmann (1975). Ce modèle prévoit que, pour ce qui est des personnes prédisposées à agir pro-socialement, l'excitation transférée d'une source non apparentée favorisera ce comportement. On a fait deux études où un total de 68 étudiants de sexe masculin, qui ont été traités soit d'une manière positive ou neutre et à qui on a montré des films érotiques excitants ainsi qu'un film de contrôle neutre, récompensaient et punissaient ostensiblement un assistant de recherche en fonction du rendement qu'il fournissait au cours de l'exécution d'une tâche faisant appel à la mémoire. Contrairement aux prédictions, la première expérience a montré que le film excitant favorisait l'attribution de récompenses sans égard au traitement reçu. Dans la deuxième expérience, où le traitement neutre avait un ton plus négatif, l'interaction prédite a été confirmée. Bien que le type de film n'ait pas eu d'effet sur le comportement gratificateur des sujets traités de façon neutre, le film excitant a accru leur comportement positif. Ces résultats, associés à des données physiologiques et à des cotes d'auto-appréciation, appuient fortement la thèse du transfert de l'excitation. (Bibliographie - 11 ouvr.)
-Résumé publié

Neighborhood Deterioration and the Location of Adult Entertainment Establishments in St. Paul, Minneapolis, Minnesota: Minnesota Crime Prevention Center, 1978.

Examen du degré de détérioration des quartiers de St. Paul (Minnesota) à l'aide de données sur les établissements de spectacles pour adultes, sur le nombre d'actes criminels et sur la valeur des propriétés au moment de l'étude, et de statistiques sur l'utilisation du territoire. L'étude a été faite en quatre étapes, chacune visant à fournir des renseignements sur les quatre questions suivantes: 1) en 1970 et en 1976, la détérioration a-t-elle touché les quartiers précis de la ville où s'étaient installés des établissements pour adultes; 2) cette corrélation résiste-t-elle lorsqu'on tient compte statistiquement d'autres facteurs; 3) le cas échéant, les établissements pour adultes contribuent-ils à la détérioration; et 4) les établissements pour adultes ont-ils sur la qualité du quartier un effet qui dépend d'un certain seuil. Les méthodes statistiques utilisées pour faire cette étude sont les analyses de variance et de régressions multiples. On a choisi un niveau de signification de 0,05. On a constaté que les débits de boissons alcooliques ont un lien très net avec la détérioration des quartiers. Les établissements pour adultes, non. Ces rapports persistent même si l'on tient compte des facteurs d'ordre légal et commercial. On a aussi trouvé que les débits de boissons apparaissent à la suite d'une détérioration relative. Toutefois, une détérioration accrue s'ensuit. Enfin, l'effet de chaque nouvel établissement pour adulte semble dépendre du nombre d'établissements semblables déjà installés dans le secteur. La détérioration associée à la venue de tout nouvel établissement n'étant pas constante, on conclut à l'existence d'un effet de seuil. On recommande qu'au moment de prendre, au sujet de l'emplacement d'établissements additionnels, des décisions touchant l'intérêt public, il soit tenu compte des conclusions de la présente étude.
-Résumé libre

Nevid, J. S., Exposure to homoerotic stimuli: Effects on attitudes and affects of heterosexual viewers, Journal of Social Psychology, 1983, 119, p. 249-255.

L'auteur relate une expérience portant sur 133 étudiants hétérosexuels volontaires de quatre classes sur la sexualité humaine. On a projeté aux étudiants des films sexuellement explicites qui montraient des rapports homosexuels ou lesbiens. On a utilisé un mode d'enquête aléatoire pré-test et post-test à échantillon distinct pour comparer les états d'esprit (liste d'adjectifs d'affects multiples) et les attitudes face à l'homosexualité (échelle des attitudes des hétérosexuels vis-à-vis de l'homosexualité) des sujets tout juste avant et tout juste après l'exposition au stimulus homoérotique. Les résultats indiquent des niveaux supérieurs d'affects négatifs, comme l'anxiété et l'hostilité, chez les sujets qui venaient tout juste de visionner le film, comparativement aux sujets qui ne l'avaient pas encore vu. Les étudiants de sexe masculin à qui on a montré un film d'homosexualité masculine rapportaient aussi des attitudes plus hostiles aux homosexuels que n'en avaient les étudiants juste avant la projection. Les résultats sont analysés sur le plan des effets potentiellement négatifs de l'exposition isolée de spectateurs hétérosexuels à des stimuli homoérotiques. (Bibliographie - 21 ouvr.)
-Résumé libre

Niyazi, M. P., Rape - A community Problem and Alternative Solutions, Rape and Sexual Assault, 1980, p. 301-330.

L'auteur étudie l'effet du viol sur la collectivité. Il propose des façons de constituer des groupes d'action anti-viol et de mettre en oeuvre des projets communautaires de lutte contre le viol. Il décrit le viol comme un acte de violence qui menace la sécurité de toute la communauté. Les groupes d'action sont incités à recourir à des mesures comme la lutte contre la pornograhie.
-Résumé libre

Noble, H. B., Sweeping the streets - A return to the old morality puts new pressure on city police, Police Magazine, 1979, 2, p. 54-62.

L'auteur expose les problèmes auxquels font face les corps policiers urbains qui s'efforcent de mettre un frein à la prostitution ainsi qu'aux commerces de sexploitation, l'accent étant mis sur la situation de Boston (Massachusetts) et de New York (New York). Une enquête non officielle a montré que, dans de nombreuses villes, le police subit des pressions croissantes de la part du monde des affaires, de résidents et de personnalités politiques pour qu'on bannisse la prostitution, les salons de massage, les entreprises de pornographie et autres commerces liés à l'exploitation sexuelle. Selon les autorités new-yorkaises, il en coûte au moins 3 milliards de dollars pour mettre sur pied une brigade des moeurs spéciale en milieu urbain. D'autres villes ont dépensé des centaines de milliers de dollars pour renforcer leurs brigades des moeurs. Les policiers ont du mal à faire respecter les lois interdisant la prostitution. Intenter des poursuites contre les prostitués est pour le moins délicat et peut exposer les agents de la paix eux-mêmes à des poursuites. Dans nombre de villes, le durcissement est une réaction à la permissivité du début des années soixante-dix, époque où les autorités municipales commençaient à accepter l'idée que la prostitution et la pornographie sont des crimes sans victimes dont il faut bien que la communauté s'arrange faute de pouvoir les déraciner. Au-delà des problèmes pratiques de l'application des lois interdisant la prostitution, subsistent de graves questions sur les rapports qui existent entre l'application des lois sur la prostitution et la corruption de la police, ainsi que les libertés civiles. À Boston, les autorités chargées du développement urbain ont décidé en 1974 de sanctionner les divertissements pour adultes dans un certain quadrilataire. La situation a pris des proportions inattendues dans ce qui est vite devenu une zone de combat, les prostituées s'étant mises à attaquer les hommes dans la rue. Une enquête interne des services de police a mis au jour une forte corruption policière liée à la zone de combat. Boston dut alors voter d'imposants crédits pour se défaire du problème qu'elle avait

fait surgir. À New York, deux femmes arrêtées à tort pour prostitution ont intenté des poursuites collectives contre les forces policières et la ville. Selon les autorités policières new-yorkaises, ces deux cas constituent de rares exceptions, mais les responsables reconnaissent quand même subir de fortes pressions pour qu'on arrête davantage de prostituées et que les policiers procèdent souvent à des arrestations dont la légalité est contestable. Les autorités new-yorkaises constatent que dans la répression de la prostitution, il faut faire la part des choses entre les droits de la collectivite et ceux de la personne, et que l'équilibre est fort difficile à atteindre. -Résumé libre

Norris, J., The effects of reference group gender, normative arousal message, and sex of subject on self-reported sexual arousal to a sexually explicit story, Dissertation Abstracts International, 1983, 44, p. 1282.

Nous ne disposons pas d'autres informations pour l'instant.

O'Grady, K. E., "Affect, sex guilt, gender and the rewarding punishing effects of erotic stimuli": A reanalysis and renterpretation, Journal of Personality and Social Psychology, 1982, 43, p. 618-622.

L'auteur conteste plusieurs conclusions de l'étude de W. Griffitt et D.L. Kaiser (voir Psychological Abstracts, vol. 63:280) au sujet des rapports qui existent entre les sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel, l'identité sexuelle, l'affect positif et négatif et les préférences quant aux stimuli érotiques. Il avance que ni la corrélation ni les analyses de régression n'ont permis de tester directement les modèles de comportement humain que proposent Griffitt et Kaiser. Un nouvel examen du modelage causal de leurs données contredit leurs conclusions, mais appuie d'une certaine façon leur théorie au sujet du degré de réponse aux stimuli érotiques. Les sentiments de culpabilité liés à l'acte sexuel auraient une influence directe sur l'affect positif, l'affect négatif et les préférences en matière de stimuli érotiques, de même qu'une influence sur les préférences quant aux stimuli érotiques par ses effets sur l'affect positif et négatif. L'auteur conclut que les chercheurs doivent choisir des modèles statistiques qui concordent avec leurs modèles hypothétiques de comportement humain, surtout lorsque l'étude englobe des variables actives ou des facteurs de médiation placés sous observation. (Bibliographie - 6 ouvr.)
-Résumé publié

O'Neil, M. T. et Hinton, J. W., Pupillographic assessment of sexual interest and sexual arousal, Perceptual and Motor Skills, 1977, 44, p. 1278.

Les auteurs ont comparé, au moyen d'analyses de corrélation, les augmentations du diamètre de la pupille au degré d'excitation sexuelle (diamètre du pénis) et à l'intérêt sexuel (temps de visionnement facultatif) suscités par des stimuli hétérosexuels et homosexuels (photographies et films). Les sujets, 13 délinquants hétérosexuels de sexe masculin, ont fourni des résultats qui indiquent une corrélation

positive pour les stimuli "hétérosexuels agréables" et une corrélation négative pour les stimuli "homosexuels désagréables". Ces conclusions tendent à appuyer l'hypothèse générale selon laquelle les stimuli agréables et désagréables produisent tous deux des effets de dilatation pupillaire.
-Résumé de l'auteur

Organized Criminal Activities - South Florida and U.S. Penitentiary, Atlanta, (GA) - Audiences devant le Senate Permanent Subcommittee on Investigations, Partie 3 - 95e Congrès, 2e session, Octobre 24 et 25, 1978.

Il s'agit là de la troisième d'une série de trois audiences du Congrès sur le crime organisé dans le sud de la Floride. Les témoignages traitent des liens qui existent entre la pornographie et le crime organisé au Canada et dans certaines régions des États-Unis.
-Résumé libre

Osborn, C. A. et Pollack, R. H., The effects of two types of erotic literature on physiological and verbal measures of female sexual arousal, Journal of Sex Research, 1977, 13, p. 250-256.

Il s'agit d'une expérience dans laquelle on a présenté deux séries d'histoires à caractère sexuel à 12 étudiantes du deuxième cycle qui ont participé volontairement à l'expérience. Une des séries était considérée comme érotiquement réaliste et l'autre comme du matériel de pornographie dure. Le degré d'excitation sexuelle a été mesuré physiologiquement au moyen d'un photopléthysmographe vaginal et subjectivement par des échelles d'auto-appréciation. Les deux séries d'histoires ont suscité une excitation sexuelle. Les histoires de pornographie dure ont suscité un degré d'excitation sexuelle nettement supérieur, d'après les mesures de la pression vaginale et les résultats de l'auto-appréciation subjective, mais on n'a trouvé aucune différence eu égard aux mesures du volume sanguin vaginal.
-Résumé publié

Palmer, D. E., Pornographic Comics: A content analysis, Journal of Sex Research, 1979, 15, p. 285-298.

L'auteur a principalement cherché à documenter, par l'analyse du contenu, la nature de thèmes pornographiques exploités dans une collection de 100 brochures de bandes dessinées. Il s'est servi des catégories pornographiques répertoriées par P. et E.W. Kronhausen (The Psychology of Pornography dans Ellis, A. et Abarbanel, A., directeurs, The Encyclopedia of Sexual Behaviour, Vol. 2, New York: Hawthorn Books, 1961). Les femmes semblent y avoir un instinct sexuel comparable à celui des hommes et les fantasmes sexuels des deux sexes sont également exposés et satisfaits. Ces bandes dessinées dépeignent de nombreux comportements jugés légalement ou moralement déviants, mais elles projettent une sexualité "normative" parce qu'elles portent principalement sur un comportement hétérosexuel monogame adulte. L'auteur donne un aperçu des problèmes taxonomiques, linguistiques et méthodologiques que pose l'étude de bandes dessinées pornographiques. -Résumé libre

Parulski, G. A. fils, Of Skin and Sin, Police Product News, 1980, 4, p. 34-39.

Le récit d'un viol par la victime servant d'introduction, cet article établit que de nombreux viols sont suivis d'un meurtre. L'auteur étudie certaines des causes du viol, notamment l'influence de l'industrie florissante de la pornographie. Il cite des observations de l'auteur d'un ouvrage sur le viol et le témoignage d'un détective d'une escouade de moralité pour les présenter à l'appui de l'hypothèse selon laquelle la pornographie incite au viol. En outre, l'article fait mention des campagnes de citoyens contre la pornographie ainsi que des lois bannissant les commerces de sexploitation réglementant l'admission dans les cinémas spécialisés et interdisant le flânage. D'autre part, la Commission fédérale sur l'obscénité et la pornographie créée en 1970 n'a jusqu'à maintenant trouvé aucune preuve que l'exposition à du matériel sexuel explicite joue un rôle important dans la perpétration d'actes sexuels déviants ou criminels. En outre, plusieurs

autres études montrent qu'en réalité il n'y a pas de lien entre le viol et la pornographie. L'article traite aussi des problèmes que posent les accusations de viol non fondées, qui représentent moins de 11 % des cas de viol rapportés, et décrit des mesures innovatrices qu'ont prises les forces policières pour traiter les cas de viol, notamment à New York, Los Angeles et Chicago. On a notamment formé des agents féminins pour faire enquête sur les cas de viol dans le comté de Los Angeles et on offre les services gratuits d'un psychiatre spécialisé à toute victime de viol qui en fait la demande à Berkeley (Californie).
-Résumé libre

Pawlowski, W., Response to sexual films as a function of anxiety level, Psychological Reports, 1979, 44, p. 1067-1073.

Soixante-douze sujets âgés de 18 à 30 ans ont visionné deux films sexuellement explicites mettant en scène un et deux couples. Les sujets ont été répartis en groupes à fort, à moyen ou à faible coefficient d'anxiété selon les résultats obtenus sur l'échelle dite Taylor Manifest Anxiety Scale. L'ANOVA multiple n'a révélé aucune différence significative quant à la stimulation sexuelle, et ce en dépit du changement ou des taux de changement physiologique attribuable au niveau d'anxiété ou au sexe des sujets. Les conclusions ne permettent pas de conclure qu'il existe un rapport entre l'anxiété et la réaction favorable aux films sexuellement explicites. Quatre-vingt-quinze pour cent des sujets ont fait état d'une certaine excitation sexuelle au visionnement de chaque film. Un nombre significatif de sujets ont constaté une augmentation de leur bien-être physique et du caractère plaisant de leurs pensées au cours des deux projections et ont préféré le film qu'ils ont jugé le plus stimulant sur le plan sexuel.
(Bibliographie - 12 ouvr.)
-Résumé publié

Payton, J. M., Child pornography legislation: Notes, Journal of Family Law, 1979, 17, p. 505-543.

L'auteur étudie la législation adoptée pour mettre un frein à l'augmentation de la pornographie qui utilise des enfants, dans les limites des restrictions constitutionnelles et pratiques que suppose la mise en application de ces lois. Il étudie la législation fédérale pertinente en mettant l'accent sur les diverses dispositions adoptées en 1978. Par exemple, la loi de 1977 sur la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle, adoptée en janvier 1978 et dont des dispositions visent les parents et ceux qui s'occupent directement de recruter et d'employer des enfants qui leur servent de modèles pour produire du matériel sexuellement explicite destiné au marché d'autres États, a fait l'objet de longs débats à la Chambre des représentants et au Sénat. L'auteur donne un aperçu des problèmes inhérents aux deux façons d'aborder la question, c'est-à-dire sous l'angle de l'exploitation des enfants et sous l'angle de l'obscénité. Ces problèmes se reflètent dans les débats semblables que suscite la législation au niveau des États. De façon générale, les lois des États sont plus larges que les lois fédérales et ont tendance à définir certains actes plutôt qu'à voir les faits (films, articles et le reste) comme un tout. Contrairement à la législation fédérale, les lois des États ne contiennent habituellement pas de normes distinctes pour réglementer la liberté de parole par opposition à la liberté de comportement. L'auteur discute, en autres choses, des avis juridiques sur la constitutionnalité de la législation en matière de pornographie mettant en scène des enfants et plus particulièrement des affaires St. Martin press v. Carey et Graham v. Hill (1977) portant toutes deux sur la promotion d'articles sexuellement explicites. Pour s'en prendre plus efficacement au problème de la pornographie qui met en cause des enfants, les États doivent veiller, par la mise en application de leurs lois sur l'attribution de permis, l'inspection et la surveillance, à ce que tous les établissements pour mineurs soient des endroits sûrs et décents pour les enfants. Le cas des enfants fugueurs, qui sont souvent exploités, devrait être mieux prévu dans les textes de loi. Toutefois, réclamer l'interdiction totale de tout ce qui est le

moindrement suggestif afin d'éviter toute pornographie qui utilise des enfants menacerait les garanties constitutionnelles des citoyens.
-Résumé libre

Peek, C. W. et Brown, S., Pornography as a political symbol: Attitudes toward commercial nudity and attitudes toward political organizations, Social Science Quarterly, 1978, 58, p. 717-723.

La pornographie n'est-elle simplement qu'une question de politique parmi d'autres, ou est-elle liée à d'autres orientations politiques (dont elle serait donc le symbole)? Les réponses à cette question sont limitées et ne permettent pas de tirer de conclusion. Cependant, l'analyse des données provenant d'un sondage Gallup effectué en 1973 favorise la dernière interprétation. Les résultats révèlent qu'une mesure composite d'attitudes envers trois types de nudité commerciale (les serveuses aux seins nus de clubs de nuit, les acteurs nus dans des pièces de Broadway et les modèles nus des revues) est faiblement, bien que significativement, liée aux attitudes envers quatre organisations politiques (le F.B.I., les forces policières locales, les États-Unis et l'U.R.S.S.), et ce tant avant qu'après la vérification simultanée de neuf autres variables. La nudité commerciale en tant que type de pornographie semble donc être davantage qu'une question politique de portée restreinte parmi d'autres, puisque les attitudes à son égard représentent au moins certaines autres orientations politiques.
-Résumé libre

Peek, C. W., Witt, D. D. et Gay, D. A., Pornography: Important political symbol or limited political issue?, Sociological Focus, 1982, 15, p. 41-51.

Sur le plan de la problématique du statut et de la problématique des préoccupations liées au style de vie, la pornographie est considérée comme un symbole politique, l'opposition qu'elle suscite équivalant à un conservatisme politique global. L'analyse des données recueillies au cours d'un sondage Gallup fait en 1973 auprès de 1 554 adultes

américains montre qu'un type particulier de pornographie, la nudité commerciale, constitue surtout une question de politique restreinte. L'opposition à ce type de pornographie est significativement reliée à un indice de conservatisme politique général; toutefois, ce rapport n'a que peu d'effet sur les associations entre les attitudes envers la nudité commerciale et celles envers des questions politiques précises. L'opposition à la nudité commerciale semble symboliser une moralité sexuelle conservatrice, puisqu'elle est associée bien davantage à une indication de cette moralité qu'à toute autre variable étudiée.
-Résumé libre

Perkins, K. B. et Skipper, J. K. fils, Pornographic and sex paraphenalia shops: An ethnography of expressive work settings, Deviant Behaviour, 1981, 2, p. 187-199.

Les auteurs présentent les conclusions d'une étude des librairies pornographiques et des sex shops. L'accent est mis sur le Salon et le Tack Room, deux établissements d'une grande ville de la côte est des États-Unis qui répondent aux intérêts sexuels de la communauté gaie. La plus importante conclusion de cette trentaine d'heures d'observation des participants et d'entrevues avec des clients et des employés est que ces lieux témoignent d'une orientation expressive vers le travail, la concordance du type de travail et de l'identité personnelle étant manifeste. Il n'en est pas de même pour la majorité des autres commerces étudiés. Une abondante et pittoresque transcription d'entrevues est jointe et les implications de ces conclusions sont étudiées.
-Résumé libre

Perlman, B. J. et Weber, S. J., The effects of preinformation on reactions to a violent passage and an erotic passage, Journal of Social Psychology, 1979, 109, p. 127-138.

Quarante-huit étudiants et 48 étudiantes du premier cycle ont lu et coté un passage violent (excitation négative), un passage érotique (excitation positive), ainsi qu'un passage émotivement neutre. La

pré-information consistait en la description en trois lignes de chaque passage ou en une brève description d'une ligne ou encore était inexistante. Le sexe des sujets et l'ordre de présentation variaient aussi. Les conclusions montrent que la pré-information a produit des effets univariés et multivariés significatifs sur les réactions dont ont fait état les sujets en ce qui concerne les passages violents et les passages érotiques, la brève description suscitant les plus fortes réactions. L'incertitude et les pensées produites individuellement peuvent avoir un rôle dans cet effet de pré-information. (Bibliographie - 23 ouvr.)
-Résumé publié

Phillips, L. et Votey, H. L. fils, Economic basis for the definition and control of crime, dans S. S. Nagel (Dir.), Modeling the Criminal Justice System, Beverly Hills: Sage Publications, Inc., 1977.

L'auteur tente de voir quels actes, en fonction de leur coût social, devraient être considérés comme des crimes et d'élaborer des règles pratiques en vue de la répartition des ressources de la justice pénale. L'objectif de la société est de réduire au minimum le coût social du crime, sous réserve des contraintes administratives qu'impose le système judiciaire pénal et des limites implicites qui régissent les rapports mutuels des membres de la société. Une approche systémique de la répression du crime utilise un modèle mathématique pour définir le nombre de crimes dont les auteurs éventuels peuvent être dissuadés par la certitude et la sévérité de la punition et par divers facteurs étiologiques. Ce modèle, appliqué à certains forfaits, montre que: 1) selon l'étude, l'effet dissuasif de l'arrestation varie de -0,4, pour les vols, à -1,5 ou -3,6, pour les meurtres; 2) la sanction la plus proche du délit est la plus dissuasive: l'arrestation a un effet plus disuasif que l'emprisonnement, qui a avec la dissuasion une corrélation de -0,2 à -0,3; 3) certains types de comportement sont irrépressibles parce que les avantages qu'en tire l'intéressé dépassent les coûts de leur répression sociale. Cette catégorie comprend deux sous-catégories, les crimes qui exigent un

lourd tribut de leurs auteurs, comme la toxicomanie, et les crimes qui rapportent gros, comme les activités du marché noir. Les crimes qui paient bien leurs auteurs sont très difficiles à réprimer et les mesures de répression peuvent n'avoir d'autre effet que de rendre souterraine l'activité visée, le jeu, par exemple. Ceci étant, le crime urbain est très simple à contenir; il est facile de mettre bon ordre à l'usage de la marijuana, du tabac, de l'alcool ou au nudisme dans des lieux publics, mais non en privé; alors que la conduite en état d'ébriété, la prostitution, l'héroïnomanie et la pornographie sont difficiles à combattre. Il n'est pas question de reprocher aux forces policières de consacrer du temps à la répression de l'ébriété sur la voie publique, du jeu et de la prostitution dans les lieux publics. Ceux qui s'opposent à ces activités forment un groupe très revendicateur que l'on peut apaiser en forçant les délinquants à la clandestinité. Toutefois, quand il est question de crime, il faut bien en garder à l'esprit le coût social.
-Résumé libre

Phillipa, M., Your Rights When You're Young, Syracuse, New York: New Readers Press, 1979.

Il s'agit d'un manuel à l'usage des moins de 18 ans qui leur expose leurs droits en ce qui concerne la famille, la collectivité, l'émancipation du mineur, les soins médicaux, les écoles et le système de justice pénale. Une discussion des effets des lois, des tribunaux et des organismes gouvernementaux sur les droits de la personne est suivie d'un bref historique des traditions qui ont fait que les enfants sont considérés comme des biens ou comme des personnes à protéger. Le passage sur la collectivité met l'accent sur les lois qui visent les mineurs, les lois sur la pornographie, par exemple.
-Résumé libre

Phillips, W. R. F. et Dyble, J. E., Urbanism, Tolerance, and Sexual Diversity: A Further Test of Louis Wirth's Hypothesis, Society for the Study of Social Problems (SSSP), 1978, p. 1008.

L. Wirth estime que la tolérance des différences est un effet direct de la densité et de l'hétérogénéité des milieux urbains. C. Fischer a étudié cette hypothèse en se donnant comme variables dépendantes les attitudes envers les Noirs, les juifs et les catholiques. Il a trouvé que, malgré une association initiale entre la taille du lieu de résidence et l'acceptation des autres, cette association est nettement réduite quand on élimine l'effet d'autres variables. Les auteurs s'efforcent d'approfondir et d'élargir la recherche de Fisher. Il s'agit d'un examen secondaire des données de l'enquête sociale générale NORC de 1973. La variable indépendante, soit la taille de la ville, est mesurée séparément à l'aide 1) du code NORC de la taille de la localité, et 2) du code SRC Belt. Les deux variables dépendantes sont a) les attitudes envers les homosexuels (mesurées par une échelle additive composée de trois éléments qui ont trait aux libertés civiles des homosexuels masculins et b) les attitudes envers diverses pratiques sexuelles (mesurées selon une échelle additive composée de six éléments qui ont trait aux attitudes envers les relations sexuelles extra-conjugales et l'utilisation de matériel pornographique). Les variables de contrôle sont le niveau d'instruction, l'âge, la région, le revenu, l'occupation, la religion, le sexe et la race. Des analyses de régression identiques ont été effectuées pour chacune des deux variables dépendantes. L'association initiale entre la taille de la ville et la tolérance en matière de diversité sexuelle est pratiquement supprimée quand on tient compte d'autres variables. Ces résultats concordent avec ceux de Fisher. Les deux variables qui sont le plus liées à la tolérance quand les effets des autres sont supprimés sont l'éducation et l'âge. Fischer n'a pas étudié ces rapports.
-Résumé libre

Pincus, S. et Waters, L. K., Effect of age restrictions and pornographic content on desirability of reading material, Psychological Reports, 1976, 38. p. 943-947.

On a demandé à 96 étudiants et 96 étudiantes de moins de 21 ans du premier cycle d'évaluer des livres qui leur ont été présentés, dans certains cas, comme faisant l'objet d'une restriction quant à l'âge ou comme étant pornographiques. Des renseignements prétendument tirés de la jaquette du livre indiquaient que l'ouvrage était pornographique pour la moitié des sujets et que l'achat de l'ouvrage était limité aux personnes de 21 ans et plus pour l'autre moitié. Les combinaisons de contenu pornographique (indiqué, non indiqué) et de restrictions en matière d'âge (21 ans et plus, aucune indication) ont permis d'établir le traitement pour les deux sexes. Une importante interaction des restrictions quant à l'âge et au contenu pornographique s'est révélée pour les variables dépendantes de l'envie de lire et du plaisir apparent que procure le livre.

Dans les deux cas, la restriction relative à l'âge a eu un effet important (les cotes montaient quand le livre était réputé être réservé aux adultes) quand on n'indiquait pas la présence d'un contenu pornographique explicite. Toutefois, quand on l'indiquait, les cotes données aux ouvrages supposément à diffusion restreinte et non restreinte ne différaient pas. Les résultats appuient partiellement la prédiction faite à partir de la théorie de l'offre et de la demande selon laquelle le fait de raréfier un produit accroît l'envie de se le procurer. Les auteurs précisent que la volonté de bien paraître socialement peut avoir influé sur l'attribution des cotes quand l'ouvrage était dit pornographique.
-Résumé publié

Pirke, K. M., Kockott, G. et Dittmar, F., Psychosexual stimulation and plasma testosterone in man, Archives of Sexual Behaviour, 1974, 3, p. 577-584.

On a mesuré la testostérone plasmatique toutes les 15 minutes pendant

trois heures et demie chez des sujets masculins âgés de 21 à 34 ans, avant, pendant et après la projection d'un film sexuellement explicite. On a constaté une augmentation moyenne de 35 % de la testostérone. La concentration maximale a été enregistrée dans les 60 à 90 minutes qui ont suivi la fin du film. On n'a observé aucune augmentation chez huit sujets témoins qui ont vu un film sexuellement neutre.
-Résumé publié

Platt, T., Crime pays - dans P. Wickman et P. Whitten (dir. de publ.), Readings in Criminology, Lexington, Maryland: Heath/Lexington Books, 1978.

L'auteur a cherché à évaluer les revenus possibles des criminels professionnels ainsi que les coûts qu'ils doivent absorber. Un commis d'un magasin de matériel pornographique peut gagner 25 000 $ par année. Les criminels affirment souvent que les frais généraux de leurs entreprises s'apparentent tout à fait à ceux d'autres commerces. Or, ces frais généraux incluent des éléments non quantifiables en dollars et en cents (par exemple le stress psychologique), sans compter les honoraires d'avocats et les coûts que supposent leurs démêlés avec la police et les tribunaux. Les frais généraux sont parfois très lourds, surtout sur le plan de la liberté personnelle, mais les revenus tirés du crime leur sont généralement supérieurs, d'autant plus qu'ils échappent à l'impôt.
-Résumé libre

Police Yearbook, 1978. Gaithersburg, Maryland: Association internationale des chefs de police, 1978.

Allocutions présentées au cours d'une séance générale, délibérations de séances de formation et de travail en atelier et autres documents provenant de la 84e conférence annuelle de l'Association internationale des chefs de police. Exposés d'ateliers sur la surveillance policière par équipes, sur la pornographie et l'obscénité, sur les bibliothèques pour policiers, sur la criminalité chez les cols blancs

et sur l'influence des émissions de télévision violentes sur le crime urbain.
-Résumé libre

Pope, R.S., Child pornography: A new role for the obscenity doctrine, University of Illinois Law Forum, 1978, 1978, p. 711-757.

L'auteur étudie les conséquences d'ordre juridique des lois des États de l'Illinois, de New York et de la Californie, ainsi que la législation fédérale en matière de pornographie enfantine. Il insiste surtout sur la législation de l'Illinois. La levée de boucliers contre la pornographie enfantine a poussé douze États, ainsi que le gouvernement fédéral, à légiférer dans ce domaine en 1977. La plupart des États imposent maintenant de lourdes sanctions criminelles établies en fonction d'une norme définissant l'obscénité. Les lois n'ont toutefois pas été conçues en vue de supprimer l'exploitation sexuelle choquante d'enfants qui pourraient être utilisés dans ces productions pornographiques. En traitant surtout des répercussions que les actes décrits peuvent avoir sur le participant, la législation en matière de pornographie enfantine applique la théorie de l'obscénité d'une façon que n'a jamais envisagée la Cour suprême en rendant sa décision dans l'affaire Miller v. California. Selon les critères définissant l'obscénité utilisés dans cette affaire, il faut prouver que le matériel fait appel aux intérêts lubriques, qu'il est manifestement choquant et qu'il est dépourvu de valeur réelle. Or, toutes ces normes ont trait aux répercussions que peut avoir le matériel sur l'utilisateur. Il faut aussi tenir compte de la théorie de l'obscénité variable, qui élargit la définition de l'obscénité quand le matériel est destiné à des jeunes ou à des déviants sexuels. Le tribunal devrait établir des exigences plus strictes quant à l'obligation qui incombe à la poursuite de prouver l'existence d'un groupe cible d'utilisateurs probables. Il faudrait préciser quels types de situations peuvent déclencher la mise en application de normes variables. Enfin, le tribunal devrait prévoir que, au moins dans le cas du matériel auquel les jeunes n'ont pas accès, le juge ou les jurés ne peuvent modifier que le critère Miller d'appel à la lubricité, et non celui de la valeur réelle.

Pareille mesure réduirait les risques d'intenter à tort des poursuites pour avoir diffusé du matériel sexuel socialement valable qui montre des enfants, ainsi que d'autres formes d'expression sexuelle impopulaires, sans pour autant réduire l'efficacité des mesures de lutte contre la pornographie dure. Des renvois sont fournis et des appendices contiennent les lois de l'Illinois sur la pornographie enfantine.
-Résumé libre

Prerost, F. J., Developmental aspects of adolescent sexuality as reflected in reactions to sexually explicit humor, Psychological Reports, 1980, 46, p. 543-548.

L'auteur a évalué les cotes d'appréciation féminines et masculines de l'humour à caractère sexuel chez de très jeunes adolescents (13 ans), chez de jeunes adolescents (16 ans) et chez des adolescents plus âgés (19 ans). L'expérience a porté sur des élèves d'écoles catholiques: 30 filles et 30 garçons de chaque âge. L'âge, le sexe des sujets, le caractère explicite du contenu sexuel du matériel humoristique ont été des facteurs déterminants qui ont influé sur les réactions des sujets. On constate une convergence des réactions à l'humour à caractère sexuel entre les jeunes adolescents et les jeunes adolescentes, mais chez les très jeunes adolescents et les adolescents plus âgés, il y a divergence selon le sexe. L'auteur analyse les modèles différentiels des réactions des sujets masculins et des sujets féminins d'âges différents en fonction des restrictions actuelles associées aux rôles sexuels qui jouent sur l'expression de la sexualité durant l'adolescence. Il donne aussi un aperçu de l'évolution de ces restrictions. (Bibliographie - 14 ouvr.)
-Résumé libre

Protection of Children Against Sexual Exploitation Hearings Before the Senate Subcommittee to Investigate Juvenile Delinquency, Washington, D.C., 1978.

Les déclarations et les lettres de 23 intéressés sont incluses dans

cette transcription d'audiences qui ont eu lieu à Chicago et à Washington, D.C., sur l'utilisation d'enfants dans la production de matériel pornographique. Les audiences ont été tenues par le sous-comité judiciaire du Sénat des États-Unis qui était chargé de faire enquête sur l'utilisation d'enfants dans la production de matériel pornographique. Elles ont porté sur les rapports entre la pornographie enfantine et la prostitution chez les jeunes, sur les torts éventuellement causés aux enfants et, enfin, sur la nécessité pour le gouvernement fédéral de légiférer en la matière. Les transcriptions contiennent les témoignages de parents, de pasteurs, de travailleurs sociaux, de représentants des autorités policières et d'un jeune qui participait à la production de films pornographiques. Des experts ont aussi abordé la question de la protection dont jouit le matériel pornographique aux termes du premier amendement, ainsi que celle de la légalité de ce matériel aux termes de diverses lois. Une étude jointe en annexe résume les lois du Connecticut, de la Caroline du Nord, du Dakota du Nord, de la Caroline du Sud, du Tennessee, et de Vernon au Texas. Entre autres documents annexés, mentionnons une étude sur la protection de la liberté de presse garantie par le premier amendement, un résumé des mises en accusation et des condamnations pour obscénité faites et imposées le ministère de la Justice, un résumé des enquêtes effectuées en vertu de la législation sur les postes par le bureau du ministre des postes ainsi que plusieurs coupures de journaux et de revues sur la question.

-Résumé libre

Rabock, J., Erotica, Ceskoslovenska Psychiatrie, 1976, 72, p. 182-188.

L'auteur examine les plus récentes études, dont la plupart sont américaines, sur l'influence de la littérature érotique populaire sur la santé et le comportement sexuel des jeunes et des adultes. Il met en lumière la permissivité accrue observée dans les pays occidentaux face aux stimuli de masse à caractère pornographique criant ou à caractère sexuel sensationnaliste, mais il estime qu'une information appropriée au sujet des problèmes sexuels aide la population à acquérir de saines attitudes vis-à-vis de la sexualité. (Résumés en russe et en anglais.)
-Résumé publié

Ramirez, J., Bryant, J. et Zillmann, D., Effects of erotica on retaliatory behaviour as a function of level of prior provocation, Journal of Personality and Social Psychology, 1982, 43, p. 971-978.

Soixante-douze étudiants de sexe masculin du premier cycle ont été légèrement ou fortement provoqués pendant les expériences. Ils ont ensuite été exposés à des stimuli non érotiques, suggestifs ou explicitement érotiques, puis on leur a donné l'occasion de traiter celui qui les avait provoqués d'une manière hostile. On a observé une interaction entre l'exposition à du matériel érotique suggestif et le degré de provocation. L'exposition à ce matériel érotique a nettement réduit l'hostilité dans des conditions de forte provocation, alors que l'exposition à du matériel érotique explicite a nettement accru l'hostilité, mais on n'a pas observé d'interaction fiable entre cet effet et le degré de provocation. Certains éléments laissent toutefois supposer que l'exposition à du matériel érotique explicite a tendance à accroître l'hostilité quand il y a forte provocation. (Bibliographie - 22 ouvr.)
-Résumé libre

Ray, R. E. et Thompson, W. D., Autonomic correlates of female guilt responses to erotic visual stimuli, Psychological Reports, 1974, 34, p. 1299-1306.

Les auteurs étudient l'interaction entre les sentiments de culpabilité face à l'acte sexuel et les types de stimuli sexuels, et leur effet sur le rythme cardiaque et les réactions électrodermiques. Soixante étudiantes du premier cycle ont été réparties en groupes à faible et fort sentiment de culpabilité face à l'acte sexuel et ce, en fonction de leurs réponses au questionnaire de Mosher sur la culpabilité (True-False Guilt Inventory). Dix sujets de chacun des deux groupes ont été choisis au hasard pour être exposés à chacun de trois stimuli expérimentaux. Tous ont eu une réaction électrodermique nettement plus marquée dans le cas des stimuli montrant masturbation et coït que dans le cas du stimulus illustrant un rendez-vous amoureux. Chez les sujets à faible sentiment de culpabilité face à l'acte sexuel, on a observé une importante décélération du rythme cardiaque en réaction au stimulus du coït, tandis que chez les sujets de l'autre groupe, il y a eu une accélération non significative face au même stimulus.
(Bibliographie - 27 ouvr.)
-Résumé publié

Reiss, I. L., Some observations on ideology and sexuality in America, Journal of Marriage and the Family, 1981, 43, p. 271-283.

Depuis plusieurs années, le débat sur la sexualité permet de constater de plus en plus que de puissants préjugés idéologiques influent sur notre vie sexuelle. Pour montrer et étudier ces préjugés, on a examiné cinq grandes questions controversées pour y trouver des indices des principes idéologiques qui régissent la sexualité humaine: l'avortement, les différences génétiques, l'exploitation et la pornographie, la normalité sexuelle et les antécédents sexuels. Deux grandes idéologies se dégagent de cet examen, la vision romantique traditionnelle et la vision naturaliste moderne, et l'auteur énonce plusieurs principes appartenant à chaque type. Ces deux idéologies conflictuelles aveuglent leurs tenants au point qu'ils ne peuvent voir l'éventail de

choix et de perspectives qu'offre la sexualité humaine. L'idéologie scientifique offre une façon de comprendre ces idéologies en conflit. Par conséquent, les recherches effectuées en sciences sociales sur ces idéologies doivent être encouragées, en dépit des heurts éventuels avec les idéologies personnelles. (Bibliographie - 32 ouvr.)
-Résumé publié

Reynolds, B.S., Biofeedback and facilitation of erection in men with erectile dysfunction, Archives of Sexual Behaviour, 1980, 9, p. 101-113.

On a demandé à 30 hommes (âgés en moyenne de 37 ans) souffrant d'impuissance psychogène de se concentrer sur des éléments connus qui facilitent l'érection. Les sujets ont été répartis en trois groupes qui recevaient soit une rétroaction continue quant aux modifications de l'érection et à qui on montrait des séquences de films érotiques en fonction de l'augmentation de leur érection, soit des séquences de films en fonction de l'érection mais sans rétroaction continue, soit des séquences filmées sans rapport avec l'érection. À la dernière séance de conditionnement, les groupes ne différaient pas. Toutefois, quand les sujets ont été invités à stimuler leur érection sans l'aide de la rétroaction ni des séquences filmées, pendant les séances d'évaluation qui faisaient suite à chaque séance de conditionnement, ceux à qui on avait montré les films en fonction de leur érection sans rétroaction continue ont eu une érection supérieure à celle des autres sujets. Les groupes ne différaient pourtant pas quant au degré d'amélioration clinique révélée par les mesures d'auto-appréciation de la capacité d'érection au cours de la période de suivi d'un mois.
(Bibliographie - 21 ouvr.)
-Résumé libre

Rich, R. M., Crimes Without Victims: Deviance and the Criminal Law, Washington, D. C.: University Press of America, 1978.

L'auteur examine des formes de déviance sociale communément assimilées à des crimes sans victime en vue d'évaluer le pour et le contre de la

décriminalisation. L'étude s'ouvre sur un examen général de la déviance et de ses rapports avec la politique sociale, les théories, les critiques de théorie, le droit et la moralité, le concept de crime sans victime, la surcriminalisation et son coût social, le traitement et la réadaptation des personnes reconnues coupables d'avoir commis des crimes sans victime ainsi que d'autres questions connexes. L'auteur expose une typologie des théories sur la déviance. Les chapitres suivants traitent séparément de formes de déviance sociale comme la pornographie et l'obscénité.
-Résumé libre

Richard, S. F., The business of pornography: Methodological and ethical considerations in the study of an adult bookstore chain, Society for the Study of Social Problems (SSSP), 1983, p. 2155.

Malgré le travail préliminaire de la commission sur l'obscénité et la pornographie, on manque de données sur les librairies pour adultes et leur fonctionnement. Les recherches passées n'ont porté que sur des périodes limitées et traitaient surtout de la clientèle, sans tenir compte des employés ni des autres aspects de l'entreprise. L'auteur présente une étude qui s'appuie sur une expérience personnelle de travail de commis d'une chaîne de librairies pour adultes. L'expérience couvre une période d'environ 450 heures réparties sur deux mois et qui ont été consacrées à l'étude du fonctionnement quotidien de l'entreprise tel que le conçoivent les employés et la direction. L'accent est mis sur les conséquences de la méthodologie et sur les problèmes éthiques inhérents à un tel plan de recherche. Les aspects étudiés sont la conception de la recherche, le raisonnement qui sous-tend la recherche sur le terrain, les difficultés à obtenir l'approbation du conseil d'examen des sujets humains (Human Subjects Review Board), la présentation du chercheur au propriétaire et aux employés de la librairie, les questions éthiques inhérentes aux recherches de cette nature et les méthodes utilisées pour réduire ces difficultés au minimum.
-Résumé libre

Rico, J. M., Penal law in Latin America, document présenté au National Seminar on Criminology, Panama, 1978.

Les codes pénaux actuellement en vigueur en Amérique latine sont pratiquement périmés et devraient être modifiés pour tenir compte des changements sociaux et politiques actuels. Les lois elles-mêmes réflètent les réalités politiques, économiques et sociales du pays qui les formule. La majorité des codes pénaux des divers pays d'Amérique latine sont inspirés de modèles européens du XIX^{e} siècle. Ils reposent aussi sur des principes abstraits de morale et de justice qui ne sont pas toujours en accord avec les valeurs changeantes des sociétés modernes, qui réclament de plus en plus la décriminalisation et la dépénalisation de certains types de crimes sans victime (homosexualité, pornographie, prostitution, relations sexuelles avec ou entre mineurs, jeu, avortement et toxicomanie).
-Résumé libre

Rieber, R. W., Wiedemann, C. et Damato, J., Obscenity: Its frequency and context of usage as compared in males, nonfeminist females, and feminist females, Journal of Psycholinguistic Research, 1979, 8, p. 201-223.

Les auteurs ont étudié l'attitude des hommes et des femmes à l'égard de l'usage de trois termes obscènes, ainsi que la fréquence d'utilisation. On a recruté comme sujets 29 membres de chacun des trois groupes suivants: des étudiants et des étudiantes du niveau collégial, ainsi que des femmes reconnues comme féministes (membres d'une organisation féministe). Les sujets ont reçu un questionnaire en deux parties. Dans la première, on leur demandait de coter les trois termes obscènes selon une échelle sémantique différentielle. La seconde portait sur les connotations de chacun des trois termes et sur la fréquence d'utilisation de chacun de ces mots par les sujets. Les résultats ont concordé avec des conclusions antérieures qui montrent que les femmes réagissent plus fortement que les hommes au langage obscène. Toutefois, les femmes féministes ont eu une réaction différente de celles des deux autres groupes; elles attribuent une moindre

puissance au caractère obscène et utilisent beaucoup plus fréquemment des termes obscènes. L'auteur examine les raisons qui pourraient expliquer cette constatation.
-Résumé libre

Rist, R. C., The pornography controversy: Changing moral standards in American life, New Brunswick, NJ: Transaction Books, 1975.

L'auteur présente une collection de 14 essais sur les problèmes sociaux, culturels, moraux et logiques auxquels font face ceux qui définissent, justifient, critiquent ou régissent l'usage de matériel sexuellement explicite aux États-Unis.
-Résumé libre

Ritter, B., Adolescent Runaway: A national problem, U.S.A. Today, 1979, 107, p. 24-28.

L'auteur présente les questions complexes que soulèvent le problème des milliers de jeunes fugueurs qui relèvent d'une douzaine d'aires de compétence différentes (droits des États, des parents, des enfants). Des programmes comme celui de la Covenant House à New York permettent de les aider. Chaque année, aux États-Unis, plus d'un million de jeunes s'enfuient de chez eux, sans compter les milliers d'autres qui s'émancipent entre les âges de 16 et 18 ans. La Covenant House agit à titre de centre d'intervention critique depuis plusieurs années. Quatre mille enfants sont venus frapper à sa porte au cours de sa première année d'existence. L'ambiguïté et la confusion des lois des États et les différences qu'on retrouve d'un État à l'autre, voire dans le même État, font qu'il est parfois presque impossible de définir le statut juridique d'un fugueur ou d'un enfant sans domicile fixe. Comme les forces policières de la ville de New York sont surchargées, elle sont impuissantes devant l'ampleur du problème et n'ont pas le moindre pouvoir sur les plus de 16 ans. Ces derniers doivent donc se colleter à des situations particulièrement pénibles parce qu'il leur est très difficile d'obtenir de l'assistance publique, de trouver un emploi décent ou de décrocher un contrat de

travail. C'est ainsi qu'un grand nombre de jeunes deviennent les proies consentantes ou résignées de l'industrie du sexe, qui a un chiffre d'affaires d'un million et demi de dollars et qui se nourrit de l'exploitation des enfants qui hantent Times Square. Ces enfants affamés et sans abri n'ont que leur corps à vendre et sont facilement victimes d'abus. Bien qu'on ne puisse reprocher aux autorités policières de New York de mal appliquer des lois boiteuses, il faut bien dire qu'elles ne font pas une priorité du crime de la prostitution enfantine ni des abus dont les enfants sont victimes. À cet égard, ont également leur part de responsabilité, le procureur du district, le procureur général les juges et les personnalités politiques. La prostitution enfantine et les autres formes d'exploitation des enfants sont de grosses entreprises manifestement protégées. Entre-temps, les enfants continuent d'être l'objet d'abus aux mains de leurs parents et de leur famille, dans les rues, ainsi que de la part des bureaucrates de l'aide à l'enfance. Les services spéciaux d'aide aux enfants (Special Services for Children (SSC)) et la division de la jeunesse sont éminemment coupables à cet égard. Les premiers semblent avoir officiellement pour principe de faire traîner les dossiers des enfants nécessiteux. Ces services dépassés aux ressources financières limitées ne permettent pas de secourir ces enfants errants dont le nombre augmente et dont les problèmes s'aggravent. Pourtant, des programmes comme ceux de la Covenant House pourraient largement contribuer à l'allègement de ces problèmes. Des cas types sont longuement décrits. -Résumé libre

Roth, R. A., Child Sexual Abuse: Incest, Assault, and Sexual Exploitation - A Special Report from the National Center on Child Abuse and Neglect, Washington, D.C.: Superintendent of Documents, PO, 1978.

L'auteur présente un examen général des abus sexuels infligés aux enfants (nature, dynamique, effets, prévention, traitement), dans un livret destiné aux professionnels et aux profanes qui s'intéressent à la question. Les abus sexuels dont sont l'objet les enfants englobent un grand nombre de comportements et divers degrés de violence et de

traumatisme émotif. Il n'existe pas de données statistiques sur l'incidence des abus sexuels infligés aux enfants, mais il semblerait y avoir chaque année de 60 000 à 100 000 cas. La plupart des estimations ne tiennent cependant pas compte des victimes de l'exploitation pornographique et de la prostitution, et il y a tout lieu de croire que les abus sexuels commis contre des enfants ne sont pas tous rapportés.
-Résumé libre

Rubin, H. B. et Henson, D. E., Voluntary enhancement of penile erection, Bulletin of the Psychonomic Society, 1975, 6, p. 158-160.

Six hommes de 22 à 28 ans, dont deux avaient déjà participé à ce type d'expérience, ont eu, selon les résultats obtenus à l'aide d'un transducteur pénien, une excitation sexuelle moyenne ou élevée lors du visionnement d'un film érotique et pendant l'évocation de fantasmes érotiques sans stimulation érotique extérieure. Invités à accroître le degré d'excitation sexuelle suscité par le film sans recourir à la moindre stimulation physique, quatre sujets ont augmenté significativement leur niveau d'érection au-delà de ceux que leur avait permis d'atteindre soit le film, soit le fantasme, pris isolément. Les deux autres sujets ont réagi d'une façon contraire: une fois invités à accroître leur degré d'excitation sexuelle, cette directive a fait baisser leur niveau d'érection en-deçà de celui que leur avait permis d'atteindre soit le film soit le fantasme, pris isolément. Les données indiquent que, même si les efforts de contrôle volontaire de l'excitation sexuelle peuvent distraire certains hommes, ils sont efficaces pour d'autres.
-Résumé publié

Rubin, H. B. et Henson, D. E., Effects of alcohol on male sexual responding, Psychopharmacology, 1976, 42, p. 123-134.

Seize hommes de 21 à 29 ans ont été rémunérés pour participer à une expérience de mesures répétées au cours de laquelle ils étaient aussi

leurs propres sujets témoins. On mesurait les effets de diverses doses d'alcool sur a) le degré d'excitation sexuelle provoquée par des films érotiques, mesuré par un transducteur pénien, b) la capacité d'inhibition volontaire, sur demande, de l'excitation suscitée par ces mêmes films, et c) la capacité d'excitation volontaire en l'absence de stimuli visibles. L'absorption d'une dose d'alcool faible (0,5 ou 0,6 ml/kg) ou moyenne (1 ou 1,2 ml/kg) a entraîné une diminution minime mais significative du degré d'excitation sexuelle moyen, mais les autres mesures n'en ont pas été affectées. Toutefois, l'absorption d'une forte dose d'alcool (1,5 ou 1,8 ml/kg) a fait diminuer chaque mesure d'excitation mentionnée dans une proportion assez importante. La forte dose d'alcool a aussi entraîné une très forte diminution du degré d'excitation sexuelle quand les sujets ont été priés de s'exciter sexuellement en l'absence de stimuli érotiques visibles. Aucune des trois doses d'alcool n'a vraiment réduit la capacité des sujets de volontairement inhiber leur excitation sexuelle, bien que la plupart aient constaté une certaine détérioration après avoir absorbé une dose modérée d'alcool. L'effet observé de l'alcool sur les réactions sexuelles n'a pas permis d'établir une corrélation significative avec ceux qu'il a sur un exercice d'appariement neutre, ne concordait pas avec les comptes rendus subjectifs en ce qui concerne la manière dont l'alcool modifie habituellement le comportement sexuel, et ne correspondait généralement pas aux antécédents dont ont fait état les sujets quant à leurs habitudes en matière de consommation d'alcool. (Bibliographie - 36 ouvr.)
-Résumé publié

Rubin, H. B., Henson, D. E., Falvo, R. E. et High, R. W., The relationship between men's endogenous levels of testosterone and their penile responses to erotic stimuli, Behaviour Research and Therapy, 1979, 17, p. 305-312.

Les auteurs comparent les niveaux endogènes de testotérone de six adultes sains sexuellement (âgés de 25 à 44 ans), d'une part, à la magnitude et à la rapidité de leurs réactions péniennes mesurées objectivement, suscitées par la présentation à répétition d'un film

érotique et, d'autre part, à leur activité sexuelle, dont ils avaient eux-mêmes fait état. On a constaté une corrélation significative entre les degrés de concentration de la testostérone plasmatique et deux mesures de la magnitude de l'excitation sexuelle provoquée par le visionement d'un film (les érections maximale et moyenne) et une mesure de la vitesse de réaction (c'est-à-dire du point de latence à 90 % de la pleine érection), mais non pas l'autre (c'est-à-dire du point de latence à 20 % de la pleine érection). On a aussi constaté un rapport inverse significatif entre les niveaux de testostérone et la fréquence des orgasmes obtenus par les sujets par quelque moyen que ce soit, mais la période écoulée depuis le dernier orgasme n'a pas semblé influer sur les niveaux de testostérone. Les données semblent montrer que le degré d'excitation sexuelle et la faculté d'excitation sont directement fonction des fluctuations des niveaux endogènes de testostérone. (Bibliographie - 48 ouvr.)
-Résumé publié

Runcie, D. et O'Bannon, R. M., An independence of induced amnesia and emotional response, American Journal of Psychology, 1977, 90, p. 55-61.

Les auteurs décrivent une expérience portant sur 40 étudiants du premier cycle au cours de laquelle une photographie de nu a été intercalée au milieu de 30 éléments. On a mesuré la faculté des sujets de se souvenir de la position des éléments dans divers ordres en leur présentant 12 anciennes et 12 nouvelles photos dans le cadre d'un test. On a aussi mesuré la conductance palmaire. Une faculté de reconnaissance nettement réduite et un degré de conductance palmaire nettement supérieur ont été constatés au moment de la présentation de la photographie de nu. Toutefois, en comparant les deux mesures pour chacun des sujets pris individuellement, on n'a trouvé aucune corrélation. Ces données tendent à montrer que les deux réactions peuvent très bien être suscitées par la présentation de l'élément critique mais que les réponses sont indépendantes.

Sagarin, R. et Montanio, F., (dir. de publ.), Deviants: Voluntary Actors in a Hostile World, Morristown, New Jersey: General Learning Press, 1977

Il s'agit d'une collection d'articles sur l'évolution des déviants volontaires et sur leurs interactions avec la société; une attention particulière est accordée à la responsabilité liée aux actes ou aux comportements déviants. Les déviants sont définis comme des personnes qui provoquent une réaction sociale ou qui suscitent la réprobation d'une part importante de la société. La sélection contenue dans l'introduction établit une distinction entre les déviants volontaires, qui ont délibérément et intentionnellement un comportement déviant, et les déviants involontaires, comme les personnes souffrant d'un handicap physique, les déficients mentaux et les personnes souffrant de lésions cérébrales, les malades mentaux et les malades en phase terminale. La sélection d'articles portant sur la pornographie et la société traite de la place du matériel érotique dans la société, de son effet sur les gens et de la réglementation dans ce domaine.
-Résumé libre

Samek, W. R., Aggressive and sexual arousal as a function of the attribution of the type of the arousal, the sex of the subject, and the sexual composition of the group, Dissertation Abstracts International, 1978, 38, p. 6126.

Nous ne disposons pas d'autres renseignements pour l'instant.

Sapolsky, B. S. et Zillmann, D., The effect of the soft-core and hard-core erotica on provoked and unprovoked hostile behaviour, Journal of Sex Research, 1981, 17, p. 319-343.

Les auteurs ont cherché à évaluer les effets du matériel érotique sur l'hostilité dans le cadre de deux expériences portant sur 127 étudiants et 60 étudiantes du premier cycle. Les sujets ont été partagés en quatre groupes qui ont vu chacun un film différent. La série allait d'un film non érotique à un film de pornographie dure. On a

ensuite donné aux sujets la possibilité d'agir de façon hostile et vindicative. On avait prévu que l'hostilité provoquée chez les sujets serait réduite par l'exposition à du matériel érotique vaguement excitant mais très agréable et qu'elle serait augmentée par l'exposition à du matériel érotique très excitant mais relativement peu agréable. Les étudiantes se sont dites beaucoup plus troublées par les stimuli que ne l'ont été les étudiants. Ces derniers ont fait état de réactions affectives positives aux films de coït. Le matériel érotique non explicite à valence hédoniste positive n'a pas réduit les réactions d'hostilité chez les étudiants qu'on avait provoqués, pas plus que le matériel érotique explicite à valence positive n'a facilité ce type de réaction. L'hostilité des étudiants et étudiantes qui ont été provoqués a toutefois augmenté à la présentation d'un film érotique très excitant mais modérément troublant. Chez les étudiantes, cette réaction a été provoquée par un film explicite de coït. Chez les étudiants, un film montrant les phases précédant le coït a suscité des réactions d'hostilité. On propose un modèle d'affects érotiques où les réactions sur le plan de l'excitation et du plaisir sont étudiées en parallèle. (Bibliographie - 24 ouvr.)
-Résumé libre

Schaefer, H. H. et Colgan, A. H., The effect of pornography on penile tumescence as a function of reinforcement and novelty, Behaviour Therapy, 1977, 8, p. 938-946.

L'étude porte sur la réponse pénienne de six volontaires âgés de 21 à 30 ans qui ont été exposés à répétition à du matériel pornographique pendant six séances réparties sur deux semaines. On a constaté une diminution significative de leur réponse pénienne aux stimuli répétés, bien que les nouveaux stimuli aient encore suscité une réponse positive. Deux autres sujets ont été soumis au même traitement, sauf qu'un renforcement sexuel immédiat suivait chaque séance. Après six séances, la réponse de ces deux sujets avait augmenté, ce qui donne à penser que l'extinction du désir, plutôt qu'un sentiment de satiété ou d'habitude, peut expliquer une diminution de la réponse au cours des

séances d'étude en laboratoire sur la pornographie. (Bibliographie - 39 ouvr.)
-Résumé publié

Schill, E. R., Monroe, S. et Drain, D., Effects of approval or disapproval on reading behaviour of high - and low-guilt subjects, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1975, 43, p. 104.

Les auteurs émettent l'hypothèse que la censure stimulerait la volonté d'acquérir une revue érotique chez les sujets à faible culpabilité sexuelle, mais non pas chez ceux qui ont un fort coefficient de culpabilité. Contrairement aux attentes, le temps de visionnement moyen des sujets à fort coefficient de culpabilité a été significativement supérieur quand on leur a fait des observations positives et négatives, comparativement aux fois où ils ont été traités de façon neutre, alors que chez les sujets à faible coefficient de culpabilité, le temps de visionnement de ceux qui ont été traités de façon positive et négative n'a pas significativement différé de celui des sujets traités de façon neutre.
-Résumé libre

Schill, T., Van Tuinen, M. et Doty, D., Repeated exposure to pornography and arousal level of subjects varying in guilt, Psychological Reports, 1980, 46, p. 467-471.

Les auteurs ont cherché à établir si le rapport négatif qui existe entre le niveau de culpabilité et la tendance à réagir sexuellement est dû au fait que la culpabilité réduit l'excitation sexuelle, comme le supposait G. Galbraith (1968). Au cours de la première étude, 42 étudiants du premier cycle de sexe masculin ont coté leur excitation sexuelle ainsi que divers autres sentiments après avoir lu huit textes pornographiques différents. Dans la deuxième étude, 40 sujets ont attribué des cotes aux mêmes éléments après chaque lecture d'un même texte pornographique, au cours de huit séances. Dans les deux cas, les sujets ayant de faibles et de forts coefficients de culpabilité

liée à l'acte sexuel (évalués au moyen du Mosher Forced-Choice Guilt Inventory) ont d'abord fait état d'un niveau d'excitation sexuelle modéré, qui a ensuite diminué après des expositions répétées. La faible réaction sexuelle des sujets à fort coefficient de culpabilité dont on fait état dans les ouvrages spécialisés peut dépendre de l'inhibition et non pas, comme le pense Galbraith, d'une faible faculté d'excitation sexuelle. (Bibliographie - 10 ouvr.)
-Résumé publié

Schmidt, G., Male-female differences in sexual arousal and behaviour during and after exposure to sexually explicit stimuli, Archives of Sexual Behaviour, 1975, 4, p. 353-365.

Il s'agit de cinq études expérimentales sur les différences, selon le cas, des réactions sexuelles et émotives à l'exposition à des stimuli sexuellement explicites (films, diapositives, histoires); on résume les résultats obtenus auprès de 1 124 étudiants et étudiantes. Le modèle et l'intensité des réactions aux stimuli sexuellement explicites semblent être généralement les mêmes pour les sujets masculins et féminins. Quand on constate des différences significatives entre les sexes, elles ne représentent qu'un écart mineur par rapport au modèle global. Ces différences ne permettent pas de contester le fait que les femmes peuvent réagir de la même manière et dans le même sens que les hommes. Cette constatation est valable tant pour les stimuli sexuels d'affection et dépourvus d'affection que pour les stimuli sexuels violents et non violents. Les résultats contredisent les constatations antérieures de A. Kinsey et al et semblent être un indice du processus général de convergence des sexualités masculine et féminine depuis dix ans. On aborde la question du rapport entre ce processus de convergence et la libération sexuelle.
-Résumé libre

Schoen, M., The influence of sex guilt and sexual experience on attitudes toward sexually explicit behaviour portrayed in visuals, Dissertation Abstracts International, 1980, 41, p. 544.

Nous ne disposons pas d'autres renseignements pour l'instant.

Shoettle, U. C., Treatment of the child pornography patient, American Journal of Psychiatry, 1980, 137, p. 1109-1110.

L'auteur expose le cas d'une fillette de 12 ans et de ses frères et soeurs qui ont participé pendant trois ans et demi à un réseau de pornographie. Il aborde trois phases du traitement de ces enfants (sexualité, ambivalence et intégration). (Bibliographie - 9 ouvr.) -Résumé libre

Schreiner, E. P., Schiavi, R. C. et Smith, H., Female sexual arousal: Relation between cognitive and genital assessments, Journal of Sex and Marital Therapy, 1981, 7, p. 256-267.

Les auteurs évaluent les rapports entre l'excitation sexuelle subjective et les changements constatés sur le plan de la vasocongestion vaginale, ainsi que l'influence des phases du cycle menstruel, du degré d'excitation et de la nature du stimulus érotique chez 30 femmes de 20 à 30 ans ne souffrant d'aucune dysfonction. L'expérience a été effectuée au cours des phases folliculaire, ovulatoire et lutéale d'un cycle menstruel. Les stimuli comprenaient un enregistrement érotique et deux fantasmes. Les mesures dépendantes de l'excitation étaient les suivantes: appréciation subjective graduée, amplitude du pouls génital et augmentation de la vasocongestion mesurée par un photopléthysmographe. Toutes les mesures ont permis de constater des différences individuelles significatives sur le plan de l'excitation sexuelle. Les réponses d'excitation présentaient de fortes corrélations pour les trois stimuli lors de chacune des séances en laboratoire. Les enregistrements érotiques ont suscité une plus forte excitation que les fantasmes. Les comptes rendus subjectifs du degré d'excitation sexuelle avaient tous un rapport de corrélation positif avec les

appréciations objectives du degré d'excitation sexuelle, mais les corrélations significatives étaient rares. Les corrélations physiologiques subjectives étaient supérieures quand l'excitation était provoquée par le fantasme comparativement aux cas où le stimulus était un enregistrement érotique, et au cours de la phase lutéale du cycle menstruel. (Bibliographie - 36 ouvr.)
-Résumé libre

Schultz, L. G., (dir. de publ.), Sexual Victimology of Youth, Springfield, Illinois: Charles C. Thomas, 1980.

Cette anthologie de textes sur l'exploitation sexuelle des enfants met l'accent sur les questions suivantes: réglementation juridique, diagnostic et traitement, inceste, situation de la victime vis-à-vis de l'appareil judiciaire, pornographie enfantine et émancipation sexuelle. Une section consacrée à l'industrie de l'exploitation sexuelle des enfants examine l'intérêt sexuel qu'éprouvent des adultes à l'endroit des enfants et des mineurs. Des entrevues faites avec des pédophiles qui n'ont jamais été arrêtés et leurs conjoints exposent des comportements pédérastes et pédophiles. Il est aussi question du recrutement et de l'utilisation de mineurs dans la production de films pornographiques.
-Résumé libre

Sennett, R., Destructive Gemeinschaft, Partisan Review, 1976, 43, p. 341-361.

L'auteur définit la Gemeinschaft (la communauté) et la Gesellschaft (la société) en termes historiques. Aujourd'hui, la première a été extraite de son contexte historique, convertie en un absolu moral et consacrée en concepts d'authenticité, d'ouverture de soi et de communauté ouverte. Par conséquent, les relations sociales ont fini par paraître stériles. Il suffit de voir comment l'érotisme du XIX^{e} siècle a fait place à la sexualité du XX^{e} siècle, et comment le concept de vie privée a abouti à celui d'intimité pour saisir les transformations de la société moderne qui ont imprégné la Gemeinschaft d'un

caractère destructeur. L'érotisme répressif de la bourgeoisie du XIX^{e} siècle reposait sur trois convictions, à savoir que: la personnalité individuelle est immanente dans l'apparence aux yeux du monde public; les moindres aspects de l'apparence ont une signification en rapport avec la personnalité, et les émotions intimes (sexuelles) demeurent évidentes et sont jugées en termes sociétaux. Malgré toutes les contraintes qu'elle entraîne, pareille structure de convictions supposait une conscience évidente des relations sociales et de leur importance. Par contre, la Gemeinschaft du XX^{e} siècle, bien qu'elle prenne racine dans les préceptes du XIX^{e} siècle, présente des lacunes évidentes à cet égard. L'obsession moderne de la personnalité immanente au point que le monde devient un miroir narcissique, le concept d'un soi mutable à l'infini (à l'image de Protée), et enfin la conviction que ce soi agit et s'affirme par des transactions mercantiles d'auto-révélation a produit une société d'individus incapables de "se trouver eux-mêmes" et trop facilement prêts à laisser tomber les autres. La privatisation de la famille (ou d'autres petits groupes communaux), bien que déjà apparente au XIX^{e} siècle, a pris de nouvelles dimensions. La notion de monde étranger au soi auquel le soi se réfère n'existe plus. Ayant perdu son identité en tant qu'unité de travail, la famille est devenue une entité moralement dominante et purement psychologique. Dans ce contexte, on a beaucoup perdu, le ludique, ainsi que la possibilité d'autotranscendance par rapport à la vie morale du soi. La libération du soi devient la libération par rapport au soi. Nous sommes passés d'un monde où la personnalité n'était socialisée que par des idées de répression à un monde où elle ne l'est pas du tout, situation également intenable. L'idéal de la Gemeinschaft pure réifie la famille et nous empêche de voir le mal en nous. Il peut être combattu de l'intérieur ou de l'extérieur; soit par la socialisation des sentiments ou par la rénovation d'un monde social impersonnel où les gens pourraient fuir leur famille ou le fardeau de leurs propres sentiments.

-Résumé libre

Sex Crimes. Niles, Illinois: United Learning, 1978.

Document composé de diapositives et de cassettes à l'intention des agents chargés de la mise en application de la loi pour leur montrer deux douzaines de types distincts de crimes sexuels, certains n'ayant aucun rapport évident avec ce qui est généralement considéré comme relevant de la sexualité. On examine des types de crimes sexuels (déviances mineures, objets de substitution, actes de substitution) en plus d'aspects qui influent sur les enquêtes relatives à ces crimes et sur leur répression. Les déviances sexuelles mineures décrites comprennent le frottage, la masturbation mutuelle, la sodomie, le voyeurisme, l'exhibitionisme, et la participation de tiers aux pratiques sexuelles. Certaines autres formes de déviance entrent dans la catégorie de la sexualité de substitution, où le partenaire "normalement acceptable" est remplacé, habituellement par la force, par un autre "objet sexuel". Il peut s'agir de viol, de pédophilie, de gérontophilie, d'inceste, de bestialité, de nécrophilie et de fétichisme. Les actes sexuels de substitution, agressifs et passifs, incluent souvent le sadisme et le masochisme, le vampirisme, le cannibalisme, les appels téléphoniques obscènes, la kleptomanie et la pyromanie. Il est aussi question des homosexuels et des travestis, du point de vue de la légalité ou de l'illégalité de leur comportement et des problèmes qu'il peut causer, surtout dans le cas de l'homosexualité (agressions, chantage et prostitution de jeunes garçons). Enfin, l'auteur expose des problèmes que des agents de mise en application de la loi ont rencontrés au cours d'enquêtes sur des crimes sexuels, notamment les pressions que le public exerce sur eux pour qu'ils suppriment la prostitution et la pornographie, la difficulté d'établir l'identité des agresseurs et des témoins et d'obtenir d'autres témoignages, ainsi que les problèmes particulièrement délicats que pose le respect des droits des présumés délinquants sexuels. -Résumé libre

Sexual Exploitation of Children -- Audiences devant le sous-comité sur la criminalité, 95e Congrès, 1re session, les 23 et 25 mai, le 10 juin et le 20 septembre 1977.

Les témoignages d'experts et les documents annexés traitent de la nécessité de se donner des lois pour réprimer la prostitution enfantine ainsi que l'utilisation d'enfants à des fins pornographiques. Certaines déclarations portent aussi sur l'inceste et la pédophilie. Les quatre jours d'audiences ont principalement porté sur l'étendue du problème de la pornographie et de la prostitution enfantines, sur les facteurs qui font que les enfants se retrouvent mêlés à de telles activités et sur la nécessité d'intervenir en leur nom pour protéger leur santé et leur bien-être. Certains témoins abordent la question des droits garantis aux termes du premier amendement, qui ont été invoqués au sujet de la pornographie. Un certain nombre de représentants des assemblées législatives des États se prononcent sur les projets de loi d'États visant à interdire la pornographie enfantine. La transcription est constituée en grande partie des documents annexés qui comprennent notamment une enquête sur les lois fédérales existantes sur la prostitution et la pornographie enfantines, un examen de projets de loi de ce genre de chacun des États, un rapport de la conférence nationale des législatures d'État au sujet de l'avancement de ces projets de loi dans chacun des États, des rapports préparés par des groupes qui s'intéressent au bien-être des enfants, les directives du Maryland Board of Motion Picture Censors (Bureau de surveillance cinématographique du Maryland), et un rapport appelé les Rockford Papers. Un rapport du département américain de la santé, de l'éducation et du bien-être intitulé Sexually Abused Children, Fact Not Fiction étudie l'inceste, la pédophilie et la prostitution enfantine du point de vue de la santé et du bien-être. Il contient une importante bibliographie ainsi que des formulaires d'examens médicaux, joints en annexe. Les Rockford Papers portent principalement sur les problèmes philosophiques sous-jacents de l'exploitation sexuelle des enfants. Des articles de journaux et de revues ainsi que des transcriptions d'émissions de télévision sont aussi joints en annexe.
-Résumé libre

Sexual Exploitation of Children: Report to the Illinois General Assembly. Chicago, Illinois: Illinois Legislative Investigating Commission, 1980.

Il s'agit d'un rapport dans lequel on analyse la nature et l'augmentation de la prostitution et de la pornographie enfantines, ainsi que l'ensemble de l'industrie de la sexploitation des enfants, l'accent étant mis sur l'ampleur et la nature du problème en Illinois. L'étude a été effectuée au cours d'une période de trois ans, en réponse à une demande de la Chambre des représentants de l'Illinois. Les données ont été recueillies au moyen d'entrevues avec plusieurs agents de mise en application de la loi, des pédophiles reconnus, des pornographes qui utilisent des enfants, des procureurs, des travailleurs communautaires et d'autres intéressés. D'autres données ont été recueillies au moyen d'examens de rapports des mass media, ainsi que par la mise en place de plusieurs entreprises d'un type susceptible d'attirer des exploiteurs d'enfants mais qui n'étaient que des façades. Il peut s'agir, par exemple, de colonies de vacances, de services confidentiels de développement de pellicules photographiques et cinématographiques ou d'entreprises d'achat et de vente de photographies et de films. L'exploitation de ces entreprises a permis d'effectuer plusieurs arrestations. Les résultats de l'étude ont montré que, à de rares exceptions, les enfants ne sont ni transportés ni utilisés d'aucune façon organisée en vue de la prostitution et que Chicago n'est pas un centre névralgique de cette activité. Les parents offrent rarement leurs propres enfants à des producteurs de films. On ne possède aucune donnée sûre quant au nombre d'enfants victimes d'abus sexuels. Le crime organisé ne s'intéresse pas à la prostitution des enfants, bien qu'il se soit occupé de distribuer du matériel de pornographie enfantine avant l'adoption de la législation fédérale la bannissant. Il y aurait un rapport entre les relations sexuelles précoces ou les abus sexuels et la prostitution. Les enfants fugueurs, qui viennent souvent de foyers où ils ont été maltraités, ont tendance à être récupérés par les réseaux de pornographie et de prostitution enfantines. Habituellement, les pédophiles entrent en contact avec des enfants au cours d'activités tout à fait légitimes.

Il est très difficile de déceler les crimes sexuels dont sont victimes les enfants parce que les policiers manquent de formation et que c'est un mal caché. On recommande donc une mise en application plus soutenue, un recrutement plus sélectif des employés appelés à travailler avec des groupes de jeunes, une surveillance accrue de la part des parents et le traitement des victimes. Des photogoraphies, des lettres de personnes ayant répondu à des messages publicitaires d'entreprises déguisées, des listes de librairies pour adultes installées à Chicago, un glossaire ainsi qu'une liste d'environ 70 textes sont inclus. Les appendices contiennent des textes de loi sur la pornographie enfantine, des formulaires de déclaration, ainsi que des documents connexes.
-Résumé libre

Shearer, S. L. et Tucker, D. M., Differential cognitive contributions of the cerebral hemispheres in the modulation of emotional arousal, Cognitive Therapy and Research, 1981, 5, p. 85-93.

Pour permettre aux chercheurs d'examiner les rôles différents des deux hémisphères cérébraux au cours de processus émotifs, 48 étudiants du niveau universitaire ont visionné des diapositives sexuelles et rebutantes après avoir été invités à laisser libre cours à leurs réactions émotives ou à les inhiber. On s'est rendu compte que les réactions émotives négatives étaient associées à une activation relativement supérieure de l'hémisphère droit. L'analyse des stratégies cognitives naturalistes des sujets permet de penser que ceux-ci utilisaient le plus souvent l'idéation verbale et analytique pour inhiber l'excitation, et la pensée globale et l'imagination pour stimuler les émotions. (Bibliogaphie - 29 ouvr.)
-Résumé publié

Shaughnessy, E. J. et Trebbi, D., Standard for Miller: A Community Response to Pornography, Washington, D.C.: University of America Press, 1980.

Dans un sondage effectué en 1977, des résidents du quartier de Clinton

à New York ont dit que les activités d'ordre sexuel du secteur adjacent de Times Square constituaient une menace pour leur quartier et qu'il faudrait appliquer des lois visant à réprimer cette nuisance publique. Le rapport traite d'abord des aspects juridiques du problème, ainsi que des décisions rendues par des tribunaux dans des affaires d'obscénité, l'accent étant mis sur les droits garantis aux termes du premier amendement ainsi que sur le recours à des arrêts municipaux sur la nuisance publique pour réglementer l'industrie des spectacles pour adultes. Cette étude a vu le jour parce qu'on craignait que la pornographie envahissant Times Square ne fasse tache d'huile et ne contribue à la détérioration de Clinton, quartier que les autorités de la ville ont intégré au programme de protection des quartiers en 1973. D'après un sondage préliminaire mené auprès des leaders de la collectivité, la pornographie est un grave problème, comparable à celui des narcotiques. Les auteurs de l'étude ont ensuite tenté d'établir si les résidents pensaient aussi que les salons de massage, les cinémas et les librairies spécialisés, les spectacles à caractère sexuel mettant en scène des partenaires vivants et les spectacles pour voyeurs étaient des nuisances publiques jugées choquantes et incompatibles avec les activités quotidiennes du quartier. À compter d'avril 1977, on a invité par courrier un échantillon choisi au hasard parmi la liste des électeurs de Clinton à participer à l'enquête. De ce groupe, 155 personnes ont été interrogées au sujet de leur attitude vis-à-vis de l'industrie du sexe et de la protection dont jouissent les spectacles pour adultes aux termes du premier amendement, ainsi qu'au sujet des solutions possibles. Les répondants étaient en général des personnes de race blanche, d'âge moyen, qui habitaient depuis longtemps Clinton et qui avaient des occupations assez variées. L'échantillon comptait 47,7 % d'hommes et 51 % de femmes. Selon les résidents, il faut tolérer une certaine demande de spectacles pour adultes, mais il ne faudrait pas qu'ils nuisent au quartier. Les prostitués et les salons de massage ont été jugés les plus choquants. Les participants se répartissaient assez également quand on leur a demandé si les exploitants d'entreprises pour adultes ont droit à la protection garantie aux termes du premier amendement, mais tous affichaient une attitude conservatrice à l'égard

du contenu des films pour adultes et reconnaissaient que les entreprises liées à l'exploitation du sexe attiraient dans le quartier davantage de passants et entraînaient une recrudescence des maladies vénériennes. À en juger par les réponses concernant les remèdes à apporter à ce problème, on croit beaucoup au pouvoir de la législation et de l'application de la loi. Sont inclus des tableaux et des photographies, ainsi qu'une bibliographie d'environ 70 documents. Une post-face, des cartes, le questionnaire d'enquête, ainsi qu'un index, sont annexés.
-Résumé libre

Sheikh, A. A., Projective measurement of experimentally induced sexual motivation: Replication and extension, Psychological Studies, 1979, 24, p. 132-135.

Une classe de 10 étudiants du premier cycle a été partagée au hasard en deux groupes. On a montré au premier une série de trois photographies neutres et de quatre photographies érotiques. Le deuxième a vu 7 photographies neutres. Les sujets ont ensuite été invités à raconter par écrit des histoires au sujet de 5 fiches TAT. Les résultats montrent que le premier groupe a fait nettement moins allusion au sexe et qu'il a utilisé moins de mots pour décrire les fiches TAT. Les conclusions sont interprétées en fonction du degré d'excitation, et des sentiments de culpabilité et de l'anxiété liés à l'acte sexuel.
-Résumé publié

Sheleff, L. S., Victimology, Criminal Law and Conflict Resolution, South African Journal of Criminology and Criminal Law, 1977, 1, p. 31-50.

L'auteur affirme que la victimologie présente un défi pour le droit pénal en ce qui concerne: la question fondamentale de la définition du crime; la question de la procédure d'audition des témoignages; la démonstration de la culpabilité et le problème de pénologie lié au règlement des affaires en cause. Par exemple, une recherche récente montre que le critère juridique qui justifie les réactions à un

comportement provocateur sont sans rapport avec les connaissances accumulées grâce aux travaux en physiologie et en psychologie. Contestant la théorie d'Edwin M. Shur, selon lequel l'État ne devrait pas intervenir dans les crimes sans victime, l'auteur examine le droit pénal en rapport avec des questions comme la pornographie, la toxicomanie et l'homosexualité, qui ne sont pas des crimes significatifs en droit pénal.
-Résumé libre

Sherif, C. W., Comment on ethical issues in Malamuth, Helm and Feshbach's "Sexual responsiveness of college students to rape depictions: Inhibitory and disinhibitory effects.", Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 409-412.

Les réserves formulées par Malamuth et al (voir Psychological Abstracts, vol. 65:9143) au sujet de la présentation à des étudiants de descriptions de viol "tout à fait fabriquées" sont analysées en fonction a) des effets possibles de l'exposition à ces descriptions ainsi que de la séance de compte rendu, effets qui n'ont pas été évalués; b) des responsabilités prises en matière d'interprétation quand les résultats diffèrent de ce qu'on avait prévu et quand ils diffèrent pour les hommes et pour les femmes; et c) de la communication des résultats au public. On met en doute la valeur de tests effectués sur une classe au moyen de descriptions de viol.
(Bibligraphie - 7 ouvr.)
-Résumé publié

Sizemore, L. F., Female orgasm and erotic fantasy, Dissertation Abstracts International, 1976, 36, p. 3627.

Nous ne possédons pas d'autres renseignements pour l'instant.

Skolnick, J. H. et Dombrink, J., Legalization of deviance, Criminology, 1978, 16, p. 193-208.

L'auteur étudie les répercussions possibles de la décriminalisation de

nombreuses formes de crimes sans victime, ainsi que de plusieurs modèles de décriminalisation. Aux États-Unis, on note une tendance, au niveau de la politique publique et du droit, vers la légalisation de nombreux crimes sans victime, par exemple la consommation de marijuana, certains actes sexuels, le jeu et la pornographie. Or, la décriminalisation de ces actes en nécessiterait la réglementation; la légalisation d'activités criminelles entraînerait une juxtaposition des intérêts d'un grand nombre de personnalités politiques ou de gens fournissant des biens et des services illicites. Six modèles de décriminalisation sont étudiés, notamment la nullification totale d'une loi ou l'autorisation de certains actes. Une approche inspirée du modèle du marché des biens de consommation permettrait de traiter une substance, la marijuana par exemple, comme une plante et nécessiterait des garanties quant à la qualité et à la pureté du produit en vue de sa vente. Une approche inspirée d'un modèle des services commerciaux ferait qu'on réglementerait les activités décriminalisées au même titre que d'autres entreprises commerciales qui sont réglementées. Si l'on retient une approche inspirée d'un modèle de moralité, le jeu ou la consommation de marijuana pourraient être légalisés, mais la vente et la fabrication de cette dernière substance pourraient être visées par de lourdes amendes. Enfin, une approche médicale exigerait qu'on présente une ordonnance pour acheter de la marijuana, de la cocaïne ou de l'héroïne. On aborde d'autres problèmes de légalisation que susciterait la décriminalisation de ces crimes sans victime. Une bibliographie est fournie.
-Résumé libre

Smidt, C. E., Penning, J. M., Religious conservatism, political conservatism, and political and social tolerance in the U.S., Association for the Sociology of Religion (ASR), 1981, 0121.

Les tendances récentes de la société américaine ont suscité chez les intellectuels un intérêt renouvelé pour la nature des rapports entre le conservatisme religieux et le conservatisme politique. Les auteurs se penchent sur les liens qui existent entre le conservatisme religieux et les attitudes politiques. Ils cherchent à savoir si les

chrétiens "évangéliques" 1) ont tendance à se définir comme des conservateurs sur le plan de l'idéologie; 2) sont plus conservateurs que les autres citoyens face aux questions sociales; 3) sont moins tolérants face à des opinions contraires et 4) sont moins susceptibles de participer à la vie politique. Les données proviennent d'enquêtes sociales générales faites par le National Opinion Research Center (NORC) de l'université de Chicago. Ces enquêtes nationales annuelles contiennent diverses questions qui ont trait à la foi et aux pratiques religieuses, à l'idéologie politique, à la tolérance politique et aux attitudes vis-à-vis de certaines questions politiques et sociales comme l'avortement, l'homosexualité, la pornographie, les droits des femmes ainsi que le financement de l'aide sociale par rapport aux sommes affectées à la défense. La très vaste base de données du NORC ainsi que la très longue période sur laquelle porte l'enquête font qu'il est possible d'éviter cetains problèmes qui ont nuit à des études passées sur les rapports entre le conservatisme religieux et le conservatisme politique. En outre, le caractère annuel des enquêtes du NORC permet d'effectuer une analyse longitudinale des réponses à ces questions et d'établir si de nouvelles tendances se sont manifestées au cours des dix dernières années.
-Résumé libre

Smith, C. E., Some problems encountered in dealing with the homosexual in the prison situation, dans J. L. Hippchen (dir. de publ.), Correctional Classification and Treatment: A Reader, 1975, Cincinnati, Ohio: Anderson Publishing Company, 1975.

L'auteur présente les résultats d'une étude sur la validité des critères communément utilisés pour diagnostiquer et classer l'homosexualité, et donne un aperçu des attitudes du détenu homosexuel face à sa condition. Le caractère efféminé, qui se manifeste par un désintérêt ou une antipathie avoués face à la pornographie, serait peut-être un nouvel indice qui permettrait de diagnostiquer l'homosexualité.
-Résumé libre

Smith, D. D., The Social Content of Pornography, Journal of Communication, 1976, 26, p. 16-24.

L'auteur a sélectionné, afin d'en analyser le contenu, 428 ouvrages de fiction pour adultes seulement. Il n'a pu se servir des catalogues des maisons d'édition en raison de leur inexactitude et de leur peu de rigueur. De 1967 à 1974, exception faite de 1971, il a pris, sur les rayons d'un magasin de chacune de huit villes de cinq États, un livre tous les cinq livres. Il a examiné les livres publiés en 1968 (nombre de cas: 40) pour définir des catégories analytiques. Les ouvrages étaient uniformément conçus autour d'épisodes sexuels liés par du texte neutre. Les scènes de sexe n'apportaient que bien peu de chose à l'histoire. Après 1969 surtout, la proportion de descriptions d'actes sexuels a augmenté. Le scénario le plus courant est celui de l'étalon qui rencontre une belle réservée dont il déchaîne les passions. La phallocratie résiste encore aux changements culturels contemporains.
-Résumé libre

Smith, L. W., Daniel Defoe: Incipient pornographer, Literature and Psychology, 1972, 22, p. 165-178.

L'auteur étudie l'évolution de la littérature pornographique en Angleterre et décrit des éléments pornographiques des oeuvres de Daniel Defoe. Personnages très permissifs ayant rôle de parents, relations incestueuses, personnages de la classe inférieure sexuellement non inhibés, femmes passionnées et offertes et facilité de séduction sont des thèmes qui parsèment la plupart des romans de Daniel Defoe. L'étude porte aussi sur les rapports entre la littérature pornographique et le comportement social aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles.
-Résumé libre

Smith, S. M. (dir. de publ.), Maltreatment of Children, Baltimore, Maryland: University Park Press, 1978.

Il s'agit d'un ouvrage de référence complet sur le problème des enfants maltraités réalisé à l'intention des professionnels des secteurs de la médecine et de la justice, et des secteurs connexes. Des experts américains, britanniques et canadiens du domaine de la pédiatrie, de la psychiatrie, de la psychologie, de la radiologie, du droit et du travail social ont contribué à cet ouvrage en appliquant leurs connaissances théoriques et pratiques aux causes du problème et au traitement des enfants maltraités. L'ouvrage présente les aspects sociétaux, médicaux et légaux de la prostitution et de la pornographie enfantines, ainsi que de la toxicomanie, et contient des exposés de cas détaillés, ainsi que des recommandations de mesures législatives.
-Résumé libre

Smith, W. S. (dir. de publ.), Victimless Crime: - A Selected Bibliography, Washington, D. C.: National Institute of Law Enforcement, 1977.

Cette bibliographie annotée se répartit en sections qui traitent de crimes sans victime bien précis: la toxicomanie, le jeu, la pornographie et l'obscénité, la prostitution, l'ébriété dans les lieux publics et les infractions à la moralité à caractère sexuel. La dernière section porte sur la décriminalisation ou la légalisation et traite de questions complexes qui ont trait à plus d'un des crimes mentionnés dans les sections précédentes. Les documents sélectionnés ont un lien étroit avec la controverse que continuent de susciter les crimes sans victime. Une liste de sources bibliographiques est jointe en annexe.
-Résumé libre

The Spaniards and the Cinema, Los Espanoles y el ciné, Revista Espanola de la Opinion Publica, 1976, 45, p. 231-265.

Il s'agit d'un rapport, dirigé par Helena Bardon Fernandez, sur les

résultats d'un sondage effectué par l'institut d'opinion publique d'Espagne auprès d'un échantillon représentatif de 2 432 Espagnols de plus de 15 ans, et des deux sexes. Des entrevues personnelles ont été faites à l'aide d'un questionnaire uniformisé. Le cinéma espagnol est généralement perçu comme en état de crise permanente. La plupart des maux relevés sont attribués à la censure. En rapport avec cet état de crise, les sujets suivants sont abordés: 1) la censure par l'État; 2) l'influence du cinéma sur la conduite personnelle; 3) la pornographie; 4) la liberté d'expression; 5) la censure dans d'autres pays européens; et enfin 6) d'autres formes souhaitables de réglementation. Parmi les répondants qui allaient régulièrement au cinéma, 87 % estimaient qu'il ne devrait jamais y avoir la moindre censure par l'État. L'opposition à la censure atteignait un taux de 46 % chez ceux qui n'entrent jamais dans un cinéma. Trente-deux pour cent des analphabètes étaient en faveur de la censure, comparativement à 21 % des répondants ayant fait des études supérieures. On a trouvé une corrélation entre l'autoritarisme et l'approbation de la censure. En ce qui concerne l'influence des films, l'opinion était partagée. Quarante-deux pour cent des répondants ont dit que le cinéma influe sur la conduite alors que 45 % l'ont nié. Seulement 20 % des répondants étaient en faveur de la projection de films pornographiques et 52 % s'y opposaient. Environ 50 % des répondants ont dit que les questions sociales, religieuses et politiques devraient être librement traitées au cinéma; 59 % estiment que dans d'autres pays la censure est beaucoup moins sévère qu'en Espagne et 78 % demandent que soit appliquée une certaine forme de réglementation quant à ce qui est projeté, même si la censure était abolie.
-Résumé libre

Spanier, G. B., Formal and informal sex education as determinants of premarital sexual behaviour, Archives of Sexual Behaviour, 1976, 5, p. 39-67.

Une enquête a été faite afin de voir dans quelle mesure l'éducation sexuelle, officielle et officieuse, influe sur le comportement sexuel pré-conjugal pendant les études universitaires. Mille cent soixante-

dix-sept étudiants choisis dans un échantillon probabiliste national ont été interrogés au cours d'entrevues pendant lesquelles des indices ont été utilisés pour rendre opérationnelles des variables indépendantes (le conservatisme sexuel de la famille, l'exposition à l'érotisme, la connaissance sexuelle perçue, l'exposition à la sexualité et à des agressions pendant l'enfance ou les deux). Des éléments évoquant les jeux sexuels de l'enfance, la masturbation, le caractère religieux, le statut socio-économique, l'information sexuelle et l'éducation ont aussi été utilisés. La variable dépendante étudiée était l'engagement socio-sexuel pré-conjugal. On s'est servi des critères de Guttman (Guttman scaling criteria) et du détecteur d'interaction automatique (Automatic Interaction Detector (AID)) pour interpréter les données. Les influences et les pressions du moment ont un effet plus grand sur le comportement sexuel pré-conjugal que l'éducation sexuelle non structurée reçue pendant l'enfance. Les effets de masque de variables, au fil des étapes du processus de sexualisation, ainsi que la possibilité de reconnaître un processus de développement sans une étude longitudinale sont étudiés en comparaison avec le taux de réussite du détecteur d'interaction automatique utilisé pour cette étude. Contient 7 tableaux et 4 diagrammes.

Spanier, G. B., Perceived sex knowledge, exposure to eroticism, and premarital sexual behaviour: The impact of dating, The Sociological Quarterly, 1976, 17, p. 247-261.

L'auteur pose en hypothèse que les connaissances sexuelles perçues, l'exposition à du matériel érotique et les fréquentations amoureuses sont d'importants facteurs qui favorisent l'accroissement des activités sexuelles préconjugales. Selon lui, les fréquentations amoureuses seraient de toute première importance et créent le contexte dans lequel les autres facteurs peuvent se manifester. Mille cent soixante-dix-sept étudiants de 16 collèges et universités américains non confessionnels qui comptent au moins un millier d'étudiants du premier cycle ont été choisis au hasard selon un système de pondération en fonction du nombre d'étudiants, et ont répondu à un questionnaire traitant de ces sujets. On a découvert une corrélation

significative (0,001 pour les étudiants, 0,02 pour les étudiantes) entre les connaissances sexuelles perçues et l'activité sexuelle préconjugale à l'université, et aussi (0,001 pour les deux sexes) à l'école secondaire. Il y a également corrélation significative entre l'exposition à du matériel érotique et l'activité sexuelle à l'université et à l'école secondaire (0,001 pour les deux niveaux et les deux sexes). Enfin, il y a une corrélation entre la fréquence des fréquentations amoureuses à l'université et à l'école secondaire (0,001 dans tous les cas) et l'activité sexuelle préconjugale à l'université. Le lien causal n'est cependant pas encore bien compris. Contient 6 tableaux.
-Résumé libre

St. George, A. et MacNamara, P. H., "Filthy Pictures" or the case of the Fraudulent Social Scientist: Unmasking the Phony Expert, The American Sociologist, 1979, 14, p. 142-149.

Les professions comme la sociologie doivent se protéger et protéger le public contre les incompétents et les malhonnêtes. L'examen par les pairs est un important dispositif de contrôle social qui permet d'éviter ces abus, mais il n'existe pas toujours. Selon une expérience tirée de la comparution devant un tribunal d'un expert cité à un procès de pornographie, le manque de publicité, la faible assistance et le point de vue et la procédure à laquelle s'en tiennent les professionnels du droit font qu'il est possible de présenter un témoignage entièrement frauduleux. Pour remédier à ce problème, la formation des avocats devrait inclure une certaine familiarisation avec les méthodes et les conclusions des sciences sociales et avec leurs applications légitimes. De plus, les sociologues devraient subir un examen d'agrément.
-Résumé libre

Stanmeyer, W. A., déclaration de William A. Stanmeyer le 5 octobre 1979 au sujet du projet de loi visant à recodifier la législation fédérale, Reform of the Federal Criminal Laws, Part 15: Hearings Before the U.S. on S. 1722 and S. 1723, September 11, 13, 18, 20, 25, and October 5, 1979, Washington, D. C.: Congrès des États-Unis, Senate Committee on the Judiciary, 1979.

L'auteur présente des arguments en faveur de l'adoption par l'État fédéral de mesures de réglementation de la pornographie dans un témoignage relatif à un projet de loi visant à recodifier la législation pénale fédérale. Les législateurs ne saisissent pas l'aspect psychologiquement néfaste du contenu de la pornographie actuelle. Le matériel pornographique montre explicitement la violence comme un aspect essentiel et acceptable du plaisir sexuel. La bestialité, la pédophilie, le viol et l'homosexualité sont décrits de façon très précise et présentés comme des variantes du plaisir sexuel. Puisqu'on reconnaît généralement l'influence qu'ont les modèles de comportement, la littérature et les médias audio-visuels sur le comportement humain, il n'y a aucune raison de croire que, faisant exception, la pornographie aurait sur lui un moindre effet, d'autant plus qu'elle fait appel à une pulsion fondamentale. On peut en effet citer de nombreux cas où une forte consommation de matériel pornographique a précédé la perpétration d'actes sexuels criminels. Même si l'on ne peut pas établir avec certitude que la pornographie est à l'origine des crimes sexuels, le tort psychologique qu'elle cause en fait une si grande menace pour l'avenir de la société qu'il en justifie l'interdiction par des lois strictes. De la même manière qu'on se donne des lois pour préserver la qualité de l'environnement et protéger les citoyens contre les produits dangereux, on devrait légiférer pour réglementer les influences qui menacent la santé psychologique et les normes de conduite de base. Seul le gouvernement fédéral peut efficacement endiguer la pornographie parce que la production et la distribution de matériel pornographique sont supervisées par un réseau criminel national.
-Résumé libre

Stauffer, J. et Frost, R., Explicit sex: Liberation or exploitation? Male and female interest in sexually-oriented magazines, Journal of Communication, 1976, 26, p. 25-30.

Les auteurs ont étudié les réactions d'hommes et de femmes à des revues à contenu sexuel afin d'établir si hommes et femmes éprouvent un intérêt semblable pour des aspects parallèles de revues de ce type. Cinquante étudiants et 50 étudiantes du niveau postsecondaire âgés de 16 à 23 ans ont répondu à un questionnaire de mesure de l'intérêt (type thermomètre) pour coter onze éléments parallèles des revues Playboy, pour les étudiants, et Playgirl, pour les étudiantes (lettres; critiques de films, entrevues, photo-reportages, dessins, articles de fiction, articles de fond, annonces publicitaires (à contenu sexuel), articles sur la mode et pages du centre). Huit éléments parallèles d'une revue sans contenu sexuel ont été jugés pour fins de comparaison. Les résultats montrent que les étudiants et les étudiantes avaient à peu près le même intérêt pour les divers aspects étudiés des revues sans contenu sexuel. Toutefois, les cotes attribuées par chacun des groupes aux revues à contenu sexuel différaient de façon significative. Les hommes ont attribué des cotes supérieures à celles des femmes aux produits, dessins, photo-reportages et pages centrales à caractère sexuel. Ces résultats tiennent en partie au fait que la lecture de la revue était une expérience nouvelle pour beaucoup d'étudiantes, tandis que tous les sujets masculins avaient déjà lu des revues à caractère sexuel. On pense que l'ambivalence des étudiantes face à la nudité masculine peut traduire une réaction à des significations et à des pressions sociales traditionnelles plutôt qu'au contenu sexuel.
-Résumé libre

Steele, D. G., Female responsiveness to erotic films and its relation to attitudes, sexual knowledge and selected demographic variables, Dissertation Abstracts International, 1973, 34, p. 2319.

Nous ne disposons pas d'autres renseignements pour l'instant.

Steele, D. G et Walker, C. E., Male and female differences in reaction to erotic stimuli as related to sexual adjustment, Archives of Sexual Behaviour, 1974, 3, p. 459-470.

Cent étudiants et cent étudiantes du premier cycle ont visionné des diapositives érotiques montrant une grande variété d'actes sexuels humains. Chaque sujet a coté les stimuli selon trois critères: l'excitation sexuelle, le caractère plaisant de la diapositive et le caractère extrême de l'acte montré. Les sujets ont aussi répondu au Thorn's Sex Inventory qui permet de mesurer de façon théorique le degré d'adaptation psychosexuelle. Les étudiants et les étudiantes ont fait état d'un degré de stimulation sexuelle minime et ont dit avoir peu apprécié les diapositives, mais les étudiants ont été plus stimulés sexuellement et ont mieux aimé les diapositives que les étudiantes. Quant aux cotes attribuées pour le caractère extrême des actes montrés, les étudiants et les étudiantes ont fourni des réponses pratiquement identiques, ne différant qu'au sujet d'une seule diapositive. Dans l'ensemble, les étudiants ont eu des réactions plus positives que les étudiantes (excitation sexuelle et agrément) à un plus grand nombre des diapositives considérées comme extrêmes. Les deux groupes cependant ont globalement eu tendance à coter les diapositives d'actes extrêmes comme étant moins stimulantes sur le plan sexuel et ont dit les avoir moins aimées; ce rapport était plus net chez les étudiantes que chez les étudiants. On n'a pas trouvé de corrélation positive entre les réponses fournies au questionnaire de Thorn et les cotes de stimulation sexuelle et d'agrément données aux diapositives, et les indices théoriques de mésadaptation sexuelle n'ont pas abouti à des corrélations négatives uniformes avec les cotes de stimulation sexuelle et d'agrément attribuées par les étudiants et les étudiantes. (Bibliographie - 29 ouvr.)
-Résumé publié

Stephan, G. E. et McMullin, D. R., Tolerance of sexual nonconformity: City size as a situational and early learning determinant, American Sociological Review, 1982, 47, p. 411-415.

Les auteurs examinent les rapports qui existent entre la taille d'une ville et le degré de tolérance de la non-conformité sexuelle. Un sondage d'opinion national effectué entre 1972 et 1976 auprès d'un échantillon d'environ 4 000 adultes a servi à calculer les taux d'intolérance à l'égard de l'homosexualité, des rapports sexuels extra-conjugaux, des rapports sexuels pré-conjugaux et de la pornographie. Il y a une forte corrélation entre le degré d'intolérance et la taille de la ville de résidence des répondants au moment du sondage, mais la corrélation est cependant beaucoup plus forte avec la taille de la ville où vivait le répondant à l'âge de 16 ans. (Deux tableaux)
-Résumé libre

Stoller, R. F., La perversion, forme érotique de la haine, Lausanne, Suisse, Payot, 1978.

L'auteur présente une étude des forces psychologiques qui contribuent à l'excitation sexuelle des hommes et des femmes, et insiste sur la façon dont les aberrations sexuelles peuvent permettre de comprendre le développement sexuel normal. Des données sur les différences sexuelles en matière de déviance sexuelle, sur les frustrations et les traumatismes de l'enfance et sur le rapport qui existe entre pornographie et déviance sexuelle sont exposées.
-Résumé libre

Stoller, R. J., Centerfold: An essay on excitement, Archives of General Psychiatry, 1979, 36, p. 1019-1024.

Une femme qui pose pour des producteurs de pornographie douce raconte qu'elle s'est toujours sentie étrangère à son corps, qu'elle n'est et ne veut être qu'un produit érotique fabriqué par une équipe de spécialistes pour l'usage de spectateurs masculins, et qu'elle n'a d'existence matérielle que sous cette forme. Elle est un fétiche. Sa

réussite confirme l'hypothèse que les rêveries érotiques diurnes propres à la pornographie représentent des fantasmes ou des scènes de vengeance où le consommateur s'imagine dégrader et déshumaniser les femmes. (Bibliographie - 4 ouvr.)
-Résumé libre

Storms, M. D., Theories of sexual orientation, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 783-792.

Certains pensent que le contenu des fantasmes érotiques d'une personne et les stimuli érotiques qu'elle juge sexuellement excitants (orientation sexuelle personnelle) constituent la dimension psychologique centrale qui sous-tend l'orientation sexuelle. Bien que des tas de recherches aient été faites sur les processus fondamentaux qui font réagir une personne à des stimuli érotiques, celles-ci n'ont pas permis de formuler une théorie sur le développement de l'orientation sexuelle. Le présent article porte sur les recherches antérieures et contient un modèle théorique. L'auteur part de la supposition que l'orientation sexuelle provient d'une interaction entre le développement des pulsions sexuelles et le développement social au début de l'adolescence. Il présente des hypothèses au sujet des effets qu'ont sur l'orientation sexuelle les variations du moment de l'apparition des pulsions sexuelles et des modes d'établissement des liens sociaux et il examine des données relatives à ces deux hypothèses. Enfin, il compare la théorie proposée aux théories actuelles qui tentent d'expliquer les causes de l'homosexualité. (Bibliographie - 76 ouvr.)
-Résumé publié

Strom, F. A., Zoning Control of Sex Business: The Zoning Approach to Controlling Adult Entertainment, New York: Clark Boardman Company, Ltd., 1977.

La méthode du zonage comme moyen de contrer et de réprimer la prolifération des entreprises à caractère sexuel est étudiée et comparée à d'autres méthodes plus traditionnelles. L'étude commence par un examen des facteurs juridiques, politiques et sociaux qui influent sur la

réglementation de la pornographie et des établissements d'exploitation commerciale de la sexualité. L'auteur expose les difficultés pratiques et juridiques des approches traditionnelles de la réglementation et rappelle qu'on recourt massivement aux poursuites au criminel bien qu'elles soient largement inefficaces. Il présente des analyses détaillées des décisions qu'a rendues la Cour suprême des États-Unis dans l'affaire Young v. American Mini Theaters Inc. et dans d'autres cas semblables, afin de définir les motifs à partir desquels des ordonnances délimitant des zones pour adultes pourraient être contestées en invoquant la Constitution. La question de nuisance, sur le plan statutaire et de la common law, une forme de réglementation de l'utilisation du territoire très apparentée au zonage, est étudiée dans la mesure où elle s'applique aux entreprises commerciales pour adultes. Le rapport s'adresse aux profanes ainsi qu'aux gens de loi et vise à fournir des renseignements qui peuvent être utilisés tant par les partisans du zonage à l'égard des établissements pour adultes que par ses détracteurs. L'auteur énumère les éléments d'un plan raisonnable de zonage des établissements pour adultes, ainsi que les obstacles politiques éventuels à sa mise en oeuvre. Sont joints en annexe des exemples de règlements de zonage de dix villes visant les établissements pour adultes.
-Résumé libre

Susini, J., Crime trends and crime prevention strategies in Western Europe, International Review of Criminal Policy, 1980, 35, p. 67-70.

En plus des efforts à déployer pour freiner l'augmentation de la criminalité traditionnelle, il faut faire des recherches sur les crimes commerciaux internationaux en Europe de l'Ouest, qui sont encore bien plus dangereux. Actuellement, en Europe de l'Ouest, la criminalité peut se diviser en deux grandes catégories. D'abord, les formes de crime modernes et de plus en plus subtiles, raffinées et techniques qui sont orchestrées et qui préfigurent peut-être une criminalité "européenne" à grande échelle (la criminalité en col blanc, le crime à mobile politique). La deuxième grande forme de

criminalité est le crime traditionnel, habituellement engendré par la pauvreté. L'augmentation de ce type de crime est associée à la désorganisation sociale et culturelle, ainsi qu'à l'anomie, surtout chez les migrants. Selon l'orientation récemment prise en matière pénale, on a tendance à rendre plus sévères les sentences imposées pour des crimes comme l'enlèvement, les détournements d'avions, les infractions aux lois sur les narcotiques, et d'autre part, à décriminaliser des infractions comme le vagabondage, l'adultère et la pornographie. Toutefois, il faudrait accorder davantage d'attention aux formes de criminalité frontalières, transnationales et internationales. Les Nations Unies devraient stimuler la recherche sur ces crimes et sur les façons de les réprimer puisque les approches traditionnelles ne suffisent plus.
-Résumé libre

Suzuki, Y., Some Thoughts on Decriminalization and Depenalization, Rockville, Maryland: National Criminal Justice Reference System Microfiche Programme, 1977.

L'auteur étudie le processus de décriminalisation et de dépénalisation du système pénal du Japon, ainsi que les questions morales et les pratiques sous-jacentes. Au Japon, les propositions législatives de décriminalisation visent principalement les infractions qui ont trait à la moralité ou les crimes sans victime, comme l'usage des drogues à des fins non médicales, l'avortement, le jeu, la diffusion de matériel pornographique et la prostitution. Toutefois, ceux qui réclament la décriminalisation de ces infractions n'ont que peu de chance d'obtenir un appui suffisant pour que ces projets de loi soient adoptés dans un proche avenir. Les mesures actuelles de répression des infractions à la moralité semblent être bien acceptées du public.
-Résumé libre

Sweeney, B. J., The use of social science research in supreme court opinions related to obscenity, Dissertation Abstracts International, 1981, 41, p. 4877.

Nous ne possédons pas d'autres renseignements pour l'instant.

Swinnen, E., Sexuality and Imprisonment: Forced celibacy in Prison, Tijdschrift voor Sociale Wetenschappen, 1983, 28, p. 36-57.

L'auteur expose les problèmes sociaux et psychologiques des détenus résultant de la privation de relations sexuelles. Cette abstinence provoque chez eux soit le goût des stupéfiants soit l'obsession du matériel pornographique. Il arrive aussi qu'elle les pousse à la masturbation (selon une enquête faite en 1976 auprès de 137 détenus hollandais de sexe masculin, 78 % des répondants se masturbaient régulièrement) ou à l'homosexualité qui, à cause du racolage intensif, constitue un véritable fléau dans les prisons de la plupart des pays. Tous ces facteurs font que les anciens détenus ont vraiment beaucoup de mal à se réadapter à une vie normale, ce qui est une conséquence sociale néfaste de la détention. Parmi les solutions mentionnées, citons les visites de conjoints, les prisons mixtes et l'autorisation de congés pour les détenus; la première solution est jugée la plus satisfaisante, et il est même proposé qu'on permette des visites quotidiennes du conjoint.
-Résumé libre

Tanner, L. M., Funeral practices in the United States of America: A comparative analysis, Soutwestern Sociological Association (SWSA), 1980, p. 1456.

La mort est devenue un sujet de conversation tabou. On l'évoque d'ailleurs par des euphémismes du genre "il s'est éteint" ou "il a trépassé". Même si le thème de la mort est en train d'être récupéré par la pornographie, l'intérêt pour la question demeure très grand. Il suffit pour s'en convaincre de voir le nombre d'étudiants qui, à l'université, s'inscrivent à des cours qui ont trait à la mort, ainsi que de constater la prolifération d'articles sur la question dans les journaux à grand tirage. L'auteur compare les coûts des funérailles aux États-Unis et dans d'autres pays. Il étudie en détail le rôle de l'entrepreneur de pompes funèbres dans la société américaine moderne et aborde la question de savoir si les entrepreneurs se considèrent comme des professionnels au service des personnes éprouvées. On tente de voir si le grand public partage le point de vue des entrepreneurs de pompes funèbres.
-Résumé libre

Ten, C. L., Blasphemy and Obscenity, British Journal of Law and Society, 1978, 5, p. 89-96.

Les poursuites pour libelle blasphématoire récemment intentées en Angleterre contre le Gay News et son directeur posent la question de la justification des lois contre le blasphème et l'obscénité. Si les remarques obscènes et blasphématoires sont considérées comme des expressions d'opinions, elles devraient bénéficier de la protection normalement accordée au nom de la liberté de parole. Il n'est pas possible de les interdire sans justifier du même coup la suppression de nombreuses autres opinions, par exemple, les opinions politiques jugées choquantes par la majorité ou même par une importante minorité. On a toutefois soutenu que les publications obscènes et blasphématoires peuvent être censurées, non pas parce qu'elles sont jugées choquantes, mais parce qu'elles sont dépourvues de toute valeur sociale compensatrice. Or, cet argument ne tient pas parce qu'il

relève d'une incompréhension du fondement de la tolérance religieuse, qui veut que l'on doive tolérer toutes les pratiques religieuses et non pas seulement celles qui sont socialement utiles. Enfin, l'auteur prétend qu'il faudrait réglementer les activités jugées choquantes qui deviennent des nuisances publiques.
-Résumé libre

Teske, R. H. C. fils, Williams, F. P. III et Dull, T. R., Texas Crime Poll: Spring, 1980 Survey, Huntsville, Texas: Sam Houston State University Survey Research Program Criminal Justice Centre, 1980.

Cette étude de 1980, cinquième d'une série fondée sur des sondages réguliers sur le crime, porte sur les attitudes et les opinions d'un échantillon de résidents du Texas au sujet de questions relatives à la justice pénale au Texas, notamment la perception de la pornographie et de l'obscénité par la population. Les questionnaires d'enquête ont été postés à un échantillon probabiliste aléatoire scientifiquement sélectionné et composé de 2 000 résidents du Texas. On a obtenu 1 341 réponses utilisables; 82,6 % des répondants étaient blancs et 52,2 % étaient des hommes. Alors que seulement 29 % des répondants ont dit que la pornographie douce devrait être bannie au Texas, 89 % ont affirmé que dans cet État il faudrait interdire les films et les revues qui exposent des enfants nus de moins de 17 ans.
-Résumé libre

Texas - House Select Committee on Child Pornography: It's Related Cause and Control Interim Report, 66th Legislative session. Austin, Texas: Chambre des représentants de la législature du Texas, 1978.

Ce rapport provisoire sur la pornographie enfantine au Texas porte sur les recherches sociales qui sont faites en matière de pornographie enfantine et d'abus sexuels commis contre des enfants, ainsi que sur les recommandations d'ordre juridique visant à supprimer ce problème. Bien que des études montrent qu'aux États-Unis environ 100 000 cas d'abus sexuels sont rapportés chaque année, il demeure que de 50 à

80 % des cas ne le sont jamais. Les garçons comme les filles sont victimes de cette forme de crime et, contrairement à la croyance populaire, la plupart de ceux qui abusent sexuellement des enfants (de 70 à 80 %) ne sont pas des étrangers, mais des membres ou des amis de la famille. Les études montrent que l'agresseur type est un homme d'âge mûr, non agressif et dépendant, qui abuse souvent de l'alcool. Des conseils sont fournis aux médecins pour qu'ils puissent détecter les cas d'abus et qu'ils sachent quoi faire, puisqu'ils sont souvent les premiers à s'en rendre compte. Comme les familles abusives sont souvent émotivement et financièrement instables, les enfants qui y vivent sont peu ou ne sont pas surveillés. Ces familles dépendent souvent de l'aide sociale. Dans les familles où l'inceste se produit, le couple est généralement uni, le père est autoritaire, la mère est dominée et la famille n'a que de rares contacts avec l'extérieur. La gravité des effets à long terme des abus sexuels contre les enfants dépend de leur durée, de leur nature et de l'étroitesse des rapports entre l'agresseur et la victime. On recommande notamment l'adoption de lois qui répondent aux besoins des enfants victimes de tels abus. La pornographie enfantine diffusée au Texas et ailleurs montre souvent des enfants contraints de se livrer à des actes sexuels, souvent homosexuels. Bien que le matériel de pornographie enfantine ne soit plus en vente libre au Texas, le volume des commandes postales y est imposant. La pornographie enfantine est majoritairement produite à l'étranger et 80 % de ce type de matériel est diffusé par le crime organisé. Les lois du Texas interdisent tout rapport sexuel avec des enfants, mais les sanctions sont souvent trop légères et de nombreux crimes ne sont jamais rapportés. Le traumatisme des enfants est grave dans 93 % des cas d'abus sexuels dénoncés. Les autres sujets abordés sont ceux de la prostitution enfantine, des décès résultant d'abus sexuels, des poursuites intentées par les États et l'État fédéral en matière de pornographie enfantine, ainsi que les effets du système pénal sur la pornographie enfantine. On a joint au rapport des recommandations de nature juridique, des données présentées sous forme de tableaux, les listes des témoins qui ont comparu pendant les audiences du comité ainsi qu'un répertoire des institutions d'aide à l'enfance. -Résumé libre

Texas Organized Crime Prevention Council: Annual Report, 1977, Rockville, Maryland: National Criminal Justice Reference Service Microfiche Program, 1977.

Ce rapport porte sur l'étendue du crime organisé au Texas en 1977, notamment en ce qui concerne la pornographie.
-Résumé libre

Thompson, J. J. et Dixon, P. W., A power function between ratings of pornographic stimuli and psychophysical responses in young normal adult women, Perceptual and Motor Skills, 1974, 38, p. 1236-1238.

Les auteurs ont présenté treize photographies pornographiques à dix femmes de 18 à 34 ans ayant des profils MMPI normaux. Un instrument d'évaluation élecro-dermique a été utilisé pour enregistrer les réponses psycho-physiques aux photographies stimuli, et les sujets ont classé ces photos dans l'ordre, en fonction de leurs réactions. Des moyennes algébriques ont été calculées et transposées sur papier logarithmique. On a obtenu une fonction puissance entre les réactions électro-dermiques et l'ordre de ces stimuli.
-Résumé libre

Tocaven, R., Youth, Violence and Social Alienation, Criminologia, 1978, 1, p. 3-22.

L'auteur étudie les comportements déviants et sociopathes chez les jeunes d'aujourd'hui qui s'inscrivent dans un phénomène mondial sans précédent dont on ne peut trouver les causes ni dans le traditionnel fossé entre les générations, ni dans l'enthousiasme de la jeunesse. L'amour a été remplacé par un érotisme débridé, offert sous toutes ses formes par les médias et la publicité. Les jeunes hommes considèrent les femmes comme des objets sexuels dont ils peuvent se servir et souvent abuser. Les responsables sont la société elle-même, qui a renoncé à ses valeurs traditionnelles, et la génération d'âge mûr, qui

n'offre plus aux jeunes des modèles de comportement exemplaires à imiter.
-Résumé libre

Trigg, B. et Reinhart, G., Pornography and religiosity: Establishing the standards of a southern community, Mid-South Sociological Association (MISSA), 1979.

La controverse que suscite la définition de la pornographie aboutit toujours à la même conclusion: la pornographie ne peut être définie que subjectivement. L'étude est présentée en deux temps: on tente d'abord d'élaborer une méthode de définition des normes de la collectivité et ensuite d'examiner les variables qui influent sur ces normes. On a réuni un grand nombre de photographies présumées pornographiques tirées de revues en vente libre. Chaque photo était en couleur et mesurait approximativement huit pouces sur dix. Il s'agissait dans tous les cas de photographies d'une femme blanche, sans artifice sexuel ou suggestif. La méthode Thurstone a permis d'établir une échelle de onze photographies qui, soumises à une analyse Guttman, avaient un coefficient de reproductibilité de 0,94. Un échantillon d'appoint (la répartition ressemblant à celle de la population) a répondu à un questionnaire contenant des questions sur les caractéristiques démographiques, une échelle de mesure de la religiosité et une échelle de mesure du contenu pornographique. Pour inscrire une réponse sur cette dernière échelle, les répondants devaient dire si oui ou non telle photographie était pornographique. Le succès de cette expérience de mesure permet de conclure qu'il est possible de définir méthodologiquement des normes collectives en matière de pornographie. La plupart des conclusions reflétaient le contenu du rapport de la Commission présidentielle de 1970. Les sujets masculins ayant un statut socio-économique élevé, un faible degré de religiosité, qui pratiquaient peu leur religion et qui avaient déjà été exposés à la pornographie, avaient des jugements plus libéraux. Contrairement aux conclusions de la Commission, les sujets plus âgés étaient les plus libéraux. Enfin, on n'a trouvé aucune différence significative entre les Noirs et les Blancs.
-Résumé libre

Umbrett, M. S., Crime and Punishment in Denmark, Michigan City, Indiana: Prisoner and Community Together, Inc., 1980.

Le Danemark, internationalement reconnu pour son système pénal progressiste et ses conditions de détention exemplaires, est comparé aux États-Unis eu égard aux taux de criminalité, à la réforme pénale, à la peine capitale et à la détermination de la peine. Au Danemark, on a abondamment recours à des peines autres que l'incarcération, les prisons sont ouvertes, on permet les visites non surveillées des conjoints, les détenus obtiennent des permissions, on ne se résout pas facilement à imposer l'incarcération et on décriminalise la pornographie, mais il n'y a pas pour autant un grave problème de criminalité. Selon les données, bien que le Danemark ait un taux de criminalité comparable à celui des États-Unis, une très faible portion des crimes sont violents.

-Résumé libre

Van den Haag, E., Pornography and censorship, Policy Review, 1980, 13, p. 73-81.

Bien qu'on puisse ne pas aimer la pornographie, on n'aime pas plus l'idée d'imposer des restrictions juridiques dans ce domaine. Ces restrictions sont permises aux termes de la Constitution, mais deux problèmes demeurent: définir la pornographie et justifier l'imposition de limites. Les définitions juridiques actuelles, malgré leur ambiguïté, sont intelligibles. La pornographie a pour but de créer un état de lubricité impersonnel et étranger à la personnalité globale, ce qui s'exprime en traitant d'autres êtres humains comme un moyen de parvenir à sa propre satisfaction. La suppression de la pornographie est donc justifiable en tant que moyen de favoriser la solidarité.
-Résumé libre

Veitch, R. et Griffit, W., The perception of erotic arousal in men and women by same- and opposite-sex peers, Sex Roles, 1980, 6, p. 723-733.

Des étudiants célibataires, en cours préparatoire de psychologie (16 hommes et 16 femmes), ont été priés d'évaluer 19 passages sexuellement explicites, d'abord en indiquant dans quelle mesure ils jugeaient chacun sexuellement excitant, et en disant si chaque passage était pornographique compte tenu d'une définition donnée tirée d'un dictionnaire. Les sujets ont ensuite dit comment ils se sentaient après la lecture de chaque passage (sexuellement excités, dégoûtés, amusés, anxieux, ennuyés, fâchés, effrayés, curieux, écoeurés, déprimés, excités) et comment, d'après eux, une personne du même sexe et une personne du sexe opposé réagiraient. Les résultats ont montré que les hommes et les femmes réagissent sexuellement aux stimuli érotiques de façon semblable. Cependant, les hommes ont tendance à évaluer la réaction des autres (tant celle des hommes que celles des femmes) en fonction de leurs propres réactions, tandis que les femmes supposent généralement que les réactions des autres (et surtout celles des hommes) sont plus intenses que les leurs.
-Résumé libre

Vines, N. R., Responses to sexual problems in medical counseling as a function of counselor exposure to sex education procedures incorporating erotic film, Dissertation Abstracts International, 1975, 36, p. 138-139.

L'auteur étudie l'exposition à des techniques d'éducation sexuelle faisant appel à des films érotiques, le degré d'aisance face à la présentation de problèmes sexuels, la connaissance sexuelle et les attitudes chez un groupe d'étudiants masculins de troisième année de médecine.
-Résumé libre

Vivar, N. A., The new anti-female violent pornography: Is moral condemnation the only justifiable response?, Law and Psychology, Review, 1982, 7, p. 53-70.

L'auteur étudie les questions théoriques qui sous-tendent le débat sur la pornographie et examine les effets de cette dernière sur la violence, ainsi que sur les attitudes des hommes et des femmes. Il traite d'expériences scientifiques sur les effets de la pornographie, des conséquences de la pornographie dans les médias, de ce que la pornographie révèle aux gens à propos d'eux-mêmes, de la nécessité pour la communauté de combattre la pornographie, de la législation nationale et des lois sur les nuisances publiques en ce qui concerne la pornographie, ainsi que du recours à un processus d'adjudication civile préalable ou parallèle aux poursuites au criminel pour combattre la pornographie. L'auteur conclut que la pornographie violente est moralement répugnante et a si peu de valeur sociale que la société a le droit de la rejeter.
-Résumé libre

Vloeberth, A., La pornographie incite-t-elle à la violence? La Recherche, 1979, 10, p. 682-684.

L'auteur étudie les rapports qui existent entre la pornographie et la violence, particulièrement à l'endroit des femmes, et met l'accent sur

une récente étude de Donnerstein et Hallam (Journal of Personality and Social Psychology, 1978, 36, p. 1270) qui ont étudié, par une série de manipulations complexes, les rapports entre le visionnement d'un film pornographique et l'administration subséquente de décharges électriques à un autre sujet (qui était en réalité un expérimentateur). Bien que les résultats semblent montrer qu'il existe un rapport entre les deux, il serait prématuré de conclure que la pornographie est à la source des agressions contre les femmes. En outre, la validité des méthodes d'enquête utilisées est mise en doute.
-Résumé libre

Waites, E. A., Female masochism and the enforced restriction of choice, Victimology, 1977, 2, p. 535-544.

L'auteur expose comment se sont élaborées les théories du masochisme féminin et montre qu'elles sont insuffisantes pour expliquer le comportement des femmes agressées. Il soutient que les femmes sont subjuguées en raison des allusions bibliques à la chute de l'homme. Jusqu'à l'ère moderne, les femmes ont été considérées comme foncièrement mauvaises; maintenant on les suppose masochistes. L'hypothèse du masochisme, selon laquelle, chez les femmes, la souffrance est intimement liée au plaisir érotique et désirée pour cette raison, est une théorie psychanalytique née du romantisme.
-Résumé libre

Wallis, R., On misunderstanding "status": A reply to Zurcher and Kirkpatrick, The Scottish Journal of Sociology, 1978, 2, p. 247-251.

Selon l'auteur, L. A. Zurcher et R. G. Kirkpatrick (voir "Status Discontent and Anti-Pornography Crusades: A Reply to Roy Wallis's Critique", résumé ailleurs dans le présent ouvrage) ont juxtaposé deux sens du terme statut: celui où le terme renvoie à un ensemble de droits et de devoirs, et celui où il renvoie à un rang dans une hiérarchie sociale. Bien qu'il soit vrai que le soutien et l'opposition aux campagnes de lutte contre la pornographie sont associés à des styles de vie différents, des concepts comme celui de "l'insatisfaction vis-à-vis du statut" n'ajoutent rien à cette distinction. Il y a une différence entre le fait de protéger le statut de valeurs et de normes données et le fait de promouvoir le statut de son propre groupe parce qu'on le prétend nanti de ces valeurs et normes, ce dont Zurcher et Kirkpatrick ne tiennent aucun compte. L'expression "insatisfaction vis-à-vis du statut" suppose une notion d'efforts pour atteindre un certain échelon hiérarchique, ce que les données utilisées ne permettent pas de saisir. Il aurait donc fallu l'éviter.
-Résumé libre

Warshay, D. W. et Warshay, L. H., The use of obscenity in the subordination of Women, Midwest Sociological Society (MSS), 1978, p. 0995.

Les auteurs étudient le rôle d'une catégorie de formes linguistiques (obscénité) dans le renforcement de la subordination des femmes. L'examen de récentes recherches empiriques et de preuves anecdotiques passées montre que l'obscénité est courante dans toutes les populations masculines où les hommes ont des activités masculines, s'habillent sans recherche, sont de basse extraction, sont politiquement radicaux ou non religieux ou les deux à la fois et stressés. L'insulte grave, dégradante ou dévalorisante, est utilisée par les hommes pour dominer les femmes et ils se donnent ainsi davantage de ressources pour les soumettre et les exclure. En outre, la signification des termes obscènes suppose que la maîtrise et l'activité sont masculines et partage les femmes en "femmes bien" et en "filles faciles". L'obscénité en tant que forme de contrôle social des femmes devrait diminuer à mesure qu'augmente le pouvoir des femmes et que s'améliore leur situation, mais les femmes peuvent déjà prendre certaines mesures, collectivement et individuellement, pour améliorer leur sort actuel.
-Résumé libre

Warshay, D. W. et Warshay L. H., Obscenity and Male Hegemony, International Sociological Association (ISA), 1978, p. 3029.

L'obscénité est un instrument de subordination des femmes. Les auteurs examinent divers éléments de preuve disponibles - récits, études de cas et travaux de recherche. Les études portent largement sur les types et le nombre des expressions obscènes, ainsi que sur les traits prédominants des intervenants, sur les modes d'interaction et sur les contextes. L'obscénité sert à contrôler les femmes de deux façons: 1) en délimitant le territoire masculin et 2) en étiquetant les femmes. Le tout s'inscrit dans un cadre faisant intervenir pouvoir et statut. On propose aux femmes quelques remèdes.
-Résumé libre

Warshay, W. W., et Warshay, L. H., Covert violence against women, North Central Sociological Association (NCSA), 1978, p. 0468.

Les auteurs étudient des moyens, des méthodes, des techniques et des dispositifs subtils et souvent non répertoriés par lesquels les hommes dominent les femmes. Ces moyens, verbaux et non verbaux, en intimidant et en subjuguant les femmes, renforcent la supériorité des hommes. Les divers moyens utilisés sont considérés comme des formes de violence déguisée parce qu'ils causent du tort (au sens le plus large) et portent en eux des germes de violence physique. Parmi les méthodes linguistiques et paralinguistiques de niveau institutionnel qui font violence aux femmes, mentionnons l'emploi du mot "homme" pour désigner toute personne, la quantité et la variété des termes obscènes qui rabaissent les femmes, le contenu de la pornographie et le fait que de nombreuses décisions touchant le corps et la vie des femmes soient prises par des législateurs, des administrateurs et des médecins de sexe masculin. Dans leurs rapports interpersonnels, les hommes ont tendance à ignorer les femmes dans la conversation et à les interrompre. Sur le plan institutionnel, parmi les méthodes non verbales de domination des femmes, mentionnons les chaperons, les harems et l'isolement des femmes pendant la menstruation. Dans le judaïsme orthodoxe, les femmes sont reléguées à l'arrière de la synagogue et exclues des rites. Dans le christianisme, le corps de la femme est considéré comme malin, comme le siège du démon. Sur le plan interpersonnel, l'infériorité et la domination des femmes se traduisent par l'invasion masculine de l'espace féminin personnel, le recours plus fréquent au toucher chez les hommes et la déférence des femmes à l'endroit des hommes. La violence dissimulée à l'endroit des femmes reflète et définit leur statut d'inférieures dans la société. La place qu'elles occupent leur est continuellement rappelée par divers moyens subtils implicitement appuyés en dernière analyse par le pouvoir économique et politique et par la force physique.
-Résumé libre

Weigand, T., Development and trends of criminal politics in U.S.A., Zeitschrift Fuer die Gesamte Strafrechtswissenschaft, 1978, 90, p. 1083-1127.

L'auteur expose et évalue brièvement les récents progrès et les récentes tendances de divers domaines du droit pénal américain. Actuellement, aux États-Unis, l'orientation du système pénal traduit une combinaison contradictoire et complexe d'élans libéraux et de rigueur, de programmes expérimentaux et de retour aux mesures correctionnelles éprouvées. Ces dernières années, les droits constitutionnels et les amendements apportés à la Constitution ont entraîné de spectaculaires changements dans des domaines comme l'avortement, la pornographie et l'homosexualité, et la résistance à la décriminalisation de certains délits.
-Résumé libre

Wertheimer, A., Victimless Crimes, Ethics, 1977, 87, p. 302-318.

L'auteur évalue les arguments en faveur de la décriminalisation des crimes sans victime, en expose les lacunes et recommande d'autres solutions. Les partisans de la décriminalisation des crimes sans victime pensent habituellement à un ensemble précis de crimes (jeu, prostitution, usage de stupéfiants, pornographie) et invoquent des caractéristiques générales de ces actes pour justifier leur position. Logiquement, ceux qui réclament la décriminalisation d'activités données en se fondant sur certains critères doivent aussi utiliser ces mêmes critères pour empêcher la criminalisation future de tout acte répondant à ces critères. Il faudrait donc élaborer des critères raisonnés en vue de la non-criminalisation d'activités sans victime. Or, appliqué à toutes les circonstances imaginables, chaque critère habituellement employé pour la décriminalisation des crimes sans victime limiterait grandement l'application de la loi sur les plans de la prévention du crime et de la constitution d'un milieu social positif. Le problème fondamental que pose la non-criminalisation des activités sans victime est que les crimes ne sont alors considérés comme un problème que lorsqu'ils causent un tort à une personne,

abstraction faite de leurs effets sur la société. Les défenseurs de la non-criminalisation des activités sans victime ont tort de penser qu'en droit pénal il faut une victime. Par exemple, la conduite en état d'ébriété est une activité sans victime, mais qu'on interdit à juste titre parce qu'elle augmente les risques. Reste la question de savoir ce qui constitue un acte sans victime à haut risque et dans quelle mesure on peut réglementer une activité réputée être la cause d'incidents très graves, compte tenu du fait que ces efforts tendent à réduire la liberté des citoyens. D'autre part, quand des gens posent délibérément des gestes sans mesurer le tort qu'ils peuvent causer, des lois paternalistes peuvent être souhaitables. Par conséquent, la décriminalisation des crimes sans victime doit être accompagnée, en parallèle, d'un débat sérieux sur les critères à adopter en matière de non-criminalisation des activités sans victime. Il est fort peu probable qu'on en arrive à un consensus sur un ensemble uniforme de critères. L'article contient des notes.
-Résumé libre

West, D. J., Treatment in Theory and Practice, Sex Offenders in the Criminal Justice System, 1980, p. 141-149.

Cet article britannique expose les caractéristiques de nombreux types de délinquance sexuelle, des méthodes de modification du comportement et de réorientation érotique, et d'autres modes de traitement. Certains délinquants ont un attachement érotique à la violence, s'adonnent à la déviance sexuelle en période de stress ou souffrent d'autres troubles phychiatriques.
-Résumé libre

White, L. A., Erotica and aggression: The influence of sexual arousal, positive affect, and negative affect on aggressive behaviour, Journal of Personality and Social Psychology, 1979, 37, p. 591-601.

Il s'agit d'une expérience portant sur quatre-vingt-quinze étudiants masculins du niveau postsecondaire n'ayant jamais pris de cours de

psychologie et dont certains ont été provoqués par un adjoint de l'expérimentateur qui cherchait à les mettre en colère. On leur a ensuite ostensiblement donné l'occasion de s'en prendre à l'adjoint en lui administrant des électrochocs. Cependant, juste avant, les sujets ont été exposés à l'un ou l'autre de quatre ensembles de stimuli choisis pour leur capacité de produire une variation factorielle de l'intensité de l'excitation sexuelle positive (élevée, faible) et de l'affect négatif (élevé, faible) provoqués par l'exposition à ces stimuli. En outre, faisait aussi partie de l'expérience un groupe de sujets provoqués (groupe de contrôle sans exposition) n'ayant vu aucun des quatre ensembles de stimuli avant d'avoir l'occasion de s'en prendre à l'adjoint de l'expérimentateur. Les résultats montrent que l'exposition à des stimuli érotiques affectivement positifs a nettement atténué l'attitude vindicative des étudiants en colère et l'a fait chuter à un niveau inférieur à celui observé chez les sujets exposés à des stimuli neutres et chez ceux du groupe de contrôle sans exposition. Par contre, par rapport au groupe de contrôle, les sujets exposés à des stimuli érotiques qu'ils ont jugés dégoûtants et déplaisants ont eu un comportement plus agressif. L'auteur donne un aperçu de divers mécanismes (déplacement de l'attention, réponses incompatibles, étiquetage cognitif) pouvant expliquer les résultats obtenus. (Bibliographie - 24 ouvr.)
-Résumé publié

Wilson, B. L. J. et Bajon, B., Styles of loving: Marital and non-marital, North Central Sociological Association (NCSA), 1981, p. 0812.

Il existe maintes façons d'aimer mais les auteurs n'en étudient que six, soit les façons amicale, pratique, généreuse, possessive et érotique, et celle qui repose sur des jeux transactionnels. Pour dégager les caractéristiques de ces façons d'aimer, 343 questionnaires ont été distribués à des personnes mariées et non mariées. Les résultats montrent qu'il existe une foule de façons d'aimer, ainsi que des différences selon l'état matrimonial, l'âge, le niveau d'instruction et d'autres variables. On a aussi constaté que les façons d'aimer

susmentionnées sont intimement liées les unes aux autres, mais qu'une d'elles domine toujours. Les auteurs tentent de prédire quelles façons d'aimer assureraient théoriquement le mieux la satisfaction des couples et des personnes non mariées.
-Résumé libre

Wilson, G. T. et Lawson, D. M., Effects of alcohol on sexual arousal in women, Journal of Abnormal Psychology, 1976, 85, p. 489-497.

Au cours de séances d'expérimentation hebdomadaires, seize étudiantes de niveau universitaire ont individuellement reçu quatre doses différentes de boisson alcoolique avant de voir un film érotique. La moitié des sujets ont été informés à l'avance que l'alcool accroîtrait leur degré d'excitation sexuelle en réponse au film érotique; l'autre moitié a été informée que l'alcool le diminuerait. Les mesures de la pression vaginale obtenues au moyen d'un photopléthysmographe vaginal ont montré qu'il existe une relation linéaire significative entre les réactions et les doses d'alcool. Une interaction significative entre les séances et les informations préalables montre que les sujets à qui on avait prédit une augmentation de l'excitation sexuelle en ont en réalité enregistré une baisse. Ce résultat est attribué aux pressions liées aux instructions présupposant une certaine performance. D'autres mesures de l'excitation sexuelle, y compris les réponses aux fiches TAT et les comptes rendus personnels, n'ont révélé aucune différence. Cependant, plus la dose d'alcool était élevée, plus la proportion des sujets faisant état d'une augmentation de l'excitation sexuelle était grande. (Bibliographie - 22 ouvr.)
-Résumé publié

Wilson, G. T., Alcohol and human sexual behaviour, Behaviour Research and Therapy, 1977, 15, 239-252.

Malgré la signification clinique potentielle du rapport entre la consommation d'alcool et la faculté d'excitation sexuelle, le sujet n'a suscité que peu de recherches systématiques. Les observations cliniques donnent à penser que l'abus d'alcool peut provoquer l'impuissance

chez les hommes et des dysfonctions sexuelles chez les femmes. La consommation d'alcool a été liée à la perpétration de délits d'ordre sexuel comme le viol et la pédophilie, à l'augmentation de l'activité sexuelle et à l'engagement dans des aventures extraconjugales. Toutefois, corrélation et cause ont été confondues, et nous ne possédons pas de preuve non équivoque montrant que l'alcool en est l'agent causal. De récentes recherches, au cours desquelles la tumescence pénienne et les pulsations vaginales ont servi à obtenir des mesures du degré d'excitation sexuelle, montrent qu'il existe une relation linéaire négative entre la consommation d'alcool et la capacité de réponse sexuelle chez les hommes et les femmes qui sont des buveurs mondains. Les observations montrant que ce sont en fait des facteurs cognitifs et non pharmacologiques qui influent sur les effets de l'alcool sur le degré d'excitation sexuelle, sans compter les résultats d'autres analyses psychosociales, mettent en doute l'hypothèse selon laquelle l'alcool aurait pour effet de supprimer l'inhibition. -Résumé libre

Wilson, G. T. et Lawson, D. M., Expectancies, Alcohol and sexual arousal in women, Journal of Abnormal Psychology, 1978, 87, p. 358-367.

Quarante étudiantes de niveau universitaire, toutes des buveuses occasionnelles âgées de 18 à 35 ans, ont été réparties au hasard en deux groupes. Aux femmes du premier groupe, on a dit qu'on leur servait de la vodka et du tonic, et à celles de l'autre groupe, on a dit qu'on leur servait du tonic seulement. La moitié des sujets de chacun des groupes a effectivement bu une boisson contenant de la vodka; les autres n'ont eu que du tonic. Une fois les boissons consommées, des mesures des pulsations vaginales obtenues au moyen d'un photopléthysmographe vaginal ont été prises lors de la projection d'un film de contrôle non érotique et de deux films érotiques montrant des rapports hétérosexuels ou homosexuels. Chez les deux groupes ayant effectivement consommé de l'alcool, que les sujets aient cru ou non en consommer, on a enregistré une excitation sexuelle nettement moins grande au cours des deux films érotiques. Aucun résultat lié aux attentes, ni

aucune interaction entre l'alcool et les attentes n'ont été relevés. On a observé une corrélation significative entre les évaluations subjectives des sujets quant à leur degré d'intoxication et leurs comptes rendus personnels sur le degré d'excitation sexuelle pendant la projection des deux films érotiques. Les auteurs analysent les différences entre ces résultats et des résultats antérieurs obtenus à l'aide de méthodes semblables utilisées sur des buveurs mondains masculins. (Bibliographie - 31 ouvr.)
-Résumé publié

Wilson, G. T., Lawson, D. M. et Abrams, D. B., Effects of alcohol on sexual arousal in male alcoholics, Journal of Abnormal Psychology, 1978, 87, p. 609-616.

Au cours de séances quotidiennes successives, huit hommes souffrant d'alcoolisme chronique âgés de 29 à 44 ans ont reçu individuellement, dans un ordre non prévisible, des doses de boissons alcoolisées (de 0.08, 0,4, 0,8 et 1,2 g/kg) avant de visionner des films non érotiques et érotiques. Les mesures de la tumescence pénienne obtenues au moyen d'un pléthysmographe ont montré que l'augmentation des doses d'alcool a eu un effet linéaire négatif significatif au cours de la projection des films érotiques hétérosexuels et homosexuels. Les attentes des sujets à propos de l'effet de l'alcool sur leur degré d'excitation sexuelle et sur leur comportement étaient sans rapport avec ces observations physiologiques. Tous les sujets avaient déclaré que l'alcool n'aurait aucun effet sur le degré d'excitation sexuelle ou qu'il l'augmenterait. Les auteurs comparent leurs résultats avec ceux d'autres études et concluent que la tumescence pénienne est une mesure pratique, fiable et discriminante de l'excitation sexuelle chez les hommes. (Bibliographie - 27 ouvr.)
-Résumé publié

Wilson, W., Sex differences in response to obscenities and bawdy humor, Psychological Reports, 1975, 37, p. 1074.

L'auteur s'est servi d'un questionnaire et d'une échelle de gradation

du degré de colère dans une étude sur le langage obscène portant sur 41 étudiants et 75 étudiantes du premier cycle. D'après les résultats, les sujets se sentaient plus en colère en entendant des obscénités proférées au cours de conversations entre membres du sexe opposé qu'au cours de conversations entre personnes de leur propre sexe. Dans une deuxième étude portant sur 57 sujets de race blanche, les obscénités considérées comme typiques de l'humour des ghettos noirs ont suscité une réaction nettement plus favorable chez les hommes que chez les femmes.
-La pertinence de ces études n'est pas claire.
-Résumé libre

Wincze, J.P., Hoon, E. F. et Hoon, P. W., Psysiological responsivity of normal and sexually dysfunctional women during erotic stimulus exposure, Journal of Psychosomatic Research, 1976, 20, p. 445-451.

Les chercheurs ont tenté de cerner les différences entre six femmes souffrant de dysfonction sexuelle (âge moyen de 22,3 ans) et six femmes normales (âge moyen de 25,5 ans) ayant toutes déjà participé à une étude sur les effets de divers stimuli sur leurs mesures physiologiques, en ce qui concerne les réactions physiologiques observées pendant l'exposition à un stimulus érotique et les réactions subjectives enregistrées peu après. Ils ont effectué des analyses de covariance des mesures physiologiques basales, de mesures de l'activité sexuelle, ainsi que de données démographiques. Chez les sujets normaux, il y a eu augmentation de la pression sanguine diastolique et de l'engorgement capillaire vaginal (selon la mesure du photopléthysmographe vaginal), mais les deux groupes ne différaient pas en ce qui concerne l'activité électrodermique, la pression sanguine systolique, le rythme cardiaque et les cotes subjectives du degré d'excitation sexuelle ou d'anxiété. Tous groupes confondus, on a constaté des corrélations positives significatives entre l'engorgement capillaire vaginal et la faculté d'excitation sexuelle, la conscience des modifications physiologiques pendant l'activité sexuelle, le jour du cycle menstruel et la fréquence des rapports sexuels. Selon les auteurs, le

pléthysmographe vaginal peut servir à déceler les dysfonctions sexuelles féminines et à évaluer l'efficacité des traitements.
-Résumé libre

Wincze, J. P., Hoon, P. et Hoon, E. F., Sexual arousal in women: A comparison of cognitive and physiological responses by continuous measurement, Archives of Sexual Behaviour, 1977, 6, p. 121-133.

Six femmes sexuellement normales âgées de 20 à 29 ans ont regardé des enregistrements vidéos érotiques pendant qu'on mesurait la vasocongestion au niveau du vagin, de l'aine et de la poitrine. Les sujets signalaient leur niveau subjectif d'excitation sexuelle pendant le visionnement des enregistrements au moyen d'un levier placé sur une échelle calibrée. On a obtenu des corrélations positives très significatives entre les mesures physiologiques et cognitives chez cinq des sujets, bien que les données groupées pour l'ensemble du groupe ne permettent pas de dégager une relation significative. La méthode décrite semble prometteuse comme outil de diagnostic et de recherche. (Bibliographie - 22 ouvr.)
-Résumé publié

Wishnoff, R., Modeling effects of explicit and nonexplicit sexual stimuli on the sexual anxiety and behaviour of women, Archives of Sexual Behaviour, 1978, 7, p. 455-461.

L'auteur a étudié les effets de stimuli sexuels explicites et non explicites sur 45 étudiantes du premier cycle n'ayant jamais eu de coït et souffrant d'anxiété (Bending's Short Manifest Anxiety Scale). Les chercheurs se sont servis de la théorie de l'apprentissage social de A. Bandura (1969) comme cadre théorique, et ont étudié les conséquences du modelage du comportement sur les réactions des sujets. Ils ont noté les réponses témoignant d'une certaine anxiété sexuelle (Sexual Anxiety Scale), les préférences en matière de comportement sexuel (Scale of Sexual Experience), ainsi que les niveaux d'anxiété manifeste. Les sujets ont été répartis au hasard en trois groupes de traitement à qui on a présenté des stimuli explicites, non explicites

et du matériel de contrôle. On a constaté des différences significatives de comportement sexuel entre chacun des trois groupes. Les niveaux d'anxiété sexuelle différaient aussi entre les sujets des groupes à qui l'on a montré du matériel explicite et ceux du groupe de contrôle. Les cotes d'anxiété manifeste pré-test et post-test étaient aussi sensiblement différentes chez les sujets ayant vu du matériel explicite. Les résultats de cette étude peuvent aider les professionnels à mieux comprendre les effets des stimuli sexuels sur certaines personnes. (Bibliographie - 18 ouvr.)
-Résumé publié

Wolchik, S. A. et al, The effect of emotional arousal on subsequent sexual arousal in men, Journal of Abnormal Psychology, 1980, 89, p. 595-598.

Les chercheurs ont évalué les effets de l'excitation émotive sur l'excitation sexuelle postérieure chez 14 hommes de 18 à 34 ans. Les sujets ont d'abord vu l'un ou l'autre de deux films suscitant certaines émotions (déprime et colère ou anxiété et colère) ou un film érotique neutre. L'excitation sexuelle a été mesurée physiologiquement à l'aide d'un phallographe. Bien que les niveaux d'excitation sexuelle ne différaient pas au cours de la projection des premières bandes vidéo neutres ou suscitant des émotions, le degré d'excitation sexuelle provoqué par les bandes vidéo érotiques présentées ensuite a varié selon le film initial. Le degré d'excitation sexuelle constaté après la projection de la bande vidéo suscitant anxiété et colère a été supérieur à celui qui a été enregistré après la projection de la bande vidéo suscitant déprime et colère ou de la bande neutre. Chez les sujets ayant vu au préalable le film neutre, l'excitation sexuelle a été supérieure à celle observée chez ceux ayant vu au préalable le film suscitant déprime et colère. (Bibliographie - 10 ouvr.)
-Résumé publié

Young, M., Sexual attitudes and behaviour of female readers and non-readers of erotic literature, Psychological Reports, 1979, 45, p. 932-934.

Cinquante étudiantes d'un collège confessionnel ont participé à une expérience visant à établir s'il existe un lien entre des attitudes et comportements sexuels donnés et les habitudes de lecture concernant le matériel érotique. Il ressort que les habitudes de lecture n'auraient pas d'influence sur le comportement ni sur les attitudes face aux pratiques sexuelles bucco-génitales. (Bibliographie - 4 ouvr.)
-Résumé publié

Young, M., Attitudes and behaviour of college students relative to oral-genital sexuality, Archives of Sexual Behaviour, 1980, 9, p. 61-67.

Des questionnaires sur les attitudes et les comportements ont été administrés à 41 étudiants et à 51 étudiantes d'un collège privé confessionnel. Les attitudes les plus favorables aux relations sexuelles bucco-génitales ont été exprimées par les sujets qui en avaient déjà eues et par ceux qui avaient déjà eu des rapports sexuels (coït). La disposition à participer passivement (au lieu d'activement) à des relations bucco-génitales dépendait de la pratique religieuse. Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'avoir eu des relations bucco-génitales passives, et les sujets ayant déjà eu des rapports sexuels étaient plus susceptibles d'avoir eu des relations bucco-génitales actives et passives. La participation active à des pratiques bucco-génitales était fonction du degré de pratique religieuse. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de limiter les pratiques bucco-génitales aux relations amoureuses. (Bibliographie - 12 ouvr.)
-Résumé publié

Zellinger, D. A., Fromkin, H. L., Speller, D. E. et Kohn, D. A., A commodity theory analysis of the effects of age restrictions upon pornographic materials, Journal of Applied Psychology, 1975, 60, p. 94-99.

Les auteurs évaluent l'influence des restrictions d'âge et du degré perçu de contenu pornographique sur l'idée que l'on se fait de livres pornographiques. Soixante-quatre étudiants masculins du premier cycle ont reçu un livret contenant des commentaires prétendument tirés d'une jaquette de livre. Dans la moitié des cas, les commentaires faisaient état d'une restriction d'âge et dans l'autre non. Par ailleurs, la moitié des commentaires présentaient le livre comme nettement pornographique et l'autre non. Les résultats confirment les prédictions selon lesquelles l'imposition d'une restriction d'âge à l'égard de matériel pornographique accroît le désir de se le procurer. Les données indiquent que les livres visés par une restriction d'âge n'étaient pas plus recherchés parce qu'on les supposait plus pornographique que ceux sans restriction. (Bibliographie - 20 ouvr.) -Résumé publié

Zillmann, D. et Spolsky, B. S., What mediates the effects of mild erotica on annoyance and hostile behaviour in males?, Journal of Personality and Social Psychology, 1977, 35, p. 587-596.

Les auteurs ont fait une expérience auprès de 66 étudiants masculins du niveau postsecondaire qui ont été soit provoqués, soit non provoqués, et auxquels on a ensuite montré des photographies a) non érotiques, b) de femmes nues ou c) de couples participant à des activités sexuelles. On leur a ensuite donné l'occasion de manifester leur agacement et de s'en prendre à celui qui les avaient provoqués. On a mesuré l'agacement et le comportement vindicatif. Le potentiel excitant, le potentiel de participation et la valence hédonique des stimuli érotiques et non érotiques ont aussi été évalués. La provocation a produit de puissants effets sur toutes les mesures d'agacement et sur le comportement vindicatif. Chez les sujets non provoqués, le matériel érotique n'a eu aucun effet sur ce comportement. Les sujets

provoqués qui ont vu les photographies érotiques étaient nettement moins agacés que ceux qui ont vu les photographies non érotiques. On n'a cependant observé aucune différenciation analogue dans le comportement vindicatif. Le potentiel excitant des photos érotiques employées, qui a été mesuré en fonction des variations de la pression sanguine et du rythme cardiaque, était minime. On n'a constaté aucune différence entre les stimuli en ce qui concerne le potentiel de participation. Le matériel érotique a été jugé agréable, et le matériel non érotique ennuyant. Les conclusions sont étudiées en fonction des diverses théories concernant les rapports entre le matériel érotique et l'agressivité. (Bibliographie - 20 ouvr.)
-Résumé publié

Zillmann, D., Bryant, J. et Carveth, R. A., The effect of erotica featuring sadomasochism and bestiality on motivated intermale aggression, Personality and Social Psychology Bulletin, 1981, 7, p. 153-159.

Vingt-quatre étudiants du premier cycle ont été provoqués par un de leurs pairs. Certains ont ensuite été exposés à du matériel érotique agréable relativement peu excitant, ou à du matériel érotique désagréable, excitant et non violent (bestialité), ou à du matériel érotique excitant, désagréable et violent (sadomasochisme) et les autres n'ont pas été exposés à du matériel érotique. Ils ont ensuite tous eu l'occasion de s'en prendre à celui qui les avait provoqués. On a constaté que les sujets exposés à du matériel érotique désagréable et excitant, quel que soit le degré de violence apparente, étaient ensuite plus agressifs que ceux qui n'avaient pas vu de matériel érotique. La présence ou l'absence de signes de violence dans le matériel érotique par ailleurs également excitant et également désagréable n'a eu aucun effet. L'exposition à du matériel érotique agréable et non excitant, comparée à l'absence d'exposition, a eu un effet négligeable. Le fait que l'exposition à du matériel érotique troublant et désagréable favorise la violence serait le résultat du degré d'agacement accumulé. (Bibliographie - 11 ouvr.)
-Résumé publié

Zillmann, E., Bryant, J., Comisky, P. W. et Medoff, J. J., Excitation and hedonic valence in the effect of erotica on motivated intermale aggression, European Journal of Social Psychology, 1981, 11, p. 233-252.

Le potentiel excitant (faible ou élevé), la valence hédonique (négative ou positive) et le type de contenu (érotique ou neutre) de stimuli visuels ont été manipulés selon un mode factoriel. Soixante-quatorze étudiants masculins du premier cycle ont été provoqués par un pair du même sexe et exposés à un stimulus ou non. On les a ensuite fait attendre pendant une période d'une durée égale à celle du stimulus puis chaque sujet a eu l'occasion de s'en prendre à celui qui l'avait importuné. Des stimuli à potentiel excitant élevé combiné à une valence hédonique négative ont entraîné un effet cumulatif favorisant l'agressivité. On n'a trouvé aucune différence significative entre les effets du matériel érotique et non érotique de même valeur sur le plan de l'excitation et de la valence hédonique. L'exposition à du matériel érotique ou non érotique désagréable et excitant a produit des niveaux d'agressivité nettement supérieurs aux niveaux obtenus chez les sujets du groupe de contrôle sans exposition. Toutefois, l'exposition à du matériel érotique ou non érotique agréable et relativement peu excitant n'a pas contribué à réduire l'agressivité. Les conclusions appuient la théorie selon laquelle l'effet du matériel érotique sur l'agressivité dépend à la fois du potentiel d'excitation et de la valeur hédonique. (Résumés en français et en allemand) (Bibliographie - 33 ouvr.)
-Résumé publié

Zillmann, D. et Bryant, J., Pornography, sexual callousness, and the trivialization of rape, Journal of Communication, 1982, 32, p. 10-21.

Les auteurs ont étudié les effets de la pornographie sur la perception de la sexualité et sur les dispositions comportementales face à la sexualité et à l'identité sexuelle. Cent soixante étudiants et étudiantes du premier cycle ont été placés dans l'une ou l'autre de

quatre situations où l'exposition à la pornographie était soit massive, soit modérée, soit nulle. Les sujets ont ensuite subi des tests afin d'évaluer les effets de l'habitude, leurs perceptions de la sexualité et leurs dispositions à l'endroit de la sexualité et de l'identité sexuelle. Les mêmes tests ont été administrés à un groupe de contrôle non exposé au préalable à du matériel pornographique. Les résultats montrent que de nombreux changements persistants quant aux perceptions et aux dispositions en matière de sexualité, et plus particulièrement de sexualité féminine, ont été enregistrés au cours de la troisième semaine qui a suivi l'exposition. Les conclusions montrent que l'exposition massive à la pornographie type réduit la compassion envers les femmes victimes de viol et envers les femmes en général. (Bibliographie - 30 ouvr.)
-Résumé libre

Zurcher, L. A. et Kirkpatrick, R. G., Status Discontent and Anti-Pornography Crusades: A Rejoinder to Roy Wallis' Critique. The Scottish Journal of Sociology, 1977, 2, p. 105-113.

Il s'agit d'une réponse à la critique de l'étude de Zurcher et Kirkpatrick (Citizens for Decency: Anti-Pornography Crusades as Status Defense, Austin: University of Texas Press, 1976), faite par R. Wallis dans son article intitulé "A Critique of the Theory of Moral Crusades as Status Defense" (Scottish Journal of Sociology, 1977, 1, 2, p. 195-203). Les auteurs soutiennent que l'interprétation donnée par Wallis de l'expression "insatisfaction vis-à-vis du statut" était trop étroite et exclusive. Ils rappellent que cette notion s'inscrit dans un cadre théorique plus large et plus utile. Ils estiment donc que Wallis fait une critique sans fondement quand il les accuse de réductionisme ou leur reproche de faire des déductions injustifiées au sujet des motifs. Ils objectent que l'expression "status group" a un objet de référence net dans l'analyse présentée et que la référence est exposée. En outre, ils soutiennent qu'ils ont signalé la nature symbolique des campagnes de lutte contre la pornographie étudiées, et qu'ils se sont efforcés le plus possible de tenir compte des préjugés idéologiques, sinon d'en neutraliser les effets. Zurcher et

Kirkpatrick font aussi remarquer que les commentaires des acteurs sociaux intéressés (c'est-à-dire les leaders de campagnes antipornographiques) ont été traités avec tout le sérieux requis, même si on a largement recouru à une orientation structuraliste. En revanche, ils ne constestent nullement la dernière critique de Wallis, c'est-à-dire que la défense du statut ne suffit pas à expliquer l'apparition des mouvements de lutte contre la pornographie. Ils rappellent néanmoins qu'ils ont clairement dit dans leur étude que la notion de défense du statut n'est importante que dans le contexte d'autres facteurs sociaux et psychologiques.

PARTIE III

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Bachy, V., "Danish 'Permissiveness' Revisited", Journal of Communication, hiver 1976, 26, 40-43.

Barker, W. J. et Perlman, D., Volunteer bias and personality traits in sexual standards research, Archives of Sexual Behaviour, 1975, 4, 161-171.

Bat-Ada, J., Questions we get asked most often, WAVPM Newpage, juillet 1980, V(7).

Biles, D., Minor sexual offences in Australia: A reserach note, Australian and New Zealand Journal of Criminology, 1979, 12, p. 33-40.

Brown, C., Anderson, J., Burggraf, L. et Thompson, N., Community standards, Conservatism, and Judgments of Pornography, Journal of Sex Research, 1978, 14, p. 81-95.

Brownmiller, S., Le viol, Paris, Stock, 1976.

Bullough, V. et Bullough, B., Sin, Sickness, and Sanity: A History of Sexual Attitudes, New York: New American Library, 1977.

Burt, M. R., Cultural myths and supports for rape, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 217-240.

Cacioppo, J. T. et Petty, R. E. (dir. de publ.), Social Psychophysiology: A Sourcebook, New York: Guilford Press, 1983, p. 215-240.

Cerny, J., Biofeedback and the voluntary control of sexual arousal in women, Behaviour Therapy, 1978, 9, p. 847-855.

Check, J. V. P. et Malamuth, N. M., Sex role stereotyping and reactions to depictions of stranger versus acquaintance rape, Journal of Personality and Social Psychology, sous presse.

Clark, L., Pornography's Challenge to Liberal Ideology, Canadian Forum, 1980, 3, p. 9-12.

Clark, L. et Lewis, D., Viol et pouvoir, Laval, Qué., A. Saint-Martin, 1983.

Cline, V. B., The Scientists vs. Pornography: An untold story, Intellect, février, 1976.

Cobb, C. et Avery, B., Rape of a Normal Mind, Markham, Ontario: Paperjacks, 1977.

Cochrane, P., Sex crimes and pornography revisited, International Journal of Criminology and Penology, 1978, 6, p. 307-317.

Commission on Obscenity and Pornography, The Report of the Commission on Obscenity and Pornography, Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1970.

Committee on Obscenity and Film Censorship, dans Report of the Committee on Obscenity and Film Censorship, (Chairman: B. Williams), London: Her Majesty's Stationery Office, 1979.

Court, J. H., Pornography and sex-crimes: A re-evaluation in the light of recent trends around the world, International Journal of Criminology and Penology, 1976, 5, p. 129-157.

Court, J. H., Pornography and Sex Crimes: Further evidence on an old controversy, Sous presse.

Court, J. H., Pornography and the Harm Condition: A Response to the Report of Obscenity and Film Censorship, (Chairman: B. Williams), Adelaide: Flinders University, 1980.

Court, J. H., Pornography and Rape in White South Africa, De Jure, 1979, 12, 2, p. 236-241.

Diamond, I., Pornography and repression: A reconsideration, Signs 5: 686-701, 1980.

Donnerstein, E., Aggressive pornography: Can it influence aggression against women?, dans G. Albee and J. Joffe (dir. de publ.), Primary Prevention of Psychopathology, Vol. 7, Hanover, N. H.: University of New England Press, 1983, b).

Donnerstein, E., Erotica and Human Aggression, dans R. Geen et E. Donnerstein (dir. de publ.), Aggression: Theoretical and Empirical Reviews, New York: Academic Press, 1983.

Donnerstein, E., Pornography and violence against women: Experimental Studies, Annals of the New York Academy of Sciences, 1980, 347, p. 277-288.

Donnerstein, E. et Malamuth, N., Pornography: Its consequences on the Observer, dans L. B. Schlesinger (dir. de publ.), Sexual Dynamics of Antisocial Behaviour, Springfield, Il.: Charles C. Thomas, 1983.

Dworkin, A., Pornography: Men Possessing Women, New York: Putnam, 1981.

English, D., The Politics of Porn, Mother Jones, 1980, 5, p. 44-45.

Eysenck, H. J. et Nias, D. K. B., Sex, Violence and the Media, New York: St. Martin's Press, 1978.

Faust, B., Women, Sex and Pornography: A Controversial Study, New York: Macmillan, 1980.

Francoeur, R. T., Sex films, Society, 1977, 4, p. 33-37.

Geen, R. G. et Donnerstein, E. I. (dir. de publ.), Agression: Theoretical and Empirical Reviews (Vol. 1), Theorical and Methodological Issues, New York: Academic Press, 1983.

Geis, G. et Geis, R., Rape in Stockholm: Is permissivness relevant? Criminology, 1979, 17, 3, p. 311-322.

Gray, S. H., Exposure to Pornography and Aggression Toward Women: The Case of the Angry Male, Social Problems, 1982, 29, p. 387-398.

Griffin, S., Pornography and Silence: Culture's Revenge Against Nature, London: Women's Press, 1981.

Hentoff, N., The new legions of erotic decency, Inquiry 3 (10 décembre): p. 5-7, 1979.

Howitt, D., Mass Media and Social Problems, New York: Pergamon Press, 1982.

Jaffe, Y. et Berger, A., Cultural generality of the relationship between sex and agression, Psychological Reports, 1977, 41, p. 335-336.

Johnson, W. T. et DeLamater, J. D., Response effects in sex surveys, Public Opinion Quarterly, 1976, 40, p. 165-181.

Kanin, E. J. et Parcell, S. R., Sexual aggression: A second look at the offended female, Archives of Sexual Behaviour, 1977, 6(1), p. 67-76.

Kendrick, D. T., Guitieuries, S. E. et Goldberg, L., Adverse influence of popular erotica on attraction, document présenté lors de la réunion annuelle de l'American Psychological Association, Washington, D. C., 1982.

Kenyon, F. E., Pornography, the law and mental health, British Journal of Psychiatry, 1975, 126, p. 225-233.

Kinrick, D. T., Stringfield, D. O., Wagenhals, W. L., Dahl, R. H. et Ransdell, H. J., Sex differences, androgyny, and approach responses to erotica: A new variation on the old volunteer problem, Journal of Personality and Social Psychology, 1980, 38, p. 517-524.

Koss, M. P. et Oros, D. J., Sexual experiences survey: A research instrument investigating sexual aggression and victimization, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1982, 50(3), p. 455-457.

Kostach, M., Pornography: A feminist view, This Magazine, 1978, 12, p. 4-7.

Kraus, J., Trends in violent crime and public concern, Australian Journal of Social Issues, 1979, 14, 3, p. 175-191.

Krogh, I., British Report proven wrong on impact of pornography in Denmark, Newsweekly, Melbourne, Novembre 1980.

Kutchinsky, B., Pornography in Denmark: A general survey, dans R. Dhavan et C. Davies (dir. de publ.), Censorship and Obscenity, London: Martin Robertson, 1978.

Lederer, L. (dir. de publ.), L'envers de la nuit: les femmes contre la pornographie, Montréal, Qué.; Remue-ménage, 1983.

Malamuth, N. et Check, J. V. P., Rape attitudes and sexual arousal as predictors of non-deviants' aggression against women, document présenté à la réunion de la Société canadienne de psychologie, Toronto, Canada, 1981.

Malamuth, N. et Donnerstein, E., The effects of aggressive pornographic mass media stimuli, dans L. Berlowitz (dir. de publ.), Advances in Experimental Social Psychology, (vol. 15), 1982.

Malamuth, N. M., Rape proclivity among males, Journal of Social Issues, 1981, 37, p. 138-157.

Malamuth, N., Factors associated with rape as preditors of laboratory aggression against women, Journal of Personality and Social Psychology, 1983, 45, p. 432-442.

Malamuth, N. M. et Donnerstein, E. (dir. de publ.), Pornography and Sexual Aggression, New York: Academic Press, 1984.

McCarthy, S. J., Pornography, Rape and the Cult of Macho, The Humanist, 1980.

McCormack, T., "Passionate Protests, Feminists and Censorship." Canadian Forum, 1980, 697, mars.

McCormack, T., Censorship and 'community standards' in Canada, dans B. D. Singer (dir. de publ.), Communications in Canadian Society, Don Mills, Ontario: Addison-Wesley, 1983.

MaCormack, T, Making Sense of Research on Pornography, Miméographié, 1984.

Moreault, D. et Follingstad, D. R., Sexual fantasies of females as a function of sex guilt and experimental response cues, Journal of Consulting and Clinical Psychology, 1978, 46, p. 1385-1393.

DEPT. OF JUSTICE
MIN. DE LA JUSTICE

AUG 14 1989

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
CANADA